

# Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **57 (1993)**

Heft 225-226

PDF erstellt am: **18.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## COMPTES RENDUS

### REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

*Texte, Sätze, Wörter und Moneme. Festschrift für Klaus Heger...* hgg. von Suzanne R. Anschütz. Heidelberg, Heidelberger Orientverlag, 1992, XXIV-718 pages.

Le titre de ce recueil de *Mélanges* fait écho à l'ouvrage le plus important de Klaus Heger: *Monem, Wort und Satz* (« Monème, mot et phrase »), paru à Tübingen en 1971, devenu en 1976, dans une seconde édition revue et augmentée, *Monem, Wort, Satz und Text*. C'est dans cet ouvrage que K. Heger a développé avec une grande rigueur sa théorie novatrice des unités linguistiques. Romaniste de premier plan, spécialiste de linguistique espagnole et française (on se rappelle son livre de 1963 sur les catégories conceptuelles du temps et leur expression dans ces deux langues: *Die Bezeichnung temporal-deiktischer Begriffskategorien im französischen und spanischen Konjugationssystem*), théoricien de l'onomasiologie et de la sémantique conceptuelle, K. Heger se distingue par l'extraordinaire étendue de ses champs de recherche.

Le résultat est que ces *Mélanges* qui lui sont si justement dédiés couvrent un domaine qui va bien au-delà de la linguistique romane. Qu'on en juge par l'éventail des langues ici représentées et dont le tableau des abréviations de la p. XXI dresse un inventaire. Telle contribution est consacrée au sumérien, telle autre au hurrite, telle autre encore à l'indoeuropéen, ou bien au grec ancien, au latin, au japonais, au bulgare; mais bien entendu la plupart des articles tirent leurs exemples ou bien de l'allemand ou bien des langues romanes (français: v. notamment: Å. Grafström sur les mots *liberté, égalité, fraternité*; espagnol; portugais; italo-vénitien...). Sur 49 contributions, 39 sont rédigées en allemand, 6 en français, 2 en espagnol, 1 en portugais et 1 en anglais.

L'intérêt du volume tient à la diversité des catégories et des procédures linguistiques illustrées et souvent théorisées: catégories verbales (l'aspect: F. Daneš; la valence: Ch. Lehmann; l'impératif: S.R. Anschütz; le sujet: G. Bossong) ou non verbales (pronominalisation: N. Cartagena; possessif: R. Harweg; adverbes: H. Geckeler; prépositions spatiales: Ch. Schwarze), catégories et procédures sémantiques de toutes sortes (définitude: D. Jacob; déixis: M.-E. Conte; synonymie: K. Baldinger; changement sémantique: H.-J. Heringer; métaphore: G. Lüdi; P. Schifko), unités linguistiques (noèmes: B. Pottier; sémèmes: H.-P. Kromann; phrase: G. Hilty), procédures diverses (ellipse: R. Dietrich; collocations: K. Kohn).



Ailleurs se trouvent abordées des notions métalinguistiques de grande généralité (phonétique/phonologie: P. Wunderli; norme et usage: Ch. Muller) ou bien le métalangage lexicographique (L.F. Lara) ou définitoire (J.L. Rivarola). Partout l'emportent les préoccupations méthodologiques et d'histoire de la linguistique: ainsi dans les contributions de H.H. Christmann (sur l'histoire du dictionnaire de concepts), de R. Emons (sur la linguistique de corpus), de F. Hermanns (sur la traduction allemande du CLG de F. de Saussure), de H. Kalverkämpfer (sur les *Éléments* de L. Tesnière), de H. Kubczak (sur une thèse de R. Jakobson), de B. Schlieben-Lange (sur les concepts rhétoriques de richesse, énergie, clarté et harmonie), de B. Spillner (sur la définition du structuralisme). Il s'y ajoute aussi d'utiles réflexions sur l'enseignement des langues étrangères (F. Abel), les problèmes de traduction (N. Greiner; J. Lüdtke), les universaux (G. Wotjak) et les catégories interlinguistiques dont G. Lazard postule l'existence. Une place à part revient à la contribution de A.J. Greimas et J. Fontanille sur « le beau geste ».

Bref, ce volume d'exceptionnelle richesse est assurément digne du jubilaire auquel, à l'occasion de son 65<sup>e</sup> anniversaire, il a été dédié. La préface (p. IX) n'est pas exempte de malice: une phrase parfaitement structurée, mais interminable, s'étend sur une page entière; elle imite le style du maître qui, sans échapper toujours à une certaine lourdeur et à une complexité déroutante, manifeste partout le souci d'une parfaite rigueur.

Robert MARTIN

Jacques CHAURAND, *Les parlers et les hommes* (Recueil de travaux inédits ou publiés, revus et augmentés), SPM (Diffusé par la Société Française d'Onomastique, 87 rue Vielle du Temple, 75003 Paris), 1992, 2 tomes de 767 et 511 pages.

Ces deux beaux volumes regroupent commodément des articles tirés de Revues (illustres ou plus obscures) et des tiroirs d'un savant dont l'œuvre mérite d'être connue. Certes elle ne s'aventure jamais hors de l'hexagone (hormis une escapade avec Antonine Maillet et une visite à Pétrarque en compagnie d'Abélard) mais ancrée solidement dans le terroir en Thiérache et Laonnais, et s'invitant en voisin en Champagne et Picardie, elle a cultivé avec bonheur les pans les plus divers de la langue française. Études médiévales rigoureuses et austères, même quand il s'agit de Chrétien de Troyes, dialectologie, toponymie, français régionaux et langue d'écrivains, histoire du vocabulaire, histoire de la grammaire et de la linguistique, constituent un ensemble qui mérite d'être relu. On pourra l'utiliser encore plus aisément quand il sera accompagné d'un index qui semble indispensable.

Si l'on ajoute son rôle à la direction du *Français Moderne* et de la *Nouvelle Revue d'Onomastique*, l'édition de *Fou* et ses deux *Introductions* (*Introduction à la dialectologie française* 1972 et *Introduction à l'histoire du vocabulaire français* 1977), on peut dire que J. Chaurand n'a pas perdu son temps.

Gilles ROQUES

*Lyrique romane médiévale: la tradition des chansonniers.* Actes du Colloque de Liège, 1989 / éd. par Madeleine Tyssens. — Liège: Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1991. — (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, CCLVIII) — 516 pages + fig., pl., tabl.

La section de philologie romane de l'Université de Liège entendait fêter le centenaire de sa création en organisant le colloque dont voici les actes, sur le thème multiple de l'étude de nos chansonniers médiévaux « sous les aspects codicologique, musicologique, linguistique et génétique ». L'examen de la table des matières autant que le titre du discours d'ouverture de Roncaglia (cf. *infra*) indique la nette dominante du colloque, avec six communications relatives au patrimoine trobarique, deux au domaine ibérique, deux au français, dont l'une porte du reste sur un chansonnier contenant des pièces occitanes (le fameux *X* occitan), une au domaine latin et une à l'italien, celle de Ferrari ayant un caractère hybride, concernant à la fois la lyrique des troubadours et celle de leurs épigones transpyréniens. Si l'on peut en partie voir dans ce déséquilibre le reflet de l'importance relative de la tradition manuscrite de la lyrique médiévale, la part faite aux trouvères n'en est pas moins troublante et révélatrice des préoccupations actuelles de nos universités en France, et la consultation de la liste des participants ne manque pas d'être à cet égard instructive. D'un autre côté, il est symptomatique que la seule communication portant sur le domaine italien ne soit pas le fait... d'un Italien. Quant à l'importance des troubadours que leur seul prestige ne suffit pas à justifier, il est essentiel de prendre en considération la présence en force et la vitalité de l'école romaine, et de la philologie romane italienne en général qui a toujours su se reconnaître à travers ce patrimoine.

Le recueil s'ouvre, après les préliminaires d'usage, sur le discours d'ouverture d'A. Roncaglia (*Rétrospectives et perspectives dans l'étude des chansonniers d'oc* [19-38; disc. 38-41]), vaste et passionnant panorama de la recherche codicologique dans notre domaine, des origines à nos jours, sans négliger la mention de travaux en cours. Ce bel apéritif nous livre une anecdote scabreuse, du point de vue strictement philologique naturellement, illustrant les dangers du travail sur reproduction photographique lorsqu'aucune précaution n'a été prise pour éviter que les jours de la feuille photographiée ne laissent apparaître des éléments graphiques de la feuille sous-jacente. L'accent est mis sur la nécessité d'étudier aujourd'hui les chansonniers pour eux-mêmes, après une ère fructueuse, nécessaire, pour les éditions de chansonniers individuels.

Dans sa communication sur *Les florilèges dans la tradition lyrique des troubadours* [43-56; disc. 56-9], M. L. Meneghetti évoque le travail des remanieurs dans l'intégration de strophes apocryphes et la possibilité de double rédaction d'auteur avant de s'attaquer aux choix « éditoriaux » de certains compilateurs tel que le fameux Ferrari de Ferrare qui donna, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, de véritables extraits d'œuvres de troubadours réduites à 1, 2 ou 3 *coblas*, dont témoignent la 4<sup>e</sup> partie

(D<sup>c</sup>) du ms. de Modène et les fragments de Bologne récemment découverts<sup>(1)</sup>. Notant que ce phénomène serait, au sein de la lyrique romane, spécifique de la tradition occitane, M. le relève principalement dans le florilège, vénète, de Ferrari ainsi que dans les f<sup>o</sup> 13-62 du ms. *F* (B. vaticane, Chigi L IV 106), originaire de Toscane, examinant en outre le cas de *J* et celui, exceptionnel, de la petite collection de *coblas* commentées du ms. *H*, évoquant enfin le cas de *G*, *Q* et *P*. S'agissant de «la tradition manuscrite de la lyrique d'oc», on est étonné de ne pas voir mentionnée la section *W* du chansonnier français *M*, intéressante à bien des titres, même si c'est en général le couplet initial qui se voit retenu avec la mélodie, le cas de *Greu feira...* de Folquet de Marseille (PC 155, 10) étant particulièrement significatif, puisque c'est le second couplet qui se voit retenu dans *W*, et que c'est ce couplet même qui inspira le *contrafactum* français RS 229 qui en reprend tel quel l'incipit, à la francisation près du suffixe terminal<sup>(2)</sup>. M. rappelle sa démonstration<sup>(3)</sup> où elle montrait que maintes *coblas esparsas* de divers chansonniers (*GJPQT...*) «ne sont que des résidus d'items désagrégés de florilèges», ce qui remettrait en cause la typologie rudimentaire qu'A. Rieger put proposer de «la *cobla esparsa* anonyme» [52n21] donnée cependant par son auteur comme «l'ébauche d'un projet de recherche plus vaste»<sup>(4)</sup>. Rappelons au demeurant que Rieger reconnaît au genre une création tardive, et que sa classification thématique ne saurait avoir le même statut qu'une classification générique pour laquelle seuls les critères contemporains éventuels, tant au niveau de la réception que des regroupements dans les mss. ou des commentaires théoriques, présentent un intérêt direct pour l'histoire littéraire; on la rapprochera plutôt des sous-classifications qui ont pu être tentées pour le *sirventes*. Une étude plus circonstanciée, où cependant le problème éventuel des variantes n'est pas évoqué, permet de supposer l'existence d'un florilège commun où auraient puisé *J* et *H*, *D<sup>c</sup>* et *F*, et d'un autre plus récent auquel auraient puisé à nouveau *J*, ainsi que *G*, *Q*, *P* et *T*, avec une antériorité pour *J* et *P* par rapport aux proches *G* et *Q*. M. évoque enfin l'assimilation à un moment donné de la tradition manuscrite «des pièces 'nées brèves' à des textes devenus brefs» (mais n'est-ce pas plutôt l'inverse?) qui se trouve consacrée dans des mss. «tels que *N*, *T* et surtout *P*» [52], constituant «un véritable genre littéraire autonome» justiciable d'une place à part aux côtés des traditionnelles sections dévolues d'ordinaire aux différents genres traditionnels dans les chansonniers de troubadours. Repérant là une pratique propre à la

(1) Don Enrico Rizzo, *Uno sconosciuto manoscritto provenzale nell'archivio parrocchiale di Castagnolo Minore di Bentivoglio*, Bentivoglio, 1984.

(2) Cas relevé par H. van der Werf dans *The Extant Troubadour Melodies*, Rochester, 1984, 21. On aurait au demeurant aimé, à l'appui de la communication, par ailleurs excellente, de M., des tables listant les couplets concernés.

(3) Il florilegio trobadorico di Ferrarino da Ferrara, *Miscellanea di Studi in onore di Aurelio Roncaglia a cinquant'anni dalla sua laurea*, Modena, 1989, III, 853-71.

(4) La *cobla esparsa* anonyme: phénoménologie d'une genre troubadouresque, *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Université de Trèves (Trier), 1986, Tübingen, 1988, VI, 202-17; p. 202.

tradition italienne, M. rapproche cette situation de celle qui donne aux sonnets une place à part dans les chansonniers qui nous ont conservé la première lyrique italienne, voyant dans cette symétrie une analogie significative des rapports génétiques possibles entre *cobla esparsa* d'origine ou rendue telle et le sonnet, renvoyant à l'article majeur d'Antonelli sur la question<sup>(5)</sup>. Dans la discussion qui suit, Roncaglia rapproche justement le problème de la *cobla* extraite des chansonniers de la tradition italienne des *Flores sententiarum* de la tradition scolastique.

A. Ziino donne la contribution la plus importante du recueil [85-212; disc. 212-8], avec son *Caratteri e significato della tradizione musicale trobadorica* qui constitue désormais un document incontournable pour l'étude musicologique du corpus des troubadours, avec une bibliographie abondante livrée au gré des notes dans un assez joyeux désordre, et une table précieuse listant la totalité des compositions lyriques des troubadours en indiquant leur localisation exacte (du moins celle de l'incipit) dans les différents mss. concernés, et mentionnant soigneusement la nature de la transcription: rigature en attente de notation ou notation complète<sup>(6)</sup>. Des notes abondantes signalent les attributions et les incipits divergents (mais s'agit-il de variantes ou de couplets différents? mystère), le modèle éventuel, les *contrafacta* assurés, les rubriques intéressantes du point de vue musical, des références bibliographiques et, le cas échéant, s'il s'agit d'une adjonction postérieure au chansonnier considéré. L'article se divise en 5 parties principales: corpus musical; mss. et leur contenu; répertoire musical et ses caractéristiques; genèse, signification, fonction et contenu des chansonniers musicaux; tradition musicale des troubadours. L'article est une bonne synthèse de nos connaissances sur le corpus musical des troubadours, Z. apportant à l'occasion sa contribution propre, ajoutant par exemple de nouveaux arguments à la thèse selon laquelle le mode de collation des chansonniers procédait généralement dans un premier temps (pour le texte), à l'exception de C et R, à partir de sources dépourvues de mélodie [124-6]. On relèvera un assez long passage sur le problème de la *contrafactio* qu'il tient pour un témoignage particulier de la tradition orale [149-52]. Il semble bien que, au grand regret de Z., il n'y ait pas de lien significatif entre la notoriété des troubadours en matière musicale, qui transparaît notamment à travers les *vidas* et *razos*, et la fortune de leurs mélodies [131-7]. Dans la discussion, Roncaglia [214-5] combat l'idée selon laquelle une phase orale aurait toujours précédé la phase écrite, et ceci jusque dans les *contrafacta*, compte tenu des traditions scolaires qui formaient les clercs de l'époque ou de cas attestés d'envoi de chansons pour être lues (Bernart de Ventadorn PC 70, 17). L'érudit romain rappelle que la relative rareté des copistes spécialisés dans la notation musicale doit être prise en compte dans l'interprétation des nombreuses lacunes qui

(5) L'«invenzione» del sonetto, *Miscellanea... Aurelio Roncaglia*, I, 35-75 = CN 47 (1987), 19-59.

(6) Corr. p. 97, Peire Cardenal, sous R: 51:3; p. 202, 457, 40: *Tres*, non *Tre*; p. 211, n. 230, on se reportera à notre article Une imitation indirecte de *L'al-trier cuidai aber druda*: le môtet *Quant froidure trait a fin* | *encontre la saison d'esté*, *Neophilologus* LXXIV: 4 (1990) 536-44. L'amateur appréciera l'utilisation originale des sigles des mss. [170-1].

affectent la transcription des chansons. La contribution de Z. est accompagnée de quelques photographies du ms. *G* qui concernent essentiellement les pièces Bernart de Ventadorn PC 70, 31, Peirol PC 366 26, Folquet de Marseille PC 155, 5, 23 (sauf v. 1) et 27, Uc de Saint-Circ PC 457, 40, plus une photographie du texte de Gaucelm Faidit PC 167, 22 du ms. *Bibl. Apostol. Vatic., Reg. 1659*.

Dans son *A propos du chansonnier provençal M* (Paris, Bibl. Nat. fr. 12474) [221-42; disc. 242-3], F. Zufferey complète la thèse de l'École des Chartes de A.-C. Lamur sur le chansonnier *M*<sup>(7)</sup>, en étudiant la structure matérielle du recueil, « curieusement négligée » par sa collègue, ce qui permet de mieux comprendre l'ordonnance des pièces. Dans les 14 premiers cahiers, le copiste a d'abord transcrit les pièces des troubadours les plus importants, en sections séparées, en commençant toujours par la première colonne du recto d'un feuillet, sinon d'un cahier (cah. 3, 4 et 14), complétant les blancs résiduels avec les compositions de troubadours mineurs. On remarquera, pour compléter Z., que ces plages étaient prévues par le copiste, puisque ce n'est pas seulement la fin d'un folio qui se trouve ainsi réservée, mais, le plus souvent, ce résidu plus un ou deux feuillets entiers: il ne s'agissait par conséquent pas simplement de combler des vides, ce que Z. semblait prendre en considération dans ses *Recherches*<sup>(8)</sup>. La discussion [242] laisse en effet apparaître des généralisations curieuses: « quand il ne restait plus que deux folios à la fin d'un cahier, au lieu d'enchaîner avec un troubadour majeur, il passait à un nouveau cahier », ce qui n'est exact que pour la transition 13/14<sup>(9)</sup>. De fait, l'écart qui sépare deux sections « majeures » n'est pas nettement différent avant un nouveau cahier qu'ailleurs, hormis entre le second et le troisième (la section consacrée à Giraut de Bornelh embrasse presque les deux premiers cahiers) où il s'étend à plus de 3 folios, et où une telle volonté de changer de cahier peut être tenue pour significative<sup>(10)</sup>. Pour expliquer la présence énigmatique d'un feuillet blanc au sein de la section consacrée à Cadenet, Z. donne une démonstration anthologique digne du maître de Baker Street [226-7]. L'examen du reste du chansonnier n'offre guère de surprises, mais Z. ajoute d'utiles remarques sur l'édition que donne Lamur et l'ajout catalan *Axi com cell qu'ell mar es perilats*, dont il reprend point par point le quatrième couplet, proposant une datation plus tardive (post. à 1442) en s'appuyant sur la langue du texte et le caractère imitatif de l'écriture dans un effort d'intégration à l'ensemble du chansonnier. Dans une 3<sup>e</sup> partie, Z. complète l'étude scriptologique de Lamur en portant son attention sur les traits proprement occitans dont le

(7) *Recherches sur le chansonnier de troubadours M* (Paris, Bibl. Nat., fr. 12474), Paris, 1987, 3 vol.

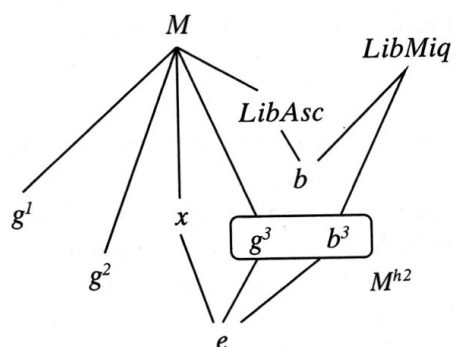
(8) *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux*, Genève: Droz, 1987, 160, parlant « de *Q* ou, dans une moindre mesure *M* et *N* [...], dont les compilateurs tendent à faire coïncider le début d'un cahier avec le commencement des poésies d'un troubadour important et, tout en ménageant un espace pour d'éventuelles additions, complétaient le reste du cahier, suivant la place disponible [etc.] » (souligné par nous).

(9) Corr. p. 223: le cah. 4 commence par le f° XXXVII.

(10) C'est sans doute le cas de la transition 3/4 où elle ne s'étend par contre à aucun folio.

«fonds» appartient au Languedoc occidental, avec notamment la forme dissyllabique *leutat* 'loyauté', auquel s'ajoutent de rares catalanisms. Des strates viendraient se superposer avec des provençalismes (notamment <ll> dans *parllar* et sa famille). Z. examine enfin l'histoire interne de *M* qui serait le produit d'une tradition du Languedoc occidental (proche de *R* et de *C*), et d'une plus septentrionale (proche de *Bernart Amoros*) qui laisse Asperti sceptique dans la discussion, auxquelles une source provençale serait venue se mêler avant d'aboutir à la confection napolitaine du chansonnier: on ne sera pas étonné de trouver là une convergence avec les conclusions de la recherche menée du point de vue linguistique.

*Alla ricerca del libro perduto: un doppio e il suo modello ritrovato* [329-75; disc. [376-8] de M. Careri est certainement la grande surprise du recueil, signalant l'un des événements du siècle dans le domaine trobarique, puisque cette communication repose sur la découverte d'une copie du fameux «livre de Miquel de la Tor» (*LibMiq*) dont l'existence nous est connue par le témoignage tardif de Barbieri (XVI<sup>e</sup> siècle), qui aurait servi aux côtés d'une copie du ms. *M* à la confection, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de *e* par le Jésuite Gioacchino Pla, récemment publié<sup>(11)</sup>, et dont Zufferey a déjà proposé une excellente reconstruction dans ses *Recherches...* (p. 160-5). Le ms. reposait à Madrid, à la Bibl. de la Real Academia de la historia (cote 11.8.5), d'où le sigle de *M<sup>h2</sup>* que lui donne C., avec ses 64 pièces données en édition diplomatique, souvent en double rédaction ou avec variantes (données côte à côte), dont Pla a contaminé les versions dans une véritable édition critique avant l'heure. Un certain nombre d'éléments dont Careri appelle la réunion «*g<sup>3</sup>*» dériverait de *M*, mais l'ordonnance des textes et la succession des troubadours suivrait une autre source: «Questo secondo codice, che definisco *b<sup>3</sup>*, è da identificare con sicurezza con il *Libre* de Miquel de la Tor» [337]. La suite de l'exposé montre que C. a en vue, à travers *b<sup>3</sup>* (assimilé semble-t-il aux p. 51-83 de *M<sup>h2</sup>* [343], ce qui n'est pas à proprement parler exact), non *LibMiq*, mais l'ensemble d'éléments de *M<sup>h2</sup>* qui en sont issus. Le lecteur peu familier avec les sigles et la tradition manuscrite en vue se perd déjà un peu dans la démonstration, mais trouve ici une cause supplémentaire d'égarement qui nous a amené à mettre un peu d'ordre dans le schéma qui suit:



*b* = Rome, Bibl. Apost. Vat., Barb. lat. 4087<sup>(12)</sup>

*g<sup>1</sup>* = Rome, Bibl. Apost. Vat., Barb. lat. 3205

*g<sup>2</sup>* = Bologne, Bibl. Univ., 1290

*LibAsc* = 'Libro in Asc.' que posséda et utilisa Barbieri [337]

*x* = une copie quelconque de *M*

*LibMiq*: Le *Libre de Michele* perdu se confond peut-être avec le chansonnier perdu de Miquel de la Tor (cf. Zufferey, *Recherches...*, 166-7).

(11) Gioacchino Pla: *Poesie provenzali tradotte in lingua italiana. Ed. du manuscrit Vat., Barb. lat. 3965* par Véronique Roncoroni-Arlettaz, Un. Lausanne, Section de français médiéval, 1991.

(12) Signalé p. 512 comme désignant aussi (mais où?) le chansonnier de Miquel de la Tor (l'attribution du sigle au *LibMiq* est de Zufferey, *Recherches...*, 10).



C. donne à l'appui de son étude six exemples de l'apport de  $M^{h2}$  à la tradition manuscrite, avec notamment la fin hétérogène de *Lanquan li jorn...* de Jaufre Rudel, les autres exemples étant puisés chez le même Jaufre, Peire Vidal et Sordel. Des photographies de 3 pages de  $M^{h2}$  avec le texte de Lanfranc Cigala PC 80, 8a, Sordel PC 437, 2 (*Aitan ses plus...*) et *Lanquan li jorn...*, plus une de *e*, avec Jaufre Rudel PC 262, 4. On trouve en appendice la table des pièces, puis la mise en regard des citations (vérifiées aux sources) de Barbieri (*Bella Copia* et *Minuta*) et de Tassoni qui eut l'occasion d'utiliser les sources de Barbieri, avec le texte correspondant de  $M^{h2}$ , confrontation qui montre nettement la parenté de la composante  $b^3$  avec la « filière » humaniste italienne. Une troisième annexe met en valeur les graphies caractéristiques héritées du *LibMiq*. Une éd. diplomatique synoptique des versions que Pla (*e*),  $b^3$  et  $g^3$  donnent des chansons *Plus que paubres...* et *Ges car estius* de Peire Vidal (PC 364, 36 et 22), et *Quan lo rossinhol...* de Jaufre Rudel (PC 262, 6), ainsi que de Sordel PC437, 2 pour lequel  $b^3$  donne uniquement des variantes: on peut ainsi constater soi-même la manière dont Pla a contaminé les deux versions de  $M^{h2}$ . La copie retrouvée n'a pas pour autant livré tous ses secrets. Ainsi, C. fait allusion dans la discussion au fait que  $b^3$  confirmerait certaines leçons du ms. C. Zufferey et Roncaglia concluent en évoquant les pistes interrompues qui devraient nous mener — dans l'idéal — à la redécouverte de l'original perdu.

Dans ses *Osservazioni e proposte per la ricerca sui canzonieri individuali* [273-301; disc. 301-2], V. Bertolucci-Pizzorusso, qui a déjà donné en 1978, une étude exemplaire du « livre de Guiraut Riquier »<sup>(13)</sup>, s'intéresse aux chansonniers organisés par l'auteur lui-même ou d'autres, évoquant le cas de Cerveri de Girona qui dit avoir amassé 22 pièces avant de juger le moment venu pour les « publier » (PC 434a, 22), et, débordant le domaine lyrique, celui de Philippe de Novare avec l'autobiographie qu'il donna à la suite de son traité des *Quatre temps d'age d'ome*. B.-P. s'intéresse ici surtout à l'*ordinatio* du chansonnier de Bertran de Born dans lequel alternent *razos* et pièces lyriques dont l'ensemble constituerait, selon l'expression de Cingolani, un « Liederbuch non d'autore », de tradition vénète (mss. *IK* et *F* plus les deux fragments de *m*). De nombreuses références bibliographiques jalonnent l'article.

G. Brunel-Lobrichon se penche sur *L'iconographie du chansonnier provençal R* dans un *essai d'interprétation* [245-71; disc. 272]. L'imagerie de l'ancien chansonnier d'Urfé ou Lavallière (déb. XIV<sup>e</sup> siècle) est demeurée bien négligée jusque dans les travaux récents qui ont renouvelé le domaine de la recherche iconographique dans les chansonniers de troubadours. Ce ms. avait au demeurant bien d'autres raisons d'intéresser les occitanistes, avec ses 1142 pièces et ses 160 mélodies conservées (sur 856 rigatures préparées), soit deux fois plus que le ms. *G* qui constitue notre seconde source importante en la matière, et les nombreux textes non lyriques qu'il contient. B.-L. reprend le détail de l'analyse codicologique du ms. en une ana-

(13) Il canzoniere di un trovatore: il 'libro' di Guiraut Riquier, *MR* 5 : 2-3 : 216-59.

lyse dont il faudra désormais tenir compte [247-55]. Les initiales de début de chansons font souvent figurer «une tête d'homme de trois-quarts face, buste ou tête seule». Comme le fait justement remarquer B.-L., «leur analyse ne conduit encore qu'à formuler des hypothèses et la plupart du temps à laisser des questions en suspens» [259]. Un assez grand nombre d'images est commenté. On relèvera en particulier les commentaires de celles qui accompagnent les textes les plus célèbres, comme le sirventès contre Rome de Guilhem Figueira, le «livre» de Guiraut Riquier, ou la série des *ensenhamens*. L'auteur termine avec quelques considérations relatives aux trois artistes individualisables qui sont intervenus, et récuse l'hypothèse de Pirot selon lequel *R* ou son modèle immédiat aurait été le chansonnier du comte Enric II de Rodez, hypothèse déjà battue en brèche du point de vue linguistique par Zufferey dans ses *Recherches*<sup>(14)</sup>. Quatre photos en couleurs permettent de suivre les commentaires relatifs.

Dans *Le chansonnier et son double* [303-27; disc. 376-7], A. Ferrari se demande si le «double» n'est pas une particularité de l'ancienne lyrique romane, née de l'intérêt philologique que, en particulier, les humanistes italiens ont porté aux antécédents et sources occitans de la poésie pétrarquiesque, comme en témoigne l'activité critique d'un Colocci. La conception ferrarienne du double n'est à vrai dire pas seulement large, mais débordante, englobant des phénomènes aussi variés que les copies tardives, les copies plus ou moins contemporaines d'un même original, les tables des mss. ou les auto-corrections du copiste en cours de travail. Attirant l'attention sur l'intérêt que le *descriptus* peut être appelé à jouer dans le travail philologique (reconstructions de passages perdus ou altérés du modèle: que l'on songe à la reconstruction du chansonnier perdu de Miquel de la Tor...) et l'ignorance générale dans laquelle les éditeurs des troubadours tiennent, peut-être à juste titre, ces témoins dans leurs éditions, dans la foulée de Pillet-Carstens, F. rappelle que le recours à ce type de double permet non seulement d'élaborer une typologie de l'erreur, mais également de mesurer les incidences qui résultent de la perte des repères «physico-structuraux» de l'original (retraits, miniatures, capitales hiérarchiquement différenciées, alternance des couleurs; ajoutons: passage à la ligne, changement de page etc.). Quelques exemples tirés de la lyrique des troubadours occitans et de leurs homologues galégo-portugais illustrent ces conséquences, confirmant diverses thèses déjà avancées. A propos du problème de la «fraternité», F. examine la situation des «jumeaux portugais» *BV*, proposant un stemma qualitativement appauvri de la tradition manuscrite galégo-portugaise: *A* et  $\alpha$  sont toujours dérivés de  $\omega$ , par contre, *B* et *V* dériveraient directement de  $\alpha$ , et *C* de *B*. Le problème de la plus ou moins grande fidélité des tables à l'ordonnance des mss. fait l'objet d'un rapide survol, F. accordant quelques pages à l'«*incipiens error*», c.-à-d. l'auto-correction, «le double étant, dans ce cas, représenté par l'erreur, et le chansonnier (perdu) par la correction» [324], définition qui laisse tout de même perplexe. F. identifie clairement la spécificité de ce type d'erreur, «déformation de l'antécédent direct», par rapport aux «vraies erreurs» repérables uniquement par

(14) *Recherches...*, 132-3.



confrontation avec l'original. Quant à prétendre qu'une situation telle que *Lenoreta fin roseta bella* / *bella sobre toda flor* suffit à prouver que dans l'antécédent du chansonnier *B* portugais, les textes étaient transcrits en continu, c'est méconnaître la psychologie de la copie. Dans la discussion, Roncaglia [377] rappelle qu'il était courant que le copiste d'un ms. ou l'auteur garde une copie aux côtés de l'exemplaire d'hommage dont il se défaisait, chaque version ayant un sort différent (variantes d'auteur etc.).

Le fameux chansonnier de Saint-Germain-des-Prés, ms. de qualité plus ou moins médiocre mais de première importance qui fit l'objet d'une reproduction phototypique en 1892, n'a jamais vu paraître le volume d'analyses et de commentaires que promettaient alors P. Meyer et G. Raynaud. M. Tyssens projette une édition interprétative des 335 pièces de ce ms., avec, si possible, les 114 mélodies qu'il contient, dotée notamment d'une étude codicologique approfondie du chansonnier, là où les éd. ressassaient sans fin, et qui plus est avec raideur et simplification, « les descriptions centenaires » de la Bibliographie de Raynaud et de l'étude de Schwan. Après cet état des lieux plutôt affligeant, T. s'intéresse à combler quelques lacunes en traitant « de la numérotation ancienne, de la fasciculation, de la répartition des unités de copie, de l'aspect des initiales strophiques » derrière lesquels se cachent *Les copistes du chansonnier français* U, selon le titre de sa communication [379-95; disc. 395-7]. La notion d'« unité de copie » apparaît à vrai dire bien fragile, la troisième (f° 92-93) faisant intervenir 3 mains différentes, la huitième (f° 161-162) en faisant intervenir 4, et la dixième (f° 169r6-172), de 4 à 5 mains. T. constate la perte d'un feuillet entre 172/173, ayant contenu une version de RS 1503 (déjà présente au f° 73 v), transcrit de la main U4 [387]. Les mains *a* et U3 seraient contemporaines de U4, « ultime réviseur de l'ensemble ». L'auteur s'interroge sur l'époque d'intervention des mains U1 et U2 sans pouvoir conclure, évoquant au passage la parenté de *U* et de *C*, examinant les doublons du ms. T. considère bien son travail comme ayant un caractère provisoire, « premier défrichage », « préalable laborieux mais nécessaire à une entreprise d'édition », insistant sur le rejet qu'il convient de faire de l'hypothèse d'une élaboration étalée d'un « chansonnier remanié et augmenté 'au cours des ans' ».

R. Crespo, que son infatigable curiosité a amené à la découverte de quelques pièces lyriques inconnues, examine *Il raggruppamento dei 'jeux-partis' nei canzonieri* A, *a* et *b* [399-426; disc. 426-8]. Le chansonnier français *b* contient essentiellement 66 jeux-partis ou assimilés dont les 6 premiers font intervenir Guillaume le Vinier et dont 45 font intervenir Jehan Bretel, d'autres pièces appartenant à son cercle. La présentation des correspondances sur lesquelles s'appuie la démonstration est particulièrement déplorable, et l'on eût certainement tiré un meilleur parti de tableaux, intégrant la référence des pièces dans la Bibliographie de Raynaud/Spanke et signalant à tout hasard les intervenants, aptes à donner une vision synthétique des faits et à permettre une identification immédiate du détail. On a du reste un essai dans ce sens [418-9], aux colonnes près... *C*. étudie en particulier la distribution des pièces dans les mss. *Aa* qu'il divise en 3 sections, dont la seconde est consacrée à Jehan Bretel et son cercle et la troisième à Adam de la Halle, l'analyse de *b* se

révélant plus complexe [416], voire « inquiétante » [422]. C. pense que le postulat d'une source commune à ces mss. permettrait d'éclairer les anomalies de distribution dans *b*. Un noyau se serait formé autour de la personnalité de Guillaume le Vinier, un autre autour de celle de Jehan Bretel. On sait que le décalage dans le temps de ces deux trouvères s'est accompagné d'une différenciation radicale dans le statut du genre du « jeu-parti » dans le cadre du système des genres lyriques de leur époque, différenciation qui aurait eu son incidence dans la constitution des deux collections. Pour essentielle qu'elle soit, cette interprétation n'apparaît curieusement que lors de la discussion [427] en réponse à la question à la fois naïve et fondamentale de Formisano qui donnait ainsi à cette communication sa raison d'être : « Ce qui m'intéresse, c'est de savoir quelles sont les implications pour l'histoire littéraire ».

E. Gonçalves donne une contribution majeure dans le domaine de la tradition manuscrite des chansonniers galégo-portugais dont on connaît la remarquable pauvreté, où non seulement elle fait le point sur la question, mais où elle apporte quantité d'informations et de conjectures intéressantes qu'il est impossible d'exposer ici en détail (*Sur la lyrique galégo-portugaise : phénoménologie de la constitution des chansonniers ordonnés par genres* [447-64 ; disc. 464-7]. Le point de départ est bien sûr celui de la tripartition par genres des chansonniers : *cantigas d'amor*, *d'amigo*, *d'escarnho e de mal dizer*, avec une réflexion suivie sur les raisons des infractions et des anomalies qui sont apportées à ce principe, touchant à la collocation des pièces, à la double transmission interne, compliquée parfois d'une double attribution — phénomène qui relèverait du « processus de passage des recueils individuels ou partiels à un volume collectif ordonné par genres » —, ou encore à l'insertion de pièces atypiques du point de vue du genre. L'auteur ne traite pas à vrai dire des « lais de Bretagne », mais uniquement des tensons dont l'*Arte de trovar* du Colocci-Brancuti (*B*) dit qu'elles « peuvent être l'amour, d'ami ou de médisance », mais qui se trouvent dispersées dans les recueils, généralement en s'insérant dans les sous-sections consacrées au troubadour qui en est le premier interlocuteur, ce qui expliquerait en particulier l'absence fréquente de rubrique attributive. La discussion est l'occasion d'évoquer la divergence entre la lyrique galégo-portugaise et l'occitane du point de vue de la conception des genres. La tripartition à laquelle procède la première reposerait ainsi sur des genres définis par le contenu, la tenson qui n'a pas de place dans ce système étant le genre « le plus lié à la forme plutôt qu'au contenu ». Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, et outre que la prise en considération du nombre réduit de mss. et de leur parenté relativise cette assertion, on rappellera d'une part que la distinction *canço* vs. *sirventes* par exemple ne se définit pas précisément du point de vue formel, même si l'on retient comme critère le principe de l'originalité associé à la *canço* par opposition à la *contrafactio* qui caractérise maints *sirventes*, d'autre part que la tradition italienne est responsable de la plupart des regroupements par genres. On pourrait au demeurant rapprocher le traitement de la tenson dans les chansonniers galégo-portugais de celui des descorts dans le chansonnier français *M* et dans quelques chansonniers occitans. Deux ultimes interventions, de G. et de M. A. Ramos évoquent la possibilité que des modèles français aient influencé la conception du chansonnier d'Ajuda.

Dans LB 1 y otros *cancioneros castellanos* [469-97; disc. 497-500], C. Alvar rappelle le lien qui unit la lyrique castillane des XIV-XVI<sup>e</sup> siècle à l'héritage des troubadours, et les difficultés propres à ce domaine avec la profusion des sources d'importance au demeurant inégale et de nature diverse, qui continuent de temps à autre à voir le jour et dont beaucoup restent inédits, mais que les travaux d'un Dutton a contribué à débayer d'une manière plutôt satisfaisante<sup>(15)</sup>. A. limite ses investigations à la fortune que connut la collection du *cancionero* de Rennert (*LB1*) à travers 6 mss. principaux (*MN14*, *SA10b*, *MP2*, *MN19*, *MP4* et *MH2*, selon les sigles du catalogue de Dutton) et les trois premiers *cancioneros generales* imprimés, ceux de Hernando del Castillo (*11CG* et *14CG*) et celui de Resende (*16RE*). La confrontation des sources tendrait à établir que *LB1*, dans lequel l'œuvre de Garci Sánchez de Badajoz tient une place particulière, dérive des collections imprimées de Hernando del Castillo et constituerait ainsi l'un des chansonniers manuscrits les plus tardifs. L'une des lacunes de *LB1*, une adaptation érotique de l'Office des Défunts, serait le fait de l'Inquisition. Segre fait remarquer dans la discussion que la lyrique italienne, mise à part celle des origines, est encore bien moins connue que la lyrique castillane, et qu'elle attend toujours son Dutton. A. signale la présence de nombreuses pièces françaises, italiennes ou flamandes dans les chansonniers castillans du XV<sup>e</sup> et surtout du XVI<sup>e</sup> siècle, dont certains plurilingues.

La communication de R. Richter-Bergmeier sur *Les chansonniers italiens et le problème de l'asyndète* [429-446] est la seule à porter sur le domaine italien. L'auteur a en vue l'asyndète concernant aussi bien la subordination que la coordination implicite de propositions (absence de conjonction, ou de l'élément conjonctif dans le cas des locutions conjonctives «réduites»), et s'appuie sur un inventaire de près de 3000 structures relevées dans le «corpus Avalue» et publié ailleurs<sup>(16)</sup>. Ce corpus bâti en vue de «Concordances de la langue poétique italienne des origines» exploite la matière des chansonniers italiens dont *L*, *P* et *V* représentent, au niveau des «structures implicites» (SI) du moins, les cinq sixièmes. R.-B. s'intéresse ici plus particulièrement aux divergences qui portent (à raison d'un tiers) sur les SI des textes à tradition multiple (210 pièces dont 80 présentent de tels phénomènes, parmi lesquelles 37 de Guittone d'Arezzo, le reste étant beaucoup plus étalé), les structures explicites étant d'emblée considérées, au moins dans leur majorité, comme des innovations. R.-B. donne à l'appui de ce postulat («il sera permis de postuler» [432]) le fait que «dans deux tiers des cas les copistes (...) concordent dans la transcription des structures asyndétiques», mais il convient de remarquer que ce sont essentiellement les cas d'hypermétrie résultante, «inadvertances métriques» qui seraient rares, et les irrégularités au niveau de la césure (évoquées p. 445) qui peuvent constituer des arguments positifs, les cas relevant de la stylistique (ellipse compensatrice d'un 'mot-outil', inversions, substitutions lexicales...) étant plus délicats à

(15) *Catálogo-Índice de la poesía cancioneril del siglo XV*, Madison, 1982; nouv. éd. sous presse.

(16) *Strutture asindetice nella poesia italiana delle origini*, *Studi di Grammatica Italiana* XIV (1990), 7-304.

manier puisque nécessitant une étude globale du style des poètes concernés. R.-B. n'en donne pas moins un bon inventaire des moyens employés pour préserver la régularité métrique, et bien des leçons sont en effet « moins bonnes » que les versions asyndétiques par le fait qu'elles peuvent entraîner des « détériorations » du texte. Un exemple tiré du *Madonna, dir vo voglio* de Giacomo da Lentini (5 leçons) [442] est particulièrement intéressant du fait des variantes hypométriques qui ajoutent une omission au problème de la construction. R.-B. ajoute des indications de fréquence en distinguant différents types de SI explicitées. Elle conclut sur l'intérêt que présente pour l'édition des textes la prise en compte de ce type de problèmes.

Les actes se terminent avec le rapport final de J. Monfrin, suivi d'une liste des Sigles des chansonniers cités, tels que les auteurs les ont utilisés. On remarquera que l'adjectif « provençal » se trouve employé dans ce recueil, avec une grande constance et sans le moindre préjugé félibréen, pour désigner ce qui n'est pas de la Provence, mais de langue d'oc, si bien que l'on a droit à un syntagme « de Provence » là où l'adjectif aurait parfaitement convenu. Cette coquetterie contribue sans doute moins que la découverte de M. Careri à faire de ce colloque un moment mémorable dans la recherche codicologique des lyriques néolatines, s'ajoutant à la qualité et à l'intérêt de la plupart des interventions.

Dominique BILLY

*Énonciation et parti-pris*, Actes du Colloque de l'Université d'Anvers (5 au 7 février 1990), édités par Walter de MULDER, Franc SCHUERE-WEGEN et Liliane TASMOWSKI, Rodopi, Amsterdam. Atlanta, 1992, 365 pages.

Ce fort volume (365 pages) rassemble les textes des communications présentées lors du colloque « *Énonciation et parti-pris* » qui s'est tenu à l'Université d'Anvers les 5, 6 et 7 février 1990. L'ouvrage présente l'intérêt de permettre la confrontation de points de vue émanant non seulement de spécialistes de renom international, mais aussi provenant des tous les horizons de la théorie du langage, aussi bien linguistique, littéraire que philosophique. La problématique proposée, par son caractère particulièrement ouvert, ne pouvait manquer d'entraîner les analystes dans des directions parfois inattendues, toujours enrichissantes, témoignant par là-même du « parti-pris » inévitable qui inaugure toute démarche herméneutique. Concept central de la linguistique du discours, l'Énonciation est ce dont tout le monde parle tout en sachant, comme le disait Todorov, qu'on ne pourra jamais l'atteindre directement : autant en prendre son parti !

Nous ne connaissons jamais que des énonciations énoncées, c'est-à-dire un discours dont l'énonciation restera toujours à énoncer ; celle-ci constitue ainsi l'archétype même de l'insaisissable.<sup>(1)</sup>

(1) Todorov, T., « Problèmes de l'énonciation », *Langages*, 17, 1970, p. 3.

Certes, il ne saurait être question de «prendre parti *pour* l'énonciation»: affirmer qu'il n'y a pas de signification en soi mais seulement dans un contexte et une situation donnés et dans le but de produire un certain effet, relève désormais du truisme. S'agirait-il alors de prendre parti *sur* l'énonciation? Sans doute, et la lecture des diverses contributions plaide en faveur de l'idée qu'il y a peut-être autant de définitions de l'énonciation que de perspectives théoriques. Ou bien alors ne s'agirait-il pas plutôt de traiter des «parti-pris *de* l'énonciation», puisqu'aussi bien il est avéré que toute énonciation est forcément prise de position, point de vue sur un objet, choix d'une place, invitation à adopter telle ou telle stratégie interprétative, etc.

En tant qu'«acte individuel d'utilisation de la langue», l'énonciation peut être conçue comme l'«ensemble des facteurs et des actes qui provoquent la production d'un énoncé»<sup>(2)</sup>. Si la linguistique de l'énonciation veut mettre au jour les mécanismes sous-jacents à l'utilisation de la parole, reconstituer la genèse des énoncés «en explicitant les intentions d'où ils proviennent ou les mécanismes cognitifs qui les ont rendus possibles»<sup>(3)</sup>, l'étude des manuscrits littéraires peut fournir le matériau nécessaire à ce type d'investigation. C'est ainsi que pour GRESILLON le manuscrit littéraire offre un terrain privilégié pour une véritable théorie de l'énonciation conçue comme un processus. Analysant une page de Stendhal, NEEFS considère la page de manuscrit comme théâtre de l'énonciation, où se donne à voir la façon dont le travail de l'écriture assure cet enchevêtrement de multiples voix fondateur de l'énonciation. Abordant la question dans une autre perspective, MONTANDON s'intéresse à l'extrême codification de l'énonciation telle qu'elle apparaît dans les traités de savoir-vivre: pour lui, la géométrie de l'énonciation serait à l'espace codé des relations humaines ce qu'est la perspective à l'espace naturel.

L'utilisation du cadre théorique de la pragmatique conduit certains auteurs à s'interroger sur les pouvoirs de l'énonciation en régime littéraire. Le mensonge, en tant qu'il contrevient au principe gricéen de «coopération» intéresse le linguiste, et MARTONE recourt à Saint-Augustin pour montrer que la stratégie du menteur consiste à dissimuler ses intentions. ANGELET s'intéresse à ce qu'il appelle le «paradoxe pragmatique», paradoxe qui résulte du décalage entre illocutoire et perlocutoire et dont l'aveu de la Princesse de Clèves lui paraît être le parangon: l'énonciation conduit à inverser le sens que propose l'énoncé, opérant ainsi un véritable déni dont l'oblique discours intérieur proustien offre un exemple célèbre. Grâce à GRIVEL, le performatif a désormais un visage: Dracula. En effet, Vlad III Tepes, source historique du personnage bien connu, nous est présenté comme la figure emblématique du discours logique totalitaire: puisque «dire, c'est faire», la vérité du discours ne peut venir que de l'accomplissement sans faille de la parole. Se contredire est une «faute» qui ne peut qu'amener le châtiment du coupable. Mais si Dracula veut voir son fils, il lui suffit d'ouvrir le ventre de la femme

(2) Dictionnaire de Linguistique Larousse, 1973.

(3) Ducrot, O., 1980, *Les mots du discours*, Paris: Minuit, p. 33.



enceinte de ses œuvres! Paraphrasant lui aussi la formule d'Austin, KAUFFMANN résume la spécificité du langage poétique dans un «écrire, c'est ne pas faire». Pour lui, l'énonciation littéraire consiste seulement en une représentation (au sens théâtral) de la parole et n'est jamais véritable acte.

Plusieurs études engagent une réflexion sur la situation énonciative, et plus particulièrement sur le statut précis de ce qu'on a l'habitude d'appeler, par commodité locuteur et allocutaire. Il est frappant de constater que les travaux des linguistes et des littéraires, posant des questions différentes, aboutissent à des conclusions finalement très proches sur le caractère polyphonique de l'énonciation. Dans le domaine littéraire, si *Figures III* de Genette a désormais rendu bien claire la nécessaire distinction entre Écrivain, Narrateur («qui parle?») et centre de focalisation («qui voit?»), on constate que la théorie de la polyphonie de Ducrot relance la réflexion sur les conventions qui président à l'énonciation littéraire. Ainsi, UBERSFELD analyse un cas intéressant de rupture de la convention sur laquelle repose la communication théâtrale: les adresses au public, qu'elles soient explicites ou implicites, en établissant une certaine connivence avec le spectateur, court-circuitent la relation inter-personnage mais interrogent également sur le «rôle» que jouent scripteur et spectateur dans le jeu énonciatif. Les marqueurs épistémiques étudiés par DENDALE (*certainement, apparemment, selon X, d'après ce qu'on dit*, etc.) apportent une confirmation à l'idée que l'énonciation est mise en scène des points de vue de chacun des énonciateurs. Pour DOLITSKY, l'énoncé humoristique suppose nécessairement une situation énonciative polyphonique dans laquelle l'Auditoire doit accepter d'occuper naïvement plusieurs places. DOMINICY voit dans le travail de réécriture de Cendrars une illustration de sa définition de l'énonciation poétique: «l'énoncé poétique est polyphonique». De la même manière que Dominicy comparait la coupure de presse au poème qu'elle avait suscité, VANONCINI relève chez Martin du Gard les nombreuses insertions d'informations journalistiques (manchettes, titres, articles): du rapport entre énonciation littéraire et représentation de la mort au début du XX<sup>e</sup> siècle, il conclut que le roman est une vaste scène où se profilent les énonciateurs les plus divers et des modes d'énonciation multiples. ROELENs établit un parallèle entre énonciation et «parergon» des romans polyphoniques à récits enchâssés tels *Les Mille et Une Nuits*. Les articles de BERTRAND, DEFAYS et HEUVEL sont une parfaite illustration de complémentarité entre critique littéraire et linguistique. Ces trois articles ont en commun de s'intéresser à des textes qui, parce qu'ils semblent avoir un ancrage autobiographique, mettent en scène un brouillage délibéré de la situation énonciative, cas-limite qui démontre de facto la complexité que permet la langue dans le jeu des acteurs de l'énonciation. Pour BERTRAND, le paratexte des *Complaintes* de Laforgue, du fait de collages, de la parodie et de tous les partis-pris énonciatifs qu'il manifeste, est un exemple remarquable de questionnement du dispositif d'énonciation, voire même une remise en question du fait littéraire en tant qu'acte de communication. DEFAYS montre comment l'œuvre d'Allais entreprend un systématique travail de démantèlement des conventions, dont la première est le statut de celui qui parle et de celui à qui il s'adresse. Par ses intrusions intempestives, l'énonciateur sape toute vraisem-



blance et manifeste sa toute puissance dans le processus d'écriture autant que de lecture. L'article d'HEUVEL révèle ce que la théorie de la polyphonie peut apporter à l'intelligence d'un nouveau genre littéraire: la néo-autobiographie. Il montre en effet comment la nouvelle attitude énonciative revendiquée par Robbe-Grillet conduit non seulement à remettre en question le pacte de lecture par la prise à parti du lecteur-allocutaire, mais aussi à dénoncer l'illusion réaliste qui caractérise l'énonciation romanesque classique.

On voit ainsi se dessiner une réflexion sur « langage et pseudo-réalité ». Là encore, on note une certaine convergence entre préoccupations des littéraires et des linguistes. RIFFATERRE, considérant que « l'énonciation en littérature ne peut être que représentation d'énonciation » traque les traces de l'acte énonciatif dans les déformations, les anamorphoses de l'objet. VOGELEER étudie les phrases initiales des textes narratifs pour y déceler les fondements cognitifs de la relation d'accès au monde du texte. CHENET met à jour ce que « l'invention » du paysage doit à la volonté de créer la fameuse illusion réaliste, mais dénonce par là-même son caractère fictif: le paysage est construction mentale et n'existe que par la volonté de le représenter dans le discours comme un objet aux frontières bien définies. PARRET envisage un modèle narratologique de la temporalisation permettant de rendre compte des relations entre le parti-pris modal et le temps spécifique du texte. Le travail d'ATTAL témoigne d'une convergence intéressante entre problèmes littéraires et linguistiques. Interrogeant « l'éternelle énigme des génériques », il estime nécessaire d'abandonner les explications traditionnelles en terme de référence ou de désignation pour une prise en compte de ces phénomènes dans le cadre d'une théorie des enchaînements naturels, assez proche d'une conception mémorielle de la notion de contexte.

Ce genre d'études, qui posent la question de savoir si le monde auquel il est fait allusion quand on parle est le monde réel ou une représentation, nous amène à parler, enfin, de travaux essentiellement linguistiques qui ont tous en commun de proposer de définir le sens, non plus dans sa visée informative, mais comme construction. Ainsi, KLEIBER s'intéresse à la cohérence textuelle et montre que *celui-ci*, *celui-là* sont des marqueurs hybrides, à la fois anaphoriques et déictiques qui manifestent un fonctionnement référentiel différent selon que le référent fixé est donné ou nouveau, humain ou non. Les constructions typico-prédicatives du type « Kaoru est grand pour un Japonais » amènent CADIOT à constater la possibilité donnée à chaque locuteur d'établir, à sa guise, des standards d'évaluation en fonction de ses besoins, en particuliers argumentatifs ou polémiques. Tandis que MARTIN étudie l'ironie dans le cadre des « univers de croyance », ZUBER affirme la nécessité de restreindre les « mondes possibles » aux mondes cognitivement possibles. Le langage, pour FAUCONNIER, n'est qu'une des configurations cognitives permettant d'établir des liens avec le monde réel. Face à l'éventail considérable de constructions mentales possibles, les formes linguistiques imposent des contraintes interprétatives pour la construction du sens. ANSCOMBRE montre ainsi que la problématique de l'article zéro permet d'appréhender le domaine plus général des espaces discursifs. KERBRAT-ORECCHIONI, partant du principe que « discourir, c'est prendre parti sur

l'objet du discours», mais aussi «prendre son parti d'éventuelles divergences entre les partis pris» s'intéresse à la négociation inter-active des partis-pris: l'affaire du foulard islamique ou «fichu fichu» illustre ce qu'elle appelle le modèle du ricochet axiologique. BRUXELLES-RACCAH parlent de «parti-pris *par* le lexique»: par le «champ topique» intrinsèque à chaque mot, le lexique contribue à la constitution de topoï argumentatifs. Enfin, DUCROT est amené à préciser les liens entre sa théorie de la polyphonie et sa conception du sens. Si le sens d'un énoncé est la mise en scène des points de vue des divers énonciateurs, il présente, par définition, une infinité de sens potentiels. L'interprétation qui s'impose, parmi les multiples configurations possibles, est due aux contraintes qu'imposent les connecteurs, les espaces mentaux et les divers principes pragmatiques. Ducrot dénonce ainsi la confusion entre «sens littéral» et «interprétation par défaut»: en l'absence de contraintes explicites, c'est la notion de «contexte par défaut» qui permet de rendre compte de l'interprétation choisie.

On aura compris par ce rapide survol de l'ensemble bigarré que constitue cet ouvrage qu'il donne néanmoins une photographie assez fidèle de l'état actuel de la recherche dans le domaine de la sémantique. On y retrouve des réflexions aussi bien sur les questions d'indexicalité que sur les implicatures conversationnelles, les actes de langage, les usages non littéraux du langage ou les univers de croyance. Mais il va de soi que l'intérêt pour l'énonciation va de pair avec la définition de la notion de sens: le sens non plus comme composition, mais comme construction suppose que l'on s'intéresse aux conditions de production, aux opérations mais aussi aux contraintes qui expliquent le choix interprétatif opéré. Dans un colloque qui fait le parti de rassembler linguistes et littéraires, la théorie de «l'argumentation dans la langue» d'Anscombe et Ducrot semble offrir une plate-forme commune à tous ceux, sémanticiens ou sémioticiens, qui considèrent, sans le déplorer, le langage comme créateur, d'une «interprétation plurielle infinie», selon le mot des éditeurs. Un parti-pris qui en vaut bien d'autres!

Corinne DELHAY

## PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Martina DRESCHER, *Verallgemeinerungen als Verfahren der Textkonstitution*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1992, 186 pages.

Ce petit ouvrage comble une lacune dans les études sur la généricité et les phrases génériques. L'abondante littérature linguistique, logique et philosophique sur le générique a surtout mis en relief les aspects sémantiques des articles et autres marqueurs de la généricité. Elle n'a quasiment pas abordé l'universalité sous l'angle textuel<sup>(\*)</sup> et ne s'est donc pas occupé de la place et du rôle que peut jouer une

(\*) Une exception notable, la thèse de doctorat d'État de A. Ali Bouacha, 1991, *La généralisation dans le discours* (Université de Paris VIII).

phrase générique dans un texte. M. Drescher a opté résolument pour une étude textuelle du phénomène et a donc délaissé la phrase générique isolée comme domaine de description pour privilégier son caractère discursif. Il s'ensuit des changements importants.

Le premier fait passer de la notion de généralité ou de proposition ou phrase universelle à celle de *généralisation*, comprise comme une séquence textuelle à deux constituants, une assertion spécifique et une assertion générique (ou universelle), ainsi que l'illustre l'exemple suivant [14] :

*...et alors, un cirque incroyable (...) si y avait quelqu'un qui se lève à midi et qui se couchait tard, enfin, i lest bien évident que qu'elle a habité ses enfants à faire pareil, puisqu'on fait toujours vivre ses enfants comme soi* (Icart-Séguy, 1976 : 59).

En deuxième lieu, le cadre théorique s'élargit : il faut un modèle textuel pour établir le statut communicatif des généralisations, la sémantique phrastique n'étant plus suffisante. M. Drescher (chapitre 2) recourt à celui de E. Gülich et T. Kotschi et établit ainsi, grâce à une intéressante comparaison avec les reformulations, le rôle communicatif des généralisations : « Hinsichtlich der Struktur ist festzustellen, dass im Falle der Verallgemeinerungen entsprechende Indikatoren offenbar eher in die in spezifischer Weise aufeinander bezogenen Äusserungen integriert sind und das Verfahren hierin grössere Affinität zu Redebewertungen als zu Reformulierungen aufweist » [49].

Il s'ensuit, fort logiquement, également un élargissement des classiques « indicateurs » de la généralisation (cf. articles, ça, temps verbaux, ec.), passés sobrement en revue dans le chapitre 3, à des « variantes structurelles de la généralisation » mises en avant dans le chapitre 4 à l'aide d'un corpus bien choisi. Et c'est là sans doute que réside l'apport le plus important du travail de M. Drescher. Elle met en effet en relief quatre types de généralisations :

— paraphrases généralisantes [78-88] :

*Mais en fin de carrière, en fin de carrière, tu penses arriver à combien alors ? Une femme, actuellement, en fin de carrière, combien elle touche ?...*

— série ou énumération généralisante (*Generalisierende Reihung*) [89-103] :

*...il refuse l'église. il refuse la musique religieuse —. il refuse la logique —. il refuse tout...*

— comparaison généralisante (*Generalisierender Vergleich*) [103-110] :

*Il y a toute l'intolérance et ça c'est très bien montré toute l'intolérance petite bourgeoise, que Martha Méjadoche a raison de dénoncer. c'est un cinéma très honnête par rapport à la réalité sociale hongroise, comme toute réalité sociale d'ailleurs ;*

— enallage généralisant (*Generalisierende Enallage*) [110-120] :

*Puis alors, par la suite, j'ai continué à travailler, toujours avec Madame M. Je faisais des progrès. Mais le chant, c'est tellement ingrat. Tu fais des progrès, puis ensuite ! tu es en plein enthousiasme, tu y vas, tu prends des morceaux trop durs pour toi...*

Dernière conséquence enfin, traitée dans le chapitre 5, les phrases génériques se voient assigner un rôle communicatif. Quoique les résultats soient peut-être moins nets ici, le lecteur trouvera de stimulantes analyses sur la fonction conclusive des généralisations, leur lien avec le thème, etc. Ces conclusions auraient sans doute été plus fermes, si M. Drescher avait essayé d'opérer la jonction entre sémantique phrastique de la généricité et sémantique textuelle: le parti-pris de l'analyse textuelle a pour défaut de faire passer à la trappe des différences sémantiques pourtant essentielles mises en lumière par les approches de la généricité phrastique, comme par exemple, celle entre quantification universelle et nomicité. Ce défaut n'entame toutefois pas la valeur de l'ouvrage de M. Drescher.

Georges KLEIBER

Rudolf ENGLER, *Bibliographie saussurienne (Cahiers Ferdinand de Saussure 43, 1989)*, Genève, Droz, 1990, pp. 149-275.

Rudolf Engler, dont on connaît la compétence comme éditeur et exégète de l'œuvre de Ferdinand de Saussure, est aussi un bibliographe doué. On lui doit la «Bibliographie saussurienne», qui paraît en livraisons dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*<sup>(1)</sup>. La cinquième livraison dont nous rendons compte ici s'ouvre par des additions à la bibliographie pour les années 1980-1982 (pp. 149-154); la partie qui suit présente une organisation par année (1983: 155-176; 1984: 177-201; 1985: 202-217; 1986: 218-235; 1987: 236-246; 1988: 247-257; 1989: 258-265). L'ensemble se clôt par une liste des abréviations (pp. 266-269) et un index des matières et des «références internes» (pp. 270-275)<sup>(2)</sup>.

La rigueur et le soin avec lesquels R. Engler a rédigé cette bibliographie saussurienne en font un instrument de référence fort précieux: à vrai dire, R. Engler ne fournit pas seulement une bibliographie annotée sur Saussure, mais présente aussi, à travers celle-ci, une bibliographie de linguistique générale. L'éventail des revues et des volumes vus et analysés par Engler est très large: à côté de publications en langue romane ou germanique, on y trouve des travaux dans une des langues slaves ou en japonais. Les titres importants sont accompagnés d'un résumé (ou d'un sommaire des chapitres, pour les livres), et parfois d'une appréciation critique, qui augmente la valeur de la notice<sup>(3)</sup>.

(1) Cf. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 30, 1976, 99-138 (I); 31, 1977, 279-306 (II); 33, 1979, 79-145 (III); 40 (1986), 131-200 (IV). Voir notre compte rendu de la quatrième livraison, RLiR 52, 1988, 488-490.

(2) La structure de la bibliographie (dans laquelle les titres sont numérotés successivement, par année: 83.1, 83.2, etc. pour les travaux critiques) est bipartite: Éditions de texte; Travaux critiques.

(3) On regrettera l'absence d'un commentaire sur l'ouvrage de R. Harris, *Language, Saussure and Wittgenstein* (n° 88.25); voir BSL (P) 86, 1991, 34-39.

J'ai noté les erreurs suivantes :

p. 152 n° 80.74 ligne 3: lire Buffier; p. 157 n° 83.6 lire Bojadžiev Živko; p. 158 n° 83.12 l. 2: Benjamins; p. 158 n° 83.15 l. 6: opposition; p. 162 n° 83.33 l. 14: was developed; p. 168 n° 83.62 l. 2: 35-106; p. 172 n° 83.75 l. 4: ses; p. 175 n° 83.85 l. 9: relación; p. 179 n° 84.11 l. 6: gewijzigde; p. 185 n° 84.31: DOMINICY; p. 186-187 n°s 84.39 à 84.45: GODEL (en petites capitales); p. 188 n° 84.49 l. 11: Lévi-Strauss; p. 191 n° 84.60 l. 10: abscons; l. 12-13: Lévi-Strauss; p. 196 l. 1: discours; p. 200 n° 84.94: WAUGH (en petites capitales); p. 205 n° 85.10 l. 9: supérieur; p. 208 n° 85.24 l. 7: Vodička (corriger aussi dans l'index p. 275); p. 209 n° 85.28: l'édition 1985 de *L'homme de paroles* est à mon avis la première édition; p. 212 n° 85.49 l. 2: AGI 70; p. 227 n° 86.38: lire Kaczmarek (et supprimer «Kazmarek» p. 272); p. 238 n° 87.12 lire Desmet, Piet; p. 240 n° 87.23 l. 2: Sprachtheorie in; p. 242 n° 87.28 l. 2: «influence»; p. 242 n° 87.31: as an Indo-Europeanist; p. 245 n° 87.45 l. 2: deconstructie; p. 246 n° 87.53: YNGVE, Victor H.; p. 254 n° 88.34 l. 4-5: BURIDANT, ENGLER, WUNDERLI (en petites capitales); p. 254 n° 88.38: p. 127-139; p. 272 col. a: lire Haşdeu; p. 274 col. b: Şaineanu.

Au total, un instrument de travail très utile, dont l'intérêt dépasse nettement le cadre des études saussuriennes.

Louvain.

Pierre SWIGGERS

Jan ŠABRŠULA, *La linguistique dans les écrits latins de Comenius* (Listy filologické, Supplementum I), Prague, 1992, 104 pages.

Cette petite monographie sur l'œuvre linguistique de Jan Amos Comenius (1592-1670) est certes la bienvenue: on connaît encore mal la vie et l'œuvre de ce grand savant bohémien, et les circonstances dans lesquelles son œuvre a pris forme. Il est sympathique de voir qu'un compatriote consacre à Comenius une étude qui met en relief l'intérêt *linguistique* de ses travaux, trop souvent éclipsé par leur importance didactique.

Dans le premier chapitre, Jan Šabršula esquisse la biographie de Comenius, figure marquée par la Réforme et la Renaissance, et passionnée par «le naturel» et par la pratique de l'expérimentation<sup>(1)</sup>. Son œuvre est très vaste: elle comprend environ 150 livres (en latin, en tchèque, en allemand). On peut y distinguer trois domaines, à savoir la théologie, la pédagogie et la philosophie. C'est dans le domaine pédagogique que se situent ses travaux linguistiques, riches et souvent originaux. Par rapport à ceux-ci, Jan Šabršula se propose d'examiner «la conception de la langue par [sic] Comenius, sous l'angle non seulement de la philologie de son époque, mais du point de vue et à travers le prisme de la linguistique moderne, et à partir d'une documentation minutieusement recueillie dans ses travaux latins» (p. 4).

(1) Sur le contexte historique et géographique, voir pp. 5-8.

L'étude s'ouvre par des considérations sur la culture antique et sur le latin classique (pp. 10-14) et par un bref aperçu des sources utilisées par Comenius (pp. 14-15: Schikard, Meelführer et Baldovius pour l'hébreu; Lubinus Eilhardus et Érasme de Vinding pour le grec) et un panorama du contexte humaniste (pp. 17-21). Šabršula rappelle à juste titre que J.H. Alsted fut le professeur de Comenius à Heilbronn — il y aurait intérêt à comparer les idées des deux auteurs — et il met en relief l'influence de Francis Bacon: «Bacon établit une classification méthodique des sciences, si chère à Comenius pansophe et, dans le *Novum organum* une théorie de l'induction. Comenius rappelle les observations de Bacon sur la typologie des langues: flexions, conjugaisons, cas, dans les langues anciennes: prépositions, verbes auxiliaires dans les langues modernes (LMN IV, 20); sur les arts et la tradition, LMN XIV, 4; Bacon postulait une grammaire philosophique, XVIII, 10; Bacon conseillait d'organiser des assemblées d'érudits et de scientifiques, aux échelles nationales, pour délibérer sur les problèmes du développement des sciences, LMN XXX, 15» (p. 18).

C'est par le thème du classement des langues (pp. 21-26) que Šabršula entre dans le vif du sujet: il rappelle d'abord les essais de classement géographique et «généalogique» (plutôt que génétique) de Calepino, Jelenský, Postel, Gessner, de Poza, Megiser, A. Müller, Genebrardus, Duret, J.J. Scaliger, Scioppius, Cruciger et Knapski. Quant à la comparaison des langues chez Comenius, Šabršula distingue entre la comparaison comme problème philosophique et la comparaison appliquée (cette dernière concerne avant tout la méthode de traduction, basée sur le postulat d'une «grammaire universelle»). Du point de vue philosophique, l'auteur distingue entre

(a) les niveaux et unités d'analyse<sup>(2)</sup>: lettres, syllabes, mots, phrases et périodes (Comenius a bien entrevu les divergences, en inventaires et en structures, entre les langues) et leur manifestation dans l'oral et dans l'écrit. Šabršula relève l'importance de la «morphologie comparée» (pp. 30-33) chez Comenius (catégories du genre, du nombre, du cas, etc.) et y voit une préfiguration de la linguistique comparée et de la typologie structuraliste (pp. 31-32); en matière de syntaxe, on trouverait chez Comenius des analyses devançant celles de Tesnière et de Martinet (p. 33).

(b) la «philosophie du langage»: ici, il s'agit surtout de la «théorie de la communication» (par gestes, sons ou signes écrits) et des fonctions du langage (fonction communicative, fonction mentale). Comenius envisage le langage comme un moyen d'agir dans la société (*Linguarum methodus novissima* I, 15-16), par symbolisation. L'étude historique (étymologique) des langues permet de retracer la motivation de l'acte signifiant. Cette philosophie a finalement un but pratique; pour Comenius, il s'agit de créer une langue universelle parfaite, définie par l'exhaustivité dénomminative et par la complétude des règles de construction<sup>(3)</sup>.

(2) Le métalangage employé par Šabršula (*plèmes*, *sémions*, etc.) me paraît ici trop anachronique.

(3) «Lingua perfecta requirit: I. Nomenclaturam rerum plenam; II. consensum de vocum significato plenum; III. sermonem rite struendi leges plenas» (*Linguarum methodus novissima* II, 15). L'auteur était bien conscient des «imperfections» des langues naturelles, dont la fonctionnalité ne fait guère de doute.



(c) une linguistique générale. Ici, Šabršula a structuré son exposé d'après quelques thèmes: le *signe* linguistique (pp. 49-53: pour Comenius, *verba sunt ex mutuo consensu significantia*; sa théorie, ternaire, distingue entre le signe, le dénoté et la conception mentale); la distinction *langue* - *parole* (pp. 53-62; il me paraît un peu forcé d'attribuer cette dichotomie à Comenius); *langue* - *système* (pp. 62-72: Comenius a bien relevé la cohésion «syntaxique» des langues et la soumission à la norme; dans le domaine du lexique il utilise les notions de synonymie, de *polysemis gradatio*, de *parallelismus derivatorum et compositorum*, et il construit des arbres de termes, correspondant à des champs lexématiques).

Enfin, Jan Šabršula étudie le problème des «sous-codes» chez Comenius: sous-codes verticaux (variantes sociales), horizontaux (langues spéciales) et aréaux (dialectes).

L'étude se termine par des considérations sur la critique textuelle (pp. 80-82) et sur l'éloquence (p. 82), par une conclusion (pp. 83-85; avec un résumé tchèque, pp. 85-87), des index (pp. 88-99) et une bibliographie (pp. 100-104).

Le mérite de Jan Šabršula est de fournir une synthèse de la pensée linguistique d'un auteur très complexe, et d'avoir abordé cette pensée à travers le prisme de la linguistique moderne. Il en résulte un certain anachronisme (cf. pp. 33, 83-84), mais la lecture est parfois rafraîchissante et pénétrante<sup>(4)</sup>. Félicitons donc Jan Šabršula de ce précieux travail qui s'appuie surtout sur la *Linguarum methodus novissima* de Comenius, et dans une moindre mesure sur son *Orbis pictus*; cette étude fournit la base pour des travaux plus détaillés portant sur l'ensemble de l'œuvre de Comenius. A cet égard on pourra déplorer le manque d'informations bibliographiques sur l'œuvre globale de Comenius et surtout sur l'histoire des éditions de ses ouvrages.

Je voudrais mentionner encore quelques points de critique:

(1) p. 44: pour Whorf, les langues de l'Europe occidentale ne sont pas nécessairement des «langues mûres»; p. 51: je ne vois pas de point de vue «pragmatique» dans la théorie sémiotique de Comenius (le fait que la réalité, *res*, y intervienne ne peut servir d'argument: c'est le cas de toutes les théories anciennes du signe); p. 81: les apôtres ne pratiquaient pas l'hébreu littéraire.

(2) l'ouvrage souffre d'un manque d'organisation: certains paragraphes ne sont pas à leur place (p. 42: «Quelques anthroponymes»; p. 60: «Remarques sur l'ethnologie»; p. 78: «Iconique graphique. Comenius cartographe») et il y a parfois des répétitions gênantes (par ex. on a le même texte p. 7 n. 13 et pp. 8 l. 8-11).

(3) l'ouvrage est déparé par un très grand nombre d'erreurs de langue et par une pléiade de fautes d'impression: p. 43 n. 65 «Comenius émet un soupir [pour

(4) Voir l'excellent exposé sur la notion de système lexical chez Comenius (pp. 65-72) et surtout à propos des lacunes dans le système lexical (p. 71).

vœu] pieux»; p. 44 «en liaison au degré de la civilisation»; p. 57 n. 77 «misapplication»; p. 79 «En réalité, langues différentes spécialisent dans certains cas leurs fonctions»; p. 80 «Les Réformés contestaient ce droit à l'Église, dont les erreurs, opinions fausses, ils blâmaient»; p. 81 «langages orientaux»; p. 1 n. 1 l. 2, lire: calendrier; p. 2 l. 19 nourrissant; p. 3 n. 7 l. 4 vieillesse; p. 5 l. 8 âme; p. 6 l. 3 transparait; p. 6 l. 20 Bohême; p. 7 l. 13 Esprit; p. 11 l. 13 Antoine (et non André) Meillet; p. 11 n. 24 Reichenkron; p. 12 l. 8 *tabellae*; p. 12 l. 25 Moyen; p. 12 n. 33 l. 7 quelques fois; p. 13 l. 4-8 Cicéron, Ovide, Horace, Plaute, Pline, Salluste, Sénèque, Tacite, Virgile; p. 13 l. 20 César, Galien, Varron; p. 15 l. 14 Renaissance; p. 15 l. 15-18 Denys le Thrace; p. 15 l. 24: 560-636; p. 17 n. 39 l. 2 a rapporté (et non reporté), l. 6 accompagné (...) il fit, et l. 8 intéressants; p. 18 l. 4 ancré; p. 19 l. 19 du; p. 19 l. 25 recommandé par; p. 21 l. 8 l'enseignement; p. 22 l. 1 Tendances; p. 22 l. 26 livre; p. 23 l. 12 plus tôt; p. 23 n. 47 l. 3 rapporte-t-il; p. 27 l. 1 ordre; p. 30 l. 1 distributionalistes; p. 30 n. 57 l. 4 cette; p. 32 l. 13 arrière-pensée; p. 34 n. 59 l. 2 certaines; p. 35 l. 5 de tirer; p. 39 l. 26 Japhet; p. 39 l. 27-28 J.L. Vives; p. 40 l. 14 faudrait; p. 41 l. 8 elle; p. 41 l. 16 similitudes; p. 41 l. 31 du grec; p. 42 l. 25 *peud-*; p. 44 l. 21 gâtées; p. 45 l. 11 de ses; p. 45 l. 16 amharique; p. 47 l. 20 chansonniers; p. 47 n. 69 l. 2 quelques; pp. 47-48 n. 69 Amsterdam; p. 48 l. 17 gêne; p. 48 n. 69 l. 3 ont; p. 49 l. 31-32 Madvig (à noter l'ordre d'énumération: Whitney, Madvig, Turgot, Leibniz); p. 50 et suiv., lire Boèce; p. 51 n. 72 d'après; p. 52 l. 23 croyait; p. 56 n. 76 l. 4 la; p. 61 l. 37 choses; p. 62 l. 23 actionnée; p. 62 l. 29 ambigu; p. 62 l. 30 aucune; p. 63 l. 14 également; p. 64 l. 21 différenciation; p. 67 n. 86 l. 3 alphabétique; p. 71 l. 20 changeant; p. 73 l. 19 fonctionnelles; p. 75 l. 8 juridique et l. 9 naturelles et l. 10 sous-codes; p. 80 l. 4 de; p. 81 n. 100 l. 3 humanistes; p. 82 l. 12 extrêmement; p. 83 l. 12 minutieusement recueillie; p. 83 l. 17 certaines; p. 84 l. 24 reflètent et l. 32 constate; p. 100 sous Bourcier: *Précis*; p. 101 sous Dumont-Wilden: *euro-péen*; p. 102 sous Mazon: grammairiens; p. 102 sous Mohrmann: sur le latin. Quant aux lacunes bibliographiques, elles sont imputables aux conditions de travail, très difficiles, de l'auteur.

Louvain.

Pierre SWIGGERS

## LINGUISTIQUE ROMANE

Henri VERNAY, *Dictionnaire onomasiologique des langues romanes (DOLR)*, volume 1, XXIII-244 pages. [Monde abstrait - monde concret; le monde humain; la vie humaine dans son déroulement; l'anatomie humaine], Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991; volume 2, XIII-224 pages. [Domaine psychophysique; domaine moral et intellectuel], *ibid.*, 1992.

La courte introduction méthodologique qui ouvre le tome 1 (pp. XIII-XXIII) reprend pour l'essentiel la présentation qu'avait faite du projet Henri Vernay au dix-

huitième congrès international de la Société de linguistique romane, à Trèves, en 1986<sup>(1)</sup>.

D'abord, demande l'auteur, le *DOLR* est-il nécessaire et utile? Il vise à combler les manques du *REW*, qui ne traite pas des emprunts ni de leur description sémantique; il vise à prolonger les travaux du *FEW* qui « donne une description de l'évolution sémantique du lexique gallo-roman, tout en prenant en considération, lorsque cela présente une certaine utilité, les formes lexicales des autres langues romanes » (p. XIII).

Entreprise avant tout synchronique, le *DOLR* veut être « une œuvre lexicale donnant une description comparative des structures significatives des langues romanes » (*ibid.*) selon un procédé onomasiologique, reposant sur « un système noémique approprié indépendant d'une langue donnée et dont chaque position est définie par sa place dans ce système et par ses rapports avec les autres positions de ce même système. Ce système noémique doit être considéré comme un modèle théorique sur lequel nous pouvons projeter les structures immanentes des vocabulaires des différentes langues romanes »<sup>(2)</sup>. H. Vernay reconnaît que l'établissement d'un système noémique global, sur le modèle d'un système raisonné de concepts comme celui de Hallig et Wartburg, reste « une entreprise irréalisable » (p. XIII) et qu'il est sage de se borner à des systèmes noémiques décrivant un champ notionnel délimité.

Pour chaque article du *DOLR*, un système noémique approprié est donc nécessaire, servant de modèle méthodologique sur lequel peuvent être projetées les structures immanentes des différentes langues à étudier; un tel système noémique constituera la première partie de chaque article du dictionnaire. Dans une deuxième partie figure le vocabulaire des différentes langues romanes pouvant se rapporter au système noémique préalablement établi, et qui en est le complément sémasiologique. Ne sont pris en compte ni les dialectes ni les langues de spécialité. Les grammèmes et les « struments » de la terminologie de Tesnière ne seront pas oubliés. Mais comment délimiter le « langage courant », d'autant plus qu'à ce niveau apparaissent des différences profondes entre les diverses langues romanes et qu'à côté des unités lexicales simples des tournures idiomatiques sont à relever, qui se présentent sous la forme d'unités syntagmatiques complexes? « Il faut être assez prudent, note Henri Vernay, si on ne veut pas surcharger l'œuvre projetée » (p. XVIII).

Chaque article se termine par une vue d'ensemble, qui en constitue la troisième partie, et où sont examinés les problèmes soulevés par les différents niveaux stylistiques, par les connotations des différentes formes lexicales se rapportant à une même combinaison noémique, mais ne pouvant être interchangeables à discrétion.

Tel est le projet, exposé dans ses grands traits, et qui impose, comme le dit très honnêtement l'auteur, des choix, qui seront parfois jugés arbitraires, une grande

(1) VERNAY (Henri), *Pour un dictionnaire onomasiologique des langues romanes*, dans *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et philologie romanes* [1986], tome 7, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1989, pp. 457-469.

(2) *Id.*, *op. cit.*, p. 457.

prudence et, surtout, une très bonne connaissance des langues romanes. Au Congrès de Trèves, il avait choisi de présenter, pour illustrer le projet et faire valider son exposé des motifs, les *Sensations physiques*, qui constituent la matière du chapitre ouvrant le tome 2. J'avoue avoir lu et médité ces pages avec profit et avec plaisir et je suis sûr que la *Vue d'ensemble* (pp. 26-32) inspirerait la réflexion de philosophes, comme Michel Serres<sup>(3)</sup>, car le point de vue onomasiologique met en évidence la fertilisation croisée des réalisations linguistiques à partir du même étymon dans les différentes langues romanes, et ce dans des cultures plus ou moins partagées.

L'auteur s'est rappelé, comme le lui avait suggéré Bernard Pottier à Trèves que «dans une perspective onomasiologique, le domaine conceptuel doit être très ouvert et correspondre à un ensemble événementiel»<sup>(4)</sup>. Le visuel, en effet, doit inclure des modalités, des jugements et des liens actanciels essentiels. Les articles n'oublient pas ces préoccupations.

On aura une idée de la richesse de la matière traitée en considérant l'étendue de l'index qui clôt chaque tome et présente les différentes formes examinées dans l'ouvrage pour le catalan, l'espagnol, le français, le frioulan, le gascon, l'italien, l'occitan, le portugais, le romanche et le roumain: dans le tome 1: 6835 formes; dans le tome 2: 6560.

Je me prends aussi à rêver à ce que pourra offrir comme armature conceptuelle de comparaison entre langues romanes le *DOLR* s'il est un jour informatisé. Les deux premiers tomes parus sont en tout cas très prometteurs; à la richesse des informations clairement classées correspond un art consommé de la synthèse qui en rend la consultation, mieux, la lecture, très stimulante. Les tomes suivants (combien seront-ils?) sont impatientement attendus.

Gérard GORCY

Maria ILIESCU - Dan SLUSANSKI (éds.), *Du latin aux langues romanes, Choix de textes traduits et commentés (du II<sup>e</sup> siècle avant J.C. jusqu'au X<sup>e</sup> siècle après J.C.)*, Gottfried Egert Verlag, Wilhelmsfeld, 1991, XIX + 301 pagine.

1. Alle numerose antologie di testi di quello che tuttora si continua a chiamare «latino volgare» (M.C. Díaz y Díaz, R. A. Haadsma - J. Nuchelmans, V. Pisani, E. Pulgram, G. Rohlf, F. Sloty, V. Väänänen) viene ad aggiungersi adesso la scelta di testi qui recensita, opera di due insigni linguisti romeni, specialisti di linguistica

(3) SERRES (Michel), *Les cinq sens*, Paris, Grasset, 1985, 391 pages. — On lira notamment comment le philosophe (pp. 167 sq.) rapproche *sapidus* de *sapiens*: «l'*homo sapiens* désigne qui réagit à la sapidité, qui l'apprécie et la recherche, à qui le sens du goût importe, bête à saveur, avant de vouloir dire l'homme devenu tel par jugement, intelligence ou sagesse, avant de dire l'homme parlant».

(4) VERNAY (Henri), *op. cit.*, p. 469.

latina risp. romanza. Il titolo ci dice che gli autori hanno — saggiamente — evitato di qualificare i testi come «latini volgari», preferendo invece precisare già nel sottotitolo la principale caratteristica della loro antologia, che è la scelta di diversi testi assai eterogenei e scaglionati lungo il millennio che separa Plauto dai primi passi degli idiomi romanzi. I testi riescono in tal modo ad illustrare l'evoluzione del latino come lingua viva (*latino vivo e unico*, secondo la vecchia ma felice formulazione di Paolo Savj Lopez). Ai nostri giorni è appena necessario ribadire che il cosiddetto «latino volgare» non va concepito come lingua a sé, opposta *en bloc* al latino classico (che per la maggioranza è tuttora il latino *tout court*), bensì come l'insieme di tutte le varianti del latino come *koiné* dell'Impero romano, lingua di cui il latino classico non è che una selezione codificata e stabilizzata. Perciò non ci possono essere testi «volgari» e infatti, Veikko Väänänen, l'incontestata autorità mondiale in materia, ha intitolato la sua scelta *Anthologie de textes teintés de vulgarismes*. Per eliminare proprio l'ultima traccia della superata concezione di un latino «volgare» forse sarebbe stato ancora più esatto qualificare i testi come «teintés d'éléments du latin vivant et spontané».

2. L'antologia dei nostri autori è redatta in francese, per essere accessibile al maggior numero di romanisti di tutti i paesi e per «aller de pair» con l'Introduzione del Maestro finlandese (p. V) [oggi giorno una simile destinazione «universale» giustificerebbe almeno nella stessa misura anche l'inglese]. L'antologia si rivolge tanto ai romanisti quanto pure ai filologi classici «qui y trouveront ainsi la possibilité d'exemplifier maints aspects diatopiques, diastratiques et diaphasiques de l'architecture du latin et peut-être les amorces d'une linguistique textuelle latine» (ibid.). A parte le riserve a proposito del termine di «volgare» (v. sopra), sottoscriviamo anche alle seguenti parole degli autori: «Nous sommes convaincus que les notions de latin vulgaire, populaire, tardif et enfin médiéval, tellement discutées, deviennent plus claires et plus circonscrites après un contact concret et direct avec les textes» (ibid.). I testi, per i quali giustamente si constata l'imbarazzo della scelta (p. VII), intendono illustrare «les problèmes les plus saillants que doit affronter tout chercheur qui aborde le domaine du latin populaire» (ibid.). Sono state usate di preferenza le edizioni principali, è stato aggiunto un apparato critico e le traduzioni (prese dalle pubblicazioni precedenti se esistono) e i testi sono preceduti da brevi note introduttive e bibliografiche e muniti di commenti nelle note a piè di pagina. I rinvii sono ridotti al minimo, data la presentazione della problematica nel citato classico manuale di V. Väänänen (ibid.). Insomma, l'antologia vuole essere l'illustrazione pratica della massima che si legge nella copertina posteriore esterna: *Theoria sine praxi, sicut rota sine axi*.

3. Quanto all'alternativa fra un maggiore numero di testi rappresentati da brani piuttosto brevi (principio adottato ad es. nel *Sermo Vulgaris Latinus* di G. Rohlfs) e una scelta relativamente ridotta ma illustrata da brani più lunghi (soluzione preferita da V. Väänänen), gli autori seguono il primo principio che con una felice immagine definiscono *In gutta Oceanum* (loco ult. cit.). Secondo le loro parole i brani sono stati attinti a cinquanta fonti (ibid.). I testi sono disposti in 36 capitoli, e cioè: I. Les grammairiens latins; II. Inscriptions; III. Plaute; IV. Cicéron; Ad

Atticum; V. Pétrone: Cena Trimalchionis; VI. Commodien; VII. Lettre d'un soldat; VIII. Apulée: Metamorphoses; IX. Apicius: De re coquinaria; X. Appendix Probi; XI. Mulomedicina Chironis; XII. Testamentum Porcelli; XIII. Vetus latina et Vulgata; XIV. Itinéraire d'Egérie; XV. Marcellus Empiricus: De medicamentis; XVI. Palladius: De agricultura; XVII. Dioscoride: Materia medica; XVIII. Actus Petri cum Simone; XIX. Saint Benoît: Regula Monachorum; XX. La loi salique; XXI. Anthime: De obseruatione ciborum; XXII. Iordanès: Romana; XXIII. Excerptes Valésiennes; XXIV. Grégoire de Tours: Historia Francorum; XXV. Itinéraire d'Antonin de Plaisance; XXVI. Isidore de Séville: Etymologiae; XXVII. Vie des Pères de l'Église; XXVIII. Compositiones Lucenses; XXIX. Formulaire Juridiques; XXX. Loi de Rothari; XXXI. «Frédégaire»: Chronicorum libri; XXXII. Vie de sainte Euphrosyne; XXXIII. Capitulaire de Villis; XXXIV. Les gloses de Reichenau; XXXV. Les gloses de Cassel; XXXVI. Les gloses Émilianaises et les gloses de Silos.

Questa scelta è davvero rappresentativa e riesce a dare un buon quadro dell'evoluzione dal latino agli idiomi romanzi. Eppure proponiamo certe aggiunte: 1) un brano completo dalla Cena Trimalchionis (ad es. la nota gustosa storiella del vampiro); 2) alcune altre iscrizioni, fra cui ad es. l'iscrizione del VII secolo o posteriore, proveniente da Roma e contenente il futuro romanzo, per così dire in stato ancora liquido, *essere abetis* (cfr. Díaz y Díaz, *Antología del latín vulgar*, Madrid, 1962, p. 141); 3) Oribasio, importante non meno di Antimo e Dioscoride; 4) infine, poiché la scelta arriva fino al X secolo, si potrebbero includere anzitutto i Giuramenti di Strasburgo, così come certi altri testi approssimativamente contemporanei o di poco posteriori, ma sempre nei limiti indicati: l'Indovinello Veronese, la cantilena di Eulalia, i Placiti campani, la famosa Alba provenzale. In compenso, per non appesantire il libro, certi capitoli si potrebbero anche abbreviare: ad es. i grammatici, Plauto, Lex Salica. «L'Oceano in goccia» non subirebbe alcun danno; anzi, sarebbe ancora più ricco e più illustrativo.

4. La scelta di testi, le traduzioni in francese e i commenti danno luogo a varie osservazioni critiche, discussioni e emendamenti. Procedendo per l'ordine delle pagine esponiamo prima quello che ci pare di maggiore entità. 1) Pag. 31: a proposito delle iscrizioni di Dalmazia e di Pannonia va citato lo studio di Petar Skok *Pojave vulgarnolatinskoga jezika na natpisima rimske provincije Dalmacije* [Fenomeni di lingua latina volgare sulle iscrizioni della provincia romana di Dalmazia], Zagabria 1915 (continuazione in «Starinar», Belgrado, 1922), invecchiato senz'altro ma per molti problemi tuttora fondamentale. — 2) Pag. 76, nota 5: siamo del parere che la scansione *morímur* perde alquanto del suo valore probante per il metaplasmo romanzo (*morire*) alla luce delle scansioni *reddíte* e soprattutto *erítis*, nello stesso testo, che ovviamente non attestano metaplasmi analoghi. — 3) Certi commenti vanno spostati alla prima occorrenza della rispettiva voce: *oenogarum* (alla pag. 98 anziché 100), *medianus* (alla pag. 136 anziché 137), *condirigere* (due righe prima del relativo gerundio, pag. 278) ecc. — 4) Pag. 101, nota 45: *ceperit* in *quantum ceperit* 'quanto ci potrà stare' (inf. *capere*) è stato confuso con *coepisse* («*coepi* prend généralement la place de *incipere* en latin tardif»), sicché tutta la nota va riscritta. — 5) Pag. 105: *catulus non ca<te>llus* dell'Appendix Probi merita un com-



mento sul rafforzamento del diminutivo mediante la sostituzione di *-ulus* con *-ellus*, più espressivo e accentato. — 6) Pag. 106, nota 28: sempre nell'Appendix Probi, *auris non oricla* presenta oltre al diminutivo anche la sincope e la monottongazione del dittongo. — 7) Pag. 115, nota 28: in *nascitur ei genuorum contractionem et claudicationem* (Mulom. Chir.) si ha l'obliquo in funzione di soggetto, importante fenomeno romanzo che andrebbe commentato o per lo meno rilevato. — 8) Pag. 118: a proposito di *se moriturum esse* del Testamentum Porcelli crediamo che non sia sinonimo di *sibi moriendum esse* (il che sembra risultare dalla nota 12). — 9) Pag. 118, nota 7: di *uascellum*, dimin. di *uas*, nello stesso testo, si dice «Diminutif de *uas*, formé avec le suffixe *-ellum*, attesté seulement ici», parole che ovviamente non possono riferirsi al suffisso ma alla parola tutta quanta; eppure, il DEI (s.v. *vascello*<sup>2</sup>) la trova anche nell'Italia; inoltre, il suffisso *-ellum* non rende conto qui della *-c-*. — 10) Pag. 119, nota 18: *siligo* non significa 'seigle' ('segale'): cfr. REW 7917 'Winterweizen', DEI (s.v. *siligine*) 'sorta di grano gentile [...] (in Plinio vuol dire fior di farina)'. — 11) Pag. 137, nota 40: è esatto, come si afferma, che un'emendazione di *potest* in *facere non potest* (Egeria) 'non si può fare' non è necessaria, ma non tanto perché *fieri* sta scomparendo, quanto piuttosto perché *potest* da solo può significare 'è possibile; si può' (cfr. V. Väänänen, *Le journal-épître d'Égérie*, Parigi 1987, pp. 71-72). — 12) Pag. 150: l'aggettivo *odoristica* (in Dioscoride), precursore delle molte formazioni moderne in *-istico*, merita un commento. — 13) Pag. 152, nota 26: anche l'etimo e l'evoluzione di *gremialis* 'à brûler' andrebbero commentati. — 14) Pag. 176, nota 48: la forma *botilia* nella Parodia della Lex Salica non è soltanto «la forme populaire du diminutif *but(t)icula*», ma è un'interessante conferma dell'evoluzione /kl > ĩ/. — 15) Pag. 176, nota 57: a differenza di *lo cabo* e *lis potionis*, *la* in *ipsa cuppa frangant la tota* non è articolo ma sostituyente clitico. — 16) Pagg. 176-177: il passo *tam de eorum, quam de aliorum, in cuppa non mittant ne gutta* è tradotto 'qu'il n'en verse goutte ni dans leur coupe, ni dans celle des autres', ma ci pare di dover collegare *tam de eorum, quam de aliorum* piuttosto con il contenuto di *botilia* [= vino], non con *cuppa* (virgola tra *aliorum* e *cuppa*!), e di dover pertanto tradurre '[del vino] sia proprio che altrui, in coppa non [ne] versi goccia'. — 17) Pag. 181: la forma *gallinas* in funzione di soggetto (e forme analoghe ritornano in altri testi) attesta un importante fatto morfologico romanzo e va commentata. Nello stesso passo sarebbe da commentare anche l'aggettivo *stivis* [= *aestivis*], grafia ipercorretta che attesta indirettamente la vocale protetica. — 18) Pag. 183: *fava fresa* (in Antimo) è tradotto con 'fève frite' e, infatti, un altro manoscritto reca *frixia*; eppure cfr. REW 3498.2. — 19) Pag. 192, nota 24: per l'accordo *palatium* - *quem* non riteniamo necessario ipotizzare il genere maschile di *palatium*, bensì vediamo in *quem* la grafia ipercorretta del relativo [ke], ormai comune ai due generi e numeri e invariabile (come in vari altri testi). — 20) Pag. 204, nota 63: *uocem emittens* è definito «à mi-chemin entre la participiale cl. [assique] (*uoce emissa* - antériorité) et l'usage courant du gérondif (*uocem emittendo* - simultanéité)», ma è ovvio che *emittens* è molto più vicino a *emittendo* (il quale, del resto, lo sostituirà) che non all'ablativo assoluto, di regola esprime l'anteriorità. — 21) Pag. 222: la frase [*raphanelaeum*], *et fetebat, quod tantum ad lucernam proficeret* è tradotta con due relative giustapposte, cioè '[de l'huile de lin] et (qui) puait,

qu'on utilisait seulement pour la lampe', ma la frase introdotta da *quod* è consecutiva (cfr. il congiuntivo). — 22) Pag. 230, nota 2: essendo *lombard* bivalente ('lombardo' e 'longobardo'), invece di «contact lombardo-italien» forse sarebbe più chiaro «contact entre les Lombards et les Italiens» (meglio ancora «population romane autochtone»). — 23) Pag. 230, nota 6: di *cros*<*s*>...*a*<*m*> (Comp. Luc.) si dice che sta per *grossam* «sonorisation devant *r*, ici peut-être sous l'influence de *crassam*», ma *grossus* è già latino (REW 3881). L'avverbio *ici* si riferisce alla forma del testo, con *cr* per influsso di *crassam* (è curioso che per una specie di rivincita *crassu* diventa *grassu* per influsso di *grossu*). — 24) Pag. 232, nota 25: secondo il testo, *unum cata unum* in nota va corretto in *unum super unum*. — 25) Pag. 233, nota 45: in *ipse petala* (sempre nelle Comp. Luc.) invece della supposta invariabilità di *ipse* si avrà un precoce esempio dell'accordo italiano tipo *questE belle braccia* (e sarebbe anzi uno degli indizi dell'origine italiana del testo). — 26) Pag. 236, nota 2: per *illi* in funzione di soggetto (nelle Formulae Andecavenses) si potrebbe aggiungere che sta alla base del franc. *il* e dell'it. *egli*. — 27) Pag. 270, nota 30: il richiamo di nota deve essere errato, perché la nota parla di *cum* che non si trova nel relativo passo. — 28) Pagg. 274-275: c'è un errore nella traduzione perché la frase *Et exquerebantur domi, monasteria, cauernas* è tradotta 'Et on cherchait à fond les navires, les monastères, les grottes' (sostituire navires con maisons). — 29) Pag. 282: sarebbe interessante qualche parola di commento per la voce *andedos* 'chenets' [it. 'alari']. — 30) Pag. 287, nota 11: la nota commenta la glossa *statuit: stare fecit* (Gl. di Reichenau) ma parla di perfetti reduplicati, il che non corrisponde, trattandosi di *statuere*, non di *stare*; inoltre, si rimanda al num. 272, che non figura nella scelta riprodotta (mentre c'è invece in Foerster - Koschwitz) e che andrebbe corretto in 540, numero che, alla pag. 288, accompagna la glossa *fugauit: fugire cepit* (probabile errore del compilatore, giacché un verbo non-incoativo e causativo è tradotto con un verbo, anzi perifrasi incoativa e non-causativa). Anche qui ci vorrebbe un commento. — 31) Pag. 293, nota 20: lo slavo *v(o)loch* non può risalire al ted. *welsch* ma ad una forma molto più antica (si veda il dizionario etimologico croato-serbo di P. Skok s.v. *vlah*). — 32) Pag. 296, nota 7: sembra un po' esagerato qualificare la forma *uenot*, ricorrente nelle Glosse Emilianensi e corrispondente allo spagn. moderno *vino* 'venne', come «mot obscur», perché vi si ha l'estensione della desinenza della I classe, fenomeno regolare in spagnolo (*vendió, durmió, dijo, hizo, puso, vino* ecc.). — 33) Pag. 296, nota 12: non risulta perché venga menzionata particolarmente la posizione intercalata di *non* in *nos non kaigamus* (nelle stesse Glosse), che è del tutto normale. — 34) Pag. 298, nota 29: non troviamo la forma *zetare*, citata a proposito di *iectatis* (nelle Glosse di Silos) e confrontata con la forma *geitat* delle Glosse Emilianensi (pag. 296, num. 45).

5. Ci sono alcuni errori nella bibliografia: 1) Pag. IX: Iktonen va corretto in Itkonen. — 2) Pagg. XI e 31: Olmetchenko va corretto in Omeltchenko. — 3) Pag. XII: per il citato studio Tekavčić 1979 va aggiunto il titolo della rivista «Arheološki Vestnik». — 4) Pag. XIII, s.v. Vineis: Girardini va corretto in Giardini. — 5) Pag. XV: ormai andrebbe citata la seconda edizione della *Grammatica storica dell'italiano* (Bologna 1980) del sottoscritto. — 6) Pag. 229: nel 1936 E. Gamillscheg non

può aver recensito Svennung 1941 ma probabilmente Hedfors 1932. — 7) Pag. 236: le pagine di Calboli 1987 (9-35) non concordano con quelle citate alla pag. VIII (19-35). — 8) Pag. 278: la sigla W. L. (nella nota 18) è irreperibile.

6. Ecco infine una scelta di errori tecnici o tipografici (a parte i più banali), con le relative correzioni tra parentesi: 1) Pag. 2: *politicus* (*politius*). — 2) Pag. 4, nota 6 e pag. 5, nota 11: *Suétone* (*Suétone*). — 3) Pag. 55: *uidere de neuolt* (*uidere se neuolt*). — 4) Pag. 69, nota 40: *poultarius* (*pultarius*). — 5) Pag. 118, nota 9: spagn. *cucina* (*cocina*). — 6) Pag. 119, nota 15: *lard(i)um* (*lar(i)dum*). — 7) Pag. 137, riga 3: *Dimini* (*Domini*). — 8) Pag. 142: l'anno 600 (per Palladio) va corretto in 400. — 9) Pag. 178: Antimo deve aver scritto il suo trattato all'inizio del VI, non del V secolo. — 10) Pag. 180, sub 14: *monsieurs* (*messieurs*). — 11) Pag. 182, nota 21: *ἀλμυρίς* (*ἀλμυρίς*). — 12) Pag. 196: *Casinensis* (*Cassinensis*). — 13) Pag. 216: nella prima riga del testo latino manca il corrispondente di 'pères' della traduzione. — 14) Pag. 216, nota 8: *hypercoristique* (*hypocoristique*). — 15) Pag. 249: eliminare il richiamo di nota 102 su *temporai*, a cui non corrisponde la nota. — 16) Pag. 260, nota 4: logud. *prandzo* (*prandzu*, v. REW 6730). — 17) Pag. 274, nota 60: *missi* (*missi*). — 18) Pag. 283, nota 70: REW 3420-3421 (3120) e 3524 (3527). — 19) Pag. 289, nota 48: *chiaggere* (*chieggere*). — 20) Pag. 296, nota 9: *seymos* (*seyamos*). — 21) Ibid., nota 11: *caiguit* (*caigut*). — 22) Pag. 297, nota 27: spagn. *mas* (*más*).

7. In conclusione, l'antologia di M. Iliescu e D. Slusanski è un'opera di notevole importanza, che più di tutte le altre a noi note riesce a presentare la storia del *latino vivo e unico* nel millennio indicato e a tracciarla, a documentarla su testi (si è tentati di dire quasi *in vivo*). Destinata precipuamente al pubblico universitario, essa susciterà l'interesse anche dei circoli più larghi: infatti, «L'Oceano in goccia» verrà senz'altro letto e consultato con profitto e piacere da quanti si interessano del periodo di transizione latino-romanzo, del *great break*, della *grande rottura* o, come si diceva un tempo e come noi preferiamo, della *phase romane primitive*. In un termine, assistiamo all'affascinante processo di nascita della coscienza linguistica romanza come forma moderna ma ininterrotta della gloriosa tradizione della Lingua di Roma.

Pavao TEKAVČIĆ

*Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice* de Mihaela Bîrlădeanu, M. Iliescu, Liliana Macarie, Ioana Nichita, Mariana Ploae-Hanganu, Marius Sala, Maria Theban, Ioana Vintilă-Rădulescu. Coordonator: Marius SALA, București, Editura Științifică și Enciclopedică, 1988 (Universitatea București - Institutul de Lingvistică), 631 pages.

Se situant au centre des problèmes toujours actuels dans le champ d'investigation de la linguistique romane, la nouvelle approche proposée par l'ouvrage collectif *Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice* (*Le Vocabulaire représentatif des langues romanes*) part de prémisses théoriques clairement exposées et généralement

reconnues, dont la plus importante concerne la nécessité de hiérarchiser les phénomènes linguistiques visés par la recherche. Le livre et l'œuvre de plusieurs chercheurs de l'Institut de Linguistique de Bucarest — Mihaela Bîrlădeanu, Maria Iliescu, Liliana Macarie, Ioana Nichita, Mariana Ploae-Hanganu, Maria Theban, Ioana Vintilă-Rădulescu — coordonnés par Marius Sala. L'idée — simple et efficiente — a été de soumettre le lexique de toutes les langues romanes aux mêmes opérations de sélection, selon les mêmes critères, afin que les résultats escomptés soient effectivement comparables. Le lexique représentatif, le noyau des mots les plus importants et le plus fréquents, est sélectionné à l'aide de trois critères: richesse sémantique, puissance dérivative et emploi. La première partie du livre présente les vocabulaires représentatifs (qui comprennent environ 2 300-2 600 mots chacun) établis à la suite de l'application de ces critères sur le lexique des langues romanes: roumain, sarde, italien, français, occitan, catalan, espagnol, portugais, et des dialectes rhéto-romans. Les listes de mots sont suivies de commentaires sur les particularités de chaque investigation et, surtout, sur les valeurs relatives des chiffres et des pourcentages; ceux-ci sont obtenus en groupant les lexiques fondamentaux dans des classes morphologiques et étymologiques et en fonction des critères utilisés dans la sélection des mots. Les auteurs comparent les résultats de plusieurs points de vue, prenant les précautions nécessaires dans toute approche statistique; les chiffres sont souvent relatifs, approximatifs, mais ils reflètent les rapports profonds entre les divers compartiments de la langue. La seconde partie du livre se propose d'établir, sur l'échafaudage construit par les études de la première partie, la comparaison inter-romane, et d'analyser la situation de l'héritage latin, offrant de la sorte un fondement scientifique à l'idée-maîtresse de l'unité de l'aire romane et permettant de décrire les traits spécifiques de chacune de ses langues. (On peut soupçonner, d'ailleurs, à l'arrière-plan, l'existence d'une préoccupation permanente pour déterminer — dans un cadre plus rigoureux mais en continuant une tradition bien connue de la linguistique roumaine — «la place du roumain parmi les langues romanes».) Les implications diachroniques de l'étude de la langue contemporaine sont évidentes dans les chapitres de synthèse finale. Il faut noter, parmi les phénomènes significatifs mis en évidence par l'investigation, phénomènes dont beaucoup sont importants également pour la linguistique générale: le haut degré occupé, dans une hiérarchie constante des catégories morphologiques sélectionnées, par le nom, suivi du verbe et de l'adjectif; le fait que l'élément latin hérité est au premier rang parmi les classes étymologiques de toutes les langues romanes, sans exception; qu'il est suivi par l'élément latin savant ou par les formations internes; les variations qu'on retrouve d'une langue à l'autre en ce qui concerne la productivité de la dérivation et la perméabilité aux emprunts lexicaux etc.

Les auteurs utilisent d'une manière exemplaire la formule de la recherche collective; le livre a donc une évidente unité de conception et de méthode, de technique de rédaction et même de style. Le résultat est une vue d'ensemble de l'aire romane, obtenue avec rigueur scientifique. Le refus d'une approche partielle a créé de nombreuses difficultés, surtout à cause de l'insuffisance des instruments de travail, dans le cas des dialectes sans aspect standard; tout cela a mené parfois à des modifica-

tions partielles des critères et de la manière pratique de l'enregistrement des mots. N'importe quelle recherche de ce type assume le risque de tolérer certains faits moins significatifs, voire discutables; pourtant, l'utilité des directions générales qu'elle trace peut compenser ces défauts, les objections de détail étant insignifiantes vis-à-vis de l'incontestable validité de l'ensemble des résultats.

Le livre apporte au lecteur les arguments scientifiques susceptibles de confirmer plusieurs affirmations plus ou moins intuitives sur la structure lexicale des langues romanes. De plus, grâce à une nouvelle organisation et à la hiérarchisation des dates, certains phénomènes linguistiques connus depuis longtemps (tel le rapport *continuité/innovation*) apparaissent dans une lumière nouvelle, qui produit des changements d'accent significatifs: des différences apparentes perdent de leur intensité, tandis que d'autres distinctions apparaissent au premier plan.

Il est évident que l'intention de l'ouvrage est de se poser comme point de départ, d'offrir quelques directions générales, le matériel et même le cadre pour les recherches à venir; la fin de l'étude esquisse, d'ailleurs, quelques possibles manières de continuer et d'appliquer le type d'investigation. *Vocabularul...* représente un livre de référence et un excellent instrument de travail, absolument nécessaire aux études dans le domaine des langues romanes.

Rodica ZAFIU

Karl-Heinz RÖNTGEN, *Untersuchungen zu frühen Lehnprägungen romanischer Tierbezeichnungen*, Romanistischer Verlag (Rheinische Beiträge zur lateinisch-romanischen Wortbildungslehre, 4), Bonn, 1992, 227 pages.

Inspiré par H.D. Bork et en particulier par son récent travail (cf. RLIR 56, 528), l'auteur examine quelques désignations d'animaux dans les langues romanes, et aussi en allemand et en anglais, calquées sur des composés verbe + substantif du grec ou du latin. Il étudie en détail les formes correspondant aux types français *ar-rête-nef*, *enfle-bœuf*, *tette-chèvre*, *brise-os*, *chasse-rat*, *coule-sang*, *frappe-tête*, *suce-sang*. L'analyse est menée avec beaucoup de soin et de maîtrise. Elle convainc de la réalité des calques et des cheminements qui ont présidé à leur création. Le cas le plus difficile mais aussi le plus intéressant par les perspectives qu'il offre (cf. le tableau de la p. 118 et les discussions des pp. 119-127) est celui de *tette-chèvre*.

La première partie du livre [9-80] présente un bon état de la question sur la terminologie et la typologie des diverses sortes d'emprunts.

Au total nous avons là un travail prometteur qui mérite d'être poursuivi et étendu.

Gilles ROQUES

## DOMAINE RHÉTO-ROMAN

Bepe RICHEBUONO, *Picia storia di Ladins dles Dolomites*, Istitut Ladin «Micurá de Rü», San Martin de Tor (Badia, Italia), 1991, 180 pagine.

1. L'autore di questo bel volume non è certamente ignoto a quanti s'interessano della romanità retoromanza dolomitica. A lui, infatti, si devono alcuni volumi (*Ampezzo di Cadore dal 1156 al 1335*, Belluno 1962; *Storia di Cortina d'Ampezzo*, Milano 1974; *Le antiche pergamene di San Vito di Cadore*, Belluno 1980; *Compendio di storia ampezzana*, Uniu Ladin Ampezo 1985, ed altre ancora) e diversi articoli (in «Ladinia», «Mondo Ladino», «Der Schlern») su argomenti di storia, lingua, documenti, vita quotidiana ecc. della Ladinia. Attualmente il Nostro è presidente della Comunanza Ladina a Bolzano. Attivo da anni nei domini citati, l'autore offre nel libro qui recensito una sintesi della storia della regione. I Ladini, esposti oggi alla pressione di due grandi potenze e culture, che minacciano seriamente la sopravvivenza del loro idioma (Introduzione, pag. 9), «appunto adesso [...] devono sapere che cosa si trova alle loro spalle, per essere capaci di neutralizzare gli influssi forestieri negativi e di rimanere fedeli alle loro caratteristiche popolari» (ibid.; poiché il libro è in ladino badiotto /traduzione dell'originale italiano/, tutte le ri-traduzioni in italiano sono nostre). L'idea della fedeltà ai valori tradizionali pervade tutto il volume ed è, del resto, sintetizzata nel motto *La crëta tl daunì pervia dl amor dl passà* («La fede nell'avvenire per via dell'amore del passato»). Ma l'amore del passato e delle vetuste tradizioni non impedisce all'autore di essere oggettivo: come il progresso porta con sé sia il positivo che il negativo, così anche nei tempi antichi la vita non era di gran lunga sempre facile e felice. Il Nostro dichiara (loco ult. cit.) di aver compilato una storia dei Ladini servendosi di opere di vari autori e di essersi espresso in uno stile piano, non appesantito dall'apparato scientifico e accessibile così a tutti i Ladini. L'introduzione termina con queste parole: «Spero che i Ladini, soprattutto i giovani, conoscendo meglio la loro storia e rendendosi conto di quanto si nasconde dietro a dati e fatti, trovino la forza di non lasciarsi abbagliare dal benessere e dalle tendenze distruttive e sentano impulsi per condurre il loro popolo verso un migliore avvenire» (loco ult. cit.).

2. Dopo la citata introduzione (pag. 9) si leggono sette sezioni (divise in capitoli): *La preistoria (7000-15 dan G. Cr.)* (pagg. 11-15), *Le tēmp di Romans (15 dan G. Cr. - 476)* (pagg. 16-22), *I secui scürs dl tēmp alt-medieval (476-1027)* (pagg. 23-28), *Le Prinzipat de Porsenù y la Contea dl Tirol (1027-1363)* (pagg. 29-56), *Stabilité sot al'Austria (1363-1806)* (pagg. 57-99), *N secul de gran mudamënc (1806-1918)* (pagg. 100-141), *I fač sot ala Talia (1918-)* (pagg. 142-171). La lunghezza delle sezioni varia dunque notevolmente in relazione alla quantità di dati. Alle sette sezioni segue un — purtroppo brevissimo — glossario (pag. 172), l'elenco delle fonti delle illustrazioni (pag. 173) e la bibliografia (più di 200 titoli; pagg. 174-180).

3. La *Picia storia* di B. Richebuono è un volume di sintesi e di dimensioni modeste, ma straordinariamente ricco di dati, di idee e di materiale illustrativo. L'impressione complessiva è che il Nostro non dica né più né meno di quanto



necessario perché il lettore possa farsi un'idea possibilmente esatta di questo «cantuccio» della Romània. Vi apprendiamo quali sono le origini del minuscolo popolo ladino, leggiamo sul periodo romano, sul medioevo, veniamo a conoscere le vicende politiche, sociali, economiche, culturali, artistiche della Ladinia, i dati sulla produzione, sul commercio, sulla penosa situazione delle classi oppresse (tema a cui viene dedicato relativamente ampio spazio), sulle varie organizzazioni, le scuole, la chiesa, l'igiene pubblica e, purtroppo, anche sulle guerre con i loro ingenti danni alla popolazione ladina.

I capitoli su argomenti economici (produzione di cereali, allevamento del bestiame) e affini (emigrazioni, censimenti, recenti correnti turistiche) sono spesso illustrati da tabelle. Non mancano beninteso le pagine dedicate alla lingua (tema che ci interessa particolarmente): ad esempio, nel capitolo *Scomenciamënt dles Veres Napolioniches* (pagg. 96-98) leggiamo come certe truppe ladine, mandate all'inizio dell'Ottocento in Engadina, constatarono con meraviglia che nei Grigioni si parlava un idioma quasi identico al loro, il che «ha rafforzato la coscienza di formare un gruppo etnico a sé stante ed esistente non soltanto nelle Dolomiti ma anche in Svizzera» (pag. 98). In un altro capitolo, intitolato *La naziun ladina se presentëia* (pagg. 120-123), si fa menzione di Chr. Schneller, G. I. Ascoli, Th. Gartner, G. Alton e certi altri studiosi che scrissero sul ladino. Molte pagine, piene di amore e di compassione per i Ladini, trattano le due guerre mondiali, soprattutto la prima perché le Dolomiti facevano parte del fronte italo-austriaco. Nei tempi moderni l'agricoltura è in regresso mentre si sviluppano i settori terziari, precipuamente il turismo. In quest'evoluzione, tuttavia, l'autore — come già accennato — non vede soltanto gli indubbi lati positivi ma anche quelli, non meno chiari, negativi (degrado dell'ambiente, dissoluzione dell'entità etnica e culturale ladina).

Al termine, dopo il capitolo dal titolo ottimistico *La cosciënza etnica se renforza* (pagg. 169-170), il volume si chiude con *Na ultima parora al letur* (pagg. 170-171), capitolo in cui il Nostro si augura che il suo libro possa motivare prima di tutto le giovani generazioni ladine a conservare l'eredità dei loro avi, a liberarsi dal complesso d'inferiorità e dall'indifferenza verso la propria sorte, a sentire in se stessi la voglia di sopravvivere come Ladini e ad aspirare a quello che non hanno ancora raggiunto, prendendo a modello quanto formulato dai Retoromani svizzeri [si allude probabilmente al riconoscimento del romancio nel 1938 e alla creazione nei tempi nostri del *rumantsch grischun*]. Secondo Bernard Cathomas, segretario della «Lia Rumantscha», per la sopravvivenza di un idioma, oltre alla *condicio sine qua non* ch'è la volontà dei parlanti, vanno soddisfatte alcune altre esigenze: un territorio, una base economica, l'uso del relativo idioma in tutti i settori della vita quotidiana, l'istruzione a tutti i livelli, i mezzi di comunicazione, una cultura completa, infine, un idioma scritto unitario (pag. 171).

L'autore crede che tutto questo non sia un'utopia «se tutti i Ladini — sicuri del loro valore unico — continuano uniti nella volontà di sopravvivere come Ladini e di non lasciarsi assimilare dalle altre culture» (loco ult. cit.). Ci piace citare l'ultimo passo del capitolo anche in badiotto: *Y chilò surandonse ai jogn la misciun*

*nobla da se tó a cōr le destin de sūa jënt y da la condūje devers n miú daugní, tl'Europa di popui* («E qui trasmettiamo ai giovani la nobile missione di prendersi a cuore il destino della loro gente e di condurla verso un migliore avvenire, nell'Europa dei popoli»).

4. Non sarebbe giusto chiudere queste righe senza fare risaltare l'imponente veste grafica, la disposizione leggibilissima del testo e, in quanto le nostre conoscenze di ladino ci permettono di constatare, l'assenza praticamente totale di errori di stampa (ci sia consentita una domanda: per 'cinque vallate' è corretto *cin valades* /pagg. 120 e 123/ o *cinch valades* /pagg. 119 e 123/ o ambedue?). Infine, *last but not least*, c'è il ricco materiale illustrativo: più di duecento riproduzioni a colori e in bianco e nero di paesaggi, edifici, monumenti e documenti antichi, quadri e sculture, carte geografiche ecc. Questa splendida scelta di illustrazioni non è qualcosa di secondario, aggiunto, ma è parte integrante dell'opera e contribuisce non poco al suo alto valore informativo.

Pavao TEKAVČIĆ

## DOMAINE FRIOULAN

*I primi venticinque anni dell'Antologia delle opere premiate ai Concorsi d'arte e di cultura Istria Nobilissima*, Trieste, 1968 e segg.

1. La collana che qui presentiamo compie nel 1993 cinque lustri di vita. Finora sono stati pubblicati 24 volumi (I/1968 - XXIV/1991), mentre il volume XXV è previsto per la metà circa del 1993 (comunicazione privata, in data 19.9.1992, del direttore del Centro di Ricerche Storiche di Rovigno, prof. Giovanni Radossi). La collana, che d'ora in poi chiameremo semplicemente *Istria Nobilissima*, pubblica, in volumi annui, i lavori premiati ai Concorsi d'arte e di cultura omonimi, che sono una delle più importanti manifestazioni della vita e della cultura della comunità italiana dell'Istria e di Fiume (Rijeka). I due promotori e fondatori sono l'Unione degli Italiani dell'Istria e di Fiume e l'Università Popolare di Trieste. L'iniziativa risale a quasi trent'anni fa, cioè al 1964, per concretizzarsi nel primo Concorso, del 1967, i cui materiali videro la luce l'anno successivo. Il programma comprendeva «corsi d'istruzione, conferenze, concerti, seminari di studio sulla didattica della lingua italiana, serate cinematografiche e teatrali, viaggi d'istruzione in Italia, concessione di borse di studio, fornitura di sussidi e di libri alle scuole italiane, abbonamento a quotidiani e a periodici italiani a favore dei circoli e delle scuole» (vol. I, p. 5). Un elenco più ricco delle attività si legge alla p. 7 del II volume, dove si prevedono anche borse per l'acquisto di libri italiani, aggiornamento e perfezionamento di insegnanti, frequenze di ambienti culturali italiani, mostre di libri italiani, esibizione di complessi folclorici istriani, collaborazione col Drama Italiano di Fiume e quella con il Centro di Ricerche Storiche di Rovigno (Rovinj).

2. Una delle attività culturali dei due enti fu l'istituzione del citato Concorso, aperto logicamente ai soli appartenenti alla comunità italiana e articolato in nove

categorie: 1) un romanzo breve o racconto lungo; 2) una monografia di argomento storico, culturale, etnico ecc.; 3) un'opera di pittura o scultura; 4) una composizione musicale dodecafonica; 5) un canovaccio - sceneggiatura destinata alla scuola; 6) un servizio giornalistico; 7) un servizio radiofonico; 8) un'opera di poesia; 9) un'opera teatrale (vol. I, pp. 5-6). Queste categorie si continuano, con lievi modifiche nell'ordine, anche nei volumi successivi, e dal VI volume in poi si aggiungono due altre categorie: la fotografia e l'architettura. Dal V volume l'indice delle materie è diviso in sezioni che, in linea di massima, sono: poesia (dal VI al primo posto), narrativa (al secondo posto), opere destinate alla scena, arti figurative (pittura), fotografia, opere musicali e, infine, monografie (su svariati argomenti: storia, monumenti locali, archeologia, storia giuridica, anche scienze naturali, tecnologia ecc.). Un posto molto importante spetta alle monografie e/o raccolte di (top)onomastica nonché alle terminologie di vari settori della vita quotidiana.

La mole dei volumi varia notevolmente: dalle sole 121 pagine del VI volume alle 348 pagine del XX volume. Quasi ogni volume è corredato di riproduzioni di quadri e di fotografie in bianco e nero o a colori.

3. L'interesse dei lettori della nostra rivista e le competenze del recensore giustificano la concentrazione delle presenti pagine ai contributi linguistici, filologici e affini. Gli idiomi rappresentati nei volumi appartengono a tutti e tre gli strati sociolinguistici neolatini in Istria: italiano standard, veneto istriano, dialetti istroromanzi (IR). Tra questi ultimi primeggia il rovignese, presente in quasi tutti i volumi e in testi di tutti e tre i generi letterari (v. av.), mentre sono molto meno rappresentati gli altri due dialetti IR oggi ancora parlati: il dignanese (idioma della città di Dignano/Vodnjan) ed il vallese (dialetto della borgata di Valle/Bale). I generi letterari sono la prosa (narrativa, ricordi, aneddoti), la poesia (per lo più in versi sciolti) e i testi destinati alla scena (drammi, brevi commedie, bozzetti). La prosa, sia narrativa che scenica, di tutti gli autori è caratterizzata da un linguaggio quanto possibile arcaico e schietto e nel contempo popolaresco ed espressivo, farcito di proverbi, locuzioni, modi di dire o semplici allusioni a fatti e personaggi dell'ambiente, il che non di rado rende difficile la piena comprensione ai forestieri. Queste qualità abbondano soprattutto nella lingua di Giusto Curto, il più fecondo e il più noto degli scrittori rovignesi. Infatti, nella nota introduttiva al più lungo dei suoi contributi, *El bateîzo* ('Il battesimo'; v. § 4.3), l'autore dichiara: «Ho scritto questo folclore [sic; P.T.] per far rivivere le orme del passato [...] attenendomi fedelmente agli usi, ai costumi e ai canti tradizionali dell'epoca» [inizio del Novecento; P.T.] (XII, p. 265). Nell'analoga nota premessa al suo lavoro *Meile nuò pioùn meile* ('Mille non più mille'; v. § 4.3) si legge: «Prendendo spunto da alcuni proverbi, ai quali ho voluto dare una «interpretazione» alla luce dei giorni nostri, mi sono soffermato sul mio amato dialetto [...]» (XVI, p. 131).

4. Nel seguente elenco dei contributi IR in *Istria Nobilissima* i testi dignanesi sono contrassegnati dalla lettera D, quelli vallesi da V; gli altri sono in rovignese.

## 4.1 Prosa:

E. Biasiol Brkljačić, *Al Strusin* (XXII, pp. 147-150) (D); G. Curto, *Meînguele* [sic; = *Meîngule*] *ingrumade* (XI, pp. 143-152); A. Giuricin-Gian, *Li mieie cunttrade* (XXI, pp. 253-284); G. Pellizzer, *Stuorie da pascaduri da cuntaghe ai nevi* (XIV, pp. 111-138); G. Santin, *Leggende e novelle antiche* (VII, pp. 151-201).

## 4.2 Poesia:

S. Benussi, *Favalando cu la lóuna* (XV, pp. 99-101); L. Bogliun (Debeliuh), *Poesie in dialetto dignanese* (VII, pp. 37-42) (D); *Oùn fià de bðumbaro* (XVI, pp. 13-34) (D); *Al vilo de òuna lagrema calda* (XX, pp. 57-80) (D); *Misianse* (XXII, pp. 27-38) (D); G. Curto, *El miéio logo* (I, pp. 145-149); *Racuordi* (IV, pp. 239-249); *Collana di poesie* (VI, pp. 13-22); *Ombra* (VII, pp. 13-27); *Raccolta di poesie* (VIII, pp. 21-38); *Avanti cusei* (IX, pp. 21-37); *Poesie* (X, pp. 31-45); *Racuordi* (XIII, pp. 41-51); «*Scheibe*» (XIV, pp. 53-59); L. Delton, *Dignan e la so zente* (XVII, pp. 39-44) (D); *Fra i mouri de Santa Catereina in quil de Dignan* (XIX, pp. 65-73) (D); *L'arte de lavorà* (XX, pp. 91-93) (D); *Atimi de veita* (XXI, pp. 45-49) (D); *Par judate a veivi* (XXII, pp. 77-80) (D); *Tramonti sbiadeidi* (XXIV, pp. 15-19) (D); R. Floris, *Una Vale fa a Vale* (XXI, 65-81) (V); *Doma i oci de l'amor* (XXII, pp. 81-83) (V); *El fajè del limedo* (XXIII, pp. 33-49) (V); A. Giuricin -Gian, *El cor del mondo* (XIX, pp. 99-107); E. Zanini, *Mar quito e alanbastro* (I, pp. 87-107); *Tiera vecia stara* (III, pp. 165-183).

## 4.3 Drammi e commedie:

V. Benussi, *A Figarola* (XXII, pp. 153-167); B. Brussich - M. Pauletic, *El flavano* (XXI, pp. 209-222) (V); *Vemo fgoià como rondole* (XXII, pp. 181-193) (V); G. Curto, *Zi muorta sa Batalita* (VI, pp. 63-78); *La cuviniensa* (VII, pp. 113-127; in versi rimati); *El spuzaleisio in forno da sà Mareia furniera* (X, pp. 129-158); *El batezo* (XII, pp. 263-318); *Quil malagnazo viazo da Tristi* (XV, pp. 153-191); *Meile nuò pioùn meile* (XVI, pp. 131-158); *Biegna favalare biel* (XX, pp. 229-233); A. Giuricin-Gian, *El sacrito da Tuoni «Barcheîn»* (XX, pp. 207-227); G. Pellizzer, *El spacio de Sa Bunita* (III, pp. 199-221); *Cheî fa carta in veîta, moro in sufeîta* (XII, pp. 239-261); G. e A. Pellizzer, *Sango nusento* (VII, pp. 209-225; parzialmente in italiano standard).

5. L'importanza del *corpus* IR nella nostra Antologia non ha bisogno di alcun commento: infatti, salvo errore nostro, è il solo materiale odierno per tutti e tre i dialetti IR tuttora vivi. Come tale, esso permette diversi confronti di notevole interesse linguistico: 1) tra IR e la *koiné* veneta di tutta l'Istria romanza, che influisce di più in più sull'IR; 2) tra i testi odierni e quelli anteriori (precipualmente le versioni istriane della Parabola del figliol prodigo, risalenti al 1835 ma pubblicate appena nel 1919; in seguito i testi aggiunti al libro *I dialetti ladino-veneti dell'Istria* di A. Ive (1900) e quelli nel manuale di rovignese, di M. Deanović, del 1954); 3) naturalmente, anche tra i singoli dialetti IR. Proprio un *corpus* come quello di *Istria Nobilissima*, beninteso in un'edizione critica all'altezza della linguistica contem-

poranea (cfr. § 16) potrebbe essere un'ottima base per la descrizione della struttura e dello status sociolinguistico dell'IR attuale.

6. Oltre ai testi dialettali sono importanti anche i contributi su argomenti affini: (top)onomastica, fraseologia e paremiologia, terminologia. Nel I volume G. Scotti pubblica il suo *Viaggio attraverso il folklore istriano*, con una scelta di proverbi, indovinelli e filastrocche dignanesi (pp. 55-85); nel II volume G. Radossi (v. § 1) si dedica allo studio de *I nomi locali del territorio di Rovigno* (pp. 57-135; lavoro di notevole importanza, che andrebbe tuttavia completato ed aggiornato); il III volume ci offre alcuni capitoli della *Terminologia marinara di Rovigno* di A. Pellizzer (pp. 223-237), corredata di una scelta di «proverbi del pescatore»; nel IV volume G. Radossi pubblica *Le memorie inutili* di A. Ive (pp. 17-125), A. Damiani esamina la *Poetica e poesia di Osvaldo Ramous* (pp. 129-161), A. Pauletich studia i soprannomi roviginesi (pp. 173-224) mentre A. Forlani e G. Moscheni si dedicano a quelli dignanesi (pp. 253-286); nel V volume attira la nostra attenzione la *Terminologia agricola di Buie d'Istria* di F. Cimador (pp. 81-106) e soprattutto la raccolta *Motti, detti e proverbi roviginesi* di A. e G. Pellizzer (pp. 131-162); nel VII volume si leggerà con interesse il saggio di M. Valich *Appunti lessicografici di alcuni termini, frasi, modi di dire, sentenze e vocaboli del vernacolo fiumano* (pp. 203-208); G. Scotti ritorna nell'VIII volume col saggio *La poesia folcloristica per bambini a Fiume e nell'Istria* (pp. 235-244); nel IX volume menzioniamo soltanto il contributo *La donna nei proverbi istriani*, pure di G. Scotti (pp. 195-239); più ricco di materiali interessanti per noi è il X volume, con i saggi di A. e G. Pellizzer *Un idioma che muore* (pp. 189-246) e di G. Scotti «*La donna lombarda*» *nelle versioni istriane* (pp. 271-283). A questo punto saltiamo al XIV volume, in cui si legge il breve saggio *Le perle del nostro dialetto* di O. Lusa (scelta di voci piranesi; pp. 191-205), autrice che ritorna nel XV volume con il contributo *Ricerca in merito ai cognomi e soprannomi del Piranese* (pp. 291-306); nel XVI volume A. Mirković pubblica i *Trecento soprannomi di Valle* (con commenti ed elenchi; pp. 215-257) e A. Giuricin ci dà alcuni stralci dall'opera intitolata *Rovigno d'estate* (pp. 259-282; sotto questo titolo si nasconde una scelta di modi di dire roviginesi); nel XVII volume ci interessa *La toponomastica della costa di Rovigno d'Istria* di G. Pellizzer (pp. 229-250; 120 toponimi con i relativi commenti); un saggio di argomento onomastico, nel XVIII volume, è intitolato *Nomi di famiglia a Buie*, di L. Ugussi e N. Moratto (pp. 151-248), e due contributi su temi affini si trovano nel XX volume (L. Ugussi - N. Moratto, *L'uso dei soprannomi a Buie*, pp. 281-294; N. Zudic, *Ricerca sulla terminologia «salinara»*, pp. 295-329); il XXIII volume offre i saggi di L. Monica (*Italiano è bello* [sic], pp. 153-176; sull'aumento delle iscrizioni alle scuole italiane) e R. Cigui (*Toponomastica del Comune catastale di Umago*, pp. 177-206); infine, l'ultimo volume (XXIV) contiene gli *Appunti di fraseologia del dialetto rovignese* di A. Giuricin (pp. 133-196; introduzione interessante seguita da cca tre mila voci, frasi e modi di dire) e il testo di S. Peročević *La lingua come elemento d'identità etnica* (pp. 217-243). Va aggiunto che la prosa evocativo-narrativa *Li mieie cuntrade* di A. Giuricin-Gian (v. sopra) è ricca di dati interessanti sulla vecchia Rovigno, la sua vita e i suoi toponimi.

7. Per completare la presentazione e illustrare nel contempo la svariatazza degli argomenti citiamo anche i più importanti contributi su temi estranei al dominio linguistico: M. Marich, *Progetto per la costruzione di una scuola elementare-asilo a Rovigno* (VI, pp. 115-121); V. Krizmanic, *L'Anfiteatro di Pola* (X, pp. 247-257); F. Gruber, *L'andamento dell'infezione da gonococco a Fiume nel decennio 1966-1975* (X, pp. 259-270); E. Giuricin, *La teoria critica di tutto l'esistente (Analisi di alcuni aspetti del pensiero marxista)* (X, pp. 285-309); L. Malatesta, *Le prospettive di sviluppo in Jugoslavia dei derivati della nafta* (XI, pp. 189-201); V. Krizmanich, *Sulle proporzioni e modulazione delle piramidi appartenenti al periodo della quarta dinastia* (XII, pp. 333-341); L. Benussi, *L'isolamento e l'identificazione degli amminoacidi liberi della Russula emetica* (XIII, pp. 187-207); V. Krizmanich, *Sulla centuriazione romana dell'Istria* (XIV, pp. 179-190); F. Radin, *Analisi comparata della quantità di informazione trasmessa in due esperimenti con stimoli identici e tipi di giudizio differenti* (XV, pp. 221-242); Gianclaudio Pellizzer, *Implementazione dell'algoritmo GTS2* (XVII, pp. 205-227); R. Cimador - S. Degrassi - F. De Simone - L. Fonda - M. Tremul, *Inabissamento del Timavo e Grotte di San Canziano* (XVIII, pp. 249-275); L. Benussi, *Considerazioni sulle rovine della Torre di Rovigno* (XIX, pp. 219-250; si tratta della vetusta *Turo de Buraso*, distrutta dai Tedeschi durante l'ultimo conflitto mondiale); S. Zilli, *Un passato... Quale storia?* (XXIII, pp. 207-232; considerazioni sul gruppo etnico italiano); S. Forza, *Pola: 1945-47 Italia o Jugoslavia* (XXIV, pp. 197-215).

I limiti della recensione e la mancanza di competenza in materia ci impongono di rinunciare alla rassegna dei pur interessanti contributi di argomento letterario.

8. Un dominio a sé, importante in qualsiasi materiale dialettale e da noi già trattato in alcuni studi, è quello del lato grafico dei testi IR: ipercorrettismi, coesistenze e oscillazioni, incoerenze grafiche e grafie dilettesche (nonché semplici errori di stampa). Tutti questi fenomeni sono determinati da certi processi fonetici, precipuamente vocalici, svoltisi nell'evoluzione storica dell'IR, sicché per la corretta valutazione dell'intera problematica è necessaria una succinta rassegna dei relativi capitoli di fonetica storica dell'IR.

9. In rovignese e in dignanese i fonemi romanzi /ɛ, ɔ/ (< /ĩ, ě/; /ũ, õ/) tendono a chiudersi in /i, u/: PÍSCE > *piso*, TĚLA > *tila*; GŮLA > *gula*, SŮLE > *sul*. Poiché gli stessi fonemi in veneto danno /e, o/ (con vari gradi di apertura), viene a crearsi la corrispondenza: IR /i, u/ = ven. /e, o/, e questa corrispondenza provoca ipercorrettismi come *adiso* 'adesso' (XXII, p. 149), *vicia* 'vecchia' (XXII, p. 77), *trino* 'treno' (XXII, p. 149), *parula* 'parola' (XXII, p. 31) ecc.

10. I fonemi romanzi /ɛ, ɔ/ (< /ě, ō/) dittongano in ambedue i dialetti in /ie, uo/; a questa prima tappa succede la seconda, in cui i due dialetti monottoncano /ie, uo/ risp. in /i, u/ in sillaba libera, mentre si differenziano quanto agli esiti in sillaba chiusa: /ie, uo/ in rovignese, /e, o/ (sempre con diversi gradi di apertura) in dignanese. Esempi: DĚCE(M) > *ġize*, LĚVAT > *liva*, PĚRDIT > rov. *pierdo*, dign. *pĕrdo*; MŮDU > *mudo*, RŌTA > *ruda*, CŌRPU(S) > rov. *cuorpo*, dign.



*corpo*. Anche gli esiti di /ɛ, ɔ/ in sillaba libera contribuiscono alla corrispondenza citata nel paragrafo precedente, mentre l'estensione ipercorretta dei dittonghi ascendenti si ha in *almieno* (X, p. 150 e varie altre occorrenze), *riequie* (< REQUIEM) (VII, p. 159), *muolto* (XII, pp. 291 e 317), persino *quonpito* 'compito' (X, p. 146).

11. I due processi fonetici descritti hanno aumentato notevolmente la frequenza dei fonemi /i, u/, per cui gli /i, u/ primari (< /ī, ū/) hanno dittongato in /ei, ou/ nei due dialetti (con certe differenze nella realizzazione): *FĪLA* > *feila*, *DŪRA* > *doura* ecc. Questi dittonghi sono da sempre la caratteristica principale dei due dialetti, il che dà luogo a numerosissimi ipercorrettismi, dai più antichi testi ad oggi. Infatti, si hanno non soltanto ipercorrettismi per così dire *de langue*, come *Deio* (< ven., it. *Dio*), *deito* 'detto' (< ven. *dito*), *douto* 'tutto' (ven. *duto* acc. a *tuto*), ma anche quelli in testi. Il primo lessicografo dignanese, G.A. Dalla Zonca (1792-1857; v. su di esso il nostro studio in «RLiR» 50), estendeva i dittonghi *ei, ou* alla posizione atona, in cui non esistono (essendo limitati alla posizione tonica), e con *ei* trascriveva persino la semivocale /y/: *veignèi* 'venire', *coussèin* 'cuscino', *peidva* 'pioggia' ecc. Ora, esattamente le stesse grafie ritornano in *Istria Nobilissima*, soprattutto negli ultimi volumi (v. anche av.): *feiste* 'feste' (X, p. 139), ipercorrettismo di *fiste*, esso stesso deformazione ipercorretta del regolare *fieste* (rov.), *fèste* (dign.); *crèidi* 'credere' (XXII, p. 150) per il corretto *cridi* (< CRĒDERE), *oûgni* (passim) (< ŌMNE) ecc.; e come Dalla Zonca usava i dittonghi anche in posizioni atone, così nei testi odierni si leggono esempi come *atejmo* 'attimo' (XXII, p. 32), *oulteimo* (XXIV, p. 19), *peidva* 'pioggia' (XVI, p. 21) ecc.

12. Il sistema vocalico dignanese conosce il fonema /ɛ/, più aperto del suo corrispondente italiano, la cui fonematicità risulta da coppie come /lɛto/ 'letto' (participio) ~ /lɛto/ 'letto' (mobile), /mɛyo/ 'meglio' ~ /mɛyo/ 'mio' ecc. La distribuzione del fonema /ɛ/ e le sue fonti restano tuttavia ancora da chiarire (cfr. ad es. /fɛsta/ < FĒSTA ma /mɛti/ < MĪTTERE). Per noi importa che Dalla Zonca trascriveva questo fonema con *ae* (*baèn, maètti* ecc.) e che un'altra volta le medesime grafie ritornano nei recenti testi dignanesi di *Istria Nobilissima*: *draènto* 'dentro' (XVI, p. 27), *impraèstà* [sic!] 'imprestare' (XVI, p. 29), *saèntèiva* [sic!] 'sentiva' (XXII, p. 147) ecc. (per gli accenti v. av.).

13. Nei nostri testi abbondano casi di coesistenza di due forme di una sola voce, persino nello stesso testo e in bocca al medesimo personaggio, senza che ci sia una ragione visibile. Siccome in tutto l'IR le vocali /e, o/ protoniche tendono a chiudersi in /i, u/ (VENIRE > *vignèi*, DORMIRE > *durmèi*, forme roviginesi e dignanesi, analogamente in altri dialetti), mentre il rovignese (sporadicamente gli altri dialetti) presenta l'apertura quasi regolare di entrambe le vocali protoniche in /a/ (VITELLU > *vadiel*, TEMPESTA(S) > *tampesta* 'grandine'; PROPINQUI > *praqueinti* 'parenti' ecc.), si hanno casi di coesistenza: per 'benissimo' si leggono *bi-neisimo* (XV, p. 173) e *baneisimo* (XV, p. 160), per 'denuncia' si hanno nello stesso testo *dinonsia* e *danoûnsia* (VI, p. 74) ecc. In bocca allo stesso personaggio, a qualche riga di distanza, si hanno (vistèito) *nero* e (fiuchito) *niro* (X, p. 147);

accanto a *luri* 'loro' lo stesso testo dà anche *lòuri* (XXII, pp. 147-149) ecc. Le coesistenze del tutto immotivate ci sono anche nella morfologia (*saravi* 'sarebbe' ma *pu-daravo* 'potrebbe', ambedue XXII, p. 156) e nel lessico (ad es. per 'dove' abbiamo *ula* /XXII, p. 162/ di fronte a *duve* /XXII, p. 156/) ecc. ecc.

14. Gli accenti grafici sono una questione speciale. Si tratta prima di tutto dei dittonghi discendenti, che la maggioranza degli autori, per rendere o accentuare il loro carattere particolare, trascrive in modo del tutto dilettantesco e impressionistico con l'accento circonflesso, in posizione finale per lo più con l'accento grave (esempi-modello: *miteîna* 'mattina', *batoûda* 'battuta', *vigneî*, *vignouî* ecc.). Dal punto di vista funzionale qualsiasi accento su *ei*, *ou* è superfluo essendo i dittonghi possibili unicamente in posizione tonica. Accenti superflui e francamente errati appaiono in ben altri casi ancora: ai due esempi citati al termine del § 12 si possono affiancare *caîou* 'caduto' (XII, p. 291; entrambi gli accenti sono superflui), *ûoro* 'oro' (XII, p. 304), addirittura *prôufumo* 'profumo' (I, p. 107) che in forma corretta dovrebbe essere semmai *prufôumo*; poi *jachèton* e *cèleston* (ambedue XXII, p. 147), *Tòumaso* 'Tomaso' (XXII, p. 148-150) ecc. Invece, curiosamente, sul maschile *candado* 'candido' (XV, p. 190) e sul corrispondente femminile *candada* (XV, p. 174), ovviamente proparossitoni, non c'è l'accento grafico sebbene abbondino i participi — parossitoni! — in *-ada*, masch. *-à* (ma virtualmente sempre possibile anche *-ado*).

15. Qualche volta fa difficoltà l'errata separazione risp. unione di parole: oltre al frequentissimo *chel* (per *ch'el*, come scrive la maggioranza, o *che'l*, in alcuni) si hanno casi come *lamure* 'l'amore' (X, p. 155) e *d'aspieti* 'dispetti' (per il corretto *daspieti*; X, p. 155), e numerosi altri esempi. Non mancano purtroppo neppure errori di stampa: a prescindere da quelli non pericolosi, come *furnnaton* per *furmanton* 'granoturco' (XII, p. 298) ecc., citiamo ad es. *magnado* invece di *magnando* (XV, p. 170; per la possibile confusione cfr. § 14) e *zalumier* 'vecchio giallo e decrepito' (< \**zaloume* < *zalo* 'giallo'), che appare come *salumier* (VI, p. 72) suggerendo così la base *saloume* 'salume' e una corrispondente motivazione del tutto assurda.

16. È ovvio quante difficoltà al dialettologo possono creare tali incoerenze, oscillazioni ed errori (soprattutto a chi non possiede sufficienti conoscenze dei rispettivi idiomi). L'importante *corpus* di testi dialettali in *Istria Nobilissima* meriterebbe di essere raccolto e pubblicato in edizione critica, con la grafia unitaria e attinente alla realtà linguistica.

Nel contempo ci permettiamo un altro suggerimento agli autori e/o ai curatori: per tutti i testi dialettali, sia in IR che in veneto, sarebbe oltremodo utile e importante indicare la provenienza.

17. La nostra critica non può pregiudicare il valore complessivo dell'antologia *Istria Nobilissima*. Questa collana riflette la storia e la vita odierna della comunità italiana dell'Istria e di Fiume, con tutte le sue ricche e svariate attività culturali, scientifiche, artistiche, economiche ecc. È un prezioso documento dei tesori di

questo gruppo etnico e realizza così gli scopi esposti nei primi due volumi. Auguriamo pertanto a *Istria Nobilissima* una lunga vita (augurio del resto implicitamente espresso nel titolo della presente recensione), un'attività sempre più ricca e feconda e un circolo di lettori viepiù largo.

Zagreb.

Pavao TEKAVČIĆ

### DOMAINE ITALO-ROMAN

Andrea BOCCHI, *Le lettere di Gilio de Amoruso, mercante marchigiano del primo Quattrocento*. Edizione, commento linguistico e glossario, Tübingen (Niemeyer), 1991 (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 237), 214 pagine.

L'edizione delle lettere del mercante marchigiano Gilio de Amoruso è stata preparata nell'ambito di un progetto del Consiglio Nazionale delle Ricerche diretto da Alfredo Stussi sui volgari dell'Italia medievale.

Il lavoro è strutturato nel modo seguente:

Introduzione [1-21], Criteri di edizione [22-24], Trascrizione delle lettere [25-53], Commento linguistico [54-147], Glossario [148-184], Antroponimi [185-188], Toponimi [189-190], Bibliografia [191-211], Appendice [212-214].

Nell'introduzione il Bocchi sottolinea giustamente [1] che la dialettologia italiana ha trascurato l'area marchigiana, specie per quanto riguarda l'edizione di testi antichi, mentre per un'altra regione mediana, l'Umbria, la situazione si presenta senz'altro meno insoddisfacente. Tenuto conto di questo stato delle ricerche, la pubblicazione di lettere volgari marchigiane del primo Quattrocento è già di per sé un'iniziativa lodevole.

L'analisi linguistica delle lettere autografe di Gilio de Amoruso rivela la provenienza del mercante dall'area marchigiana meridionale [2 e 20 seg.], probabilmente da un luogo presso Amandola, nel Piceno centrale, dove «era nato entro il penultimo quarto del Trecento [6]». Stupisce che nonostante il suo lungo soggiorno a Venezia, dove aveva perfino ottenuto il primo grado di cittadinanza [7], Gilio scriva in una lingua marcatamente marchigiana. Singoli venezianismi (cfr. il *Glossario* s.vv. *pepe* e *\*tola*) si possono spiegare come termini merceologici, data l'eccezionale importanza di Venezia nel campo dell'economia italiana tardomedievale.

Le ventisette lettere edite furono scritte da Gilio de Amoruso tra il 18 giugno 1409 e il 3 agosto 1411. La maggior parte di esse (1-15b) fu spedita da Valencia dove Gilio si era recato per sorvegliare lo smercio di 110 balle di carta marchigiana. A Valencia Gilio aveva trovato alloggio presso il fondaco del mercante pratese Datini<sup>(1)</sup>. Del viaggio di ritorno di Gilio in Italia testimoniano le lettere 16 e 17 ris-

(1) Francesco di Marco Datini, nato attorno al 1335, fu il fondatore di un vasto impero mercantile. Prima di tornare nella sua città natale, Prato, incominciò le sue attività commerciali ad Avignone. Da qui aprì varie aziende anche in

pettivamente da Barcelona e da Montpellier. Arrivò il 30 dicembre 1409 a Firenze da dove spedì una lettera il 3 gennaio 1410 (il numero 18 dell'edizione). Dopo di che abbiamo sue notizie a partire dalla fine del marzo<sup>(2)</sup> 1410, data del suo ritorno a Venezia, da dove provengono le ultime lettere della raccolta (19-27).

Nel paragrafo «Gli affari di un mercante marchigiano del Quattrocento» [6-17] l'autore fornisce importanti notizie sulle attività commerciali di Gilio utilizzando altre lettere e documenti reperibili nel fondo Datini presso l'Archivio di Stato di Prato<sup>(3)</sup>. Sappiamo tra l'altro che i primi contatti di Gilio con le aziende catalane del mercante Datini furono stabiliti con l'aiuto del suo collega Paoluccio, marchigiano anche lui, e anche lui residente a Venezia da parecchio tempo.

Durante un recente soggiorno in Toscana abbiamo colto l'occasione di ricontrollare le lettere originali conservate nel fondo Datini. Segnaliamo le seguenti sviste nella trascrizione: nell'indirizzo della prima lettera al rigo 20 si legge *conpangni* e non *compagni*, mentre in quello della seconda lettera è scritto *compagni* e non *conpangni* — un errore sicuramente dovuto ad uno scambio delle due lettere durante una fase della trascrizione. Al rigo 15 della lettera 5 si legge chiaramente *signular* e non *singular*. Nell'indirizzo della stessa lettera è scritto *Bararçelona* e non il solito *Barçelona* anche se non è chiaro se una delle due sillabe sia stata cancellata oppure no<sup>(4)</sup>.

Il *Commento linguistico* che segue la trascrizione delle lettere, è, con quasi cento pagine fitte, la parte più corposa dello studio. Il Bocchi ha seguito un'impostazione tradizionale partendo da osservazioni sulla grafia e riservando la maggior parte dei

---

Catalogna e in Italia. La conservazione del suo archivio di valore inestimabile, che consta di migliaia di documenti vari, ha reso possibile importanti studi sull'economia medievale tra i quali spicca quello fondamentale di Federico Melis, *Aspetti della vita economica medievale*, Siena 1962. Sul Datini 'uomo' più che mercante informa Iris Origo, *The Merchant of Prato, Francesco di Marco Datini*, London 1957 (con traduzioni successive in varie lingue).

- (2) Gilio arriva a Venezia intorno alla Pasqua del 1410 che cadde il 23 di marzo e non di aprile come invece scrive il Bocchi a pagina 15, rigo 22 (vedi anche il *Glossario* s.v. *Pasqua*).
- (3) Fino ad oggi solo una parte quasi trascurabile delle più di 140.000 lettere del fondo Datini ha visto la luce. Ricordiamo in questa sede due edizioni di poche lettere di mittenti provenzali pubblicate nella rivista *Cultura Neolatina*: E. Finazzi Agrò, «Lettere di un mercante provenzale del '300», CN 33 (1973), 161-205 e C. Donati, «Lettere di alcuni mercanti provenzali del '300 nell'Archivio Datini», CN 39 (1979), 107-161.
- (4) Al fine di stabilire una trascrizione perfetta delle lettere segue un elenco completo dei luoghi di lettura erronea da parte dell'editore:
  - 14.17 *(Crist)ofano*, non *(Cristo)fano*
  - 14.18 *e compagni*, non *compagni*
  - 15b.4 *sidici*, non *sedici*
  - 27.6 *Quilli da Barçelona*, non *Quilli de...*
  - 27.15 *presto*, non *p(re)sto*
  - 27.18 *p(er) ogni via che fa*, non *p(er) ogni via che se fa*.

paragrafi a fenomeni fonetici, senza però dimenticare la morfologia e la sintassi, spesso trascurate in questo tipo di lavori; dedica un esteso paragrafo (§ 12) alla metaforesi con le attestazioni complete tratte dal suo *corpus* e ampia discussione teorica in nota. Qui e altrove colpisce la ricchezza delle indicazioni bibliografiche fornite e l'acutezza dell'argomentazione. Gli spogli esaustivi riguardanti l'accordo del participio passato (§ 86), le congiunzioni (§ 88) e il periodo ipotetico (§ 89) rivelano dati interessanti, e, fra questi, anche tre esempi di costruzione 'dopo + participio passato costruito assolutamente' (§ 86, p. 138) che costituiscono attestazioni che integrano la documentazione esclusivamente moderna in Rohlfs § 726 (si tratta dei seguenti tre esempi: 1.11 *Depo' facta questa Angelo v(ost)ro è andato al porto*; 4b.2 *Depo' facta questa lectera recevecti una v(ost)ra lectera*; 4b.16 *(E) depo' facta questa agio receuta un'altra v(ost)ra lectera*).

Se eccellente è il contenuto del *Commento linguistico*, non altrettanto si può dire dell'aspetto formale del medesimo. Spesso i rimandi ad altri paragrafi del commento o a passi delle lettere sono errati. Segnaliamo alcuni casi: all'inizio del § 8 sulle sibilanti l'autore menziona il toponimo *Alexandria* con un rinvio alla lettera 16, rigo 4 mentre *Alexandria* appare solamente nella lettera 25 al rigo 37; il § 12 n. 32 ha un rimando al § 27 per la discussione di un'ipotesi di Lüdtke, che invece ritroviamo al § 24; alla fine del § 19 (non § 18!) l'autore rimanda al § 67 per la trattazione dei numerali mentre in realtà il § 67 è dedicato a «Tracce della declinazione latina?» e i numerali vengono invece elencati al § 70. Anche i riferimenti bibliografici non sono sempre esatti. Per la confusione tra *i* e *dī* già in epoca latina, al § 31 n. 135 il Bocchi rimanda al § 446 della *Grammatica storica* del Rohlfs (nel volume sulla morfologia), mentre il fenomeno è trattato nel § 276 (che si trova nel volume sulla fonetica).

Il *Glossario* vuole accogliere «le voci significative contenute nelle lettere, e vuole offrire, oltre che una puntuale spiegazione dei passi meno perspicui, un primo chiarimento e una minima informazione bibliografica sulle questioni storiche e storico-economiche sollevate dal testo [148]»: l'intenzione è, secondo noi, pienamente realizzata. Ad alcune voci (cfr. per esempio *alume* e *cictadino*) sono dedicate vere piccole monografie con utili rimandi bibliografici. Qui il Bocchi dà prova del suo interesse non solo linguistico ma anche storico tenendo conto di studi pubblicati in sedi non facilmente accessibili. Dei verbi sono state accolte tutte le occorrenze delle varie persone e dei tempi, permettendo in questo modo un confronto con i paragrafi del *Commento linguistico* che trattano la morfologia verbale. In rari casi, quando significati e usi non richiedono spiegazioni, le varie forme verbali vengono elencate senza un ulteriore approfondimento (cfr. s.vv. *dare*, *scrivere*, *\*volere*); più volte, però, l'autore offre la «puntuale spiegazione» promessa all'inizio del *Glossario*, sia da un punto di vista dialettologico (cfr. s.vv. *\*capare*, *\*furare*), sia da quello morfo-sintattico (cfr. s.vv. *dire*, *partire*, ecc.). L'autore ha cercato di cogliere le diverse accezioni delle singole voci<sup>(5)</sup>, prestando particolare attenzione al linguaggio

(5) Ci limitiamo a mettere in risalto i paragrafi dedicati a preposizioni e congiunzioni (*a*, *como*, *per*, ecc.), nei quali il Bocchi ordina il suo materiale in modo tale da facilitare considerevolmente futuri lavori morfo-sintattici sui volgari italiani del Medioevo.

tecnico mercantile (cfr. per esempio s.vv. *\*intrare*, *\*spaciare*, *termene*). Per la maggior parte delle voci tecniche la documentazione è notevolmente arricchita da esempi ricavati da altre lettere mercantili, con regolari rinvii alla letteratura relativa. Molto utili sono gli indici antroponomastico e toponomastico<sup>(6)</sup> che seguono il *Glossario* e che forniscono una messe di informazioni storiche, chiara testimonianza degli studi puntigliosi del Bocchi.

Quando esistono discrepanze fra il testo trascritto delle lettere e le citazioni nel *Glossario*, l'errore è nelle citazioni e non nella trascrizione. Così per esempio a 1.14 è giusta la lezione *baratarce* mentre nel *Glossario* s.v. *baractare* la parola viene resa come *baractarce*; a 3.13 è giusto *besognasse* e così anche nel *Glossario* s.v. *\*besognare*, mentre, sempre nel *Glossario* s.v. *iongere*, la stessa forma è scritta per errore *bisognasse* e così via. Ci limitiamo a segnalare qui un'ultima differenza: il *Panischula* di 8.7 (un toponimo), viene erroneamente reso come *Panischola* nell'indice toponomastico.

Per quanto riguarda la *Bibliografia*, per prima cosa ne segnaliamo le lacune. Abbiamo notato che manca lo scioglimento di molte sigle che appaiono nelle altre parti del lavoro. Così per esempio a pagina 1 n. 2 l'autore loda la sintesi dedicata alla dialettologia marchigiana da Vignuzzi [1988], che però non riusciamo a reperire nella *Bibliografia* (si tratta probabilmente dell'articolo dedicato alle aree linguistiche delle Marche, dell'Umbria e del Lazio apparso nel quarto volume del *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, pp. 606-642). Ugualmente mancano nella *Bibliografia* il lavoro storico di Caputo [1969] citato a p. 15 n. 58, l'edizione di Vattasso<sup>(7)</sup> [1901] (non 1907!) menzionata a p. 56 n. 8, le sigle Contini [1986]<sup>(8)</sup> di p. 60 n. 25 e Crocioni [1901] di p. 64 n. 48 (a meno che non si tratti di Crocioni [1906]), il lavoro recente della Richter-Bergmeier [1990]<sup>(9)</sup> più volte indicato nella parte sulla sintassi (p. 139 n. 347, p. 142 n. 348, p. 143 nn. 351 segg. e p. 144 n. 354), Kahane [1979]<sup>(10)</sup> citato s.v. *scalo* nel *Glossario*, ecc. A parte le lacune menzionate, riteniamo che la *Bibliografia* sia da rivedere perché anche quello che effettivamente c'è, è citato in modo approssimativo<sup>(11)</sup>.

(6) Segnaliamo che nell'indice dei toponimi mancano i nomi delle due città occitaniche *Marsilia* e *Pirpignano*, tutt'e due nella lettera 18.

(7) M. Vattasso, *Aneddoti in dialetto romanesco del sec. XIV, tratti dal Cod. Vat. 7654*, Roma 1901.

(8) Che sarà: G. Contini, *Breviario di ecdotica*, Milano/Napoli 1986.

(9) R. Richter-Bergmeier, *Strutture asindetice nella poesia italiana delle origini*, Firenze 1990.

(10) Sarà l'articolo «Italo-byzantinische Etymologien: *scala*» apparso nel primo volume di H. & R. Kahane, *Graeca et Romanica. Scripta selecta*, Amsterdam 1979.

(11) Alcuni titoli sono trascritti con poca cura (il sottotitolo dell'edizione dei portolani italiani del Kretschmer, del 1909 non del 1913, è «Ein Beitrag zur Geschichte der Kartographie und Nautik» e non ... *Mantik*); altri sembrano addi-



Non ci dilunghiamo oltre: non vorremmo infatti che la segnalazione di queste pecche formali desse un'immagine fuorviante di un lavoro che, dal punto di vista filologico e dell'analisi linguistica, è più che meritevole.

Elke SALLACH

LUPO DE SPECHIO, *Summa dei re di Napoli e Sicilia e dei re d'Aragona*, éd. critique de A.M. Compagna Perrone Capano, Liguori, Naples 1990, 355 pages.

Le texte de la *Summa* [67-144] est précédé d'une *Introduzione* de l'éditrice, qui présente successivement le manuscrit (ms sur papier, de la Bibliothèque nationale de Naples, de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s., de 70 feuillets environ), son contenu (l'histoire des rois de Naples, et de la maison d'Aragon), son histoire (il n'a jamais appartenu, bien que dédié à Alphonse, duc de Calabre, devenu roi sous le nom d'Alphonse II, à la Bibliothèque des rois d'Aragon, mais après être passé entre les mains de plusieurs collectionneurs britanniques, il a été racheté, en 1972, par l'État italien), l'auteur (né au début du XV<sup>e</sup> s., en Catalogne, dans le royaume de Valence, docteur en droit, entré très tôt au service du roi Alphonse I<sup>er</sup> à Barcelone, venu à Naples avec la cour, où il passe la majeure partie des années de sa maturité, et où il meurt, peu de temps après avoir écrit la *Summa*, en 1468 environ), l'ouvrage (rédigé pour défendre les droits de la maison de Catalogne contre ceux de la maison d'Anjou, et pour réfuter les arguments fallacieux qui circulaient à propos de leur généalogie), construit en prenant appui sur diverses sources historiographiques, dont la principale est la *Cronaca di Partenopo* (éd. ALTAMURA, 1974), et sur des sources orales, que l'auteur a lui-même recueillies, et dont il apprécie subtilement la valeur, de la *bona informacione* aux *mali opinioni*, sa structure narrative (plus proche de la nouvelle que de l'exemplum, comme le montre l'analyse des articulations narratives d'épisodes dramatiques, tels que le défi de Bordeaux, la mort de Charlemagne, la trahison de Frédéric II par le pape Boniface, etc.).

Le texte lui-même se compose d'un *Proemio*, où est énoncée la finalité de l'ouvrage, et de deux parties, la première, de 65 brefs chapitres, centrés sur l'histoire du royaume de Naples (*riame de Napuli*), depuis le règne de l'empereur Constantin [68], jusqu'à la mort du *grande re Alfonso* [107] et l'accession au trône d'*el suo fratello re Juanne*, la deuxième, de 60 chapitres, qui expliquent « como dessendeno e de che linia veneno tutti li ri sonno stati de casa de Aragona » (depuis Frédéric roi des Goths [108] jusqu'au duc Jean d'Anjou, seigneur de Barcelone [142-144]). Le texte est complété par deux sortes de notes: *l'apparato critico* [145-152] (corrections, ratures, annotations marginales, signes divers, etc.), et *l'apparato storico* [153-

---

rittura citati a memoria (il titolo esatto dell'articolo di Tuttle [1975] è «The Development of PL, BL and FL in Italo-Romance: ...»; il sottotitolo del FEW, che peraltro il Bocchi utilizza benissimo e non conosce certo di seconda mano, è «Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes» non «Eine Darstellung des Französisches [sic] Sprachsatzes [sic] »).

176] (informations sur les personnages (René d'Anjou, Robert Guiscard, Roger II, etc.) et les lieux (sites et monuments)), évoqués par la *Summa*.

Le commentaire linguistique occupe une place importante [177-241], due à la singularité du texte, écrit en vulgaire napolitain par un homme cultivé de langue maternelle catalane. L'intérêt linguistique du document réside donc dans l'influence mêlée de la langue napolitaine ou méridionale, et de la langue catalane ou plus généralement ibérique.

Pour la graphie [178-189], les variantes principales concernent [k], rendu par *c/ch* (*duca/ducha*), [g], écrit *g/gu* (*lega/legua*), [ɲ], écrit *gn/gny/ngny/gnn* (*regno, ren-gnò, omgnny*), [ʎ], écrit le plus souvent *gli/ll* (*figlioli, fillo*)f, [s], écrit *s/ss/sc* (*preso, pressa, scei*), [ʃ], écrit *sci/ss/ssi/s/xi* (*nassio, anschio, solta, abaxiari*), [ts] et [dz], écrits *c/ci/cz* (*cio, donczelle*), [dʒ], écrit *g/gi/j* (*gente, giente, jente*); particulièrement intéressantes sont les variantes graphiques qui peuvent être interprétées phonétiquement de manière contradictoire: ainsi *s/si/ts/ç/cz/c* peuvent-ils correspondre soit à l'affriquée dentale, soit à la palatale (*soei, sioei, szoè, terso, terczo*); de même *cgi/gi/j* peuvent-ils rendre [tʃ], [ts] ou [s] (*bracgia, Sangio*). Il est évident que cette divergence d'interprétation est liée aux divergences entre les systèmes phonétiques napolitain et catalan.

La phonétique de la *Summa* [189-206] révèle un faisceau d'influences où le napolitain et le catalan ont un poids déterminant: pour le vocalisme, la métaphonie s'affirme avec force (*baruni, figliuli, griechi*), de même qu'est sensible l'articulation napolitaine indistincte des finales (*anne, conte* (pl.), *passé* (pl.)); pour le consonantisme, QU et GU sont réduits à [k] et [g] (*chisto, costione, sango*). PL et CL palatalisent en [kj] (*chiompire, chiaiiti* = *placiti*); napolitains sont également la prosthèse de *a-* (*allassare, acascaro*), et le rhotacisme de L devant consonne (*Amarfa, Guilermo*). L'influence catalane ou ibérique est manifeste au contraire dans le traitement de PL et CL dans les mots *eglesia, splendore*, dans la prosthèse de *e-* (*estato, estudio*), dans la sonorisation de la consonne précédée de L (*alguno, feeldate*), dans l'épenthèse de *y, g*, etc., entre deux voyelles (*reiale, Magomecto*). En de nombreux cas, l'origine du phénomène peut être aussi bien napolitain que catalan, et les deux influences ont pu se renforcer l'une l'autre: par exemple pour la confusion entre [b] et [v] (*vene, trobò, Biatrice*), pour le résultat de G+palatale et de J (*jente, jardini, Johanna*), pour la lénition des occlusives intervocaliques (*siguro*), qui peut aller jusqu'à l'amuïssement (*duane, preo, creio, veo*), pour l'assimilation de ND (dans un petit nombre de cas: *stanno, pretenendo*), dans le traitement de NN et de GN (*tiragni, sinnificava*). Dans le cas de DI, par ailleurs, la graphie ne permet pas de savoir si l'on a [dʒ] comme en catalan, ou [j], comme en napolitain (*ajutare, agiuto*). Comme on le voit, si le napolitain domine, le catalan a laissé une empreinte phonétique notable chez LUPO DE SPECHIO.

La morphologie est nettement napolitaine, les traits catalans étant fort réduits [207-234]. D'origine napolitaine sont en effet l'article [207], l'absence d'article dans l'expression du possessif (*en soe mani*), le passage des substantifs de III à I ou II (*stirpa, nepota, Cesaro*), le pluriel en *-e* des masc. en *-a* (*pape*), l'extension des plu-

riels en *-a* des neutres de la II (*donna*, de *donum*), les pluriels en *-e* des féminins de la III (*nave*, *nobele*), le possessif [210], et particulièrement l'enclitique (*patremo*), le pronom personnel sujet et complément [213-215], ainsi que le pronom adverbe de lieu *nce*, *nsi*, *nne*, *nde* (*tornasende*), le démonstratif [218]; de même pour la morphologie verbale, où parfois la phonétique vient accentuer le caractère napolitain (*esseri*, *diciti*, *tinni*, *ricipiri*), on relève des formes locales pour les verbes *être* et *avoir* [224-225], et plus généralement pour les verbes irréguliers au présent [226-228], pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> personnes (*avimo*, *legimo*, *avite*, *sapite*), pour la 6<sup>e</sup> en *-ino* (*fugino*, *venino*), pour l'imparfait en *-ea*, *-ia* [229], pour les désinences des 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> personnes du passé simple (*donao*, *finio*, *andaro*, *andàreno*), pour le futur, sauf à la 1<sup>re</sup> personne (*cantarò*, *serrà*, *averimo*, *amarranno*), pour l'imparfait du subjonctif dont la 6<sup>e</sup> personne est en *-eno* (*abitasseno*), pour le conditionnel, qui est de manière prédominante en *-ia*, *-iano* (*averria*, *forria*, *pigliariano*), pour l'infinitif conjugué (6<sup>e</sup> personne: *avereno*, *farenno*), avec le sujet exprimé (*per io compilari*), pour l'extension, au participe passé, de UTUS aux verbes en *-ire* et aux verbes forts (*servuto*, *ensuto*, *defenduto*). Il existe cependant quelques formes d'origine catalane: l'article *en* (employé uniquement devant le nom du roi Pierre d'Aragon), le préfixe *des-/dis-* (*despresa*, *desradicarsi*); la valeur du suffixe *-ino*, indiquant l'appartenance, est probablement plus catalane que napolitaine (*barsalonini*, *normandini*); on pourrait ajouter la formation du gérondif en *-ant*, *-ent*, mais elle est limitée à deux formes: *sequento*, *sequitanto* (et il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un trait phonétique).

Pour la syntaxe [234-238], le phénomène le plus marquant est l'emploi de *a* pour introduire le complément d'objet (*alsaro per re a Rogieri*, *vencio a Manfredo*): ce trait, commun à l'Italie méridionale et à l'Ibérie, sera plus vraisemblablement d'origine napolitaine (le phénomène est bien attesté localement au XV<sup>e</sup> s.) que catalane; il en va autrement pour l'emploi des auxiliaires (*se avesseno stati*, *sta multo torbato*, *tenea assettiato*), pour lequel l'influence catalane est probable.

Le glossaire [243-319], d'une masse imposante, répertorie les différentes formes et fonctions des vocables attestés dans la *Summa*, et en définit le sens. Les rubriques s'articulent en plusieurs lemmes successifs, qui se détachent en gras dans la page (voir par ex. *a* [244]: *a* prép., *a* + art., *a* conj. de sub., locutions contenant *a* (*fini a*, *denante a*, *a ffronte a*)); pour les verbes (le v. *andare*, par ex., pp. 248-249), sont données les différentes formes (*va*, *v'*, *vanno...* *andossene*), avec leurs références dans le texte, les variantes étant indiquées en italique; dans un grand nombre de rubriques, on renvoie aux ouvrages lexicographiques italiens (DELI, GDLI, LEI) ou catalans (DCVB, DECLIC), ou aux œuvres contemporaines où sont attestés les mêmes vocables (*aguczini* [246], cat. anc. *algutzir*; *allegesca* [247], cat. *elegir*, *alegir*; *areto* [250], nap. *arrèto*, etc.). L'index des anthroponymes [321-332] donne les références de toutes les occurrences du nom (voir *Alfonso*), et éventuellement les variantes (voir *Anjoi*, *Ajoe*); de même pour les toponymes [333-339].

La bibliographie [341-350], qui représente environ 150 titres, contient à la fois des éditions de documents ou de chroniques (cf. M. COLL I ALENTORN, *El «libre de les nobleses dels reys»*, F. GALEOTA, *Le lettere del 'Colibeto'*), des études sur l'italien

méridional (M. LOPORCARO, *L'infinito coniugato nell'Italia centro-meridionale*) et sur le catalan (J. MARTI I CASTELL, *El català medieval. La llengua de Ramon Llull*), des ouvrages lexicographiques (A. ALTAMURA, *Dizionario dialettale napoletano*), des recherches sur l'histoire de l'Italie méridionale (M. FUIANO, *Napoli nel Medioevo (secoli XI-XIII)*), et plus particulièrement sur les contacts entre les cultures (G. D'AGOSTINO, *Il mezzogiorno aragonese*), et les langues (A. LUPIS e S. PANUNZIO, *Nuovi contributi alla definizione delle interferenze linguistiche tra catalano e volgari italiani del XV sec.*).

Comme on le voit, le texte qui nous est présenté dans toutes ses dimensions, avec une parfaite rigueur, est un document d'une richesse exceptionnelle, tant du point de vue de l'histoire, que de la langue et de la culture.

Sylviane LAZARD

### DOMAINE IBÉRO-ROMAN

José Ignacio HUALDE, *Catalan, (Descriptive Grammars)*, London/New York, Routledge, 1992, 451 pages.

Comme l'indique son titre, cet ouvrage s'inscrit dans une série de grammaires conçues selon le même principe. D'après les explications de B. Comrie, qui dirige la collection, le but consistait à rapprocher la grammaire théorique de la grammaire descriptive. On sait que la première a été le plus souvent pratiquée sur quelques-unes des grandes langues d'Occident — pensons à l'anglais, banc d'essai favori de la linguistique générative —, alors que l'analyse descriptive de la plupart des langues se servait de catégories et de terminologies propres à chaque objet d'étude et restait fortement enracinée dans des traditions particulières. Combler le fossé entre la linguistique des universaux et les acquis des différentes traditions grammaticales, voilà donc l'idée qui a présidé au projet de Comrie. Le cadre théorique de la série avait été présenté sous forme de questionnaire<sup>(1)</sup>, et c'est à cet article qu'est censé se reporter le lecteur du volume qui nous occupe. Hualde n'offre en fait que le résultat d'une recherche qui suit de très près la structure conceptuelle proposée par le questionnaire. Celui-ci a déjà été appliquée à des langues aussi diverses que le japonais, le tamoul ou le basque.

Grammaire essentiellement destinée aux linguistes désireux de se renseigner sur les traits typologiques du catalan, l'ouvrage de Hualde a le charme d'offrir un regard nouveau sur une langue pourtant bien étudiée. Le lecteur est notamment frappé par un traitement des faits différent par rapport aux grammaires à l'intention des catalanophones ou des étrangers. En revanche, il est souvent déconcerté par une articulation de la matière qui risque de lui paraître arbitraire (ainsi, on se demande pourquoi la coordination est introduite sous 1.3., après un chapitre sur l'ordre des consti-

(1) Bernard Comrie / Norval Smith, *Lingua descriptive studies: questionnaire*, in: *Lingua* 42 (1977), pp. 1-71.

tuants, et non pas à côté de la subordination, sous 1.1.2.). Le commentaire est tantôt très exhaustif, tantôt plus rapide et lacunaire qu'on n'est habitué de le voir dans ce genre d'ouvrages. L'auteur offre par exemple des considérations très détaillées sur l'emploi de l'élément négatif *pas*, à valeur emphatique (pp. 155-158), ou encore sur les mécanismes de l'anaphore (pp. 166-177). En revanche, certains sujets connus pour leurs difficultés — tels que l'emploi des pronoms personnels atones ou les fonctions des temps du verbe — ont moins retenu son attention. Par ailleurs, le procédé choisi fait apparaître aussi des cases vides par rapport au questionnaire (p. ex. les catégories de l'optatif, du débitif et du potentiel en morphologie verbale).

Étant donné l'importance des variétés régionales du catalan à côté de la langue standard, Hualde a su mettre en relief les traits dialectaux les plus répandus, sans que ces digressions gênent pour autant le développement des lignes générales. Il tient également compte des divergences entre le langage courant et la norme préconisée par les grammairiens; ainsi, on trouvera des références au complément direct de personne, construit en catalan parlé — comme en espagnol — avec la préposition *a* (pp. 86-87) ou encore à la distinction entre les prépositions *per* et *per a* que la grammaire normative maintient quelque peu artificiellement, face à l'emploi presque exclusif de *per* en catalan familier (p. 109).

Nous venons de dire que Hualde présente surtout des résultats: ses pages contiennent en effet un nombre impressionnant d'exemples, élaborés et testés à l'aide d'informants natifs. Chacun des échantillons est suivi d'une traduction littérale en anglais, comprenant des indications techniques, et, en deuxième lieu, d'une version anglaise plus libre. Ces matériaux constituent sans doute l'élément le plus précieux du travail.

Quant à la macrostructure de l'ouvrage, elle s'articule en cinq parties intitulées «syntaxe», «morphologie», «phonologie», «idéophones et interjections» et «lexique». La première de ces sections est consacrée à la syntaxe phrastique. Elle débute par une série de chapitres sur la pragmatique de l'énonciation et passe ensuite à une analyse détaillée de la proposition complexe, débouchant sur une description des différents constituants ainsi que des rapports existant entre ceux-ci. Après tous ces chapitres, on est pourtant surpris de trouver, en guise de conclusion, une définition des parties du discours.

La section de morphologie contient, entre autre, un traité des «fonctions sémantiques». Il s'agit en fait d'une systématique des valeurs prises en charge, dans nos langues, par les prépositions (quoique ce terme ne figure pas dans le titre du chapitre); grille sémantique donnée par le questionnaire, qui comprend des «fonctions non-locales», des «fonctions locales» et la «localisation dans le temps». En ce qui concerne un autre thème classique, le contenu des temps verbaux, Comrie propose une structure onomasiologique à quatre termes, à savoir «universel», «présent», «passé» et «futur»; mais, comme nous l'avons déjà remarqué, les multiples emplois et effets de sens des formes à valeur temporelle n'ont pas été prises en considération. En revanche, cette partie se termine par une série de chapitres très utiles sur la dérivation et la composition.

La phonologie, conçue d'après le modèle génératif, est suivie d'une brève section comprenant les idéophones et onomatopées les plus courantes. Quant au lexique, traité dans la cinquième section, il donne l'impression d'un appendice très rudimentaire sur quelques notions et champs conceptuels clés de la linguistique générale — tels que les rapports de parenté, les couleurs, les parties du corps et les termes culinaires —, se terminant sur une longue liste non structurée, intitulée « vocabulaire fondamental ».

Rolf EBERENZ

João SARAMAGO, *Le parler de l'île de Corvo — Açores*, Grenoble, Centre de dialectologie, Université Stendhal-Grenoble III et Centro de linguística da Universidade de Lisboa, 1992, 351 pages.

Ce livre est la version publiée d'une thèse soutenue en 1988 et réalisée sous la direction du regretté Lindley Cintra. Il s'agit d'une étude phonétique et lexicologique du parler de l'île de Corvo, la plus occidentale de l'archipel des Açores. Cette étude, réalisée par un chercheur originaire de l'île, exploite les données recueillies dans le cadre des projets de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Portugal et de la Galice* et de l'*Atlas Linguarum Europae*. L'ouvrage est le premier d'une nouvelle collection de la revue *Géolinguistique* appelée « Hors série » ; cette collection sera « destinée à accueillir des ouvrages individuels ou collectifs et à faire connaître les entreprises géolinguistiques réalisées ou en cours et toute démarche méthodologique originale dans ce domaine » [4]. Le choix d'un ouvrage de dialectologie portugaise pour inaugurer cette nouvelle série contribue à souligner les liens de collaboration existant entre le Centre de dialectologie de Grenoble et le Centre de linguistique de l'Université de Lisbonne.

Les enquêtes ont été effectuées fin 1984 et début 1985 auprès de 18 témoins (neuf hommes et neuf femmes, répartis en trois tranches d'âge), ce qui constitue un échantillon très satisfaisant sur une île dont la population ne s'élève guère à plus de 380 habitants. La première partie [19-104] est consacrée à une étude acoustique des voyelles orales (d'abord accentuées, puis inaccentuées)<sup>(1)</sup>. La présentation comprend pour chaque voyelle la moyenne des formants, et un commentaire qui situe la réalisation insulaire par rapport à celle des autres îles de l'archipel et du portugais péninsulaire. On trouvera en outre 62 spectrogrammes [55-85] et 26 tableaux des zones de dispersion de chaque voyelle dans différentes positions en fonction des formants [86-98]. Les derniers tableaux [99-104] sont récapitulatifs et présentent les moyennes pour l'ensemble des voyelles accentuées par locuteur, puis tous locu-

(1) Un aspect de la terminologie employée par l'auteur surprend un peu (mais la surprise s'estompe lorsqu'on songe qu'il s'agit d'une traduction en français d'une terminologie en portugais adaptée de l'anglais, v. note 1, page 19) : pourquoi parler de voyelles *avancées* et *reculées*, là où le français emploie les termes *antérieures* et *postérieures* ?



teurs confondus; cela nous donne une bonne représentation du triangle vocalique moyen du dialecte de l'île de Corvo. Signalons en passant qu'il n'a rien d'un triangle: la réalisation presque centrale du [u] lui donne un aspect assez éloigné du modèle péninsulaire (sans toutefois atteindre la réalisation [ü] du dialecte de Sagres, v. tableau p. 104). Le système des voyelles orales de Corvo se distingue aussi par l'ouverture très marquée des voyelles [ɛ] et [a] par rapport à leur équivalent en portugais standard (v. tableau p. 103).

La seconde partie [105-121] présente une analyse phonologique du système des voyelles orales et des consonnes. Comme le plus grand problème de la phonologie du portugais est constitué par les voyelles nasales, le lecteur ressent une légère frustration en constatant qu'elles ont été écartées de l'étude<sup>(2)</sup>. Espérons que l'auteur s'attaquera au problème dans une publication ultérieure. L'analyse est d'inspiration jakobsonienne, et propose une matrice de traits distinctifs de nature acoustique pour les voyelles orales ainsi que pour les consonnes. La démonstration est conventionnelle mais convaincante.

On trouvera dans la troisième partie, la plus importante de l'ouvrage [123-283], une étude lexicologique du parler de Corvo. À partir d'une version légèrement adaptée du questionnaire de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Portugal et de la Galice*, l'auteur présente une liste de matériaux lexicaux classés par ordre onomasiologique [133-209]. Sous chaque concept ont été classées des formes typisées, suivies de la transcription de leurs réalisations phonétiques et du numéro d'identification des témoins. Cette présentation ne manque pas de rappeler celle de l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada*. Idéalement, la catégorie grammaticale aurait dû être indiquée pour chaque forme. On a souvent demandé aux témoins quel était le mot employé par les plus âgés, une démarche qui s'est avérée fructueuse. Des figures illustrent certains types lexicaux: la charrue et ses parties, le rouet, etc. [210-231]. Cette enquête n'étant pas de nature différentielle, les mots relevés peuvent naturellement être dialectaux ou appartenir à la langue générale; l'auteur s'interroge donc [232-239] sur le caractère plus ou moins dialectal du vocabulaire disponible dans chaque champ onomasiologique. Suit une liste des «mots classifiés comme dialectaux» [240-244], et une discussion sur l'influence du portugais standard sur le parler de l'île, en fonction des champs onomasiologiques [245-255]. On ne sera pas surpris d'apprendre que ce sont les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la terre et de la mer qui sont le moins influencés par la langue standard. La dernière section de la troisième partie [255-283] s'interroge sur la «variation interne», c'est-à-dire la variation lexicale observée en fonction des facteurs sexe et âge. Une analyse très fine des données sociales (l'enquêteur, autochtone, connaît bien ses témoins) permet de transcender la traditionnelle dichotomie entre sujet masculin et féminin et d'éclaircir des résultats à première vue aberrants chez certains témoins

---

(2) Sur la question, v. entre autres Jorge Morais Barbosa, *Études de phonologie portugaise*, Lisbonne, 1965 et António Almeida, «The Portuguese nasal vowels: phonetics and phonemics», dans *Readings in Portuguese Linguistics* 349-96, Amsterdam, 1976.

(«pour des raisons de famille, ce locuteur [*il s'agit d'une femme*] a dû assurer des fonctions qui traditionnellement n'appartiennent pas au domaine des femmes» [258]; «le cas du locuteur 8 [*il s'agit d'un homme*] qui, retenu pas la maladie, ne pouvait pas sortir de chez lui, en est un autre exemple» [266]. C'est ce que l'auteur appelle «le degré de participation des locuteurs aux activités propres à leur milieu» [280]. Dans l'ensemble toutefois les résultats n'ont rien de surprenant: le vocabulaire dialectal, relevé en bonne partie dans les champs onomasiologiques de la pêche et de l'agriculture, se conserve mieux chez les hommes que chez les femmes, et chez les gens âgés que chez les jeunes. Les graphiques réunis à la fin de la section [280-283] auraient gagné à être intercalés dans le texte, ou auraient mérité à tout le moins une petite légende. Tels qu'ils apparaissent, ils sont très peu parlants.

L'auteur propose dans la quatrième partie de son ouvrage une étude dialectométrique, dont le but consiste à situer le dialecte de l'île de Corvo dans l'ensemble des dialectes des Açores, ainsi que par rapport aux dialectes péninsulaires. La méthodologie appliquée est celle illustrée par H. Goebel dans cette revue (v. tome XLV — et non XIV, comme il est indiqué à tort dans l'ouvrage —, 1981, 349-420 et tome XLVII, 1983, 353-412). C'est avec le dialecte de Flores que Corvo entretient le plus d'affinités. Cela s'explique évidemment par la proximité géographique des deux îles: 16 km les séparent, alors que les autres îles de l'archipel se trouvent au moins à 200 km. Quant au rapport entre le dialecte de Corvo et les dialectes péninsulaires, les affinités lexicales sont plus grandes avec les dialectes centro-méridionaux. Cela pourrait suggérer que l'île a été colonisée en majorité par des colons du centre et du sud du pays [299]; mais il faudrait tenir compte d'autres éléments pour vérifier cette hypothèse. Les rapports entre la physionomie d'un dialecte et l'origine des colons ne sont pas simples. L'influence déterminante des premières générations arrivées sur l'île, l'importance des femmes dans la transmission de la langue, la fréquence, la nature et l'intensité des rapports avec l'extérieur: tous ces facteurs ont déjà été évoqués dans les discussions sur la genèse des variétés de langues européennes transplantées en Amérique. Il faudra aussi en tenir compte pour les parlers des Açores; mais, comme l'indique l'auteur, ces aspects «n'étaient pas parmi les objectifs de ce travail» [299]. On aurait aimé que les figures de «visualisation des valeurs en fonction discriminatoire entre Corvo et les autres îles» [299-305] soient accompagnées d'une petite légende permettant d'identifier les îles. Une carte des Açores aurait aussi été vivement appréciée.

L'ouvrage comporte en annexe un petit glossaire comprenant des «mots tombés en désuétude dans le dialecte», mots que l'auteur a réunis dans des sources diverses et soumis à ses témoins pour évaluer leur vitalité, ainsi que des «mots d'origine anglo-américaine». En effet, l'une des caractéristiques les plus frappantes du lexique différentiel du dialecte de Corvo est constituée par l'existence de mots empruntés à l'anglais nord-américain et ramenés aux Açores par les nombreux émigrants ayant fait des séjours prolongés en Amérique du Nord. On citera entre autres les *pinotes* [180] (< angl. *peanuts*), qui ne sont pas sans rappeler les *pinotes* des Québécois (ALEC, q. 1991). Ici encore, une indication de la catégorie grammaticale aurait été souhaitable: port. *bulcheta* (< angl. *bullshit*), défini comme «quelqu'un qui est trop

prétentieux et menteur», est-il un adjectif, un nom (masculin, féminin ou épïcène?), voire une interjection? On corrigera au passage l'origine de port. *gadéme ful*: il ne s'agit pas de *god damn you fool*, mais bien simplement de *goddamn(ed) fool*. Corriger aussi s.v. *quisse maiás*: '< angl. *kiss my as*' ] '< angl. *kiss my ass*'. S.v. *sanabagana*, on aurait pu ajouter que la locution anglaise *son of a gun*, dont *sanabagana* est une adaptation, est un euphémisme (phono-symbolique) pour angl. *son of a bitch*, cité s.v. *sanababicha*. En général, le traitement lexicologique des matériaux est assez peu étoffé (cela vaut aussi pour la section proprement lexicale [133-208]). Mais on serait mal venu de faire la fine bouche devant ce qui est en fait un premier relevé de données. Il reste maintenant à les exploiter, une tâche qui s'annonce riche en possibilités; on pense en particulier à l'étymologie et à l'étude de la formation des mots, mais aussi éventuellement à la phraséologie, à l'ethnolinguistique<sup>(3)</sup>, etc. La lexicographie portugaise pourrait aussi tirer parti des données de l'*Atlas* et des monographies qui s'écrivent dans son sillage.

On regrettera que l'index des formes [319-337] renvoie à une numérotation compliquée et non simplement à la page. La traduction française aurait pu être un peu plus soignée<sup>(4)</sup>. Toutefois, dans l'ensemble, l'ouvrage de João Saramago illustre très bien ce que l'on attend d'une bonne monographie dialectale, rédigée avec beaucoup de rigueur et de cohérence. Puissions-nous disposer d'ouvrages équivalents pour de nombreux points de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Portugal et de la Galice*!

André THIBAUT

Ingrid HERMERÉN, *El uso de la forma en ra con valor no-subjuntivo en el español moderno*, (Études romanes de Lund 49), Lund University Press, Lund, 1992, 303 páginas.

He aquí otro libro que enriquece la bibliografía cada vez más nutrida sobre las funciones de los tiempos y modos del verbo español. El tema escogido es uno de esos fenómenos ya clásicos que dividen a gramáticos y estilistas, sin que conozca-

(3) Pour la chasse aux animaux imaginaires à laquelle on conviait les nouveaux arrivés sur l'île [205], cf. ALN 618.

(4) V. ci-dessus note 1; corriger en outre: plus 65 Hz que le locuteur 1 et plus 83 Hz que le locuteur 3 ] 65 Hz de plus que le locuteur 1 et 83 Hz de plus que le locuteur 3 [41]; les valeurs des respectifs écarts-type ] les valeurs des écarts-type respectifs [ibid.]; en nombre de douze ] au nombre de douze [106]; je considère que c'est la variante la seule forme qui ] je considère que la variante est la seule forme qui [132]; les restantes 298 questions ] les 298 autres questions [245]; et les autres cinq îles ] et les cinq autres îles [288]; arithmétique ] arithmétique [290]; l'opposition existante entre Faial et les autres îles ] l'opposition existant entre Faial et les autres îles [ibid.]; l'ensemble des restants dialectes étudiés ] l'ensemble des autres dialectes étudiés [ibid.]; aux restants dialectes ] aux autres dialectes [ibid.]; quand on veut appeler quelqu'un d'imbécile ] quand on veut traiter quelqu'un d'imbécile [314].

mos muy bien su extensión exacta en las variedades de la lengua actual. En efecto, desde que Andrés Bello censuró, en su gramática, el empleo de *cantara* con función de pluscuamperfecto de indicativo, este uso ha sido considerado como hecho consumado por algunos, mientras que otros lo siguen combatiendo. De todos modos, *cantara*, *hiciera*, *fuera*, etc., con sentido no subjuntivo (RA/ns), goza hoy día de una salud envidiable, resistiendo con éxito a los ataques de los puristas.

En su monografía, la señora Hermerén realiza una síntesis de la información proporcionada por estudios anteriores y supera a éstos con una exploración pormenorizada de uno de los ámbitos discursivos más interesantes de este empleo. Ya se sabía, intuitivamente, que era en la prensa donde más abundaba; por ello la autora centra su investigación en un amplio corpus periodístico que abarca publicaciones editadas en España e Hispanoamérica. El conjunto de las ocurrencias lo examina luego por parcelas sintácticas, esto es, según el tipo de oración en que aparece el morfema. Por otra parte, uno de los principales cometidos consiste en aclarar si el fenómeno en cuestión está realmente más extendido en las variedades americanas que en la Península, como alguna vez se ha afirmado. En todos los casos se ofrecen numerosos ejemplos y cuidadosos análisis cuantitativos de los datos recogidos:

- En la oración principal RA/ns es poco corriente, salvo en *pareciera*, equivalente a *parecería* o *parecía*.
- La oración adverbial de sentido temporal, en cambio, es uno de los contextos más importantes de la forma. Ello se debe a que las conjunciones *después (de) que*, *luego (de) que* y, en menor medida, *desde que* se construyen cada vez más con ella. Dicho empleo constituye tal vez una de las innovaciones más llamativas y recientes en el uso del tiempo que nos ocupa; innovación motivada, a lo que parece, por una analogía con *antes (de) que*. Sin embargo, es interesante ver con qué otros tiempos compite RA/ns: a este respecto, se nos ofrecen meticolosos análisis contrastivos que abarcan las ocurrencias del pretérito de indicativo, el pluscuamperfecto de indicativo — sorprendentemente escasas — y el pretérito de subjuntivo (*cantase*); este último aparece ya varias veces, sin duda porque las formas en RA y SE son equivalentes en el plano del subjuntivo. También se tiene en cuenta otra opción esporádica, el tipo compuesto *hubiera/hubiese cantado*. El resultado más llamativo de estos capítulos lo deparan probablemente los índices de frecuencia de RA/ns en España y en América, frente a los del pretérito: en la Península, RA/ns se da en una aplastante mayoría de los casos, mientras que al otro lado del Atlántico predomina claramente el pretérito (p. 90). También con *desde que*, el tipo *cantara* es más frecuente en el español europeo.
- Otro contexto notable es la oración subordinada introducida por *(tal) como* en la que se precisa la instancia responsable del enunciado de la principal («Con esta «dolarización» del Ecuador, como la *llamara* un analista económico...») o que expresa una comparación («el mercado inmobiliario lisboeta, como hace tres años lo *hiciera* el madrileño, ha comenzado a moverse»).

- La oración de relativo es, junto a la adverbial de sentido temporal, el tipo de frase más abundante en ejemplos de nuestra forma, por lo que la autora se limitó a considerar una muestra de cada texto. Pero contrariamente a lo que ocurre en la oración temporal, los periodistas hispanoamericanos emplean más a menudo RA/ns en la oración de relativo que sus colegas españoles.

Una vez examinados estos contextos generales, la autora pasa a comentar otros factores que pueden influir sobre la selección de los tiempos verbales en la oración subordinada: la colocación de la subordinada respecto a la principal (RA/sn es menos usado en las subordinadas antepuestas), los adverbios de tiempo, especialmente los que se combinan con una conjunción temporal (p. ej. «pocos días después de que») y la construcción impersonal con *se*.

Siguen una serie de capítulos sobre cuestiones anejas, así por ejemplo la distribución de RA/ns en periódicos del mismo país y dentro del mismo número de una publicación. La cuestión es de gran interés porque, aunque se suele hablar del lenguaje periodístico como escritura uniforme, resulta cada vez más evidente que las diferentes secciones y tipos de texto de la prensa (noticia, crónica, breve, comentario, editorial, etc.) poseen sus propiedades estilísticas. Y si se piensa, generalmente, que la forma en *-ra* se da sobre todo en textos de cierta altura intelectual, la señora Hermerén desmiente esta hipótesis: son, por el contrario, las secciones de menos prestigio — Sucesos, Sociedad, Espectáculos, Deportes, etc. — las que arrojan el mayor número de ejemplos de RA/ns. *Cantara* se revela, pues, como forma de acusada connotación estilística, que sirve para prestar una apariencia de interés a unos artículos que carecen de trascendencia. En cuanto a los lexemas verbales que con mayor frecuencia se emplean en este tiempo, destacan los verbos funcionales *ser* y *hacer* y, en segundo lugar, los verbos de expresión (*decir, señalar, informar*, etc.). Más problemático nos parece el intento de delimitar estos verbos desde el punto de vista estilístico o teniendo en cuenta su extensión silábica, como hace la autora.

Para complementar este estudio, se realizaron una serie de encuestas encaminadas a averiguar la actitud, frente a la forma en *-ra*, de los hablantes cultos de varios puntos del dominio hispánico. El cuestionario contenía 46 frases sacadas del corpus periodístico, con sus verbos en infinitivo, y los informantes fueron invitados a restituir la forma verbal que más se ajustase al contexto, teniendo la posibilidad de proponer varias soluciones. Los resultados son bastante parecidos a los que ofrece la prensa, pero no debe olvidarse que el material del cuestionario acusa generalmente su origen periodístico; en la mayoría de los casos, los informantes habrán reproducido simplemente sus conocimientos de este tipo de discurso. Se recogieron, además, los comentarios metalingüísticos de los entrevistados — hay una encuesta especialmente concebida para tal fin.

El estudio de I. Hermerén liquida una asignatura pendiente de la lingüística hispánica, y ello a pesar de que su lectura no siempre es fácil. Consideramos que, en varios capítulos, la conciencia profesional ha llevado a la autora a extenderse demasiado en la interpretación de los datos estadísticos y a repetir hechos lingüísticos y referencias bibliográficas ya evocados en apartados anteriores. Hecha esta salvedad, diremos que su libro es una aportación valiosa a la gramática descriptiva del español.

Rolf EBERENZ

Javier de SANTIAGO GUERVÓS, *El léxico político de la transición española*. Salamanca, Universidad de Salamanca, 1992, 270 pages (Acta Salmantica, Estudios Filológicos, 248).

Partiendo del obvio principio de la interrelación entre el lenguaje y la realidad, el autor describe y analiza el vocabulario político español durante el periodo que va del fin de la Dictadura (1975) al asentamiento de la democracia con la llegada al poder del Partido Socialista en las elecciones de octubre de 1982.

En la estructuración de los materiales se ha seguido el ritmo del acaecer histórico, manifestado en la sucesiva aparición de términos clave como *reforma*, *consenso*, *democracia*, a cuyo alrededor se aglutinan acontecimientos sociales y políticos con su correspondiente denominación.

La obra, ya desde su título, es clara, bien organizada y el autor sabe hacer resaltar con tino los ejemplos predominantes de cada etapa del proceso. Al comienzo (1975-78) tenemos una terminología moderada, prudente: el enemigo político es sólo el *adversario*; para la izquierda, la derecha será *civilizada*; esa izquierda quiere entonces que se esfume una cierta ideologización sospechosa, como *marxismo* o *lucha de clases*. Son los años del *eurocomunismo*; son también los de la *reconciliación*, la *concordia*, la *convivencia* y el *consenso*. En la etapa siguiente, que comienza con las elecciones del 1979, el vocabulario se hace más vigoroso, pero nunca llegará, como bien observa Santiago Guervós, a la agresividad del intervalo republicano de 1931-36 (estudiado en el libro de J. F. García Santos, *Léxico y política en la Segunda República*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 1980).

Numerosas son las innovaciones léxicas y las creaciones mediante determinados sufijos, como *-izar*, *-ización*, *-ista*, *-ismo*, algunas son flor de un día y el presente trabajo las salvará del olvido.

Para reunir este acervo, Javier de Santiago Guervós ha despojado el *Diario de Sesiones de las Cortes* y la prensa de esos quince años, tanto de ámbito nacional como regional o local, y tanto de izquierda y centro como de derecha; sin desdeñar folletos y octavillas. *El léxico político de la transición española* es no sólo una preciosa aportación al conocimiento de la lengua contemporánea, también para muchos servirá de recuerdo de un período particularmente exaltante, en el que todavía no se había instalado el *desencanto*.

Germán COLÓN

## DOMAINE GALLO-ROMAN

Jacqueline PICOCHÉ et Christiane MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la langue française*, Nathan, Paris, 1989, 399 pages.

Rédigée par deux linguistes expérimentées, toutes deux médiévistes et auteurs de plusieurs ouvrages fondamentaux ou manuels justement réputés, cette *Histoire de la langue française* a bénéficié de la complémentarité scientifique des deux rédactrices



dont l'une est surtout connue comme lexicologue, morphologue et sémanticienne (J. Picoche) et l'autre comme spécialiste de syntaxe et des problèmes d'énonciation (Ch. Marchello-Nizia). Elle comble assurément un vide puisqu'il n'existait aucun ouvrage en un volume susceptible de fournir au public cultivé et aux étudiants des Universités une synthèse facilement lisible décrivant l'histoire interne et externe du français à la lumière des travaux récents de linguistique diachronique. La gageure qui consistait à fournir en moins de 400 pages un manuel complet, clairement rédigé et fournissant des informations sûres dans les divers domaines linguistiques, peut être considérée comme tenue.

Les auteurs ont, à juste titre selon nous, accordé une place à peu près égale à l'histoire externe du français qui s'étend sur six chapitres (pp. 11-176) et à l'histoire interne (domaine souvent mieux connu) qui concerne quatre chapitres (pp. 179-365), le tout précédé d'une courte notice terminologique et suivi d'une rapide conclusion couronnée d'une conséquente bibliographie complétant les divers chapitres (pp. 371-393).

La première partie est sans doute la plus novatrice: assurément le chapitre I consacré à l'«Histoire du français en France» et à la description de l'évolution du français depuis la fragmentation linguistique de la Romania jusqu'à son instauration définitive comme langue nationale est-il attendu: si bien des points abordés sont connus des spécialistes, on saura gré cependant aux auteurs de la netteté de leurs propos, de leur sens de la nuance et de leur prudence sur les questions encore problématiques (p. ex. sur les rapports entre dialecte et langue commune où nous sont présentées, pp. 21-23, les trois hypothèses de Gossen, de Loriot et de Dees). On regrettera pourtant la brièveté excessive de ce premier chapitre évoqué en 29 pages (pp. 1-39): l'implantation en Gaule du latin vulgaire, le substrat gaulois et l'adstrat germanique sont traités trop rapidement, et on aurait aimé avoir davantage d'informations sur les nombreux problèmes (intra- et extra-linguistiques) que n'a pas manqué de susciter cette (lente) «transformation en langue nationale d'un sociolecte de l'Ile-de-France»; la situation sociolinguistique actuelle du français dans l'hexagone (dimensions diatopique, diastratique, diaphasique, dialogique, etc.) aurait mérité aussi une description précise: cette lacune est d'autant plus surprenante que les chapitres suivants nous décrivent abondamment la situation du français hors de France continentale et explicitent clairement les facteurs historiques qui ont conditionné l'expansion du français dans ces territoires: sont ainsi successivement évoqués en des chapitres globalement réussis les développements du français dans «les États européens francophones» (ch. II, pp. 41-59), «hors d'Europe: implantations antérieures à 1763» (ch. III, pp. 61-83), «Outre-mer: implantations postérieures à 1815» (ch. IV, pp. 85-110), «en Afrique après 1960» (ch. V, pp. 111-139); la première partie s'achève sur une description de l'histoire et de la situation du français «en pays allophones» et sur une réflexion plus générale sur la francophonie et son avenir (ch. VI, pp. 141-176): les tenants de la tradition seront peut-être surpris qu'une place aussi importante ait été accordée à l'expansion du français hors de son aire d'origine mais pour notre part nous féliciterons les auteurs d'avoir su quitter les sentiers battus et d'avoir abordé avec pertinence l'histoire de l'implantation et de

la diffusion du français sur «des territoires où se jouera et se joue l'avenir de cette langue». Pour mener à bien leur tâche, nos collègues ont dû effectuer un gros travail de documentation, réunir et confronter des informations le plus souvent dispersées, parfois rares et souvent contradictoires: les différentes visions de la francophonie, de son histoire et des contacts qu'elle entretient avec les autres langues reflètent autant l'idéologie (ou l'intérêt) des descripteurs que sa situation réelle: l'image qui nous en est offerte est dans l'ensemble assez fidèle, même si la sympathie de nos collègues pour la cause francophone les amène à faire trop confiance à certaines de leurs sources et en particulier aux travaux de démo-linguistique de l'Institut de Recherche sur l'Avenir du Français dont les dénombrements, trop optimistes, sont contestables car manifestement surévalués (cf. p. ex. la critique qu'en fait R. Chaudenson dans ses ouvrages *Pour une révolution francophone?*, Paris, L'Harmattan, 1989 ou *La francophonie: représentations, réalités, perspectives*, Aix-en-Provence, I.E.C.F.-Didier érudition, 1991). Estimant à bon droit que le lecteur moyen — même cultivé — n'avait qu'une connaissance approximative de l'histoire des diverses contrées d'implantation du français, les auteurs font précéder chacune des monographies consacrées aux pays ou zones francophones, d'un historique succinct mais précis, permettant de comprendre les causes et les modalités de l'expansion (ou du déclin) du français dans l'aire évoquée: ainsi d'excellents développements, étayés par des chiffres récents et illustrés par des cartes précises, sont consacrés à la Belgique, à la Suisse, à l'Amérique du Nord, aux zones créolophones, à l'Afrique noire ou au Maghreb: ces divers chapitres se placent parmi les meilleurs qu'il nous ait été donné de lire sur le sujet, d'autant que les auteurs, refusant une certaine «langue de bois» en usage dans les milieux officiels francophones, situent clairement les enjeux, posent nettement les problèmes et suggèrent des solutions réalistes quant à l'avenir de la francophonie: sans doute quelques options peuvent-elles être contestées: on voit mal ce que viennent faire dans le ch. II consacrées aux États européens francophones les développements sur la Savoie et Nice (où le français était au XIX<sup>e</sup> siècle, mieux implanté que ne le dit notre ouvrage, cf. les travaux d'A. Compan sur l'*Histoire du comté de Nice*); on pourrait chicaner aussi sur quelques détails: le comte de Flandre cité p. 43 est Louis II de Male (et non Louis III); le Congo ne devint officiellement colonie belge qu'en 1908 et non en 1885, comme indiqué p. 88; le nom de la graminée appelée *cram-cram*, p. 108, n'est sans doute pas, comme l'a montré J. Schmidt, d'origine wolof; l'appellation «Français nés dans le territoire» pour évoquer p. 109 les populations d'origine européenne vivant à Tahiti est maladroite, les populations d'origine mélanésienne nées dans l'Ile étant aussi françaises; la Mauritanie ne peut être rangée dans les pays ayant deux langues officielles, le français et l'arabe (p. 121) puisque depuis la réforme d'Octobre 1979, l'arabe est l'unique langue officielle, le français étant, comme dans les autres pays maghrébins ou à Madagascar, une «langue d'ouverture»); de même, depuis l'accession du sango au statut de langue officielle, la R.C.A. doit être rangée parmi les pays comme le Rwanda ou le Burundi, qui ont deux langues officielles; l'existence d'un «français populaire» au Tchad et en R.C.A. (p. 129) est pour le moins problématique; l'affirmation selon laquelle 98 % des enfants négro-africains de 6 ou 7 ans n'ont jamais entendu

un mot de français (p. 134) est très contestable, ne serait-ce que parce que pratiquement toutes les langues vernaculaires et surtout véhiculaires d'Afrique francophone ont beaucoup emprunté au lexique français: le rôle de l'alternance codique («code switching»), si développée au Maghreb et en Afrique noire, a par ailleurs tendance à être sous-estimé dans l'ouvrage; la langue africaine de grande diffusion évoquée p. 136 est le fulfuldé (appelé aussi poular ou peul).

Le plan de la deuxième partie consacrée à l'histoire interne est plus traditionnel puisque sont successivement évoqués la phonétique et l'orthographe (ch. VII, pp. 179-213), la morphologie (ch. VIII, pp. 215-301), la syntaxe de la phrase et de l'énoncé (ch. IX, pp. 303-319), le lexique (ch. X, pp. 321-365): dans ces études, nous avons particulièrement apprécié le chapitre de phonétique historique qui, à partir des «modes phonétiques» dégagés par E.J. Matte, évoque avec précision, à partir d'exemples bien commentés, les grandes phases de l'évolution phonétique du français, découpée en trois périodes: IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles: mode relâché et décroissant; XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles: mode croissant et tendu; XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles: mode tendu et antérieur; cette vision globalisante qui tente de saisir aux différentes périodes l'état des systèmes phonologiques en vigueur permet d'éviter l'émiettement qu'on relève souvent dans les manuels: on regrettera pourtant pour la commodité de l'usager que les auteurs ne soient pas remontés au latin (latin vulgaire au moins), ce qui aurait permis de traiter quelques grands problèmes comme les diphtongaisons ou les palatisations, qu'il est indispensable de connaître pour comprendre la formation de la phonétique française; les deux chapitres suivants sont consacrés à la grammaire proprement dite: on sera surpris de constater le déséquilibre entre la partie «morphologie» (qui occupe 86 pages) et la partie «syntaxe» (qui ne couvre que 16 pages); ce déséquilibre n'est qu'apparent: le chapitre VIII couvre en fait presque tout le domaine de la morpho-syntaxe et, à partir d'un découpage interne en grandes catégories du discours (nom et adjectif, déterminants et substituts, verbe, mots invariables), fait un panorama des changements qu'a connus historiquement dans ses différentes composantes la morpho-syntaxe du français. Ces développements rédigés dans une langue transparente prennent en compte les acquis non seulement des manuels et ouvrages de référence se rapportant aux grandes périodes de l'histoire du français mais aussi utilisent intelligemment la plupart des recherches récentes: ont été mis à profit les travaux souvent cités (mais pas toujours) de linguistes aussi différents (du point de vue théorique et méthodologique) que Cerquiglini, Culioli, Dees, Henry, Kleiber, Härmä, etc. Ces sources diverses montrent une grande ouverture d'esprit, mais sont responsables d'une certaine hétérogénéité théorique et terminologique qui ne nuit pas cependant à la transparence du propos, les auteurs maîtrisant bien leur matière; par ailleurs celles-ci ont effectué sur un certain nombre de points où la documentation était défailante des recherches personnelles et nous offrent ainsi des points de vue renouvelés: nous sont ainsi offerts sur la plupart des questions des développements minutieux, éclairés de comptages et de commentaires équilibrés et pertinents; ces exposés, satisfaisants, voire excellents (cf. p. ex. le très bon développement sur l'évolution de l'ordre des mots dans la phrase simple, pp. 307-310) nous suggèrent cependant un certain nombre de remarques:

— en ce qui concerne l'organisation de la matière, en regrettera l'absence de synthèse dégageant les grandes lignes de force d'une évolution (p. ex. comme G. Moignet l'avait fait dans ses recherches sur *Le pronom personnel français. Essai de psycho-systématique historique* ou sur *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*, ouvrages exemplaires qu'on est d'ailleurs surpris de ne pas voir mentionnés); certaines études sont trop morcelées: par exemple l'étude des prépositions (classées alphabétiquement) ou des adverbes (rangés sémantiquement) est quelque peu fastidieuse et s'apparente à une simple juxtaposition de fiches.

— du point de vue théorique, on regrettera l'absence d'un cadre de référence cohérent et de prises de position doctrinales plus marquées qui auraient permis par exemple de tracer une ligne de partage plus nette entre conjonctions de coordination et adverbes (les critères de classement qui amènent à traiter *car* et *mais* comme conjonctions de coordination et *or* et *donc* comme adverbes (p. 299) auraient dû être explicités). De même, l'étude de l'emploi des divers temps de l'indicatif (pp. 263-266) souffre d'un certain flou théorique préjudiciable à la clarté de l'analyse.

— du point de vue formel, la référenciation des exemples aurait dû être harmonisée: on trouve ainsi cité tantôt le nom seul de l'auteur (ex.: Villon), tantôt le titre seul de l'ouvrage (*Les cent nouvelles nouvelles*), tantôt le titre de l'ouvrage et le numéro du vers concerné (*Yvain*, 5231), tantôt les trois (Chrétien de Troyes, *Perceval*, 6057); on supposera en outre que dans le cas où il n'y a pas de référence l'exemple est forgé (?). Quelques citations sont inexactes, en raison soit du non respect de la graphie de l'édition de référence (ex.: *longuemant Yvain*, 6535 graphié *longuement*, p. 268; *Breitaingne, Yvain*, 1, transcrit *Breitaingne* p. 243), soit d'une substitution de mots (*En quelque leu qu'il onques aut, Yvain*, 5797 est graphié correctement p. 245 mais devient *En quelque leu qu'il onques soit*, p. 239).

— Dans le détail de la description, nous avons également relevé, comme cela est prévisible dans ce type d'ouvrage, quelques approximations et inexactitudes:

— p. 253, l'adjonction d'un *v* aux personnes 4 et 5 de *pouvoir* est antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle.

— p. 255, l'alternance vocalique au passé simple des verbes *veoir* et *prendre* est de type [ə]/[i].

— p. 257, il eût été préférable de transcrire /R/ la consone dorso-vélaire caractéristique du futur et du « conditionnel ».

— p. 269, l'affirmation selon laquelle l'ancien français disposait « d'une déclinaison fort réduite » est à nuancer, en ce qu'elle contredit l'affirmation liminaire de la page 215 selon laquelle la « déclinaison en cas concernait une bonne partie des noms et des adjectifs ».

— p. 289, c'est *ne..pas* (et non *ne..mie*) qui, statistiquement, est « au total la plus courante des négations composées » et ce, quelle que soit la période considérée de l'histoire du français.

— p. 291, le *ne* « explétif » ou « discordantiel » n'est systématique dans les subordonnées compléments d'une comparaison d'inégalité que **lorsque la régissante est de sens positif** (cf. la thèse de P. Jonas).

— p. 293, dans le cas de coordination de subordonnées hypothétiques, le *se* peut être répété ou repris.

— p. 296, *avant que* se construit en ancien français **le plus souvent** (et pas seulement « parfois ») avec l'indicatif.

Le dernier gros chapitre de l'ouvrage, celui qui est consacré au lexique, est sans doute le plus réussi puisqu'il concilie habilement une réflexion théorique sur les conditions d'étude de l'évolution du vocabulaire et une présentation des principaux mouvements qui ont affecté le lexique français au cours de son histoire: l'expérience de J. Picoche en matière de lexicographie et de lexicologie lui permet de consacrer des développements passionnants au rôle décisif des méthodes statistiques, à l'évolution des dictionnaires, aux causes — internes et externes — de la néologie, etc. La seule réserve que nous formulerions concerne la viabilité de ses propositions de codage des principales acceptions des polysèmes, codage qui devrait permettre une « étude systématique de l'évolution du lexique ». Nous ne partagerons pas le bel optimisme de l'auteur quant à la possibilité de subordonner aisément les divers faits de discours aux « grandes articulations sémantiques, faits de langue indépendants de la subjectivité des lexicographes » (p. 331); nous savons combien est délicate la lemmatisation, qui concerne un domaine bien structuré comme la morphologie. Qu'en serait-il si le même travail s'appliquait à un domaine aussi mouvant que la sémantique?

Pour clore ce compte rendu, nous aimerions faire quelques commentaires sur la copieuse bibliographie figurant en fin d'ouvrage:

— nous regretterons d'abord l'absence de référence aux ouvrages de grands linguistes « généralistes », cités dans le texte mais absents de la bibliographie générale, comme Bally (cité p. 317), Guillaume (cité p. 264 et p. 331), Damourette et Pichon (cités p. 264), Benveniste (cité p. 334), Chomsky (cité p. 368);

— on regrettera de même que, contrairement à la tradition, d'autres grammairiens évoqués (avec parfois mention de l'année de publication de leur ouvrage ou article) n'apparaissent pas dans la bibliographie: citons au hasard Cornu (p. 261), Lombard (p. 307), Skårup (p. 308), Harris (p. 309), Moignet, 1973 (p. 311), Jespersen (p. 315), Bakhtine (p. 315), Roch (p. 326), Launay (p. 332), etc;

— d'autres titres ne sont pas exacts: p. 332, l'ouvrage de Godefroy est le **Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle**; p. 335. Il s'agit de l'**Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire**; p. 378, Grandguillaume a écrit **Arabisation et politique linguistique au Maghreb**;

— certains ouvrages de base sont absents: manquent ainsi la **Grammaire de l'ancien français** de G. Moignet, l'**Ancien français** de R.L. Wagner ainsi que les grands dictionnaires historiques, seulement mentionnés dans le chapitre consacré au lexique.

Enfin, et c'est peut-être le plus grand reproche que l'on pourra faire à l'ouvrage, il manque un index, dont la consultation est indispensable pour quiconque veut tirer



le meilleur parti possible d'un ouvrage dense et parfois touffu. C'est à cette condition que, conformément à sa vocation, cette *Histoire de la langue française* pourra se transformer en ouvrage de consultation courante pour tout lettré francophone.

Ambroise J.M. QUEFFELEC

*Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, von Walther v. Wartburg (†), publié par Jean-Pierre Chambon, fasc. n° 152, tome XXV (refonte du tome I<sup>er</sup>), \*assulare<sup>2</sup> - atrium, pp. 577-688, Bâle (Zbinden), 1992.

Avec la parution du fascicule n° 152, le tome XXV du FEW (refonte de la lettre A) touche à sa fin. Bien que l'œuvre de l'atelier de Bâle n'ait point besoin de louanges, c'est quand même l'occasion de mesurer l'ampleur et de l'effort et de la réussite.

Aux 20 entrées de la tranche correspondante du tome I<sup>er</sup> (pp. 162-167) ne s'opposent pas moins de 124 articles de la refonte (en plus, l'article ASTRAKHAN, tome I<sup>er</sup>, 164, est passé à la section 7. *Slawische Sprachen* du tome XX, p. 33; ASTRACUM ne fait que renvoyer à OSTRAKON, FEW VII, 440). \*ASSULARE du tome I<sup>er</sup> a été dédoublé: pour \*ASSULARE<sup>1</sup>, cf. le fascicule précédent où commence également l'article \*ASSULARE<sup>2</sup>, premier du nouveau fascicule. ASTRINGERE du tome I<sup>er</sup>, 164 est partagé entre ASTRICTIO, XXV, 619 et ASTRINGERE XXV, 619-621; la famille s'enrichit de ASTRICTORIUS, XXV, 619.

Si l'augmentation du nombre d'entrées est spectaculaire, celle de la substance, c'est-à-dire du corps des articles, est ce qui impressionne véritablement. Ainsi ASSUMERE passe de 2 lignes dans FEW I, 163, à près de 3 colonnes dans XXV, 586-588; ASTILLA, FEW I, 163-164, passe d'environ 2 colonnes à en occuper pas moins de 24 dans FEW XXV, 593-605, plus 4 pour \*ASTELLARE qui en a été détaché; ASTHMA compte 9 lignes dans FEW I, 164, contre 3 colonnes et demie dans FEW XXV, 612-615; \*ASTRUCUS, à peine 1 colonne dans FEW I, 164-165, en réclame 14 dans FEW XXV, 631-638; ASTRUM passe de 19 lignes (FEW I, 165) à 12 colonnes (FEW XXV, 638-644 + 2 notes); ATAVIUS multiplie son volume par 11, ATER par 20, ATRIPLEX par 13.

Des 11 signataires (Büchi, Boutier, Chambon, Chauveau, Dufour, Lacher, Lagueunière, Mathieu, Roques, Steinfeld, Thibault), Chambon, Büchi et Thibault accumulent à eux seuls 91 articles signés seuls et 9 collaborations.

Comme d'autres l'ont déjà souligné à juste titre, les commentaires et les notes ont, en dehors de la fonction normale, une importance toute particulière par les nombreux compléments et corrections qu'ils apportent aux articles des autres volumes de l'œuvre.

Sous ASTER manque *solaster*, n° 753 de K. Baldinger, *Etymologien. Untersuchungen zu FEW 21-23, Band 1*, (Beihefte zur ZrP 218), Tübingen 1988 (Niemeyer) et J.-P. Chambon, dans RLR 83, 1978, 1445.

Norbert WEINHOLD



*Nouveau Glossaire nautique* d'Augustin Jal. Révision de l'édition publiée en 1848, fasc. H. Paris, Éditions du CNRS, 1992.

Trois ans après le fascicule G, cet ouvrage de longue haleine est arrivé à la lettre H. Un peu maigre peut-être, car on aurait pu y joindre la lettre I, ou au moins un supplément à la Bibliographie. Considérons, moins *in extenso* et avec plus de résignation qu'auparavant (cf. nos c.r. dans *RLiR* 51, 1987, pp. 606-614 pour D-E, puis dans *RLiR* 54, 1990, pp. 306-316 pour F-G), dans quelle mesure l'équipe a tenu cette fois-ci sa promesse de présenter « la somme du langage de la navigation tel qu'il a été pratiqué pendant un millénaire » (circulaire publicitaire jointe au fascicule).

Dans la nomenclature nous ne trouvons pas: *habit* [de forçat], *hachette* (on ne donne que *hachette à marteau*; cf. aussi *hachette à main* ds Fournier 1643), *halecret* 'cuirasse', *halle* [pour navire; on a bien accueilli *hangar*], *hallebars* 'haubans (?)' (Dassié 1677, p. 86), *hanap* [pour boire], *harceler* [un navire], *hardes* 'bagages', (pilote) *hardi*, *hastier* et *hastière* 'broche à rôtir', *haumet* 'heaume du gouvernail' (Duez 1659), *hautbois* (on y jouait à bord des galères), *haut-de-chausses*, *heaumerie* 'trou par où passe la barre du gouvernail' (1613, FEW 16, 193b), *hers* 'brague du gouvernail' (Oudin et Duez), *hêtre* et *hêtreau*, *heurtoir* [d'affût], *hiéroglyphe* [aux panneaux de poupe], *hortolaille* [vivres], *houaré* 'serré à bord' (Fournier 1667), *houars* 'longueur de trois halins qu'on file pour éloigner le filet du bateau' (Fournier 1667), *houette* 'petite houe', *houp* 'port' (Nicot 1606), *houppe* [de tendelet], *hourde* 'trou percé en larmes dans une planche de bateau pour y passer les rames' (Fournier 1667), *hoyau* 'pioche', *huilière* 'vase à huile', *huitième* 'canon' et *hurler*.

Certains sens manquent: *harnais* 'bagages', *haste* 'de lance' (aussi *arme d'hast*), 'broche à rôtir', 'manche de la rame' et 'bras de l'ancre' (*haste de marre*), *herbe* 'plante potagère', *hôpital*: *hôpital des forçats* (de Marseille), *huile* (pour la consommation, l'éclairage et le calfatage).

Quelques formes auraient pu être ajoutées: *habitable*: *ebitacle*, Dassié 1677, p. 93 [on donne comme variante *abitacle*, mais sans attestation]; *hanséatique*: *hansiatique*, Cleirac 1636, p. 1; *heaume*: *hiau* 1384 (Bréard, C.G.R.); *hébrieu*: *hébreu*, Furetière 1690 + 1701; *héler*: *herler*, Fournier 1667; *herminette*: *arminette* 1519 (voir *guimbelet*); *hourdi*: *ourdy*, Dassié 1677, p. 13 (qui vient de Fournier 1643 *hourdy*); *hourque*: *hurq* 1571 (FEW 16, 264), *oulque* Cotgrave 1611.

Des datations antérieures (de quelques années jusqu'à 4 siècles!) sont à donner dans beaucoup de cas: *habillement* 1 (1377): 1369 (Chazelas I, 208); *hache* 2: *maître de hache* (1382): *maistre d'aisse* 1341-42 (Chazelas II, 52) [cf. en outre Fenis, *Stolonome*, pp. 378-79]; *haie* I.1: *haie de pierres* (1702 Aubin): Aubin remonte à Guillet 1678 *haye de pierre* (d'où aussi Furetière 1690); *haleur* (1758): 1680 Richelet; *hallebarde* (1547-50): 1507 Auton, 1513 etc. sur les galères de Marseille; *hampe* I.1. (1687): Fournier 1643 s.v. *refouloir*; *hangar* (1702): 1699 *hangard* (Zysberg, p. 303); *harnais* 1 (1517): 1369 *harnois* (Delisle, *Mandements*

Charles V, p. 257), 1374 *hernoiz* (*ibid.*, p. 524 + Chazelas II, 158), 1384 *harna(i)s* (Bréard, C.G.R., pp. 94, 102), etc.; **haste 1** (1691): 1558 *aste* (de bannière) (Arch. Bouches-du-Rhône, B 233, fol. 503); **haubanner** (1702): 1701 Furetière *haubaner* (s.v. cable); **hausser** (1560): 1298 Marco Polo: *ausser* [le timon], 1392-93 *Mélusine*: *haulcer* [les voiles]; **haut** adj.: *haute aventure* (XVII<sup>e</sup> siècle, BN, fr. 19110): ce ms. reprend Fournier (s.v. bomerie), qui lui-même repose sur Cleirac 1636 (p. 4); *haute eau* (1690): 1678 Guillet, qui est la source de Furetière; **haut-bord** (XVII<sup>e</sup> siècle): 1643 Fournier (p. 39 de la réimpr.), qui est la source du ms. BN, fr. 19110; **hauteur I.1** (1683): 1606 Nicot s.v. chete; **hauturier**: *pilote hauturier* (1678): 1671 Cleirac, *Us*, p. 407; **havre**: *havre d'entrée* (1678): 1643 Fournier; **\*heaulmière** (1606): 1573 Dupuys, qui est la source de Nicot; **herbage** (1525): 1521 *erbaige* (Fennis, *Stolonome*, p. 371); **hérisson** (1691): 1678 Guillet, qui est la source d'Ozanam; **herpe II** (1677): 1638 (Bréard, *Doc. XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, p. 6); **hersillièr** (1690): 1676 Caron *hersilière* (*Traité des bois*, p. 221), qui est la source de Furetière; **heurter** (XIV<sup>e</sup> siècle *Vita S. Ludov.*, Du Cange; est-ce Joinville?): 1306-09 Joinville (aussi transitif; éd. Corbett, pp. 90, 142, 212); **heuse**: la forme *heuse* déjà dans Fournier 1643 (p. 125 de la réimpr.) et dans un inventaire de 1642 dans Fournier (p. 657); **hiloire**: forme *hiloire* (1678): 1676 Caron (p. 292); **hisser** (1606 Nicot, qui reprend Dupuys 1573): 1516-20 Conflans *ysser* [le trinquet] (p. 41); **histiodromie** (1758): 1691 Ozanam *hystiodromie* (p. 219); **hiverner** (1558 [lire 1559] Amyot): 1549 *yverner* (BN, fr. 18153, fol. 53<sup>vo</sup>); **homme 2** (1721): ca 1320 *Gestes des Chiprois* (éd. Raynaud, pp. 228, 273: *home*), et régulier aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. *Notre homme*, qui d'ailleurs mérite une entrée sous la lettre N (1885): 1548 + 1552 Rabelais, 1622 Hobier, etc.; **horizon** (1667): 1636 Cleirac *horizon* (p. 8), *horison* (p. 10); **horloge I.1**: *l'horloge dort* et *l'horloge moude* (1702) remontent à 1687 Desroches, qui a pourtant été consulté (aussi passé de Desroches à Ozanam 1691, p. 233); **horne** (1677): 1667 Fournier; **houache**: forme *houache* (1702): 1687 Desroches, qui est la source d'Aubin; **houle**: forme *oule* (1606): 1573 Dupuys, qui est la source de Nicot; **housseau** (s.v. heuse) (1667 Fournier): 1643 Fournier (p. 127); **huche 1** (1414): 1306-09 Joinville (p. 162); **hydrographique** (1691): 1551 (FEW 4, 552a).

Le paragraphe précédent montre qu'on n'a toujours pas réussi à remonter systématiquement aux 'têtes de série', même quand celles-ci sont utilisées ailleurs ou dans l'article même: Dupuys → Nicot, Cleirac → Fournier, Fournier → BN, fr. 19110, Fournier 1643 → Fournier 1667, Guillet → Aubin, Guillet → Furetière, Guillet → Ozanam, Desroches → Ozanam, Desroches → Aubin, etc. Sous **habitable**, on trouve Ozanam cité après Guillet: ils n'en font qu'un; signalons encore que le ms. BN, fr. 19111, cité immédiatement après, copie Millet Deschaes 1677. Les éditions de Cleirac sont citées un peu au hasard: **hale I.1** des *Us et Coutumes* de 1661 est déjà dans l'éd. de 1647 (pp. 405, 470), **harpon** des *Us* de 1647 se trouve dans l'*Explication* de 1636 (p. 40), et la forme *harangaison* de l'*Explication* de 1647 ne manque pas dans celle de 1636 (p. 5), mais **haler I.1**, cité pour 1636 avec la page de l'éd. de 1660, est absent de la première édition et n'apparaît qu'en 1647 (p. 38). Reconnaissons toutefois que les manuels du XVII<sup>e</sup> siècle ont été mis à profit un peu plus qu'auparavant.

Nous continuons à nous étonner, sinon à être irrité, de trouver des mots qui, du moins d'après les attestations données, n'ont rien à voir avec la France. Pour **hand-rother** et **helmrother** (probablement scandinaves), on renvoie à **gouvernail** (où d'ailleurs ces mots manquent, même parmi les synonymes des autres langues). Les attestations sous **\*homo** proviennent de Gênes et de l'Adriatique. Et, de nouveau, le lecteur tombe sur toute une série de formes en latin médiéval appartenant géographiquement ou même linguistiquement à l'Angleterre et qui sont tout simplement à supprimer: **\*halsa**, **\*hanckus**, **\*havena** (aussi Pays-Bas), **\*havenagium**, **\*havenaria**, **\*heilandus**, **\*helebota**, **\*hitha**, **\*hola**...

Du côté étymologique, nous constatons des améliorations. Mais on ne donne toujours pas «pour chaque tête d'article [...] l'étymologie — lorsqu'elle est scientifiquement connue —», comme nous le promet de nouveau la feuille publicitaire. N'est-il pas établi que l'étymon de **herminette** est (*mus*) *armenius* (FEW 25, 276a), que **huissier** remonte par l'afr. *huis* au lat. *ostium* 'porte'? Dans d'autres cas, on a réuni à tort certaines données: **hâler** (**haler** 4) n'a aucun rapport avec **haler**; sous **hec**, il faut séparer le premier sens ('paille de bitte') des deux autres ('croc'), et ces derniers confondent *hec*, *hef* et *hoc* (cf. FEW 16, 110b **\*HAF**, 187b **HEC**, 188b **HECHT** et 218b **\*HÖK**); **hoste** **I.2** (cf. *hos[ta]* dans les *Informationes Massiliae* 1318) doit être séparé de **hoste** **I.1**. Pour **houage**, l'étymon moy. néerl. *wech* (aussi TLF) repose sur FEW 17, 551, mais FEW 18, 131, un peu plus récent, part de l'angl. *wake*.

Des améliorations aussi du côté des datations: la *Stolonomie* est maintenant datée correctement de 1547-50 (**hallebarde**, **herbage**), l'ordonnance d'Henri II sur les galères de 1549 (nouveau style; **herbage**). Mais dans d'autres cas, on pourrait préciser davantage: par exemple, le *Livre des mestiers* de Boileau (**hareng** 1, **\*huve**) est de 1260 environ. Les *Comptes du Clos des galées de Rouen*, publiés par Bréard, sont bien, pour ce qui concerne la partie principale, de 1384 et non de 1366 (**hourdi**), de 1382 (**hache** 2) ou de 1386 (**hampe** **I.2**). Le document BN, fr. 4574 date de 1541 tout en se rapportant aux années précédentes (**horloge** **I.1**, à la date 1537). De Lorme est toujours daté «XVII<sup>e</sup> siècle».

Divers. Sous **haler** **I.1**, on aurait dû ajouter qu'il s'agit du *Tristan* de Thomas (non de celui de Béroul; la Bibliographie ne nous renseigne pas); il faudrait un renvoi **hansière** → **haussière**; **harse** est probablement une poulie et la même chose que → **barsse**; **hauban** 2: ce n'est pas un terme de galère, comme le dit Lescallier lui-même. Par ailleurs, les *sartis colonnes* (entrée ou renvoi manque sous la lettre C) des galères sont attestées entre 1677 (Dassié, p. 141) et 1721 (Debenat, ou plutôt Bénat, fols 636-637); **herbage**: *hærbages* de la *Stolonomie* signifie ici 'plantes potagères'! (le renvoi est également à éliminer). Isambert cite l'ordonnance de 1549, qui a *herbaige* dans le ms. BN, fr. 18153; *artomme* est une corruption de *cotonine*. A la date 1586, corriger Mineur en Mireur; **harengaison**: *harinctid* (du néerl. *tid*, *tijd* 'temps') n'est pas une simple variante; **héler**: Guillet 1678 a *heler*, non *haler*, mais c'est lui qui est copié fautivement par Richelet 1680 (*hâler*) et par Corneille 1694 (*haler*); **\*heradure** est donné comme «syn. de *ferrure*», sans qu'on dise que c'est

une forme gasconne qui correspond à *ferradure*, *ferrature*; **hérisson** n'est pas la forme de base, mais une déformation de *risson* (cf. Fennis, *Stolonomie*, pp. 488-491); **hisser**: 1621-22 lire *yça*, *yça*; **ho 2**: Villeneuve (quel est cet ouvrage?; un supplément à la Bibliographie aurait été utile ici) cite un passage avec *hau* qui est littéralement celui de Marteilhe 1757 (éd. Zysberg, p. 311), mais où se trouve *bau*, qui semble la forme correcte (de l'onomatopée provençale *bau*, FEW 1, 299a); \***holgurdin**: voir DEAF, p. 999; **huche 3**: *buche* est un autre mot.

Un cas curieux est **haler 1.2**, car il y a de quoi s'étonner qu'un verbe qui signifie 'tirer' puisse avoir aussi un sens diamétralement opposé: celui de 'larguer, filer, lâcher'. Celui-ci semble pourtant bien attesté. Mais voyons les exemples. Le texte de 1529 dit: «furent *hallez* les ancrs et mis les voiles haut»: c'est bien pour partir, par conséquent on *tire* les ancrs à bord au lieu de les 'lâcher'. L'exemple de 1691 («*Hasle* le vif!») a été également interprété incorrectement: on *tire* la partie 'mouillée' de la gumène à bord, et c'est bien ainsi que nous avons traduit le verbe dans notre édition. Mais, dira-t-on, il y a Nicot et Furetière. Tout d'abord, c'est de Nicot que cette information est passée dans Cotgrave 1611 et dans Monet 1636, et de là dans Furetière 1690, Furetière 1701 et les Trévoux (FEW 16, 130a: «Nic 1606 - Trév 1771»). Reste donc uniquement Nicot, en qui on peut normalement se fier complètement et qui, ici encore, paraît digne de confiance. Seulement, le NGN a omis un fragment: l'article dit: «*Haler* [...] se prend aussi en termes de marine, pour filer et allonger le chable auquel l'anchre tient, *si long qu'il est besoing pour ancrer. Ainsi crient en tel cas ceux qui tirent (!) d'un bout ledict chable, à ceux qui le destortillent pour le faire courir, Hale, hale, c. fay couler et filer le chable*». Les uns filent, les autres *tirent* dans un même but, et il semble donc bien que dans ce cas Nicot se soit trompé en donnant la définition de la dernière action à la première. Bref, *haler* 'filer, larguer' est un fantôme, un revenant et même un revenu, ce dont on risque de ne pas revenir...

Jan FENNIS

*Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain REY, Dictionnaire Le Robert, Paris, 1992, 2 vol., XXII-2387 pages.

Nous avons là un ouvrage de vulgarisation de bonne tenue mais qui n'est point justiciable d'un compte rendu classique.

Il y avait un vide dans la série des dictionnaires étymologiques et historiques du français entre le FEW et les petits dictionnaires manuels. Parmi ceux-ci, le Gamillscheg représentait une tentative étymologique notable que l'on peut qualifier de scientifique. Bloch-Wartburg, intéressant par son point de vue culturel, très appuyé sur les patois, mais inexistant au point de vue historique et sémantique ne répondait plus à l'attente des utilisateurs. Dauzat, dépourvu du point de vue culturel, se bornait à être une liste de datations. En un demi-siècle, la science a progressé. L'histoire même du FEW, outil admirable, le prouve, puisque tous les volumes parus avant la guerre (t. 1, 2<sup>1</sup> et 3) devraient être refondus pour être au niveau des exigences minimales que les volumes ultérieurs nous font réclamer.

De son côté le TLF a contribué, lui aussi, à élever le niveau de nos exigences. Il me paraît nécessaire de m'expliquer plus longuement sur cette entreprise à laquelle P. Imbs m'a associé depuis octobre 1973 (et le milieu de la lettre B). P. Imbs n'était pas un étymologiste et sa connaissance du français médiéval se réduisait à une excellente familiarité avec quelques grands auteurs (Chrétien de Troyes, Marie de France, Guillaume de Machaut). Admirable spécialiste de syntaxe historique, il avait tenu, une fois converti à la lexicographie, à faire aussi de la lexicographie historique. Mais il avait en la matière, le zèle et la naïveté du néophyte. Le lecteur s'en rendra compte en lisant les notices historiques et étymologiques du t. 1 du TLF. Par ailleurs, la conception historique, indispensable en matière de lexicographie, n'a jamais pénétré à l'intérieur de la partie synchronique des articles et c'est à mon sens la plus cruelle lacune d'un dictionnaire qui n'est pas sans mérites. Bref, au milieu du tome 1, P. Imbs se rendit compte que la notice historique et étymologique risquait de devenir le boulet du dictionnaire. Il fallut donc en réduire les ambitions, d'autant que l'époque (ca. 1970) n'était pas propice aux travaux diachroniques. C'est dans ces conditions qu'il fit appel à moi. A mon arrivée, j'ai pris connaissance des dernières pages montées du t. 3 et c'est alors que j'ai pu mesurer l'étendue du désastre. A commencé alors pour moi une longue période conflictuelle avec le personnel en place, scandée par des séries de pétitions signées de tous les rédacteurs de la rubrique en question demandant mon départ (ce fut le rêve que caressa aussi le successeur de P. Imbs à la tête de l'INaLF). Il me fallait simultanément, tout en menant des travaux personnels, apprendre mon métier de lexicographe et conseiller la mise au point d'un type de notices raisonnables pour rattraper le retard de la rédaction. Il en allait de l'existence même de cette notice. Peu à peu, et de mieux en mieux, en particulier à partir de la lettre G, grâce aussi à l'aide efficace de M. G. Straka, les notices historiques commencèrent à s'étoffer en matière et en sûreté. Simultanément l'histoire redevenait lentement à la mode et je puis dire que dans les derniers tomes du TLF les notices, malgré des défaillances individuelles inévitables, sont devenues très utilisables.

Le Dictionnaire d'A. Rey (= ReyHistorique) s'est très largement inspiré du TLF, souvent même mot à mot. Aussi le lecteur devra avoir présent à l'esprit l'histoire interne du TLF pour peser le crédit à accorder à cette source qui est loin d'être homogène. Il serait stupide néanmoins de faire grief à A. Rey d'avoir souvent repris textuellement les données du TLF, qui lui-même s'est souvent inspiré du FEW, du LarL, du Bloch-Wartburg et même du Robert ou du Cellard/Rey. Il faut seulement constater qu'une entreprise privée ne peut pas se permettre les longues, fastidieuses mais indispensables vérifications auxquelles se sont astreints les rédacteurs du TLF. A ce titre nous regretterons tout particulièrement que la série des notes de lexicographie critique que nous avons publiée dans le FM t. 50 à 54 puis dans TraLiLi 23,1 à 25,1 et enfin dans TraLiPhi 27 n'ait pas été utilisée<sup>(1)</sup>. En effet, un des

(1) Quelques exemples au hasard: *ficelle* (FM 49, 246), *illustrer* (FM 50, 339), *haridelle* et *grappillage* (FM 50, 338), *jovial* (FM 51, 51), *lamelle* (FM, 51, 52), *libidineux* (FM 51, 173), *logis* (FM 51, 176), *meule* (FM 51, 247), *jeton* (FM 54, 78), *ouvrage* (FM 54, 94) etc.



progrès déterminants du TLF consiste dans la vérification la plus systématique possible des citations et l'indication précise des références. Il s'agissait là de remédier une plaie créée dans la lexicographie française par les fiches de Delboulle, largement utilisées par BW puis par Quemada/Wexler, et contre laquelle Wartburg n'a pas su réagir, écrasé qu'il était par les matériaux à organiser.

Le second point faible de ReyHistorique, d'ailleurs lié au précédent, tient au fait que ses auteurs ne sont pas véritablement informés de première main des travaux qui se sont faits ou se font dans le domaine de la linguistique historique du français. La bibliographie donnée [2381-83] suffit à éclairer; elle mêle, sans aucun discernement, à côté de quelques ouvrages remarquables, très peu nombreux, des travaux médiocres et d'autres franchement inutiles (sauf pour leurs auteurs), tandis que les omissions sont innombrables. En particulier dans les articles, les travaux postérieurs à la source utilisée (en l'occurrence le TLF ou le FEW) ne sont que très rarement mis à contribution. D'après quelques sondages rapides les DDL sont très loin d'avoir été systématiquement utilisées. Des travaux d'Arveiller, et pour ne pas parler des articles dispersés dans des Mélanges (tel *myrtille* ds les MélCamproux, article non utilisé par le TLF), la série des articles sur les mots d'origine orientale publiée dans la ZrP est inconnue (sauf par l'intermédiaire du TLF)<sup>(2)</sup>. Dresser la liste de ces omissions dépasserait les limites d'un compte rendu. Le TLF disposait lui d'un service bibliographique, qui a fourni à ses articles une notice bibliographique, en fait très inégale, faute d'avoir été constituée par des spécialistes, mais contenant, dans un fatras inorganisé, des références ou des titres qui pouvaient souvent permettre de trouver des pistes intéressantes.

J'ai donc présenté sans complaisance les faiblesses de ce dictionnaire. Il me faut maintenant en dire les mérites. ReyHistorique, visant le grand public cultivé, les enseignants du secondaire et du supérieur, est un ouvrage clair qui doit ranimer encore l'intérêt toujours croissant pour la lexicographie historique. Pour un travail de recherche, il faudra toujours recourir à la source primaire des articles mais pour un premier débroussaillage, il donne des éléments à prendre en considération. D'autre part, le dictionnaire ose s'affirmer «dictionnaire historique» et il rompt à juste titre avec la primauté de l'étymologie. Je maintiens qu'il n'est pas possible de faire de l'étymologie dans le seul cadre roman et a fortiori français. Ce qu'on y appelle étymologie est une sorte de phonétique historique, fondée sur des sons sur lesquels on sait peu de chose et dont la préhistoire est presque inconnue. A l'inverse, grâce aux travaux des lexicographes et des philologues depuis plus d'un siècle, nous disposons pour retracer l'histoire du français de matériaux d'une richesse admirable. C'est eux qu'il faut consulter et affiner sans cesse pour mieux comprendre notre lan-

(2) Quelques exemples au hasard: *ambre* (ZrP 85, 120), *bazar* (ZrP 87, 522), *bégum* (ZrP 87, 534), *arsenal* (ZrP 87, 405), *caroube* (ZrP 94, 274), *artichaut* (ZrP 94, 281), *caïd* (ZrP 96, 325), *café/caoua* (ZrP 96, 304-325), *cafetan* (ZrP 96, 298), *camphre* (ZrP 96, 301), *gandoura* (ZrP 97, 296), *alcali* (ZrP 97, 285), *carvi* (ZrP 98, 331) etc.



gue et ceux qui l'ont forgée, siècle après siècle, et qui sont nos ancêtres. Inversement, situer les mots latins ou grecs qui sont à l'origine du français dans leur famille étymologique au plan indo-européen me paraît, comme je le disais jadis (Actes du Colloque Littré 1981, pp. 373-374), digne d'intérêt au plan culturel et poser réellement des problèmes étymologiques; on saura gré au présent dictionnaire d'aller dans ce sens.

Il me semble qu'on pourrait faire de ce dictionnaire un outil de référence scientifique en le tenant soigneusement à jour en ce qui concerne les datations. J'imaginerais assez volontiers la mise sur support informatique de toutes les dates données, permettant des corrections permanentes de ces indications avec des notations supplémentaires de type stylistique du genre de *hapax*, dans des *textes documentaires*, dans une *traduction*, *usuel à partir de*, *rare au 17<sup>e</sup> siècle* etc. Il faudrait aussi fournir, toujours sur un support informatique, des indications bibliographiques quand tel ou tel mot a été l'objet d'un commentaire intéressant dans un article ou un ouvrage. Il me semble que ces deux compléments amélioreraient sensiblement la valeur d'un dictionnaire qui manifeste un véritable amour de la langue française et face auquel il ne faut pas faire la fine bouche.

On me permettra de terminer par quelques remarques ponctuelles portant sur un petit nombre de mots: *Abasourdir*: le verbe *bazir* «tuer», p. passé *basi* «mort, tué» (daté ici à tort, comme dans le TLF, du 14<sup>e</sup> siècle) est utilisé à nouveau mais silencieusement s.v. *baiser* dont il constitue, à tort, en suivant aussi le TLF, l'attestation isolée du sens figuré de «tromper» (daté début du 16<sup>e</sup>). En outre cette attestation se lirait *transy* si l'on se fie à TestPathelinA 134 mais il y a bien *basy* ds TestPathelinA 540; — *abattre*, *abatteur de bois* au sens érot. se lit déjà dans les CentN; — *abdiquer*, *abdication* la date de 1403 (< FEW) comme celle de av. 1406 (ds TLF) sont trop précoces pour InterneleConsolacionP env. 1450; corriger aussi *abject* 1420 (< FEW) v. aussi TLF; — *abeille* la date de 1373 repose sur une faute d'impression (= 1273 ds FEW) mais cette date elle-même est peu sûre cf. TLF (1<sup>re</sup> m. du 14<sup>e</sup> siècle); *abeillon*, la date du 15<sup>e</sup> siècle (< FEW) ne mérite pas grand crédit cf. TLF (1520-21); *abeillage*, la date de 1319 (< FEW) non plus cf. TLF; — *abject*, *abjectement* (1616 < FEW) mais 1537 ds TLF; *abjection* (1372 < FEW et TLF) mais TLF indique qu'il s'agit de l'éd. de 1522; — *abjurer* (1327 < TLF, qui indique qu'il s'agit de l'éd. de 1531), FEW date le mot de 1495; — *ablation* la date du 13<sup>e</sup> siècle (< FEW) est sûrement trop précoce: TLF dit 2<sup>e</sup> m. 14<sup>e</sup> siècle, le ms. en question étant du 15<sup>e</sup> siècle; — *abri*, pourquoi le lat. *apricari* est-il attribué à la 2<sup>e</sup> conjugaison? — *artifice* ne signifie pas «art de tromper». En afr. le mot désigne non une «œuvre d'art, un chef d'œuvre» comme le veut le FEW 25, 386a mais un «masque». Le sens de «art» est extrapolé à partir de l'expression *par artefice devin*, qui dans une évocation du paradis signifie «par la création divine». Le sens le plus usuel en mfr. n'est pas tant celui d'«instrument, engin» (daté de 1314, mais il s'agit d'une faute d'impression pour 1394) que celui de «machinerie», ainsi les *chevaux de artefice* (cités ds FEW 25, 386b) sont non des «chevaux de parade» mais des «chevaux artificiels». Le *feu d'artifice* ne doit donc rien à l'italien mais s'inscrit dans le système français. On notera d'ailleurs que *feux artificieux* (1488 ds FEW 25,

385b) est antérieur à ital. *fuoco artificiale* et *f. artificiato* (tous deux 1554 ds LEI); — *artimon* v. FennisStolonome; — *attiser*, *attiseur* la date du 12<sup>e</sup> siècle est trop ancienne (13<sup>e</sup> siècle ds TLF); *atisies* l'indication n.f.pl. « torches allumées » est une mauvaise interprétation de FEW 13, 1, 358a: Adomb. *atisies* p.p. « (torches) allumées »; *attisée* est qualifié de « mot picard » or il est plutôt normanno-picard et à la date de 1850 (donnée comme sa première attestation < TLF) on le lit chez O. Feuillet, natif de Saint-Lô; — *baba*<sup>1</sup> la date de 1767 vient du TLF mais on signale d'ordinaire qu'il s'agit à cette date d'un mot polonais cf. DDL (1<sup>re</sup> s. B); — *baba*<sup>2</sup>, les dates à retenir sont les suivantes *estre comme baba* (1807 cf. DDL 32), *en rester baba* (1821 cf. RLiR 53, 550); — *babiller* est daté de v. 1170 (< TLF), mais en fait il s'agit d'un emploi isolé au 13<sup>e</sup> siècle; la forme usuelle de 1170 au 15<sup>e</sup> siècle est *bauboier*. L'emploi transitif du 13<sup>e</sup> siècle (< TLF) repose sur une bétise du TLF: on y a confondu GCoinciMirND et MirNDPers21, ce miracle étant à dater de 1363. *Babillage* la date de 16<sup>e</sup> siècle (< TLF) trop vague peut être précisée en 1584. *Babil* v. 1450 (< TLF) préférer env. 1480 et 16<sup>e</sup> siècle préciser 1555; — *bâbord*, *bâbordais* tenir compte de NJal; — *babouche* la formule « *babuc* donnée comme citation d'un mot italien » repose sur une mauvaise interprétation de l'abréviation, à vrai dire peu heureuse, de TLF où *it.* signifie *italique* et non *italien*; — *babouin* 1218-1225 (< TLF) préférer env. 1224 sous la forme *babuin*; *baboin* (13<sup>e</sup> siècle, le même exemple étant ensuite daté de v. 1250) est à gloser par « idole » et non pas par « singe »; — *baccara* « faillite, échec » (1935) à dater de env. 1750 v. RLiR 44, 310; — *bacchanale*, *bacchanal* les deux dates de *baquenas* (1155) et *baquenat* (v. 1317), attestations isolées, sont fausses v. Monfrin ds MéLecoy 449 n. 10; — *bâche*, les deux formes anciennes (< TLF < Gdf) sont inutilisables pour ce mot, v. Thomas ds R 21, 403 n. 2; — *bachelier*, pour décrire l'histoire de ce mot au moyen âge, il faut partir de Flori ds R 96, 289-314 et se rapporter aussi à StefenelliSynonymenreichtum 68-74 et étudier parallèlement les mots *bachelier/ damoiseau/ danzel/ jouvenceau/ meschin/ valet*; — *bâcler* l'attestation isolée de 1292 n'est pas très assurée, comme l'indique le TLF qui est par ailleurs aveuglément suivi; — *bacon* la notation de « judéo-français » (< TLF) ne manque pas de sel puisque ReyHistorique se rallie, à juste titre, à l'opinion de M. Banitt selon lequel le judéo-français n'existe pas (cf. p. 1078); — *badaud* est antérieur à Rabelais cf. RLiR 56, 577; — *baffe* l'attestation de *bafe* (1283) a été refusée, à bon droit, par le TLF; — *baguer* 15<sup>e</sup> siècle (< TLF) concerne les CentN; — *bande* 15<sup>e</sup> siècle (< TLF) concerne Commynes et 1360 (< TLF) FroissartChroniques qui est donc fortement andidatée. On trouvera dans DiStefanoLocutions des attestations plus anciennes de *faire bande à part*; — *belvédère* en 1512 il s'agit d'un mot italien; — *bénédiction*, alors que le BW<sup>1</sup> donnait la date de 1566 (< Delboulle; cf. aussi TLF), la date du 13<sup>e</sup> siècle, accompagnée de la précision rare avant le 16<sup>e</sup> siècle, apparaît dans BW<sup>2</sup> où elle est empruntée à Dauzat 1938, c'est dire que son crédit n'est pas très grand; — *bénévole* la date de 1282 (< TLF) est fautive; — *loup*, *mon loup* appellatif affectueux est daté de 1890: le TLF donne 1872; *louveterie* (v. 1250) est daté de 3<sup>e</sup> tiers du 14<sup>e</sup> siècle dans TLF; — *loupe*, *loupeur* (1879) est une faute d'impression pour 1877 (TLF); — *lourd* le sens de « maladroit » est daté du 15<sup>e</sup> siècle à partir d'une mauvaise interprétation du FEW qui donne cette date à la

forme et non au sens qui est plus ancien, même chose pour «intellectuellement» (1530); au sens de «rustre» (1530), le TLF donne 1330 et à celui de «mal conçu, grossier» (1530), le TLF donne 1400-03; *sommeil lourd* (1575) repose sur une faute d'impression à partir de 1573 (TLF). *Ne pas en faire lourd* est daté de 1901 (TLF) mais le TLF donne *ne pas en ficher lourd*; *lourdaud* au sens de «maladroit intellectuellement» (1530) (< FEW), le TLF donne 1480 Coquillard; *alourdissement* (15<sup>e</sup> siècle) dire plutôt (15<sup>e</sup> isolément; à nouveau 19<sup>e</sup>); — *sale, salement* 1511 (< FEW < Gdf) donne la date de l'événement rapporté, le texte date de 1525-30 (cf. TLF); *saleté* 1511 (< FEW) perpétue la faute d'impression de la source pour 1611.

Malgré de très nombreuses imperfections dans le détail, inévitables d'ailleurs dans un premier essai si rapidement mis au point, le *ReyHistorique* met à la portée de tous, élégamment et sans pédanterie pesante, des éléments intéressants pour entamer une réflexion historique sur le vocabulaire français. A ce titre c'est une réussite.

Gilles ROQUES

*Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 36. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Les sports de montagne. Le ski. I. (fin XIX<sup>e</sup> s. - v. 1960)* réunis par Monique Jacquemin et Christiane Tetêt, avec la participation d'Alain Duc, Paris, 1990, C.N.R.S. et Klincksieck, XXXIV+309 pages.

Ce recueil de datations, original et copieux, concerne essentiellement le vocabulaire du ski depuis son introduction en France et en Suisse, dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle; seuls cinq termes (1835-1851) proviennent de récits et descriptions antérieurs, que l'on pourrait encore explorer à cet effet. Les textes dépouillés consistent en une quinzaine de périodiques et une quarantaine d'ouvrages, surtout des traductions jusque vers 1930, bien que le premier ouvrage français, un *Petit manuel du skieur* publié à Briançon, date de 1906. Les premières années fournissent déjà un grand nombre de termes: près d'une centaine avant 1900, parmi lesquels *cannelure* 1896, *conversion* 1896, *coureur* 1893, *lattes* 1896, *peau de phoque* 1893 (pour le sens «matière», «accessoire de ski» étant de 1903), *planches* 1898, *touriste skieur* 1899...

On remarquera que, malgré l'origine étrangère du sport, son vocabulaire est essentiellement français dès l'origine. Ce volume ne contient que quelques *abstemmen* 1936, *christiania* 1905, *downhill-only* 1931, *parallele-schwung* 1935 ou *skikjöring* 1907, qui pour la plupart semblent vite être devenus désuets. A côté, ce ne sont que *bois* 1907, *boucler* 1900, *charger* 1908, *collage* 1912, *dérapiage* 1904, *étrier* 1896, *fixations* 1904, *moniteur* 1903, *œuf* 1961, *plané* 1908, *rail* 1906, *serpentine* 1913, *talonnière* 1907, *tracer* 1931, *virer* 1908, *vissage* 1925!

Quant à *ski* lui-même, relevé ici en 1894 (mais s.v. *peau de phoque* une attestation de 1893 fournit *skis norvégiens*), il donne naissance dès 1896 aux dérivés

*skieur*, *skiable* et même aux curieux *skisme* et *skiste*, avant de figurer dans une quantité de composés et de syntagmes: *après-ski* 1938, *champ de ski* 1907, *moto-skis* 1910, *tenue de ski* 1933-34, *ski de compétition* 1928, *ski de fond* 1908, *ski de glacier* 1924, *ski de saut* 1928, *ski-lift* 1937, *ski pliant* 1931...

Le profane pourra regretter qu'un nombre appréciable de termes, absents de tous les lexiques de référence, soient représentés ici par des attestations uniques qui ne rendent pas compte de leur vitalité éventuelle. Mais il découvrira aussi la variété et l'étendue d'un vocabulaire qui n'avait jamais été répertorié avec autant d'ampleur. En fait, l'entreprise s'apparente à une nomenclature générale dont les auteurs annoncent déjà la suite, tant le lexique des «sports de glisse» s'enrichit à mesure que ces activités se popularisent. Ce volume des *DDL* 36 est un beau recueil neuf, mettant en évidence la souplesse et la créativité lexicale du français de ce dernier siècle.

Quelques datations antérieures, notes et questions. ACCROUPIR (s'), 1933. 1930: «Un: s'accroupir. Deux: Planter le bâton dans la neige. Trois: Sauter», A. de Gennes, trad.: A. Lunn, *Le Ski alpin*, Chambéry, 140 (figure dans la bibliographie des *DDL* 36; ci-après: Lunn). — ACCROUISSMENT, 1931. 1930: «Pour l'accroupissement, vérifier que l'on s'accroupit réellement», Lunn, 140. — ARETE (d'un tremplin), 1912. 1911: «A deux mètres de l'arête du tremplin, s'enlever en détendant brusquement les jarrets», L. Magnus et R. de La Fregeolière, *Les Sports d'hiver*, Genève, 161 (fac-similé de 1979; ci-après: Magnus). — AVALANCHE DE PRINTEMPS, 1908. 1883: «Ces avalanches d'été sont bien différentes des grandes avalanches de printemps», K. Baedeker, *La Suisse*, Leipzig, 181. — BAKKEN, 1939. La thèse de Gredig, qui figure dans la bibliographie, semble citée de seconde main. — BATON, 1893. 1810: «un bâton long de trois aunes et demie, épais d'un pouce et un quart, et dont le bout est armé d'un fer pointu: à quelque petite distance, il est enchâssé dans un morceau de fer circulaire qui sert principalement à ralentir la course en descendant», *Annales des voyages*, XII, 211. — CASQUETTE NORVÉGIENNE, 1912. 1911: «La casquette norvégienne en drap avec des rabats pour les oreilles commence à se répandre», Magnus, 151. — CHAUSSURE DE SKI. La première attestation de 1896 concerne CHAUSSURE. — CINTRAGE, v. 1910. L'ouvrage cité ne figure pas dans la bibliographie. — COULE adj., 1930, *christiania coulé*. 1928: «La trace du bâton, dans cet arrêt «coulé», montre l'instant où le skieur a commencé à soutenir le mouvement tournant», R.A. Mooser et M. Bourgeois, trad.: A. Zarn et P. Barblan, *L'Art du ski*, 2<sup>e</sup> éd., Zurich, 225 (figure dans la bibliothèque des *DDL* 36; ci-après: Zarn). — COURBURE (d'un ski), 1912. 1911: «un dispositif spécial entre les courbures pour assurer la conservation du cintrage», Magnus, 166. — COURIR (à skis), 1851. Cette date est bizarre pour le *Voyage en Laponie*, publié en 1733 et dont l'auteur était mort dès 1709. — COURSE, 1896. Le terme figure dans la citation de Regnard s.v. COURIR et, avec un sens un peu plus spécialisé, en 1810 *supra*, s.v. BATON. — COURSE DE FOND, 1930. «1<sup>o</sup> Course de fond pour amateurs; 2<sup>o</sup> Course de fond pour jeunes», Magnus, 309. — DELESTER, 1930: Comme p.p. adj. 1928: «Le ski arrière suit, délesté, sa pointe appuyée contre le pied avancé», Zarn, 171. —

ENCHAINER, 1950. 1930: « Dans les slaloms de 1<sup>er</sup> ordre, la victoire dépendra de la parfaite possession du changement de pied par lequel on enchaîne deux virages », Lunn, 167. — FANION, 1930. 1911: « La piste doit être jalonnée de façon suffisamment apparente, même en cas de brouillard (fanions, banderoles, etc.) », Magnus, 309. — FENTE, 1938. 1930: « Je suis partisan de la fente en position telemark », Lunn, 64. — FILET, 1917. 1911: « skis munis d'une peau de phoque, d'un filet ou de crampons », Magnus, 239. — GLISSER, 1896. 1810: « pourvu qu'il y ait de la neige /.../ le patineur /skieur/ glisseroit dessus par la rapidité de son élan », *Annales des voyages*, XII, 213. — GLISSIERS s.m.pl., 1898. Le sens n'est pas donné. S'agit-il d'un hapax pour « skis » ? — JALONNER, 1930 (et PISTE JALONNÉE, 1936). 1911: *supra*, s.v. FANION. — LESTER (au p.p.), 1935. 1928: « les skis sont serrés, également lestés, et les jambes se touchent », Zarn, 48. — LIFTÉ, 1938 (1930 dans le syntagme *chasse-neige lifté*). 1930: « La rotation liftée du ski intérieur au dernier temps », Lunn, 125. — MARCHE (à skis), 1842. 1810: « Il est certain qu'un patineur bien exercé, pour peu que la neige soit compacte, va plus vite en plaine, et continue sa marche rapide plus longtemps que ne feroit le meilleur cheval », *Annales des voyages*, XII, 210. — MARCHE EN CISEAUX, 1928. 1911: « la marche en zigzags, en escaliers ou en ciseaux », Magnus, 239. — MARCHER (à skis), 1896. MARCHER EN PATINS, 1810: « Le corps des patineurs /.../ n'en diffère que parce qu'il marche en patins, et cela lui donne sur eux un très-grand avantage », *Annales des voyages*, XII, 212. — MONTÉE EN PAS DE CANARD, 1933. 1911: « Quant à la montée en ciseaux ou pas de canard, elle est peu usitée et pénible », Magnus 239. — MONTER EN ESCALIER, 1938. 1911: « Lorsque, dans un couloir, par exemple, la place manque pour décrire des zigzags, montez en escalier », Magnus, 239. — NEIGE (MAUVAISE —), 1917. 1879: « on manqua le train de retour (on avait compté sans la mauvaise neige) », *L'Écho des Alpes*, Genève, n° 1, 69. — NEIGE COMPACTE, 1910. 1810: *supra*, s.v. MARCHE. — NEIGE FONDANTE, 1896. 1861: « Dans ces cas, la neige fondante est encore plus dangereuse que la neige pulvérulente », Ch. Martins, in *Album de Combe-Varin*, Zurich, 105. — NEIGE PULVÉRULENTE, 1896. 1861: *supra*. — NEIGE SÈCHE, 1896. 1861: « Cependant la neige commence à tomber, non pas floconneuse comme dans la plaine, mais granuleuse, sèche, semblable au grésil ». *Album de Combe-Varin*, Zurich, 109. — PAS DE CANARD, 1930. 1911: s.v. MONTÉE EN PAS DE CANARD, *supra*. — PATINEUR (skieur), 1835. 1810: *supra* s.v. GLISSER, MARCHE, MARCHER. — PEAU DE PHOQUE (revêtant le dessous des skis), 1893. Var. PEAU DE CHIEN DE MER, 1810: « La planche du pied droit est souvent doublée de peau de renne ou de peau de chien de mer », *Annales des voyages*, XII, 210. — PIED FERME (DE —), 1903. Cette locution a-t-elle vraiment un usage particulier en termes de ski ? — PISTE DE SAUT, 1917. 1911: « Les juges sont au nombre de trois. Ils doivent se placer de façon à suivre des yeux les concurrents depuis le départ jusqu'au bas de la piste de saut », Magnus, 311. — PIVOTEMENT, 1935. 1930: « Cette *position centrale du pied*, qui théoriquement donne le maximum de flottabilité et de facilité de pivotement en neige molle », Lunn, 29. — POIGNÉE (du bâton), 1933. 1928: « Les poignées, surmontées d'un pommeau artificiel ou d'une excroissance naturelle telle que la racine de bambou, sont très pratiques »,



Zarn, 15. 1930: «Ils sont munis d'une excellente poignée en caoutchouc, et tout va bien tant que les doigts restent sur la poignée», Lunn, 30. — POMMEAU (du bâton), 1938. 1928: «la main est placée à quelque distance au-dessous du pommeau», Zarn, 232. — POSITION DEMI-ACCROUPIE, 1933. 1928: «partant de la position demi-accroupie», Zarn, 249. — POSITION FENDUE, 1930. 1928: «L'atterrissage se fait alternativement les pieds joints et en position fendue», Zarn, 83. — RAID (à skis), 1928. 1911: «Faut-il rappeler ce raid /.../ du capitaine Clerc qui avec un peloton du 159<sup>e</sup> couvrit 70 kilomètres en 16 heures atteignant 2.075 et 2.450 mètres d'altitude», Magnus, 168. — ROTATION, 1933. 1928: «Ce saut-tour-nant ne se distingue du saut sur place que par la rotation», Zarn, 85. 1930: «La rotation (vissage) de la partie supérieure du corps fournit l'élan nécessaire à la rotation des skis», Lunn, 75. — SKIEUR DE MONTAGNE, 1929. 1911: «Le bon skieur de montagne se méfie toujours des endroits qui semblent faciles», Magnus, 236. — SKIER, s.m.pl., 1896. Il n'y a pas d'emploi au singulier dans les trois textes cités; la forme est d'ailleurs celle du pluriel norvégien. 1810: «Le Norvégien /.../ imagina les *skier* ou patins. Ce sont deux planches larges comme la main». *Annales des voyages*, XII, 209. — STATION D'ÉTÉ. 1897. A cette date, et concernant le Spitzberg, il ne peut s'agir d'un terme de ski. — STYLE, 1930. 1911: «Le style du saut est le principal facteur», Magnus, 161. 1928: «les mêmes principes qu'il faut développer et appliquer avec soin, afin que le style, loin de se relâcher, s'affermisse encore, malgré l'effort», Zarn, 98. — TALONNIÈRE (d'une fixation), 1934. 1911: «La talonnière traverse la mortaise au milieu de la mâchoire. Dans la Houm, la talonnière est maintenue à l'avant du pied par un levier», Magnus, 149. — TÉLÉ-PHÉRIQUE, var.: TÉLÉFÉRIQUE, 1920. L'ouvrage cité ne figure pas dans la bibliographie. — VOLTE, 1917, 1911: «Dès qu'il aura appris à marcher, le débutant s'exercera à faire des voltes», Magnus, 154.

Pierre ENCKELL

*Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 40. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, Paris 1992, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., in-8°, XVIII + 282 pages.

Ce fascicule réunit les contributions de 51 chercheurs: le vocabulaire recueilli est extrêmement varié. Il concerne essentiellement des états du français ultérieurs à 1500. Parmi les multiples ouvrages scrutés par nos collègues, on notera cette fois-ci, pour leur importance, le *Dictionarium, seu Latinae linguae Thesaurus*, Parisiis 1531, de R. Estienne, *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, Lyon 1510-1512, de J. Lemaire de Belges, les six éditions du *Dictionnaire* dit de Trévoux, enfin le *Dictionnaire [...] des termes usités dans les sciences naturelles*, Paris 1834, rédigé par A.J.L. Jourdan.

L'argot est peu représenté (*asticot* 'sabre' 1843, *craignos* 1967), à la différence de la langue familière (*battre la purée* 'être dans la misère' 1913, *chameau* 'femme



hargneuse' 1848, *perruque* 'remontrance' 1830, *torgnol(l)e* 1761). Les mots et expressions usuels de la langue tenue ont une place réduite, mais intéressante (*aux dépens de* 'au détriment de' 1566, *plagier* 1793, *ricochet* 1604, *tomber en ruine* 1511). On remarque d'utiles précisions sur l'emploi de certains vocables, par exemple *débâcle* avec complément non animé 1836, *debout* pour une chose 1546, *requérir* avec un nom de chose pour sujet 1511. On a daté le sens particulier que prenait tel ou tel mot, ainsi *chanson*, pour des oiseaux ou un instrument, 1831; au sens de 'bruit harmonieux', 1840; pour indiquer l'effet harmonieux d'une couleur, 1873; v. encore les articles *clairière* 1831, *libre* 1541, *musical* 1825. Les régionalismes, cette fois encore, ont eu droit de cité: *croche* 'canne' vient de Thiérache, 1961; *quicher*, dont le sens n'est pas évident pour un lecteur parisien, du Biterrois, 1973; *ravotte* 'histoire ressassée' de Lorraine, 1909. On pourra considérer comme xénismes *kioek-ken-moeddingen* (scand., archéol.) 1862, *maïkoutza* (t. roumain: diminutif de «maman») 1968, *monkiss* (angl.-amér., danse) 1966. Des hapax sans lendemain ont aussi trouvé leur place: *déiphagie* 1962, *s'éléphantiser* 1963, *incocu* 1933. Il reste que la partie la plus considérable de ce vocabulaire est plus ou moins technique. La cuisine fournit, entre autres formes, *mayonnaise* 1808, *poulet à la Marengo* 1833, *soufflé* p. adj. 1784. Les termes médicaux sont peu nombreux; v. toutefois *bruit de râpe* 1829, *intermission* 1584, *nicotisme* 1902. La philosophie apparaît avec *récognition* 1836, *socratiquement* 1565, *transcendant* 1796. Se rattachent à la politique *parlementariste* 1852, *prochinois* 1964, *scrutin d'arrondissement* 1882. La plupart des noms géographiques retenus désignent des peuples: *Boschiman*, var. *Bojesmann* 1802, etc.; *Est(h)onien*, var. *Eeste* v. 1414, etc.; *Iacoute*, var. *Jacuti* 1701, etc. Il reste beaucoup à découvrir dans ce domaine, longtemps négligé. Les sciences naturelles apportent une contribution importante; ex. *conchyliographie* 1755, *dendritique* 1807, *paraclase* 1908, *piéride* 1810, *trass* 1776. Enfin la civilisation moderne se reflète dans les mots et expressions *pompes funèbres* 1825, *préapprentissage* 1909, *rouge* s.m. (feu de circulation) 1931. Sont particulièrement intéressants ceux qui touchent aux agglomérations et à l'environnement, comme *désenclaver* 1935, *nuisance* 1936, *réacclimater* 1879, *urbanisation* 1919.

En résumé, fascicule consacré essentiellement à la langue moderne, surtout technique, embrassant un champ très varié.

Quelques remarques, questions et adjonctions. Les abréviations sont celles du FEW. ALGÉRIEN, s. (n. de peuple), 1677. «cette Algérienne» 1617, «les Algériens» 1649, 1653, 1665, etc.; v. *FrMod* 38, 1970, 151. — BATISTAN, s.m., 1879. Fréquent à partir du XVII<sup>e</sup> siècle; ainsi *batistan* 1637, 1646; *baptestan* 1647; *baptistan* 1663, 1665; etc. V. *ZrP* 87, 1971, 524-525. — BOURRI, s.m. (rég.: âne), av. 1874, Comtesse de Ségur, *Diloy le chemineau*, 196. Sous *gredinet*, le même ouvrage est daté de 1870. Le terme se lit à la date de 1860, placé dans la bouche de villageois normands, dans *Les Mémoires d'un âne*, de la même, *passim* et en particulier au chapitre IX, «La Course d'ânes». — CAFÉOMÈTRE, s.m., 1807. Signalé à cette date dans un autre texte, *ZrP* 96, 1980, 309. — CANULARESQUE, adj., 1959. Usuel en khâgne, au Lycée Henri IV, en 1933. — CATHOLIQUES (NOUVEAUX), s.m.pl. Prendre garde que, dans le texte de 1692, le mot désigne des gens et, dans

celui de 1752, des maisons. — CLAN, s.m. (civil. Écosse), 1746. 1731: «Ces *Raf-feens* sont dans ces contrées de la même manière que les *Clans* en Écosse», J. Braithwaite, *Histoire des Révolutions de l'empire de Maroc*, traduite de l'anglais, Amsterdam, 12. V. *FrMod* 51, 1983, 84. — CONDRIEU(X), s.m. (vin), 1793. 1752: «on dit assez souvent du vin de *Condrieu*, mais on dit aussi quelquefois absolument du *Condrieu*», *Trév.* — COUSCOU, s.m. (grain mondé de maïs), var. *cuzcuz*, 1762. Est-ce bien le sens ici? Le mot se trouve, dans une énumération, encadré par *mays* et *mil.* — DULCIFIÉ, p. adj. (amoindri, sans vigueur, à propos d'un inanimé), 1836. Molière emploie déjà le terme au participe passé: «La peste soit ton ris! Voilà tout mon courroux Déjà *dulcifié*», *Le Dépit amoureux*, IV, 4, vers 1447-1448, 1<sup>re</sup> éd.: 1662. — ÉGÉRIE, s.f. (zool.), 1819, 'mollusque acéphale'. An XIII (1804-1805): «Nous avons cru devoir substituer le nom d'égérie à celui de galathée donné à ce genre par Bruguière et M. de Lamarck, parce que ce dernier nom est déjà employé par les entomologistes, pour désigner un genre de crustacés pédiocles», F. de Roissy, in Buffon, *Histoire naturelle générale et particulière des Mollusques [...]* partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C.S. Sonnini [...] continué par Félix de Roissy, Paris, VI, 324. — ENVOYER, v. intr. (mar.), 1833. 1687: «Envoye. C'est ainsi que l'on commande au timonier, ou gouverneur de pousser la barre du gouvernail pour mettre le vaisseau vent devant», Desroches, in *JalN*, sous *envoyer*. — EST(H)ONIEN, s.m. (n. de peuple), 1819. 1726: «les Estoniens font sécher les leurs [sc. leurs blés] dans leurs Étuves», A. Bruzen de La Martinière, *Le grand Dictionnaire géographique et critique*, La Haye 1726-1739, sous *Esten*. — HAÏDOUK, s.m. (t. hongr.: bandit justicier), manque t. lex., 1968. Var. 1925: *Les Récits d'Adrien Zograffi. III. Les Haïdoucs. I. Présentation des Haïdoucs*, Paris, roman de P. Istrati. Pour des formes et des sens plus anciens, v. *TLF* sous *heiduque*. — JOLI, s.m. (à valeur de neutre), 1690. 1680: «*Joli*. Ce mot est quelquefois pris substantivement, ainsi on dit. Cela passe le *joli*», *Rich.* — KALIUM. Est-ce un mot français dans le texte de 1819? — KALMOUK, s.m. (n. de peuple), 1721, var. *Kalmu(c)ke* 1656, var. *Kalmouque* 1719. V. aussi *Colmack* 1575, *Kalmouch*, *Calmouch* 1676, *Calmuke* 1698, *Kalmaque* 1699, *RLiR* 50, 1986, 238. En 1698: «les Kalmoukes», *Memoires du chevalier de Beaujeu*, Paris, 139. — LENTJAN, s.m. (t. anglo-chin., ichtyol.), 1952. Le naturaliste allemand M.E. Bloch avait établi le genre *Lutjanus* en 1790, v. C.D. Sherborn, *Index animalium*, Sectio prima, Cantabrigae 1902, s.v. La version française de l'ouvrage est due à J.-C. Thiébauld de Laveaux, selon le Catalogue de la B.N., *Ichtyologie ou Histoire générale et particulière des poissons*, Berlin 1785-1797. On y lit: «Le Lutian. *Lutjanus lutjanus*», 7<sup>e</sup> partie, 1797 (achevé d'imprimer: 1796), 85; etc. Pour la forme latine, *lutjanus* est partout gardé (sauf une fois, 84), la forme française étant régulièrement *lutian*, 84, 85, 87, etc. Origine du mot: «Le Japon produit ce poisson, où il porte le nom de Ikan Lutjang; nom qui m'a servi pour la dénomination du genre de ces poissons», 86. Le traité d'E. de Lacépède vulgarise, dans le milieu scientifique français, une forme refaite sur le latin de Bloch, abondamment cité: «Cent treizième genre. Les Lutjans», *Histoire naturelle des poissons*, Paris an VI-an XI, IV, an X (1801-1802), 175. De là, *lutjan* passe dans les dictionnaires, *Boiste* 1803-*Lar* 1931. — LÉONARD, -E, s. (de la région de Léon), 1837. 1752: «LÉONARD, ARDE, subst. & adj. Nom de peuple.

On appelle en Bretagne Léonards, ceux qui sont du Diocèse de Saint Pol de Léon», *Trév.* — LETTON, s.m. (ling.), 1857, et LETTONIEN, adj. (ling.), manque t. lex., 1867. 1846: «Le letton ou langue lettonienne», *Besch.* — LIT(H)UANIEN, s.m. (n. de peuple), 1540. Var. 1575: «Mais les Lituanais veulent un des fils de l'empereur», lettre de M. du Ferrier, *Nég Lev III*, 617. — LIT(H)UANIEN, adj. (géopolit.), mil. XVIII<sup>e</sup>. 1575: «La genealogie des princes lithuaniens, qui ont esté deuant cent ans», F. de Belleforest, *La Cosmographie universelle*, Paris, 1/2, 1811. Var. 1698: «entre les mains d'un Seigneur Lithuanois», *Memoires du Chevalier de Beaujeu*, Paris, 70. — LYCTE, s.m. (entomol.), 1803. Var. an V (1796-1797): «LYGDE. LYGDUS. [...] *Lyctus*, *Scarites*, *Tenebrio*, Fab.», P.A. Latreille, *Précis des caractères génériques des insectes*, Brive, 47. *Lyctus* est une création de J.C. Fabricius, *Entomologia systematica*, Hafniae 1792-1798, I (2), 1792, 502, d'après Sherborn, *op. cit.*, s.v. — MAGNÉTISOMANIE, s.f., 1816. Déjà signalé par M. Höfler, *Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen*, Tübingen 1972, 46. — PARAPEGME, s.m. (antiq.: tables, planches de métal), 1798. 1765: «PARAPEGME, (*Astronom. anc.*) machine astronomique d'usage chez les Syriens & les Phéniciens...», *Enc.* — PENTASTYLE, adj. (archit.), 1803. Comme substantif, 1765: «PENTASTYLE, ou PENTASTIQUE, s.m. en terme d'Architecture, se dit d'un ouvrage où il y a cinq rangs de colonnes à la face de devant», *Enc.* — PÉRISTAPHYLIN, s.m. (anat.), var. *peristaphilin* 1740. Var. 1653: «Le premier [muscle de la lnette] est le *Pteristaphilin externe*», F. Sauvin, traducteur du latin de J. Riolan, *Manuel anatomique et pathologique*, Paris, 500. 1690: «Les deux premiers [muscles de la lnette] sont les peristaphilins externes», P. Dionis, *L'Anatomie de l'homme*, Paris, 439. — PTÉRYGOÏDIEN, s.m. (anat.), var. *ptérigoidien* 1740. 1653: «Le second [muscle de la mâchoire inférieure] est le *Pterigoidien interne*», Sauvin, *op. cit.*, 495; «le *Pterigoidien externe*», 547. 1690: «le pterigoidien extérieur», «le pterigoidien intérieur», Dionis, *op. cit.*, 462. — PYROÏDE, adj. (géol.), 1854. 1834, chez Jourdan, *op. cit.*; attribué à [J. d'] Omalius [d'Halloy], sans précision d'ouvrage. Dans *Besch* 1846. — SCÉVOPHYLAX, s.m., 1721. Var. 1678: «il faut en dire un mot, & leur joindre dans ce même Chapitre les Sacristains, les Trésoriers, & les Scevophylaces, ou Gardes des vaisseaux sacrez», L. Thomassin, *Ancienne et nouvelle Discipline de l'Eglise, touchant les bénéfices et les bénéficiers*, Paris, 1/2, 150b. Var. 1765: *scevophilacte*, *Enc.* — SEMPITERNE, s.f. (abrév. fam.: vieille femme). C'est plutôt un nom propre (sobriquet); v. la majuscule; l'article s'emploie populairement devant un nom de personne. — SEPOY, s.m. (t. indien: soldat indigène), manque t. lex., 1866, 1952. C'est une var. de *cipaye* (en anglais *sepo*, attesté au sens moderne en 1717-1718). On trouve en français *sepois*, pl., en 1779. V. *ZrP* 106, 1990, 64. — SIKHS, s.m.pl. (n. de peuple), XIX<sup>e</sup> s., var. *Seiks*, 1806. Var. 1798: «Les cavaliers étoient envoyés pour percevoir le tribut que les Sicques ont imposé aux Princes des montagnes», G. Forster, *Voyage de Bengale en Angleterre*, traduit de l'anglais, Basle, 185. — STERNO(-)CLAVICULAIRE, adj. (anat.), 1803. 1753: «STERNO-CLAVICULAIRE, adj., *Sterno-Clavicularis*, e, se dit des parties qui s'étendent du sternum à la clavicule», P. Tarin, *Dictionnaire anatomique*, Paris, 93b. — STERNO(-)CLÉIDO(-)HYOÏDIEN, adj. (anat.), 1803.

Comme substantif, var. 1653: l'os hyoïde «est tiré embas par le *Sternohyoidien*», Sauvin, *op. cit.*, 497, et 1690: «le sternohyoïdien», Dionis, *op. cit.*, 465. Comme subst. et comme adj., 1753: dans la liste des muscles, «Le *Sterno-hyoïdien*, *Sterno-Cleido-Hyoïdien*», Tarin, *op. cit.*, 63b; «STERNO-CLEIDO-HYOÏDIEN, *Sterno-Cleido-Hyoïdeus*, qui a du rapport au sternum, à la clavicule & à l'os hyoïde», 93b. — SYMPLOQUE, s.f. (rhét.), 1803. Var 1765: «SYMPLOCE, s.f. (*Rhétorique*) figure par laquelle un même mot est répété à dessein plusieurs fois, soit au commencement, soit à la fin d'un discours», *Enc.* — TEUTONIQUE (ORDRE), s.m. (hist. All.), 1664. Var. 1575: «Le maistre de cest ordre des Theutoniens alla par toute la Germanie», Belleforest, *op. cit.*, 1/2, 1603. — THOMISME, s.m. (relig.), 1798. Dans *Trév* 1721, s.v. — TIERCE DIMINUÉE, s.f. (mus.), 1721. 1703: «La première [tierce dissonante] n'est composée que de deux *Semitons majeurs* [...]. C'est ce qui la fait nommer *Tierce diminuée*», S. de Brossard, *Dictionnaire de musique*, Paris, sous *Terza*. — TONKINOIS, s.m. (n. de peuple), 1892. Var. *Tunquinois*, 1682 et 1688, *Cahiers de Lexicologie* 50, 1987/1, 19. — TURQUESQUE, s.f. (Turque), 1963. 1575: «Turquesques comment prient Dieu 584», «Turquesques ne sont point circonscises 590», Belleforest, *op. cit.*, II, index. — VAUCOUR, s.m., 1803. 1752: «VAUCOUR, s.m. Terme de Potier de terre. C'est une espèce de table...», *Trév.* — VÉDANTISME, s.m. (philos., relig. Inde), manque t. lex., 1911. Dans *Besch* 1846. — WALLON, s.m. (n. de peuple), 1872. 1701: «WALLONS. *Walones*. On donne ce nom, qui signifie *Gaulois*, à tous les peuples des Païs-Bas, dont le langage naturel est un vieux François», Ch. Maty, *Dictionnaire géographique universel*, Amsterdam, 1007a. — YAOURT, var. *yogourt*, *FEW*: 1432 (?), 1790; *yoghourt* 1906; *yaourt* 1823. Entre autres formes, *yogourt* 1455-1457, 1674, 1776; *ioghourt* 1672; *yoghourt* 1813; *yaourt* an VII (1798-1799), 1812, 1813; v. *RLiR* 52, 1988, 109-112.

Voici, en complément, quelques dates (lettres M et N), dont beaucoup ne sont pas définitives. MORDIABLE, juron, *FEW* VI/3, 142b: 1640. 1633: «Mordiable! ils croient maintenant qu'il n'y a plus de Philippin pour un double», A. de Montluc, *La Comédie de proverbes*, in E. Viollet le Duc, *Ancien Théâtre françois*, Paris 1854-1856, IX, 31. — MOUSMÉ, *TLF*: 1887. Var. *DDL* 34: *musmé* 1880. Var. 1879: «à cause de la vue des *mouzoumés* qui se pavanent», «La vie intime et publique au Japon», signé «J.O.», *Journal des Voyages* IV, 282b; «Mouzoumés de Yeddo», légende de gravure, 283. — MYLO(-)GLOSSE, s.m., *TLF*: XIX<sup>e</sup> s. 1653: «celuy [sc. le muscle] que l'ou [sic] appelle ordinairement Myloglosse, mis au rang des Muscles de la langue, & que i'appelle Mylohyoidien, à cause qu'il ne touche point la langue du tout», Sauvin, *op. cit.*, 496. — MYLO(-)HYOÏDIEN, s.m., *TLF*: XIX<sup>e</sup> s. 1653, v. l'article précédent; «le Milohyoidien», ib., 543. — MYOTOMIE, *TLF*: *miotomie* 1724, *myotomie* 1741. 1653: «Celuy qui aura ponctuellement appris la Myologie, ou le discours des Muscles, entendra facilement la Myotomie, ou dissection d'iceux», Sauvin, *op. cit.*, 536. — MYRIQUE 'tamaris', *FEW* VI/3, 315a: Rons-Cotgr 1611. Var. ca 1500: «Balanus est la semence dung arbre qui est semblable a mirice cest a dire genetre», J. de Cuba (?), *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, Paris, I, 38 v<sup>o</sup> a; glose erronée, comme le montre un autre passage, où le mot est une citation du latin: «Aucuns cuydent & arbitrent tamarix estre miri-

cem», ib., I, 243 v° a. Var. 1549: «au fruit de la Myrice la temperature est inegale», *Fousch* 194C; «la semence de myrice», 194F. — MYRISTIQUE, adj., *FEW* VI/3, 315a: *myristique* ca 1590. 1556: «Le premier [exemple] sera de la noix, dite myristique, qui est diuisee en petis morceaux», *Cardanus* 169 v°. — MYRMÉCIE 1 'esp. de verrue', *FEW* VI/3, 315a: 'sorte de verrue peu relevée' XVI<sup>e</sup> s. et 315b: 'esp. de verrue' 1549, *mirmecie* 1615. Var. ca 1500: la racine de virga pastoris «guerist et cure les mirmices qui sont petites pustules dessus le corps», *Ortus sanitatis* cité, I, 259 r° b. 1548: le suc sortant «dez verts sermants [de la vigne] mis au feu affrotez souuant avec huile font naystre cheueux, & guerissent mirmecies», E. Fayard, *Galen sur la faculté dez simples medicamans*, Limoges, VI, 25; etc. — MYRMÉCIE 2 'esp. d'araignée', non relevé par le *FEW* ni le *TLF*, 1567: Pline «dit que le premier Phalange se nomme Fourmillon [...]: puis quatre ou cinq lignes plus bas il en nomme vn autre Myrmecie», J. Grevin, *Deux Livres des venins*, Anvers, 125. Adaptation du latin de Pline *myrmecion*. — MYRRHIDE 'cerfeuil musqué, Myrrhis odorata Scop.', *FEW* VI/3, 316a: 1836. 1818: «MYRRHE ou MYRRHIDE», «Genre de plantes établi par Tournefort, et rappelé par Ventenat...», L.A.G. Bosc, *NDHN*<sup>2</sup> XXII, 153. — MYRTE BÂTARD 'Myrica gale L.', *FEW* VI/3, 316b: 1866. Var. 1765: «MIRTHE BATARD des pays froids, Mirthe du Brabant, Piment Royal, ou Galé», *Valm* III, 448. Var. 1803: «MYRTHE BATARD, nom vulgaire du GALÉ ODORANT», L.A.G. Bosc, *NDHN* XV, 324. La 2<sup>e</sup> éd., 1818, écrit «MYRTE BATARD», XXII, 160. — MYRTIFORME, *TLF*: 1721. 1653: «Et lors que l'on a coupé ces Nymphes, on void quantité d'autres petites caruncules, appellées *Myrtiformes*», Sauvin, *op. cit.*, 239. — MYRTIN, forme moderne, *FEW* VI/3, 317a: 1562. 1545: «Parquoy tu liquefieras ton emplastre verd en huille myrtin», M. Grégoire, *Les troys premiers Livres de Claude Galien de la composition des medicamens en general*, Tours, 40. — MYSTAGOGIE 'action d'expliquer les mystères de la religion', *TLF*: 1660. 1602: «Ces religieux [de Jérusalem] sont fort vertueux & charitables, & donnent volontiers aux pelerins de ce qu'ils ont, & les aident tant en la confession sacramentele, qu'en administration des autres sacremens, [...] mystagogies & bons enseignemens», J. du Blioul, *Le Voyage de Hierusalem*, Besançon, 131. — MYSTAGOGUE 'celui qui explique les mystères de la religion', *TLF*: au féminin, 1564. Au masculin, 1602: «Je vous donneray quelcun de ces peres mes compaignons pour vous conduire par les lieux saints, & faire office de mystagogue», Du Blioul, *op. cit.*, 41-42. — MYURE, var. *myurus*, *TLF*: 1762. 1741: «MYURUS. adj. On a donné ce nom à une espèce de pouls inégal qui va toujours en diminuant», *Villars* s.v. — NAIN JAUNE, jeu, *FEW* VII, 8a, *Robert*: 1838. 1824: «elle a la permission de rester avec la société et elle joue au loto ou au nain jaune avec M. Dupont», P. de Kock, *Monsieur Dupont, ou la jeune fille et sa bonne*, Paris, II, 10. — NANTOISE, variété de tulipe, *FEW* VII, 7b: 1667. 1651: «Nantoise, gris de lin chargé méle de rouge, & pennaché de blanc», P. Morin, *Catalogue de quelques plantes à fleurs...*, Paris, Tulipes, 13. — NAPEL 'Aconitum napellus L.', *TLF*: 1559. Var. 1402: «aucun venin [...] comme seroit nappellus gomme de nappel et le fiel de leopart», Ph. Oger, traducteur du latin de Pierre d'Abano, *Traité des venins*, B.N., ms. fr. 14820, 15 v°; date de la traduction, ms. du XV<sup>e</sup> s.; «se on meist sur la table le tyre et le nappel et le fiel de leopart qui sont



de lespesse de venin mortel», 16 r°. 1486: «De napol. Napellus est naps de mer», *Le Livre des profits champêtres*, traduit du latin de P. de Crescenzi, Paris, livre 6, ch. 87. — NAPHTIQUE (SEL), *FEW*: *sel naphitic* 1640. 1574: «mais Mesué met en premier reng de force le Sel Naphtique, & apres celuy, le Sel Gemmé», A. Caille, adaptateur du latin de J. Dubois, *La Pharmacopée*, Lyon, 103. — NARD GALLIQUE 'Valeriana celtica L.', *FEW* VII, 12b: *nard gaulique* 1538, *nard gallique* 1562. Var. 1548: «Absinthe vulgaire [...] bu avec sesel, & gallic nard profite contre inflammations», Fayard, *op. cit.*, VI, 52. 1550: l'absinthe «chasse le desgouttement de l'estomac & guerit les tumeurs & enflures avec [...] vn peu de Nard Gallique», G. Guérout, traducteur présumé du latin de L. Fuchs, *L'Histoire des plantes mis en commentaires*, Lyon, 4b. En 1588, L. Tremblay préfère écrire «Nard françois», *Les Fleurs du livre des vertus des herbes, composé iadis en vers latins par Macer Floride*, Rouen, 24 v°. — NARD INDOIS 'Nardostachys jatamansi DC', *FEW*: 1611. 1550: la valériane «esmeut l'vrine plus que ne fait le Nard Syriaque ou Indoys», Guérout, *op. cit.*, 581b. Ce texte présente aussi *nard syriaque* 'patrinie, *Patrinia scabiosifolia* Fisch.', adaptation du *nardum syriacum* de Celse et Pline. — NARD SAUVAGE 'asaret, *Asarum europaeum* L.', *FEW*: 1562. 1550: le cabaret «ha vertu semblable au Nard, pourquoy quelques vns l'appellent Nard sauage», Guérout, *op. cit.*, 10a. — NARDIN, adj., *FEW* VII, 12b: Paré. Var. fin du XIV<sup>e</sup> s.: la graisse d'oie «vault am oille nardini contre toutes pacions reumatiques», *Le Livre des secrez de nature*, in L. Delatte, *Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides*, Liège-Paris 1942, 303; «un pou d'oille nardi et huile rosat», 348. — NARDUS DES INDES, *FEW* VII, 12b: 1562. Var. 1549: la valériane «prouoque plus a vriner que le Nardus d'Inde, ou de Syrie», Fousch 329D. Var. 1574: «le Nardus Gaulois & Indique», dans une liste de simples aromatiques, Caille, *op. cit.*, 111. — NARDUS GAULOIS 'Valeriana celtica L.', *FEW*: 1605. 1574, v. l'article précédent. — NASICOLE, s.m. 'ver qui vit dans le nez', *FEW* VII, 35b: 1803. 1700: «Les Rinaires, qui s'engendrent dans la racine du nez, sont ainsi appelez du mot, qui en Grec signifie nez. Borelli les appelle *nasicoles*», N. Andry de Boisregard, *De la Generation des vers dans le corps de l'homme*, Paris, 46. P. Borel, cité ainsi, utilise en latin, en fait, «Vermes nasicolae», *Historiarum & observationum medicophysicarum, Centuria IV*, Francofurti 1670, 232. — NASITORT 'cresson alénois, *Lepidium sativum* L.', forme moderne, *TLF*: 1556. 1535: «Nasturtium [...] à quibusdam Gallis vocatur hodie, *du nasitort*», Ch. Estienne, *De Re hortensi libellus*, Paris, 66. — NASSE 'coquille en forme de nasse', *FEW* VII, 29a: 1803. An VII (1798-1799): «12. Nasse. *Nassa*», J.-B. de Lamarck, *Prodrome d'une nouvelle classification des coquilles*, Paris, 71. Création probable. — NASTURCE 'cresson alénois', *FEW* VII, 30a: 1587. 1548: «Caprin layct cuictif de semance de nasturce, bu chasse douleurs de poitrine», Fayard, *op. cit.*, VII, 5. — NATATOIRE, s.m., 'piscine, bain', *TLF*: 1534. 1488: «Et [sic] Rama ya vng tresbeau natatoire ou baing artificiel», N. Le Huen, adaptateur de la version latine du récit de B. de Breydenbach, *Des saintes Peregrinations de Iherusalem*, Lyon, C v r°. — NATICE 'esp. de limaçon de mer', *FEW* VII, 41a: 1776. 1757: «LA NATICE. *Natica*. Natices, en latin *Natica*, est un nom abandonné que les Anciens donnoient autrefois à un genre de coquillage assez semblable à la Nérîte. Celui dont je vais parler, y a tant de rapport, qu'on ne peut



lui refuser ce nom», M. Adanson, *Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages*, Paris, II, 172. Création. — NATTE DE JONC 'esp. de telline', *FEW* VI/1, 505a: 1786. 1775: «NATTE DE JONC», «Nom que l'on donne en Hollande à des coquilles bivalves du genre des comes à côtés inégaux», Ch. E. Favart d'Herbigny, *Dictionnaire d'histoire naturelle*, Paris, II, 406. Autres coquilles: *natte d'Espagne*, II, 407, et *natte d'Italie*, II, 408. — NAUSÉABOND, -E 'qui cause des nausées', *TLF*: 1762. 1548: «Agaric est comme potiron prouenant ez troncs dez arbres glandiferes a tous nauseabond», Fayard, *op. cit.*, VI, 4. — NÉBULEUSE 'cône tulipe', coquille, *FEW* VII, 71a: 1845. 1775: «NUAGES, ou NUÉES, ou NEBULEUSE», «Coquille univalve du genre des rouleaux», Favart d'Herbigny, *op. cit.*, II, 451-452. Nouvelle date pour NUÉE (*FEW* VII, 219a: 1838) et attestation de NUAGE (non relevé en ce sens par le *FEW* ni le *TLF*). — NÉGOCE 'activité commerciale', *FEW* VII, 90a, *TLF*: 1617. 1580 (20 juil.): «je n'ay voulu lasser passer ceste bonne comodité de porteur [...] sans vous donner advis de vos afferes. A ceste cause, je vous ay dressé ung compte de tout ce que c'est passé entre noz depuis le commencement du negoce, et, pour le vous faire entendre, je vous envoie ung compte de vante de tout ce que c'est vandu jusques a ce jour», lettre de R. Denot, in M. Baulant, *Lettres de négociants marseillais: les frères Hermite (1570-1612)*, Paris 1953, 31; (5 sept.): «et tient-on pour certain la pais du Teurq aveq le Persien, sela porroit fere valoir le negoce de Surie», lettre de P. Le Fèvre, *ib.*, 27. Etc. — NÉGRILLE 'petite noire', non relevé en ce sens par le *FEW* ni le *TLF*, 1732 (15 déc.): «la Compagnie établit une nouvelle redevance d'une poule et un chapon par deux têtes de noirs, négresses, négrières, et négriillons», lettre du Conseil supérieur de Bourbon à la Compagnie des Indes, in A. Lougnon, *Correspondance du Conseil supérieur de Bourbon et de la Compagnie des Indes*, Saint-Denis-Paris-Port-Louis 1933-1949, II, 23; (20 déc.): «14 grands noirs, 51 femmes, 35 négriillons et 12 négrières», II, 142. — NÉGRILLON, s.m. 'petit noir', *TLF*: 1714. 1687: «faite-moy, monsieur, un estat général de tous les batiments [...], l'estat des nègres et négriillons», lettre d'H. Noël transcrite dans son journal par Goupy des Marets, à la date du 14 déc. 1687, *Journal de Goupy des Marets*, éd. G. Debien, Dakar 1965, 61. — NÉGRILLON, -ONNE, adj. 'de couleur noire', non relevé par le *FEW* ni le *TLF*, 1839: «deux Circassiennes et une Géorgienne nous montrèrent les vrais types de la beauté et ce teint éclatant de blancheur auxquels nos yeux lassés des nuances négriillonnes furent heureux de revenir», Ch. de Marcellus, *Souvenirs de l'Orient*, Paris, II, 202. — NÉGRINE 'femme noire', non relevé par le *FEW* ni le *TLF*, 1665: «je fus surpris, quand la *Négrine* (c'est une esclave d'Angole ou de la Guinée) m'apporta de la part du Patron des rafraichissemens & delicatesses du pays [sc. Alger]», «j'attandis la sortie de la *Négrine*», R. du Chastelet des Boys, *L'Odyssée ou diversité d'avantures*, La Flèche, II, 49; «sa maison, dans laquelle il n'y avoit autre Esclave, qu'une négrière», II, 55. — NÉGRITE 'petite noire', forme moderne, *FEW* VII, 135a: 1803. 1735 (31 déc.): «Le vaisseau *l'Astrée* [...] est revenu le 15e 8bre avec 122 noirs, négresses, négriillons et négrites», lettre du Conseil supérieur de Bourbon à la Compagnie des Indes, in Lougnon, *op. cit.*, II, 320. — NEIGÉ, -ÉE, p. adj. 'à taches blanches', *FEW* VII, 154a: 1868. 1775: NEIGEUSE ou PORCELAINE NEIGÉE, «Cette coquille univalve du genre des porcelaines est ainsi appelée, à cause que sa

surface extérieure est parsemée de taches blanches, rondes, & en relief», Favart d'Herbigny, *op. cit.*, II, 429. — NEIGEUSE, s.f. 'coquille du genre porcelaine', *FEW* VII, 155a: 1812. 1775, v. l'article précédent. — NÉMÉEN, -ENNE, *TLF*: 1762. 1567: «Les tournoirs [sic] Olympiens se celebroyent pour Iupiter, les Pythiens pour Apollon; les Nemeens, pour Archemore; & les Isthmiens pour Palemon», Grevin, *op. cit.*, 283. A noter aussi l'attestation d'ISTHMIEN (*FEW* IV, 822b: *jeux isthmiens* 1721).

Raymond ARVEILLER

*Datations et documents lexicologiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 41. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Vocabulaire des Sciences physiques, mil. XVII<sup>e</sup> siècle-début XX<sup>e</sup> siècle, réunis par Ph. Pluvinaud, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., 1992, in-8°, XVIII + 196 pages.*

Ce fascicule, dû à un physicien doublé d'un philologue, suppose la lecture attentive d'un grand nombre d'ouvrages techniques, de Descartes à Mme Curie. On a, comme attendu, dépouillé les traités spécialisés, parmi lesquels on distinguera, entre beaucoup, les *Leçons de physique expérimentale* de l'abbé J.A. Nollet, Paris 1749-1764 (*décomposition de la lumière, illusion d'optique, microscope solaire* 1756), le *Traité élémentaire de physique* d'E. Péclelet, 3<sup>e</sup> éd., Paris 1838 (*amplitude des oscillations, état vibratoire, période, chim.*) et surtout les *Elémens de physique expérimentale et de météorologie* de M. Pouillet, dans diverses éditions (*dépolarisation* 1830, *équilibre instable* 1837, *indice de réfraction* 1829, *pouvoir absorbant* 1844, *soufre mou* 1856). Ont été scrutés aussi les périodiques, en particulier l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences* (*aériforme* 1776, *distance focale* 1761, *son fondamental* 1701), les *Annales de chimie et de physique* (*diamagnétisme* 1849, *électrode* 1836, *fluorescence* 1856), *Le Technologiste* (*daguerrien* 1840, *galvanisation* 1839, *rectomètre* 1845), sans oublier les étonnants *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (*équilibre* 1841, *état de verre* 1847, *règle à calcul et règle à coulisse* 1842). Mais surtout, ce qui était plus difficile à réaliser, on a retrouvé et examiné les actes des congrès scientifiques (*ferromagnétisme* 1900, *fréquence, élect.*, 1890, *gal* 1901). Le vocabulaire recueilli présente un large éventail. Ont été privilégiées, semble-t-il, l'optique et l'électricité. Certains mots resteront absents des dictionnaires les plus récents (*infinilâtre* 1725, *rhéotone* 1846, *téléopte* 1907), mais sont les témoins de recherches intéressant l'histoire des sciences. En revanche, beaucoup permettent de reculer notablement la date d'apparition de termes devenus usuels: *accélération*, mécan., 1844, *courant électrique* 1788, *conducteur*, élect., 1752, *diapositive* 1892, *potentiel*, phys., 1885. Mieux encore, il arrive que nous assistions à la naissance des mots. C'est le cas pour *ampèremètre* 1881, *courant inducteur* et *courant induit* 1832, *erg* 1874, *oscilloscope* 1900, *volt* 1874, etc. En conclusion, fascicule précieux, apportant des clartés nouvelles sur la terminologie de la physique et révélant même parfois le premier emploi de mots aujourd'hui bien établis.

Quelques notes et ajouts; les abréviations sont celles du *FEW*. COMMUNIQUER le mouvement. Le texte de 1682 se lit déjà dans la première édition de l'ouvrage de J. Rohault, *Traité de Physique*, Paris 1671, I, 103. — COMPOSITION DU MOUVEMENT, 1682. Même remarque, *op. cit.*, I, 104. — CORPS ÉLECTRISÉ, 1764. 1746: «un Corps électrisé perd communément toute sa vertu par l'attouchement de ceux qui ne le sont pas», abbé J.A. Nollet, *Essai sur l'électricité des corps*, Paris, 64. Aussi CORPS ÉLECTRISANT: «Il est très-probable aussi que cette matière, la même au fond que le feu élémentaire, est unie à certaines parties du corps électrisant, ou du corps électrisé, ou du milieu par lequel elle a passé», *ib.*, 146. — DÉSÉLECTRISER, 1764. 1746: «on désélectrise aisément & promptement une barre de fer en la touchant avec la main», *ib.*, 199. — DIGESTEUR, 1749. 1688, D. Papin, *La Maniere d'amolir les os... Nouvelle édition... Continuation du digesteur, ou Maniere d'amolir les os*, Amsterdam. Le mot n'apparaît pas dans la première édition, Paris 1682. — EAU DE CRISTALLISATION, var. *eau de la cristallisation*, 1754. 1744: «J'appelle cette eau qui entre ainsi dans la formation des cristaux, l'eau de la cristallisation, afin de la distinguer de l'eau qui se dissipe par l'évaporation, à laquelle je donne le nom d'eau sur-abondante à la cristallisation, ou d'eau de la dissolution», G.F. Rouelle, in *Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année 1744*, Paris 1748, II, 356. Source déclarée du texte de 1754. — ÉTHER. L'auteur de cette désignation (en latin) est mentionné dans les lignes qui suivent le fragment cité, soit «Frobenius». — FLUIDE ÉLECTRIQUE, 1767. 1746: «Il se trouvera bien quelques cas particuliers, où la pesanteur du corps attiré, combinée d'une certaine façon avec l'effort du fluide électrique qui cause cette sorte d'attraction, fera voir une courbe...», Nollet, *op. cit.*, 72. — FOYER VIRTUEL, 1767. 1721: «Foyer Virtuel, Molineux dans sa Nouvelle Dioptrique appelle dans une glace concave foyer virtuel, ou Point d'inclination, *Point of divergence*, le point, ou la ligne prise de l'endroit où le rayon de lumière tombe sur la glace...», Trév. Renvoi à l'ouvrage de W. Molyneux, *Dioptrica nova, a Treatise of dioptricks*, London 1692. — FRÉQUENCE, phys., 1753. 1704: «Monsieur Carré a lû à quelques Assemblées la Theorie générale du son [...]. Mais comme ces tremblements sont en même raison pour le nombre & pour la fréquence que les vibrations totales, on peut toujours prendre ces vibrations pour la mesure de tous les Accords», *Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année 1704*, Paris 1706, I, 88. — IGNÉE. Pourquoi l'entrée est-elle au féminin, alors qu'il est renvoyé aussi à *fluide igné*? — LIQUEUR INTÉRIEURE. Coquille; lire à l'entrée et dans le premier fragment cité: *liqueur inférieure*, expression correctement écrite dans le deuxième fragment, et qui s'oppose à *liqueur supérieure*. — LUMIÈRE HOMOGÈNE, 1863. 1720: «J'appelle *Lumière simple, homogène & similaire*, celle dont les Rayons sont également refrangibles; & j'appelle *Lumière composée, heterogène & dissimilaire*, celle qui a des Rayons plus refrangibles les uns que les autres. J'appelle la première Lumière *homogène*, non que je veuille assurer qu'elle le soit à tous égards...», P. Coste, traducteur de l'anglais d'I. Newton, *Traité d'optique*, Amsterdam, 5. Noter aussi les synonymes et les antonymes. — MOUVEMENT COMPOSÉ, 1682. Ce texte se lit déjà, à la date de 1671, dans la première édition de l'ouvrage cité de Rohault, I, 104. — TAILLE-DOUCE (en -), 1845. Richelet signale en 1680, sous *Taille-doucier*: «Quelques-

uns appellent de la sorte ceux qui impriment des tailles-douces, mais leur véritable nom c'est *Imprimeur en tailles-douces*». Le texte cité de 1904 présente le mot composé, au sens de 'procédé de gravure', non précédé de préposition; le *TLF* signale *taille-douce* 'gravure au burin' dès 1561. — TANGENTIELLEMENT, 1832. Le *TLF* relève cet adverbe à la date de 1798-1799, chez La Place, *Exposition du système du monde*, Livre second, *Des mouvements réels des corps célestes*, 103. — VERTU s.f. (magnét.), 1647. N'est-ce pas là l'emploi du mot dans son sens habituel de 'propriété'? — VERTU MAGNÉTIQUE, 1732. 1680: «On dit aussi en *terme de Philosophie*. Vertu magnétique. C'est à dire semblable à celle de l'aimant», *Rich.* 1690: «Le fer est attiré par une vertu *magnetique*», *Fur*, sous *magnetique*.

Raymond ARVEILLER

*Lexique 9: Les marques d'usage dans les dictionnaires (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, coordonné et présenté par M. Glatigny, Presses Universitaires de Lille, 1990.

Sur les traces de l'étude initiatrice et fondatrice de B. Quemada, *Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863. Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Didier, 1968, la métalexigraphie a connu, depuis près de trois décennies, des progrès considérables, accélérés par le recours à l'ordinateur, tant dans sa dimension synchronique — avec l'étude des structures, des statuts et des fonctions des ouvrages lexicographiques de référence — que dans sa dimension diachronique — avec l'esquisse des grandes lignes de l'histoire de la lexicographie européenne.

De ce foisonnement de la recherche lexicographique témoignent, pour rester surtout dans le domaine français:

— la multiplication des monographies et des colloques consacrés aux grands lexicographes:

- **Estienne et Nicot**, par T.R. Wooldridge (*Les débuts de la lexicographie française. Estienne, Nicot et le Thresor de la langue françoise (1606)*). University of Toronto Press, Toronto/Buffalo, 1977. University of Toronto Romance Series 34).

- **Richelet**, par L. Bray (*César-Pierre Richelet (1626-1698). Biographie et œuvre lexicographique*, Niemeyer, Tübingen, 1986. Lexicographica, Series Major, 15).

- **Féraud**, objet de deux importants collectifs dont l'un le situe dans l'histoire de la lexicographie (Fournier N., Seguin G., Seguin J.-P. *Études critiques sur Féraud lexicographe*, Paris, Collection de l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 38, 1987; *Autour de Féraud. La lexicographie en France de 1762 à 1835*, Actes du Colloque international organisé à l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles en décembre 1984 par le Groupe d'Études en Histoire de la Langue Française (GEHLF), Collection de l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 29, 1987).

- **Littré**, objet d'un Colloque commémorant en décembre 1981, le premier centenaire de sa mort (Actes parus dans la *Revue de Synthèse*, III<sup>e</sup> série, 105, 1982).

— des entreprises de grande envergure, comme l'*Encyclopédie Internationale de Lexicographie*, éditée sous la responsabilité de F.-J. Hausmann, O. Reichmann, H.E. Wiegand, L. Zgusta, chez de Gruyter, dans la série des Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft (tome I, 1989; tome II, 1990, offrant en particulier un aperçu de *La lexicographie française des origines à Littré*, pourvu d'une riche bibliographie, sous la plume de L. Bray, ch. 185, pp. 1788-1818).

— la parution de *Lexicographica*, Revue Internationale de Lexicographie, en collaboration avec la Dictionary Society of North America (DSNA) et l'European Association of Lexicography (EURALEX), chez Niemeyer, depuis 1984, offrant en particulier des dossiers thématiques de grande valeur.

— la tenue régulière

- de symposiums de lexicographie générale, inaugurés en 1983, dont les actes ont paru chez Niemeyer, dans la collection *Lexicographica*, Series maior (Exeter, 1983 (éd. 1984); Copenhague, 1984 (éd. 1985), 1986 (éd. 1988) 1988 (éd. 1988), 1990 (éd. 1991));

- de colloques plus spécifiques, consacrés

— à l'histoire de la lexicographie, comme celui de Wolfenbüttel en mars 1979 (Actes publiés par M. Höfler: *La lexicographie française du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Actes du Colloque International de lexicographie tenu dans la Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel, Wolfenbüttel, 1982. Wolfenbütteler Forschungen, 18) ou d'Exeter en mars 1986 (Actes publiés par R. Hartmann: *The History of Lexicography*. Papers from the Dictionary Research Centre Seminar of Exeter, J. Benjamins, 1986, Studies in the History of the Language Sciences, 40) ou de Düsseldorf en septembre 1986 (Actes publiés par B. von Gemmingen et M. Höfler: *La lexicographie française du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, dans *Travaux de Linguistique et de Philologie*, XXVI, 1988);

— à des thèmes, comme le récent colloque «Dictionnaires et littérature (1830-1990): Domaine français», organisée par l'URA 382 'SILEX' du CNRS et le Centre d'Analyse et de Critique des Textes de l'Université de Lille III (Lille, septembre 1991, actes à paraître dans *Lexique* 12).

— le lancement de la collection des *Archives de la lexicographie européenne*, reproduisant sous forme de microfiches, en deux séries, Encyclopédies et Dictionnaires, des œuvres charnières de l'histoire lexicographique européenne (éd. Harald Fischer, Erlangen).

— la création, depuis 1991, d'un Diplôme Européen de Lexicographie par l'URA 382 'SILEX' du CNRS, qui offre une large formation théorique et méthodologique aux chercheurs et praticiens en lexicographie.

La métalexicographie est ainsi l'un des axes de recherche majeurs de cette URA qui a désormais fait ses preuves, entre autres, à travers la publication de la revue *Lexique*. Le numéro 4 de cette revue, coordonné par l'auteur de la présente recension, proposait une première plongée dans l'histoire de la lexicographie en esquisant un bilan de la lexicographie médiévale. Le présent numéro jette un vaste coup



de sonde dans la lexicographie des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en attirant l'attention sur un paramètre étudié surtout jusqu'à présent dans la lexicographie contemporaine (cf. en particulier les analyses de P. Corbin, dans la série «Le monde étrange des dictionnaires», dont «Les marques d'usage dans le *Micro Robert*», *Synonymies, Bulletin du Centre d'Analyse du Discours*, 4, Université de Lille III, PUL, 1980, 237-324): **les marques d'usage**, dans toutes leurs dimensions, schématisées par F.-J. Hausmann pour les dictionnaires du français contemporain (*Einführung in der Benutzung der neufranzösischen Wörterbücher*, Niemeyer, Tübingen, 1977, pp. 112-113) qu'il s'agisse du domaine (les technolèctes), de la rhétorique et de la stylistique, ou de la norme linguistique et sociolinguistique.

Sont analysés sous cet angle, sous la coordination de M. Glatigny, qui présente l'ensemble dans une substantielle introduction ne se limitant pas à un simple descriptif, sept dictionnaires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, considérés comme les plus importants: le *Tesoro de las dos lenguas francesa y española. Thresor des deux langves françois et espagnolle* de C. Oudin (1607), le Richelet, le Furetière, le *Dictionnaire de l'Académie* 1694, le Trévoux, le *Dictionnaire critique de la langue française* de l'abbé Féraud (1787-1788), et enfin le Boiste, qui représente, comme le dit excellemment J.-P. Saint-Gérard, «l'ultime et grandiose avatar de la conscience lexicologique du XVIII<sup>e</sup> siècle» (p. 154).

Les éclairages donnés par les auteurs, qui sont tous des spécialistes confirmés de lexicographie, sont très différents. L'exposé d'ouverture, par l'un des maîtres de la lexicographie actuelle, inscrit le problème de la mise en place des marques d'usage au XVII<sup>e</sup> siècle dans un cadre à la fois historique et théorique (A. Rey: «Les marques d'usage et leur mise en place dans les dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle: le cas Furetière», pp. 17-29): du *Thresor* de Nicot (1606) — offrant déjà une large palette de marques d'usage — à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, se construit dans la lexicographie française un système moins souple, plus codifié où se fait jour l'ambiguïté fondamentale entre les jugements métalinguistiques et les classifications de contenus et de référents (p. 20), une interférence entre typologie linguistique des usages et typologie des discours. Si l'Académie occupe dans cette histoire une place un peu isolée en proposant la constitution d'un bon usage de l'honnête homme, Furetière apparaît comme un cas exemplaire, articulant «un discours descriptif remarquablement sociologique, un didactisme exigeant, une conception fonctionnaliste de la norme, ouverte sur les besoins de désignation et de connaissance» (p. 23).

L'analyse des marques dans le discours lexicographique s'opère ensuite:

#### SUR UN DICTIONNAIRE

B. von Gemmingen analyse ainsi les marques d'usage dans le *Tesoro de las dos lenguas francesa y española* de César Oudin (1607), tant dans la partie espagnol-français que dans la partie français-espagnol, en lui appliquant la grille de F.-J. Hausmann (*Einführung in die Benutzung der neufranzösischen Bücher*, pp. 112-143): la gamme des marques d'Oudin, où se multiplient les variantes diatopiques et les marques diachroniques, dépasse largement cette grille. Ce dictionnaire, précieux



pour les régionalismes, reflète au total la situation linguistique de la France au début du XVII<sup>e</sup> siècle, «situation caractérisée par une profusion de formes concurrentes dont la coexistence n'est pas encore réglementée» (p. 39): les marques d'usage illustrent en ce sens la diversité de la langue française.

S'appuyant sur une analyse serrée de la séquence *P*, L. Bray se livre à une analyse des marques d'usage dans le *Dictionnaire françois* de Richelet, qu'illustre un clair tableau synoptique (p. 59): à travers le marquage typographique et le marquage textuel explicite se révèle l'importance accordée aux technolèctes des arts mécaniques plus que libéraux, et à l'usage effectif, ce qui en fait un véritable dictionnaire des difficultés du français («Les marques d'usage dans le *Dictionnaire françois* de César-Pierre Richelet», pp. 43-59).

A. Collinot propose une micro-analyse programmatique de l'usage des mots dans le *Dictionnaire de l'Académie*, à partir de l'exemple *face/visage*, où est mis en valeur le rôle du lexicographe, «archiviste» en «tierce position», entre instances d'énonciation et de réception, opérant des réélaborations, des montages de discours constitutifs d'un savoir établi («L'usage des mots, l'institution du sens dans le *Dictionnaire de l'Académie*», pp. 81-88).

Quant au *Dictionnaire* de Féraud, dont les «marqueurs de mauvais usage» sont étudiés par une petite équipe, il représente au mieux, à travers un large éventail de marques jugeant du correct et de l'incorrect, de l'adapté et de l'inadapté, du bon et du mauvais goût, du tolérable et de l'intolérable, «les ambiguïtés et les certitudes du post-clacissisme» (p. 150). (J.-P. Seguin, D. Bouverot, P. Caron, N. Fournier, I. Landy-Houillon, «Les marqueurs de mauvais usage dans le *Dictionnaire critique* de Féraud», pp. 129-151).

#### SUR LES ÉDITIONS SUCCESSIVES D'UN MÊME DICTIONNAIRE

L'examen des marques d'usage dans deux éditions du *Trévoux* par S. Branca-Rosoff fait de ce dictionnaire jésuite «une image assez fidèle des attitudes intellectuelles des couches lettrées chrétiennes soucieuses de belle langue, mais ouvertes à l'encyclopédisme, et qui forment une collectivité plus «représentative» que celle des philosophes de l'*Encyclopédie*» (p. 126). («Deux éditions du Trévoux, 1732 et 1771: des dictionnaires jésuites», pp. 113-128).

L'examen des éditions successives du *Dictionnaire universel* de Boiste, par J.-P. Saint-Gérard, fait apparaître une évolution remarquable des marqueurs d'usage stylistique dénotant/dénonçant la stéréotypie, ruinant l'impérialisme de l'usage et significative de l'avènement d'une nouvelle conception de la lexicographie («Usage, emplois, stéréotypie dans les éditions du *Dictionnaire universel* de Boiste: note sur les cas des marqueurs d'usage et leur fonction», pp. 153-164).

#### SUR PLUSIEURS DICTIONNAIRES

Poursuivant son enquête sur l'étymologie dans la lexicographie (cf. son premier article sur «L'étymologie dans le dictionnaire de Nicot (1606)», *TraLiLi*, XXV-1, pp. 325-346, et «L'espagnol et le *Covarrubias* (1611) dans *Les origines de la langue*

françoise de G. Ménage (1650)», *Homenatge a José Belloch Zimmermann* a cura de Joaquim Espinosa i Emili Casanova, Universitat de València, 1988, pp. 225-231), B. Lépinette jette une vive lumière sur son rôle dans trois grands ouvrages lexicographiques de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, *Richelet*, *Furetière* et *Académie*. Elle souligne en particulier, chez les deux premiers, la relation de l'étymologie avec le traitement encyclopédique des entrées, et chez le dernier l'empreinte qu'elle impose au classement des unités lexicales comme à leur définition. B. Lépinette mentionne au passage les sources auxquelles puisent les lexicographes, et Ménage (1650) y figure en bonne place. C'est le lieu de signaler ici qu'un colloque international aura lieu à l'université Jean Moulin de Lyon les 17, 18 et 19 mars 1994, à l'occasion du Tricentenaire de la parution du *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française* de Gilles Ménage, présidé par K. Baldinger et coordonné par I. Leroy-Turcan (thèmes retenus: la vie quotidienne du savant; autour de la «méthode étymologique» de Ménage; rayonnement des travaux de Ménage dans les sciences du langage au XVII<sup>e</sup> siècle et au-delà). («Trois dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle, trois traitements différents de l'étymologie: *Richelet* (1680), *Furetière* (1690), *Académie* (1694)», pp. 61-79).

F. Mazière propose, à partir du mot *fabrique*, une analyse extrêmement fine du marquage et des marques de domaine dans les dictionnaires classiques, du *Furetière* aux *Trévoux* (1771), dégagant les paramètres du marquage, bien au-delà du strict point de vue sociologique, dans l'ensemble de l'article définitoire («Les marques de *fabrique*. Marquage et marques de domaine dans les dictionnaires classiques, du *Furetière* (1690) aux *Trévoux* (1771)», pp. 89-111).

Fortement argumenté, appuyé sur une solide bibliographie, ce parcours à travers les grands dictionnaires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles constitue un sérieux apport à l'histoire de la lexicographie française, l'examen des marques d'usage étant un révélateur, au sens photographique du terme, de la pratique lexicographique et de ses enjeux.

De cet ensemble peuvent se dégager des enseignements majeurs quant à la lexicographie de cette époque et quant au statut même des marques d'usage.

Sont mis en relief, ainsi, pour la période, des paramètres relativement négligés jusqu'à présent:

- le paramètre diatopique: une forte densité de provincialismes apparaît chez Oudin, mais aussi chez Richelet et chez Furetière, comme le soulignent B. von Gemmingen, L. Bray et B. Lépinette: autant de dictionnaires qui sont des mines de renseignements, trop peu exploités encore, semble-t-il, sur les variétés du français;

- le paramètre encyclopédique, qui transparaît par le biais des marques et de l'étymologie même chez Richelet, jetant les bases lexicographiques embryonnaires du discours encyclopédique, mais aussi chez Furetière et plus encore chez Trévoux: on peut parler, pour ces deux ouvrages au moins, de pré-encyclopédisme.

Sont affinées et rectifiées des images figées de lexicographes: la carte d'identité de plusieurs d'entre eux ressort singulièrement nuancée de ces études. Ainsi,

contrairement à ce que l'on a pu dire, le *Dictionnaire françois* de Richelet n'est pas un répertoire du bon usage fait par un puriste, mais écrit par quelqu'un qui a été professeur de français langue étrangère, comme le rappelle si bien L. Bray (p. 53), il décrit bien le fonctionnement des mots dans leur usage réel.

Le dernier enseignement, et sans doute le plus important, — plusieurs exposés y insistent, dont celui de F. Mazière en particulier — est que les marques d'usage ne sont pas extérieures à la définition: elles y sont étroitement impliquées, et c'est un des manques du récent colloque sur la définition, justement noté par J.-P. Saint-Gérard, de s'en être tenu uniquement aux analyses abstraites de cette notion sans s'attarder sur les notions impliquées de *définisseur* et de *marqueur d'usage* (p. 153, cf. *La définition*, Actes du Colloque *la Définition* organisé par le CELEX (Centre d'Études du Lexique de l'Université de Paris-Nord les 18 et 19 novembre 1988, J. Chaurand et F. Mazière eds., Larousse, 1990, coll. Langue et Langage). Au carrefour de l'esthétique et de l'éthique, repères socio-culturels d'une axiologie, engageant, à des titres divers, la position idéologique du lexicographe comme tierce personne entre le public et l'autorité, les marques d'usage constituent la glose et le commentaire de l'énoncé définitoire et du sens qu'il institue.

Il reste à souhaiter que les études complémentaires permettent:

- de mieux apprécier l'aspect idéologique et culturel des marques d'usage, laissé au second plan ici;

- de mieux retracer de manière synthétique l'évolution de leur conception et de leur utilisation en les situant par rapport à la pratique littéraire. (Sur les archaïsmes et le bon usage, par exemple, une des marques majeures de la lexicographie, on lira avec profit le récent article d'A. Stefenelli, « 'Mots vieux' et bon usage au XVII<sup>e</sup> siècle », *Le langage littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle. De la rhétorique à la littérature*, C. Wentzlaff-Eggebert éd., G. Narr, 1991).

Claude BURIDANT

Isabelle LEROY-TURCAN, *Introduction à l'étude du « dictionnaire étymologique de la langue françoise » de Gilles Ménage (1694). Les étymologies de Ménage: science et fantaisie*, Université Lyon III Jean Moulin, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet, 1991, 406 pages. (Série Histoire de la Linguistique).

Le présent livre est la publication partielle d'une thèse soutenue en 1990 sous la direction de Mme Demaizière (Lyon); il porte sur le rôle de précurseur de Ménage dans les études philologiques et présente pour ainsi dire un nouvel essai de réhabilitation d'un ouvrage (le *Dictionnaire étymologique* de 1694) qui mérite toujours d'être lu tant pour ses suggestions étymologiques<sup>(1)</sup> que pour les informations ency-

(1) Cf., p. ex., nos articles *Komplott. Reflexionen über ein europäisches Kultur-lehnwort und die Geschichte der romanischen Etymologie*, in: *Natalicia Johanni*

clopédiques contenues dans la plupart de ses articles qui fourmillent de références historiques et juridiques et de citations précieuses concernant des traités et documents souvent inaccessibles ou même perdus.

L'auteur n'a pas reçu de formation philologique adéquate pour maîtriser un sujet aussi vaste; elle ne dispose ni des connaissances méthodologiques en linguistique historique, ni des compétences en histoire de la linguistique nécessaires pour mener à bien une entreprise aussi complexe et par conséquent difficile à réaliser. De plus, on ne comprend pas pourquoi le directeur de thèse qui connaît bien les ouvrages étymologiques antérieurs à Ménage n'a pas donné à Mme Leroy-Turcan le conseil de s'informer sur la préhistoire de l'étymologie française. Il est impossible de juger l'apport de Ménage sans consulter systématiquement les explications proposées par Budé, Bovillus, Hungerus, Trippault, Vossius, les Estienne, Périon et bien d'autres; ce que l'auteur nous présente ici correspond *cum grano salis* à une évaluation du FEW (dont les propositions étymologiques seraient comparées, p. ex., à l'EWFS ou au TLF) sans qu'on prenne en considération les ouvrages antérieurs de Diez jusqu'à Meyer-Lübke: une telle enquête représenterait un travail immense et pénible sans arriver à des résultats ou à des conclusions convaincantes.

L'étude publiée comprend deux parties principales assez disparates et de valeur inégale dont la première traite de la théorie étymologique et de son application dans les différentes éditions du dictionnaire étymologique (6 ss.) et la seconde essaie d'évaluer les étymologies proposées (180 ss.); dans la *Conclusion* (354 ss.) sont discutés des chiffres problématiques pour plusieurs raisons et abordées les déficiences et qualités scientifiques. La thèse contient une bibliographie sommaire (384-388; cf. aussi la liste des dictionnaires consultés, 4 s., où le REW n'est pas rangé dans l'ordre alphabétique et des noms comme Körting ou Gamillscheg restent absents), dans laquelle on cherchera en vain les ouvrages de Ménage, où les traités philologiques du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles font défaut (bien qu'il en soit question à plusieurs endroits du livre)<sup>(2)</sup>, où les articles sur les étymologies de Ménage et sur sa méthode étymologique n'ont pas été répertoriés exhaustivement et où l'on ne trouve même pas les enquêtes et les manuels les plus importants portant sur la recherche en étymologie indo-européenne<sup>(3)</sup>.

Après quelques remarques sur l'homme et son époque, sa famille et ses relations personnelles, Mme Leroy-Turcan donne une introduction à l'étymologie au XVII<sup>e</sup> siècle; elle a raison de souligner que l'opposition théorie/pratique n'est

---

Schröpfer octogenario a discipulis amicisque oblata, München 1991, 351-364; *Französisch COQUIN « Bettler, Schurke » und GUEUX « Schelm, Lump »*, in: *Espaces romans*, études de dialectologie et de géolinguistique offertes à Gaston Tuaillon, Grenoble 1988, tome II, 575-586. Les deux études montrent que Ménage avait raison de postuler les étymologiques fr. *complot* < lt. *\*compilolare*, fr. *gueux* < lat. *coquus* et fr. *coquin* < lt. *coquinus*; en même temps elles expliquent pourquoi il ne pouvait expliquer d'une manière méthodologiquement suffisante ni l'évolution sémantique ni le développement phonétique des racines latines.

(2) P. ex. p. 29, où l'on trouve quelques indications dont on ne sait pas si elles ont été utilisées.

(3) Cf. R. Schmitt, *Etymologie*, Darmstadt 1977, 1 ss.

guère attestée dans les ouvrages de référence et d'affirmer qu'on ne peut pas encore parler d'une méthode dans le sens moderne. Il est certainement difficile de placer Cittadini, Du Cange et Ménage au rang des premiers romanistes (21) car contrairement à ce qui est assuré au verso du livre («[Ménage] a été le premier, sous l'influence de Du Cange, à déterminer une véritable *méthode étymologique* fondée sur l'étude du *latin vulgaire*») cette époque ne disposait pas encore d'une conception claire de ce qu'on nomme communément le roman commun ou le latin populaire (vulgaire); mais on concédera volontiers que Ménage était «à l'avant-garde des rapprochements étymologiques» (22) et que sa connaissance de différentes langues romanes lui a permis bon nombre d'explications valables que ses connaissances historiques ne lui permettaient pas d'expliquer ou de justifier. On parlera donc plus correctement d'une intuition alimentée par d'excellentes connaissances du latin et du grec (alors que ses connaissances d'allemand se bornaient à l'utilisation de dictionnaires bilingues; il ne paraît nullement justifié d'écrire: «Il est douteux que Ménage ait eu une connaissance parfaite de l'allemand», 23). Son traité «de la Conversion des Lettres» (déjà étudié par R.J. Holtzman, en 1978) n'équivaut pas à une grammaire historique; il n'est pas philologique, mais plutôt basé sur la variation diachronique des graphèmes. Quant au 'corpus et à la rédaction des articles', on peut se demander si les quelques ouvrages cités par l'auteur (p. 29 s.; manquent Bovillus, Hungerus, Vossius, Scaliger, etc., les titres sont souvent abrégés ou inexacts, comme celui de Trippault) ont vraiment été consultés ou s'il s'agit seulement d'indications plus ou moins utiles aux lecteurs qui ne connaîtraient ni l'étude fondamentale de Samfiresco ni l'histoire de la langue française de F. Brunot. A plusieurs endroits on s'étonne d'un emploi curieux de termes linguistiques par l'auteur. C'est ainsi qu'on ne sait pas ce qu'elle veut exprimer par la constatation que «plusieurs entrées pour un même mot ne sont motivées que par des différences d'orthographe» (38), exemples: *gisarme/guisarme*, *gohourde/gouhourde*, *glateron/grateron*, etc.; ces exemples font plutôt preuve d'une prononciation peu standardisée pour de nombreux lexèmes, laquelle se reflète dans les orthographes possibles. On ne comprend pas bien pourquoi l'auteur loue Ménage quand il donne trois étymologies fausses pour *grève*, en remarquant que «la distinction était pertinente, puisqu'on donne encore aujourd'hui trois étymologies différentes» (38). S'il est vrai que, chez Ménage plus particulièrement, «la sémantique joue un rôle capital pour la recherche des étymologies» (43), ni la typologie des articles, élaborée sur «sondage» (40), ni l'interprétation des sources ne peuvent satisfaire le lecteur averti. Seules les remarques sur l'apport de Huet et de Bochart, tous deux commentateurs du dictionnaire, nous donnent des détails nouveaux et révèlent des aspects inconnus du travail de Ménage (69 ss.), qui auraient cependant mérité plus qu'une analyse éclectique. Mais dans ce contexte, une fois de plus, il aurait été impératif de réexaminer toutes les sources possibles de Ménage et de ne pas rester «perplexe» (101) devant le fait que Ménage préfère citer, dans le cas du mot *aumelette/amelette*, Lancelot, alors qu'il pouvait se référer également aux notes de Bochart. Il me semble peu probant que Mme Leroy-Turcan se contente de laisser subsister des doutes et qu'elle se pose la question de savoir jusqu'à quel point on peut «parler d'oublis systématiques de Ménage pour la précision de ses sources manuscrites» (102).

La deuxième partie, dans laquelle Mme Leroy-Turcan essaie, à partir de la lettre B, de dresser pour les étymologies proposées le bilan des résultats, ne possède nulle part le niveau d'une thèse de doctorat. Il aurait fallu, en effet, « pour mieux saisir la spécificité de ses qualités et son originalité (...) analyser et comparer les exigences, les méthodes et les travaux étymologiques de ses prédécesseurs comme de ses contemporains, français ou étrangers » (180), mais cette idée est restée sans conséquence; il faudrait, pour apprécier à sa juste valeur le *Dictionnaire*, « le lire in extenso, en quelque sorte comme un roman difficile » (181) et analyser « les travaux de ses prédécesseurs (sic) étymologistes ainsi que les échanges avec ses contemporains » (380), en bref: réaliser un travail comme l'a fait R. Klinck pour le latin médiéval<sup>(4)</sup>. S'il est vrai que l'évaluation des étymologies de Ménage proposée par Mme Popelar, critiquée par Mme Leroy-Turcan, reste dans l'ensemble assez problématique, celle de Mme Leroy-Turcan et encore plus incertaine étant donné qu'elle est basée sur une typologie peu fondée. Classer les étymologies de Ménage en étymologies justes (193 ss.), étymologies partiellement justes (239 ss.), résultats négatifs (276 ss.; avec la distinction d'« étymologies fausses, mais récupérables »), et étymologies obscures et difficiles à vérifier (318 ss.) nous semble être une méthode inconcevable. On sait que les propositions de Ménage sont souvent acceptables (comme, d'ailleurs, celles de nombreux humanistes doués en langues) bien que les explications n'emportent point la conviction. Alors, comment évaluer ce groupe d'étymologies? Et comment juger une étymologie bien connue et répandue dès l'époque de la Renaissance (comme, p. ex., *béltre* < all. *Bettler*, 207) que Ménage a trouvée dans la presque totalité des manuels étymologiques? Peut-on ranger une étymologie comme *bayes* « fruits de certains arbustes » parmi les résultats globalement positifs (< lt. *bacca*), alors qu'il faut partir d'une base méditerranéenne *bāca*? Il nous semble inutile, par conséquent, de discuter les chiffres concernant la valeur des étymologies proposées par Ménage.

A l'exception des remarques sur l'éventuel apport des notes manuscrites de Bochart et Huet, la thèse n'apporte rien de nouveau. Son auteur possède sans aucun doute un intérêt manifeste pour l'histoire de la linguistique française, mais elle n'a pas reçu une formation philologique appropriée et ne s'est pas vouée avec le sérieux nécessaire à ce travail qui méritait une recherche plus approfondie. On peut la féliciter cependant, d'avoir trouvé un jury de thèse qui a bien voulu accepter un travail aussi peu satisfaisant et un éditeur qui s'est chargé de la publication d'un manuscrit peu soigneusement rédigé<sup>(5)</sup>.

Christian SCHMITT

(4) R. Klinck, *Die lateinische Etymologie des Mittelalters*, München 1970.

(5) Cf., p. ex., les fautes grammaticales telles que « (...) ces abbayes puisqu'elle (sic) se trouvent » (34); « (...) à moins qu'il ne l'ai (sic) trouvée (...) » (89), etc.; les espaces prévus pour des termes grecs à ajouter sont restés vides aux pages 50 et 107; nombreuses sont les fautes de frappe: oo, lire: ou (58); biena, lire: bien à (71); motrepose, lire: mot repose (94); déclarantson, lire: déclarant son (183); ils'est contenté, lire: il s'est contenté (184); excates, lire: exactes (190), etc.



Olivier SOUTET, *Études d'ancien et de moyen français*, P.U.F. (Linguistique nouvelle), Paris, 1992, 264 pages.

L'ouvrage d'Olivier Soutet se présente au premier abord comme un recueil de six études portant sur des points de sémantique grammaticale avec une attention particulière pour les problèmes d'ordre diachronique. Les trois premières sont annoncées comme des synthèses, les trois suivantes comme des études de détail. L'ouvrage, destiné tant à un public d'étudiants avancés que de chercheurs, se clôt sur un très utile glossaire des termes techniques utilisés [259-264].

Le premier chapitre, *Le rapport concessif* [17-57], se propose de montrer comment l'ancien français a constitué un système nouveau de prépositions, d'adverbes et de tournures subordonnées pour exprimer ce rapport et sur quels points l'inventaire en a été modifié et réélaboré en moyen français. Ce travail, qui se situe dans le prolongement de la thèse de l'auteur<sup>(1)</sup>, est axé sur deux questions liées; il s'agit, en premier lieu, de montrer comment se met en place un ensemble de signes nouveaux (*malgré, en dépit de...*) à travers le figement d'une part et la modification des contraintes distributionnelles d'autre part et, en second lieu, comment certains signes polyvalents tendent à se spécialiser (*toutefois*). Dans sa conclusion, O. S. attire l'attention sur les importants changements que connaîtra le français en ce domaine dans les périodes ultérieures, en particulier au niveau des adverbes et des conjonctions; d'importantes recherches sur la langue classique et post-classique restent à faire pour clarifier cette évolution.

Le mot « *QUE* », déjà abordé dans le premier chapitre, est le foyer du second [59-92]. Dans une perspective guillaumienne classique, l'auteur se propose d'ordonner les diverses saisies qui peuvent être faites sur le cinétisme à l'étroit de cet outil fondamental de la langue. Il confronte ensuite l'ancien et le moyen français, pour détecter d'éventuelles modifications. L'auteur en décèle au plan quantitatif, comme l'extension de l'emploi dans les structures comparatives et la réduction au niveau des emplois comme adverbe relatif. Ces mouvements en sens divers lui semblent pouvoir être expliqués par deux tendances contraires, d'une part l'amplification des emplois centraux menant à attribuer à *que* le statut de subordonnant par excellence et d'autre part la nécessité de préserver la valeur sémantico-fonctionnelle du terme, conduisant à la spécialisation. Plus importante est la restructuration du schéma. Le phénomène central est le recul de *que* par rapport à *quoi*; la concurrence entre les deux formes, qui existait en ancien français, disparaît en moyen français. La perte des emplois prédicatifs est, pour O. S., liée à la ténuité morphologique du signifié, selon une corrélation plus générale entre forme et valeur, également invoquée à propos de la négation ou de *se/si* (v. e.a. pp. 240-241). Ce recul s'accompagne de l'apparition de saisies plus précoces, plus subduites: emplois comme conjonction de

---

(1) La publication de celle-ci se poursuit; après *La concession en français des origines au XVI<sup>e</sup> siècle. Problèmes généraux. Les tours prépositionnels*, Genève: Droz, 1990, un second volume vient de paraître: *La concession dans la phrase complexe, en français, des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève: Droz, 1992.

subordination et surtout comme particule du subjonctif exhortatif, pour lesquels l'absence de marque était possible ou régulière dans l'ancienne langue. L'extension de *que* comme substitut et son emploi dans les conjonctions complexes auraient pu être invoqués ici comme arguments supplémentaires.

La troisième synthèse est consacrée aux *séries démonstratives* [93-144]. L'auteur part de faits bien connus et il examine trois points: la sémantique, la distribution et l'évolution. Pour le premier point, il examine les différentes théories proposées et montre que la thèse de l'appariement référentiel à partir de l'occurrence, défendue par G. Kleiber, permet de rendre compte des emplois et qu'elle offre deux avantages théoriques: l'homogénéité et l'intégration d'acquis antérieurs comme la notion de distance et celle d'opposition privative par le biais de la caractérisation de CIST comme [+ contigu] et de CIL comme [± contigu]. Dans son second point, O. S. discute essentiellement les difficultés de l'approche quantitative de la distribution; il note en particulier qu'il est malaisé de déterminer quels cas prendre en considération. De ce fait, on ne peut s'appuyer sur les dénombrements existants. Une approche quantitative peut pourtant être informative, surtout dans le cadre de l'hypothèse de Kleiber, qui prévoit des cas non marqués. Pour rendre compte de l'évolution, il faudra donc recourir à d'autres voies. L'auteur pose dès lors deux questions: «(i) pourquoi est-on passé d'un système fondé, pour l'essentiel, sur la différenciation sémantique et l'indifférenciation grammaticale à un système fondé sur l'indifférenciation sémantique et la différenciation grammaticale? (ii) pourquoi cette différenciation grammaticale a-t-elle conduit à spécialiser les signes issus de CIST dans la catégorie des déterminants et les signes issus de CIL dans celle des pronoms?» [137]. Pour répondre à la première question, l'auteur invoque la tendance typologique à l'analyticité ou plus précisément au décumul des indications catégorielles et des traits sémantiques; ces derniers sont en effet neutralisés dans le cas des signes nouveaux *ces* et *ce* et, au moins en partie, de CIL. Reste à justifier la répartition des signes dans les catégories. Pour *ces* et *ce*, O. S. invoque la concurrence avec *cels* et avec le pronom neutre *ce* respectivement. Pour CIST et CIL, il part d'une projection des propriétés distinctives sémantiques sur la syntaxe; pour la dernière série il estime que «le trait [ CONTIGUITE — ] exclut à terme le rôle de déterminant, prédisposant, en revanche, à celui de pronom, l'opération historique consistant alors à renverser une non-contiguïté de nature sémantico-énonciative en une non-contiguïté de nature syntaxique» [144]. Le processus inverse opère dans le cas de CIST, mais plus tardivement. Cette explication ne s'accorde toutefois pas bien avec le caractère non marqué de la série CIL, dont il est fait état pour répondre à la première question.

Le quatrième chapitre est une étude du mot *CAR* [147-167]. L'auteur y montre que la description argumentative, mise au point par l'équipe d'O. Ducrot pour rendre compte de ce connecteur en français moderne (*Revue Romane* X (1975), 248-280), peut être profitablement étendue à l'ancienne langue en acceptant toutefois qu'à l'époque *car* pouvait conjoindre des actes de langage assumés par des énonciateurs distincts.

Les relations entre trois termes proches *MEESME*, *MEESMEMENT* et *NEÏS* sont examinées dans le chapitre suivant [169-204]. Pour le premier, l'auteur décrit surtout les différents cas où apparaît une discordance entre distribution syntagmatique et valeur sémantique; la régularisation est rapportée d'une part à la tendance générale en faveur de l'antéposition des quantifiants et des caractérisants extrinsèques et d'autre part à la nature quasi-quantifiante du «signifié plénier de *meesme* comparatif» [184]. Ensuite l'auteur examine les deux adverbes *meesmement* et *maismement* (< *MAXIMA MENTE*) et il formule l'hypothèse d'une synapse ou neutralisation des signifiants sur la base d'une relation entre les signifiés. Il ordonne ces adverbes sur une tension particularisante, selon le schéma suivant: *meesme* d'identification (particularisation), *meesme* d'argumentation (généralisation) et *meesmement* (re-particularisation) [190-191, n. 56]. La dernière partie du chapitre est consacrée à *neïs*, mot qui disparaît au plus tard au XV<sup>e</sup> siècle. Malgré sa forme négative, il fonctionne comme un équivalent de *meesme* argumentatif. L'examen de la distribution montre qu'il apparaît surtout dans des contextes positifs, comme *nul* et *néant*. Expression positive de la négativité, ce mot est la trace du mécanisme négatif sous-jacent propre à l'argumentation signifiée; dans certains emplois, la négativité de l'énoncé implicite s'y combine, mais ceci constitue plutôt l'exception que la règle.

Le dernier chapitre, *de l'évolution du signifiant de quelques mots grammaticaux*, [205-241] étudie des modifications d'ordre formel en relation avec des évolutions au plan du signifié qui ne peuvent s'expliquer par l'analogie ou quatrième proportionnelle. L'explication avancée est que le signifié, en tant que forme, n'est plus approprié à exprimer le signifiant; une telle démarche part de l'hypothèse que les signes sont, au moins par certains aspects, motivés. L'auteur discute deux types de cas: la disparition de signifiants sans émergence de signifiants nouveaux et celle qui s'accompagne de l'émergence de signifiants nouveaux.

Dans la première section deux cas sont évoqués: les formes de la série *voise*, deuxième forme du subjonctif présent d'*aller*, et les formes démonstratives *celui/celle* et *cet(te)*. Les hypothèses proposées reposent sur l'existence de différences sémantiques mineures entre les diverses formes et sur leur neutralisation subséquente. Elles sont subtiles et, surtout dans le second cas, hardies tant par l'association entre genre et rôle que par la part attribuée à la motivation phonétique. Elles demandent toutefois à être étayées par une analyse plus détaillée de la distribution des formes et par une argumentation plus serrée en faveur des associations et restructurations proposées.

La seconde section concerne quelques procédés d'émergence de formes. Il s'agit en premier lieu de la réfection étymologique comme remotivation du signifiant, illustrée par le passage de *maugre* à *malgré*. Les deux autres cas traités sont la concurrence entre *que que* et *quoi que*, qui se termine par l'élimination en étapes du premier, et celle entre *ne* et *ni*, dont l'issue est la réactivation de *ni* et une redistribution des tâches. Dans les deux cas, la motivation phonétique est invoquée, selon un mécanisme général et assez répandu qui attribue les emplois faibles, non prédi-

catifs, aux formes en *-e* dit muet et les emplois forts, prédicatifs, aux formes vocaliques plus substantielles.

Le titre du volume et l'analyse proposée tendent à accentuer son caractère de recueil. Une telle interprétation est possible, mais elle ne rend pas vraiment justice à la richesse du livre. Celui-ci constitue en réalité une monographie sur les modes de changement des systèmes grammaticaux, qu'ils soient considérés sous l'angle onomasiologique ou sémasiologique, qu'on en considère le signifié ou le signifiant. L'importance du signe, comme corrélation entre signifiant et signifié, et surtout le rôle moteur du comportement sémantico-fonctionnel y apparaissent avec force. En plus, les analyses, généralement convaincantes et toujours stimulantes, font ressortir la puissance de l'approche guillaumienne. D'une part, elle parvient à intégrer l'apport d'autres horizons théoriques et d'autre part, elle impose par l'ordination des saisies sur le mouvement opératif du signifié des contraintes sévères sur les évolutions possibles du système. Elle gagnerait cependant en précision et en pouvoir de conviction à définir plus explicitement des critères pour ordonner les effets de discours ou pour reconnaître des synapses.

O. Soutet pose ainsi, à travers ces différentes études bien ancrées dans les données, les fondements d'une typologie applicable aux changements systématiques.

Ludo MELIS

Morten NØJGAARD, *Les adverbess français. Essai de description fonctionnelle*, Historik-filosofiske Meddelelser 66: 1; det kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Copenhagen, Munksgaard, tome I, 1992, 559 pages.

Il n'est pas possible de faire un compte rendu classique de l'ouvrage que vient de faire paraître Morten NØJGAARD. Non seulement cet ouvrage a un volume peu habituel (plus de 500 pages), mais il ne représente que le tome I (*Méthode et inventaire. Connecteurs et adverbiaux connectifs*) d'un travail qui comporte encore deux autres volumes (tome II: *Adverbiaux comparatifs et énonciatifs. Adverbiaux circonstanciels*; tome III: *Adverbiaux modaux et quantitatifs. Place des compléments adverbiaux. Index et bibliographie*). On mentionnera encore que l'absence de bibliographie à la fin de ce premier volume, — une bibliographie générale figurera à la fin du troisième volume —, n'est pas pour faciliter la tâche d'un recenseur.

Elle ne gâte cependant en rien le plaisir que nous avons eu à découvrir et à lire ce premier volume. Disons-le d'emblée: il s'agit d'un travail impressionnant, quantitativement et qualitativement, qui tranche d'avec les productions actuelles, par l'abondance de l'information, — les références faites à l'intérieur de ce premier volume montrent que Morton Nøjgaard a lu quasiment toute la littérature sur les adverbess du français —, par l'utilisation d'exemples attestés nombreux et variés, — les analyses sont basées sur un corpus d'environ 5000 exemples illustrant l'usage du français contemporain —, et par la volonté de décrire l'ensemble des adverbess du français pour mieux saisir leur véritable agencement fonctionnel. Le tout est écrit

dans une langue alerte et tonique qui rend agréable la lecture de ces 559 pages. A signaler p. 271 une petite incorrection (l'effet *stittistique humouristique*).

Ce premier volume se laisse diviser en deux parties, une partie théorique et méthodologique [5-137] et une partie consacrée à l'étude des connecteurs et adverbiaux connectifs [138-556]. Dans la première, M.N. définit les notions et concepts qu'il utilise (cf. la différence entre *adverbe* et *adverbial*, p. 6), présente le champ de l'étude et la méthode fonctionnelle adoptée, — les classes sont définies par le rôle que joue un complément dans la phrase et dans le discours —, dresse un inventaire des adverbes français [83-137] et, surtout, chose remarquable, qui mériterait d'être imitée, indique explicitement quelles opérations de vérification il utilisera dans ses analyses et classifications. On trouvera ainsi de la page 25 à la page 82, toute une série de tests linguistiques sur lesquels s'appuiera M.N. pour identifier le rôle que jouent les adverbes. On peut, certes, refuser tel ou tel choix théorique et méthodologique: comme le souligne l'auteur lui-même, le fait d'opter pour le critère fonctionnel a comme inconvénient majeur de conduire à des analyses éclatées: un même adverbe pourra figurer dans des classes différentes. Pour remédier partiellement à ce défaut, M.N. fera le « portrait d'un petit nombre d'adverbes individuels » [5]. On peut aussi discuter du bien-fondé de telle ou telle classification. Mais, pour justifiés qu'ils puissent être, ces désaccords ne peuvent remettre en cause, à notre avis, le caractère exemplaire de cette partie méthodologique et théorique.

Il est hors de question d'énumérer tous les adverbes et adverbiaux analysés dans ce premier volume, tant ils sont nombreux, et tant aussi, comme signalé, le parti pris fonctionnaliste fait de la plupart d'entre-eux des adverbes polysémiques qui apparaissent en conséquence dans différentes rubriques. Nous nous contenterons donc d'indiquer le contenu des six chapitres qui constituent cette deuxième moitié de l'ouvrage:

- chapitre IV: *Connecteurs et conjonctions: les principes adverbiaux de l'argumentation*
- chapitre V: *Le rôle de l'adverbial dans la cohérence textuelle: les adverbiaux relationnels*
- chapitre VI: *Les relationnels sériels*
- chapitre VII: *Les relationnels consécutifs*
- chapitre VIII: *Les relationnels oppositifs*
- chapitre IX: *Les relationnels hypothétiques*

et inviterons le lecteur à découvrir et à évaluer par lui-même les analyses particulières que leur a consacrées M.N. Certaines pourront lui paraître trop rapides ou trop pragmatiques, c'est-à-dire pas assez sémantiques, en ce qu'elles décrivent plus un effet du sens de l'expression que le sens de l'expression lui-même; d'autres lui paraîtront sans doute trop morcelées. Il n'en reste pas moins qu'elles sont toutes suggestives et qu'elles acquièrent une force et un attrait plus grands du fait de leur réunion dans cette synthèse magistrale qu'a entreprise ici M.N. et dont on attend avec impatience les tomes II et III.

Georges KLEIBER

Bruno CALLEBAUT, *La négation en français contemporain. Une analyse pragmatique et discursive*, Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, Jaargang 53, 1991, Nr. 137, Brussel, Palais der Academiën, 1991, 193 pages.

Presque en même temps, des œuvres de grand intérêt ont fait leur apparition dans le panorama des études linguistiques sur la négation: le recueil ayant comme sujet « les négations », présenté par B. Callebaut pour le n. 94 de *Langue Française* (mai 1992) et la publication de la thèse d'État de ce même auteur. Dans le compte rendu de cette étude, qui sera l'objet de la présente analyse, nous espérons pouvoir apporter une contribution personnelle, en signalant les rapprochements qu'on peut envisager dans le traitement de la négation en français et en latin (langue que nous avons plus particulièrement interrogée (cf. Orlandini, à paraître)).

Le texte de B. Callebaut est, à notre avis, destiné à ouvrir l'horizon des études sur la négation sur des perspectives nouvelles, en particulier dans le domaine des stratégies communicatives, là où la négation joue un rôle spécifique. Le principal mérite de ce livre est, en effet, d'avoir affirmé de façon très convaincante, la nécessité d'une approche pragmatique qui soit à même d'illustrer le fonctionnement de la négation à différents niveaux illocutoires. De cette façon, grâce à l'analyse développée par Callebaut, il devient possible de distinguer un niveau objectif, « intra-personnel », celui p. ex. du récit et de la narration, où la négation agit en véritable opérateur logique et vérifonctionnel, d'un niveau subjectif, « inter-personnel », où la négation joue le rôle de marqueur argumentatif d'orientation discursive. A cette problématique la pragmatique illocutoire semble aujourd'hui fournir le cadre théorique le plus pertinent. C'est donc l'emploi discursif de la négation, le moins immédiatement évident, le plus souvent ignoré par les grammaires traditionnelles, et pourtant très fréquent dans l'échange communicatif, qui suscite l'intérêt de Callebaut, non seulement théorique, mais vérifié ponctuellement sur un corpus vivant du français parlé. Aucun énoncé n'a été inventé ou construit *ad hoc*, mais tous sont tirés de deux corpus oraux: le corpus du *Français fondamental* (Gougenheim, Michéa et Rivenc, 1956) et le *Corpus d'Orléans* (1969-1970, Amsterdam). Entreprise séduisante et réussie, celle de maîtriser dans un cadre théorique très clair et puissant la grande richesse langagière des données. A l'étude du corpus est réservée la deuxième partie du livre, alors que la première est consacrée à un panorama de l'évolution des recherches sur la négation développées par les philosophes du langage, les logiciens, les linguistes et les psychologues.

#### A. La négation. État de la question [9-46].

L'examen démarre à partir du fameux « carré logique » d'Aristote, départ obligatoire de toute réflexion philosophique sur la négation, d'où est née la première grande distinction entre « négation contradictoire » et « négation contraire ». Pour Aristote, la négation est toujours l'assertion d'un contenu négatif, donc une négation à l'intérieur de la phrase, dont elle sauve les présupposés. En revanche, pour



les Stoïciens, le rôle fondamental de la négation est celui de «rejet» ou de «dénî» d'un contenu positif. Il s'agit donc d'une dénégation, qui ne sauve aucun présupposé, une négation externe à la proposition. Voilà donc instaurée la dichotomie classique: négation interne vs. négation externe, qui sous des étiquettes différentes, était destinée à se prolonger à travers les siècles et à se représenter chaque fois que l'on se pose la problème de donner une définition de la négation.

Une classification d'ordre purement syntaxique, et relevant de l'analyse transformationnelle de la phrase, est proposée par Klima (1964) et par Jackendoff (1969) entre «négation de phrase» et «négation de constituant». Suivant cette ligne de pensée, les études sur la négation se sont attachées, jusqu'aux années 70, à interroger la visualisation syntaxique de la négation, sa «portée», le phénomène de la «montée», le rapport entre négation et quantification, le cumul des négation qui s'effacent. En revanche, comme le signale Callebaut [12], il existe aujourd'hui une tendance très généralisée à interpréter ces mêmes phénomènes par les moyens fournis par une approche sémantico-pragmatique. Dans ce sens, Ducrot (1973) a été le premier à focaliser l'intérêt sur les emplois fonctionnels de la négation en distinguant entre «négation polémique» (externe) et «négation descriptive» (interne). La première a une nature contextualisée, alors que la deuxième est considérée en dehors de toute contextualisation. Onze ans plus tard, dans le cadre de sa «théorie polyphonique de l'énonciation», Ducrot (1984) introduit une subdivision à l'intérieur de la «négation polémique» en la séparant de la «négation métalinguistique». La troisième négation demeure la «négation descriptive», qui est conçue comme «un dérivé délocutif de la négation polémique» [218]. La négation polémique est présentée comme un véritable cas de polyphonie, demandant un locuteur et un énonciateur que le locuteur met en scène pour en refuser le point de vue, alors que la négation métalinguistique relève de l'opposition de deux locuteurs effectifs. La négation descriptive n'a aucune force illocutoire, elle porte sur le contenu assertif de l'énoncé. Grâce à Ducrot, on entre dans le domaine de l'analyse à deux niveaux pragmatiques que Callebaut poursuivra avec beaucoup d'efficacité. Notre auteur a aussi le mérite d'avoir su intégrer dans ce cadre illocutoire le modèle développé par Lyons (1977)<sup>(1)</sup>. Cette analyse prévoit trois emplois de la négation en relation avec les trois niveaux sémantiques individualisés par Hare (1970): «neustic», «tropic» et «phrastic». «Neustic» est «un signe de souscription du locuteur à l'acte illocutoire réalisé». A ce niveau le locuteur se porte garant de la factualité du contenu propositionnel du «phrastic». «Tropic» est «un signe de modalité» en relation avec le type de proposition réalisé: déclarative, jussive ou interrogative, tandis que «phrastic» représente le contenu propositionnel commun aux propositions déclaratives, jussives et interrogatives. Les trois négations correspondant à ces différents niveaux sont: la «performative negation» (la négation du «neustic»), la «modal negation» (la négation du «tropic») et la «propositional negation» (la négation du «phrastic»). Pour la première fois, avec la «négation performative», l'intérêt

(1) Soulignons au passage que l'indication de ce texte, bien que cité à plusieurs reprises, n'est pas présente dans la bibliographie.

a été porté sur les actes illocutoires de «not-commitment» (cf. Palmer 1986), qui rendent compte d'une attitude du locuteur, précisément de sa réticence à asserter une proposition où à s'engager par une promesse. Callebaut considère la «négation neustique» un peu comme un cas marginal, «dans la mesure où elle peut affecter jusqu'au verbe performatif» [29]. De cette façon, il s'en tient strictement à l'orthodoxie, sans s'éloigner de la définition proposée par Lyons. Pourtant, si l'on examine *in extenso* l'interprétation donnée par le même Lyons (1977) de la modalité subjective et les formalisations qu'il propose, on s'aperçoit que d'autres espaces s'ouvrent à la «négation neustique». En effet, les expressions de la modalité épistémique et déontique subjective, différemment nuancées par l'effet de la négation, pourraient, à notre avis, occuper la position «neustic». Au même titre, on pourrait traiter au niveau «neustic» les actes qui qualifient, par des grammaticalisations spécifiées (p. ex. par la négation), le «commitment» du locuteur comme orienté positivement ou négativement par rapport à la vérité du contenu propositionnel de l'énoncé (nous en donnerons des exemples en analysant les «interronégatives»). De cette «négation neustique», nous voulons signaler en particulier que, à notre avis, elle n'agit plus en opérateur logique, elle ne peut pas être affectée par la quantification, de la même façon qu'elle n'admet pas le phénomène de la «montée». Après avoir présenté l'approche de Lyons (1977), Callebaut opère des rapprochements fort éclairants entre la «négation propositionnelle» (la négation du «phrastic») et la négation descriptive, ainsi que entre la «négation modale» (du «tropic non qualifié»: le «denial») et la négation polémique. Suivant Lyons (1977) et Ducrot (1984), il croit que la négation comme «rejet» ou «dénî» tout autant que la négation polémique est la plus basique, au sens qu'«elle est à la base des premiers emplois ontogénétiques des particules négatives» [22]. A ce point de l'analyse de Callebaut, la possibilité d'un aperçu global des emplois fonctionnels de la négation où s'intègrent sans contraste les classifications de différentes écoles devient plus frappante. Pourtant, devant le tableau des équivalences entre orientations discursives et qualités intrinsèques des négations proposé par Moeschler (1982), Callebaut avance certaines perplexités [34], qui sont aussi les nôtres. En particulier, Callebaut se demande s'il est légitime d'exclure, comme le fait Moeschler, un emploi polémique pour la négation de constituant. Autrement dit, on peut se demander (comme le fera aussi Nølke 1992, 67), si la négation de constituant est toujours une négation descriptive. En soutien des doutes de Callebaut, nous voudrions proposer un dialogue de Plaute qui présente deux négations métalinguistiques, syntaxiquement réalisées par deux négations de constituant:

- (1) Plaut. *Amph.* 367 ss. ME: *advenisti... consutis dolis* / SO: *Immo equidem tunicis consutis huc advenio, non dolis* / ME.: *At mentiris etiam: certo pedibus, non tunicis venis.* (ME.: «Tu te repentiras d'être venu avec ce tissu de mensonges, et ce manteau de fourberies» / SO.: «Pardon, c'est avec un manteau de laine et non de fourberies que j'arrive» / ME.: «Tu mens encore, c'est avec les pieds que tu viens, non avec un manteau.») (Les Belles Lettres)

Il s'agit ici du cas spécifique de la «négation relationnelle de constituant»: on ne nie qu'un constituant nominal dans un rapport particulier avec le reste de la pro-

position, et pourtant il ne s'agit pas d'une négation interne. L'élément nié est très souvent focalisé en fin de phrase, comme le montre ce passage de Plaute. Les deux négations sont correctives, et plus précisément deux «négations-écho». Ces négations, tout en étant des négations de constituant, sont incontestablement métalinguistiques, comme le prouve aussi le jeu discursif portant sur les différents rôles thématiques («instrument» vs. «manner»: *pedibus... non tunicis*). Ce qui est décisif pour l'une ou l'autre interprétation (métalinguistique ou descriptive) est, à notre avis, non tant le niveau syntaxique, que le niveau pragmatique où la négation est réalisée. D'ailleurs nous croyons, suivant Callebaut, à la nécessité de dissocier l'analyse syntaxique d'origine transformationnelle (qui distingue entre négation de phrase et négation de constituant) de l'analyse sémantique de la portée (cf. Heldner 1981). Ce passage de Plaute semble pouvoir être analysé en renversant le schéma: NEG XAY, XBY que Heldner (1981) propose pour isoler le champ de la négation dans un énoncé tel que :

- (2) Il n'a pas téléphoné à sa femme, il a téléphoné à son fils (exemple cité par Callebaut [38])

de telle manière que les deux énoncés: *tunicis..., non dolis; pedibus, ...non tunicis* peuvent correspondre au schéma: XBY, NEG XAY, où la première proposition précise sur quoi porte l'erreur et la deuxième conteste une opinion erronée de l'interlocuteur. Dans la même logique, Dominicy dans son compte rendu de Heldner (1981), soutient que la polémique est le fait de la négation partielle: fondamentale, en tout cas, est la présence d'un contexte qui permet d'isoler le constituant nié.

Ce qui nous amène à croire que l'approche illocutoire est la seule à même de nous faire reconnaître une négation comme descriptive ou bien comme polémique ou métalinguistique. A ce propos, peut-être serait-il très fructueux de comparer la méthode de l'analyse de Callebaut et l'approche pragmatique développée par la Functional Grammar (cf. Dik 1989, Hengeveld 1988 et 1989, et pour ce qui concerne le latin, Bolkestein 1989, 1990 et 1991). En effet, l'école néerlandaise distingue aussi un «representational level» et un «interpersonal level». Le premier, qu'on appelle niveau des «predications», concerne les «States of Affairs», est dépourvu de connotation illocutoire et est le domaine de la quantification et des opérateurs locaux et temporels (et — ajoutons nous — de la négation comme opérateur logique, la négation syntaxique, «vraie» ou pleine, dans d'autres termes, la négation descriptive). Le deuxième, est doué de force illocutoire et se subdivise encore en un niveau des «propositions» et un niveau des «utterances». Au niveau des «propositions» qui concerne le «commitment» du locuteur, nous proposons de placer les emplois argumentatifs de la négation (la négation comme marqueur d'orientation, d'implication négative, des actes de «not-commitment»). Au niveau des «utterances», on pourrait situer les actes illocutoires qui concernent spécifiquement l'énonciation, tels que la négation polémique et métalinguistique.

Il existe d'autres analogies entre ces deux approches, en effet la Functional Grammar développe son analyse en reconnaissant aux énoncés une force illocutoire

basique qui peut être déclarative, impérative ou interrogative (DECL, IMP, INTERR). Pareillement, Callebaut a choisi d'examiner les effets de la négation selon les trois actes illocutoires primitifs: l'acte interrogatif (auquel est consacré le premier chapitre de la deuxième partie, celle qui étudie le corpus), l'acte illocutoire injonctif (qui occupe le deuxième chapitre) et l'acte énonciatif (le troisième chapitre). L'auteur se propose de démontrer que, pour chacun de ces trois cas, «la négation a un impact précis sur la valeur illocutoire de la proposition niée» [23].

## B. Étude de corpus.

### 1. La négation et l'acte illocutoire interrogatif [47-97].

L'auteur examine d'abord le rôle communicatif de l'acte illocutoire interrogatif et sa fonction épistémique. Il s'agit d'un acte directif ayant force illocutoire d'acte initiatif de demande de réaction (verbale ou non verbale) de la part de l'allocutaire. Or l'impact de la négation sur ce type d'acte consiste à changer le statut illocutoire d'une Question positive (neutre pour ce qui concerne la réponse) dans une «Question orientée» (Q CONFIRM-OUI / Q CONFIRM-NON), ce qui rapproche les «interronégatives» des Questions rhétoriques (cf. Borillo 1979). Selon Callebaut, la différence d'orientation relève d'une dichotomie fondamentale qui concerne le rôle et la fonction de la négation: dans les interrionégatives Q CONFIRM-NON la négation a un caractère primaire, il s'agit d'une négation «vraie», c'est-à-dire sémantique, conçue comme liée dès son origine à l'assertion (autrement dit, dans ces interrionégatives la négation agit comme un opérateur logique). En revanche, dans les interrionégatives Q CONFIRM-OUI, la négation est le marqueur d'argumentation discursive de l'assertion dérivée. Cette négation ne concerne que la seule négation du prédicat, elle n'a donc pas d'effets de quantification en présence des pronoms indéfinis, et elle ne peut pas survivre en dehors de la forme interrogative. Cette dichotomie fait que dans les interrionégatives à orientation Q CONFIRM-NON peuvent apparaître des termes à polarité négative (TPN), qui en confirment la nature sémantiquement négative, mais non des termes à polarité positive (TPP), alors que ces derniers sont admis dans les interrionégatives Q CONFIRM-OUI. De la même façon, les pronoms indéfinis semblent garder leur valeur positive dans une interrionégative Q CONFIRM-OUI. Une autre grammaticalisation qui peut distinguer les deux types d'interrionégatives est l'emploi du partitif, dont la présence signale une Q CONFIRM-OUI (cf. Diller 1984):

(3a) Ne prends-tu pas *de la* bière? (Q CONFIRM-OUI).

(3b) Ne prends-tu pas *de* bière? (Q CONFIRM-NON) (exemples cités par Callebaut [54]).

Pour ce qui concerne le rôle discursif des interrionégatives, Callebaut remarque que les interrionégatives Q CONFIRM-NON, moins fréquentes dans son corpus, sont souvent anaphoriques et vérificatives, alors que les interrionégatives Q CONFIRM-OUI sont généralement cataphoriques. En effet, comme l'avait signalé Borillo (1979), en employant une Q CONFIRM-OUI, le locuteur anticipe sur une réponse négative pour en suggérer l'inacceptabilité.

Le point d'intérêt particulier de cette analyse, c'est, à notre avis, d'avoir signalé que la plupart des interronégatives, ainsi que les Q rhétoriques, présentent une situation de départ à déficit cognitif fictif pour ce qui concerne le locuteur (cf. le schéma proposé [87]), d'où leur nature de Q à dérivation illocutoire: la Q n'est alors qu'une demande d'assentiment visant à faire accepter par l'interlocuteur l'opinion exprimée dans la subordonnée. Ce que nous disions à propos des Q rhétoriques (cf. Orlandini 1980), en signalant que la force illocutoire d'une Q rhétorique n'est pas interrogative, mais déclarative. La justification illocutoire du fait d'avoir recours aux interronégatives repose alors dans «le besoin que chaque locuteur éprouve de voir exprimées et confirmées ses opinions à un point où *il ne croit pas pouvoir leur donner la force d'assertion*» [96], c'est nous qui soulignons. L'interro-négative signale alors l'expression du «commitment» nuancé du locuteur et elle se place à un niveau pragmatique supérieur à celui où agit la négation sémantique (ou descriptive). Nous voudrions en citer un exemple encore une fois extrait d'un dialogue de Plaute:

- (4) Plaut. *Capt.* 139 s. HE.: *Ne fle.* ERG.: *Egone illum non fleam? egon non defleam / talem adolescentem?* (HE.: «Ne pleure pas». ERG.: «Moi ne pas le pleurer? Ne pas déplorer la perte d'un si bon jeune homme?») (Les Belles Lettres).

Ici *non fleam? non defleam?* représentent des cas de subjonctif délibératif, où l'énoncé, réalisé comme explicitement négatif, véhicule une orientation positive de la part du locuteur, sous forme d'une légitimation de son agir: *fleo!* («j'ai bien raison de pleurer!»). Le contexte met à jour la nature de reprise métalinguistique de cette négation. Ici il ne s'agit pas d'anticiper une opinion négative de l'interlocuteur, mais de la contester, en reprenant pour s'y opposer les mots de l'énoncé précédent (*Ne fle*). La négation *non* représente ici un marqueur indispensable d'orientation argumentative positive. En revanche, dans une Q rhétorique non niée, c'est justement l'absence de la négation explicitée qui signale l'orientation négative:

- (5) Cic. *Tusc.* 4, 79 *An quicquam est secundum naturam, quod fit repugnante ratione?* («Peut-il y avoir conformité à la nature là où il y a conflit avec la raison?») (Les Belles Lettres).

Cette Q rhétorique est orientée négativement (Q CONFIRM-NON), comme le prouve l'occurrence d'un pronom indéfini à implication négative tel que *quisquam*. La particule *an* possède aussi une force discursive: en l'employant le locuteur veut remettre en cause le point de vue d'un énonciateur fictif, c'est donc la situation polyphonique classique pour la négation polémique.

Sur un point nous nous écartons un peu de l'analyse de Callebaut (peut-être à cause de la spécificité de la langue latine qui diffère du français dans le traitement des Q rhétoriques). En effet, nous voudrions signaler qu'en latin on peut avoir des Q CONFIRM-NON qui véhiculent une orientation négative sans pourtant qu'il y ait une négation sémantique (ayant le rôle d'opérateur logique). Autrement dit, il faut distinguer entre implication négative et négation sémantique. Le latin possède des marqueurs grammaticaux spécifiés pour signaler l'orientation de la Q rhétorique

(*num* pour l'orientation négative, *nonne* pour l'orientation positive). Or, même dans le cas d'orientation négative, on peut avoir, dans des conditions particulières d'emphase, l'occurrence de TPP :

- (6) Cic. *Tusc.* 1, 82, *Num igitur aliquis dolor aut omnino post mortem sensus in corpore est?* (« S'ensuit-il qu'après la mort il subsiste dans le corps de la souffrance ou même simplement de la sensibilité? ») (Les Belles Lettres).

Dans ce passage la présence de *aliquis*, mot à polarité positive, prouve qu'il n'y a pas de négation sémantique, alors qu'on a une Q CONFIRM-NON.

## 2. La négation et l'acte illocutoire injonctif [97-109].

Les pages consacrées à l'analyse de l'impact de la négation sur les actes injonctifs sont moins nombreuses que celles dédiées à l'acte interrogatif et à l'acte énonciatif, pourtant dans le langage cet emploi de la négation n'est ni moins répandu ni moins primaire que les deux autres. En accord avec Sennekamp (1979), Callebaut classe l'acte d'«interdire» (l'injonction négative), non parmi les actes négatifs du niveau objectif, mais au niveau des intentions du locuteur. A notre avis, il faut distinguer entre l'acte d'interdire et la négation d'un acte d'interdire. Rappelons que Lyons (1977) place au même niveau sémantique et le «denial» (négation modale du «tropic» non qualifié) et la «prohibition» (négation modale du tropic qualifié). De la même façon, la Functional Grammar analyse les énoncés à force illocutoire basique IMP comme appartenant au niveau (objectif) des «prédications» et non pas au niveau (subjectif) des «propositions», où n'apparaissent que les énoncés à force illocutoire basique DECL. En revanche, c'est justement la négation d'un verbe d'interdire qui, à notre avis, est l'expression d'une subjectivité de la part du locuteur (un «not-commitment»). Selon nous, le fait qu'en latin la négation jussive possède un marqueur spécifié: *ne* et qu'elle n'admet pas la «montée» (*impedio ne* («J'empêche que»)) n'a pas la même valeur sémantique que *non impedio quin* («Je n'empêche pas que»)), pourrait constituer la preuve que *impedio ne* agit à un niveau pragmatique différent du niveau subjectif auquel se réalise *non impedio*, véritable négation neustique. On peut encore se demander si la négation dans un ordre, tel que :

- (7) *Don't open the door* (Lyons 1977, 773)

doit être interprétée comme une négation tropique ou bien comme une négation phrastique. Suivant Lyons, nous sommes pour l'interprétation tropique de cette négation. Comme d'ailleurs le reconnaît Callebaut [101]: «il ne s'agit pas tant d'obliger X à faire un acte négatif, que de l'empêcher de faire l'acte positif». Le latin semble plaider en faveur de l'interprétation tropique, en effet toute négation lexicale doit être transférée sur le complémenteur (*ne*) et doit être accompagnée des pronoms indéfinis :

- (8) *Ne quis venerit* (« Que personne ne vienne! »).

La visée générale de l'acte directif négatif est donc, comme le dit Callebaut [106], «d'empêcher un acte, qu'on croit imminent, de se réaliser» (c'est nous qui soulignons). La relative parenthétique, dans l'énoncé de Callebaut, individualise une



contrainte essentielle aux injonctions: la perspective temporelle ne peut que concerner le futur (en latin cette contrainte comporte le respect de la contemporanéité selon la *consecutio temporum* pour la plupart des subordonnées volitives, y compris les complétives en dépendance d'un *verbum timendi, impediendi, recusandi*). Comme l'auteur nous en prévient, «l'abandon de cette perspective prospective... changerait un acte directif en un acte différent» [98]. Cette remarque nous a amenée à de nombreuses réflexions. En effet, examinons ce qui arrive lorsqu'un verbe de crainte, qui partage avec les actes directifs la contrainte temporelle, présente un temps passé dans la complétive:

- (9) Cic. *rep.* 1, 58 *vereor, ne barbarorum rex fuerit* («Je crains bien qu'il n'ait régné sur des barbares»).

Dans ce cas le prédicat principal ne peut plus recevoir une interprétation qui demande une complétive à nature volitive («Je crains que p» = «Je souhaite que non p»), mais il doit être interprété comme un verbe de doute («Je soupçonne»). La complétive a, dans ce cas, une nature illocutoire basique déclarative. L'expression de la crainte n'est que fictive et rhétorique, ce qui bloque toute possibilité pour un souhait orienté vers le passé. Le prédicat principal doit alors être interprété non pas comme un verbe de crainte, mais comme un verbe exprimant un doute orienté (dans l'énoncé (9) le doute du locuteur est orienté vers le oui).

A notre avis, mais Callebaut ne traite pas ce point, la négation d'un verbe de crainte peut avoir le même impact illocutoire sur la complétive que la violation de la contrainte temporelle: elle peut changer la force illocutoire basique de jussive en déclarative (en réalisant une «association négative inverse» (cf. Muller 1984)):

- (10) Cic. *leg.* 1, 21 *propter hunc concentum avium strepitumque fluminum non vereor, condiscipulorum ne quis exaudiat* («les oiseaux font en effet un tel concert et les sources un tel murmure que je n'ai pas peur qu'aucun de mes compagnons d'étude m'entende»). (Les Belles Lettres).

Dans ce cas, la complétive possède un haut degré de probabilité (normalement le vacarme des oiseaux et le murmure des eaux courantes empêchent d'entendre les voix humaines). Ce qui entraîne l'interprétation du prédicat principal non pas comme un verbe de crainte (exprimant un souhait), mais comme un verbe d'opinion (exprimant le «commitment» du locuteur).

### 3. La négation et l'acte illocutoire énonciatif [109-168].

Dans la troisième partie, Callebaut examine le champ «plus vaste et plus flou» [109] du rôle de la négation dans les phrases énonciatives. Il se demande comment on peut analyser les négations au niveau des subordonnées complétives, et en particulier quelle est la force illocutoire des complétives et si elles en ont une. Il soutient avec raison que la valeur illocutoire d'une complétive est en rapport inverse avec son degré d'intégration à la principale. Là où l'intégration est complète, les complétives manquent de valeur illocutoire autonome, comme c'est le cas, par exemple, des relatives restrictives. En revanche, il y a des cas (p. ex. avec les verbes de jugement,

de dire et d'opinion) où le prédicat principal peut être remplacé par un adverbe de phrase ou par une autre expression modalisante et la subordonnée promue au rang de principale. Pensons, pour le latin, aux *verba putandi* qui peuvent être remplacées par les adverbes modalisateurs *forsitan* et *fortasse*. La complétive possède alors une force illocutoire presque autonome. En général, à notre avis, ces cas admettent la « montée » de la négation. Dans d'autres cas, la force illocutoire des complétives dépend strictement de l'interprétation du verbe recteur ; pensons p. ex. au cas des complétives volitives avec un *verbum timendi, impediendi, recusandi*. Dans ces cas, la « montée » de la négation est bloquée.

Callebaut s'attache ensuite à examiner les emplois de la négation par rapport au fonctionnement cotextuel ; il distingue au niveau « inter-interventionnel » entre actes contrôlés (réactifs) et actes contrôlants (initiatifs). Il analyse d'abord la négation dans les actes qui réagissent à un acte initiatif. De cette façon, il pose que l'acte réactif négatif à un acte initiatif réalisé par une Q partielle est une réponse négative, une infirmation répond à une Q totale, une réfutation, une confirmation ou une évaluation réagissent à une assertion, un refus à une offre ou à une requête (selon le schéma [118]). En outre, selon l'auteur, la négation peut aussi apparaître dans des actes initiatifs, tels que les questions négatives (non rhétoriques), les injonctions (non niées, ajoutons-nous). Au niveau « intra-interventionnel », la distinction entre acte contrôlant et acte contrôlé coïncide avec les deux catégories des actes subordonnants et des actes subordonnés. A l'intérieur de ces catégories, Callebaut examine les relations qui font progresser un discours (relations « progressives ») et les relations où le discours fait halte sur lui-même (relations « réflexives »). Parmi les relations progressives il classe les accumulatives, les antithétiques, les hypothétiques, les implicatives, les causales, les explicatives, les finales ; parmi les relations réflexives : les évaluations, les commentaires, les paraphrases. De l'ample analyse des connecteurs introduisant différentes relations, nous voudrions nous concentrer en particulier sur l'examen de « sans que », que Callebaut classe parmi les locutions « qui regimbent devant la négation, par leur propre négativité » [143]. Dans ce cas, comme l'auteur affirme, « la négation est *intégrée lexicalement* dans la locution, ce qui l'élimine dans la subordonnée même » [152] (c'est nous qui soulignons). Cette interprétation est pour nous fort intéressante, une fois encore par rapport au latin. Cette langue, qui ne connaît pas la tournure *sine* + proposition subordonnée, répond significativement ou par une subordonnée ou par une coordonnée sémantiquement négative, ou bien par un adjectif ou un participe à sémantisme négatif (c'est-à-dire par une négation intégrée lexicalement, qui agit en véritable opérateur logique, ce qui confirme l'intuition de Callebaut) :

- (11) Caes. civ. 3, 71, 1 *nulla interposita mora* (« sans s'y attarder un instant ») (Les Belles Lettres).
- (12) Cic. *Planc.* 40 *me ignaro necopinante inscio* (« à mon insu, sans que je puisse m'y attendre, ni rien en savoir ») (Les Belles Lettres).
- (13) Sall. *Iugh.* 58, 7 *infecto negotio* (« sans avoir terminé l'affaire ») (Les Belles Lettres).

Dans la conclusion de son analyse, Callebaut revient sur l'opposition classique entre négation polémique et négation descriptive « revisited ». Il souligne la nature hétérogène de cette classification, qui repose sur une caractérisation contextuelle (et donc non intrinsèque) de la négation polémique et sur une caractérisation immanente de la négation descriptive. Il reproche à l'analyse traditionnelle de faire apparaître la négation descriptive comme la seule négation positive et la négation polémique comme une négation vide. A vrai dire, nous croyons que l'auteur même invite, d'une certaine façon, à adopter un critère de qualification, lorsque, à propos des Q CONFIRM-NON, il parle de la négation sémantique en termes de négation « vraie ». La nouvelle classification qu'il propose a un caractère intrinsèque et fonctionnel. Le grand clivage est donc, selon Callebaut, non plus entre négation polémique et négation descriptive, mais entre emplois antithétiques et emplois non antithétiques de la négation. De telle manière que la négation polémique peut être interprétée comme une négation antithétique et fonctionnelle, alors que la négation descriptive apparaît être une négation non antithétique et non fonctionnelle. L'emploi antithétique est plus basique, alors que l'emploi non antithétique est dérivé. L'auteur se demande s'il existe une différence entre la négation non antithétique et l'assertion. Il conteste à Givón (1978) le caractère marqué de l'énoncé négatif par rapport à l'assertion, tout comme le fait qu'un énoncé négatif demanderait plus de temps pour être traité mentalement. Il soutient que l'informativité d'un énoncé vient du contraste avec la situation normale, qui peut être positive, mais aussi négative. Ce qui le pousse à reconnaître pour l'assertion et pour la négation non antithétique une fonction discursive identique. L'intuition de l'opposition entre l'assertion et la négation non antithétique d'une part et la négation antithétique de l'autre part, a été très fructueuse, puisqu'ensuite plusieurs contributions apparues dans le numéro 94 de *Langue Française* 1992, ont été développées dans ce sens.

A nous aussi, l'analyse de Callebaut a apporté des réponses. Ailleurs (cf. Orlandini 1991, 209), en examinant un pronom à connotation contrastive tel que *alter* (l'autre), nous disions que dans un contexte positif comme :

(14) *alter pulcher est* (« l'autre est beau »)

ce pronom véhicule une orientation négative des croyances du locuteur (« peut-être l'autre n'est pas beau »). Maintenant nous sommes à même de mieux individualiser son degré informatif : *alter* est essentiellement un pronom antithétique, il actualise le point de vue opposé par rapport à la réalisation syntaxique de l'énoncé où il apparaît (un point de vue positif, s'il apparaît dans un énoncé négatif et *viceversa*) ; par sa nature antithétique il est « déclencheur » (cf. Nølke 1992) d'une lecture polémique.

Il faut vraiment avouer que dans les dernières pages de son étude, au titre « bilan » [169-174], Callebaut nous réserve sa contribution la plus originale. Tout se tient et même les exemples plus « difficiles » du corpus semblent pouvoir être casés. L'hypothèse remarquable de la binarité dans le fonctionnement de la négation entre les emplois antithétiques (au niveau illocutoire) et les emplois non antithétiques (décrochés du niveau illocutoire et assimilés aux assertions) s'impose avec la force

des «idées claires et distinctes». Le cadre théorique ainsi défini par Callebaut, d'un côté va dans le sens de la tradition la plus classique (en nous ramenant à l'opposition entre négation interne et négation externe), de l'autre côté il se projette vers le futur (en nous obligeant à développer une approche pragmatique sur deux niveaux illocutoires). A ce modèle d'analyse, le latin pourrait, peut-être, apporter des confirmations parfois fort éclairantes.

Anna M. ORLANDINI

#### BIBLIOGRAPHIE

- Bolkestein, A.M. 1989. «Latin sentential complements from a Functional Grammar perspective», *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* n. 15.1-4, 41-52.
- Bolkestein, A.M. 1990. «Sentential Complements in Functional Grammar: Embedded Predications, Propositions, Utterances in Latin», in Nuyts, Bolkestein, Vet (eds.) *Layers and Levels of Representation in Language Theory. A functional View*, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins, 71-100.
- Bolkestein, A.M. 1991. «Limits to Layering: Locatability and Other Problems», in Fortescue, M., P. Harder & L. Kristoffersen (eds.) *Clause structure and reference in a functional perspective*, Amsterdam, J. Benjamins, 383-403.
- Borillo, A. 1979. «La négation et l'orientation de la demande de confirmation», *Langue Française* n. 44, 27-41.
- Dik, S.C. 1989. *The Theory of Functional Grammar. Part 1: The Structure of the Clause*, Dordrecht, Foris.
- Diller, A.M. 1984. *La pragmatique des questions et des réponses*, Tübingen, Gunther Narr.
- Ducrot, O. 1973. *La preuve et le dire*, Paris, MAME.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Givón, T. 1978. «Negation in language: pragmatics, function, ontology», in P. Cole (ed.) *Syntax and Semantics. Pragmatics*. Vol. 9, New York - San Francisco - London, Academic Press 1978, 69-112.
- Hare, R.M. 1970. «Meaning and speech acts», *Philosophical Review* 79, 74-93.
- Heldner, C. 1981. *La portée de la négation. Un examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans les énoncés authentiques*, Stockholm, Norstedts.
- Heldner, C. 1981. Compte rendu par M. Dominicy, *Studia Neophilologica* 55, 106-117.
- Hengeveld, K. 1988. «Illocution, Mood and Modality in a Functional Grammar of Spanish», *Journal of Semantics* n. 6, 227-269.
- Hengeveld, K. 1989. «Layers and operators in Functional Grammar», *Journal of Linguistics* n. 25.1, 127-157.

- Jackendoff, R. 1969. «An Interpretive Theory of Negation», *Foundations of Language* 5, 218-241.
- Klima, E.S. 1964. «Negation in English» in J.A. Fodor - J.J. Katz (eds.) *The structure of Language: Readings in the Philosophy of Language*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N.J.
- Lyons, J. 1977. *Semantics*, Cambridge, University Press.
- Moeschler, J. 1982. *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*. Berne, Francfort, P. Lang.
- Muller, C. 1984. «L'association négative», *Langue Française*, n. 62, 59-94.
- Nølke, H. 1992. «Ne... pas: négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation», *Langue Française* n. 94, 48-67.
- Orlandini, A. M. 1980. «Unius figurae crudelis eventus or on rhetorical questions», in G. Calboli (ed.) *Papers on Grammar I*, Bologna, CLUEB, 103-140.
- Orlandini, A.M. 1991. «La négation dans la phrase simple en latin», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXXVI, 1, 195-210.
- Orlandini, A.M. (à paraître). *La négation en latin*.
- Palmer, F.R. 1986. *Mood and Modality*, Cambridge, University Press.
- Sennekamp, M. 1979. *Die Verwendungsmöglichkeiten von Negationszeichen in Dialogen. Ein dialoggrammatischer Ansatz mit empirischer Überprüfung an Texten gesprochener deutscher Standardsprache*, Tübingen, M. Hüber Verlag (*Heutiges Deutsch*, Bd. 17).

Eveline MARTIN, *Reconnaissance de contextes thématiques dans un corpus textuel. Éléments de lexico-sémantique*, Paris, Didier-Érudition, 1993, 283 pages.

Voilà un ouvrage qui, comme son titre ne l'indique pas, apprendra beaucoup de choses aux lexicologues, sémanticiens, textualistes, bref, à tous ceux qu'intéresse le sens lexical en discours ou non. L'auteur ne prétend pas apporter de révélations théoriques fracassantes dans le domaine de la sémantique et de la lexicologie et, pourtant, comme l'indique cette fois-ci très bien le sous-titre *Éléments de lexico-sémantique*, sa contribution, qui est une version abrégée d'une thèse de Doctorat soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne en 1992, représente un apport considérable pour la sémantique, la lexicologie et la lexicographie.

Une double raison à cela: d'une part, le sujet choisi, de l'autre, les compétences d'E. Martin et l'expérience qu'elle a acquise sur le terrain de l'INALF. Le sujet, à savoir la mise sur pied d'un système de reconnaissance de contextes thématiques dans un corpus textuel, conduit en effet directement à des prises de position sémantiques et lexicologiques dans le domaine des champs sémantiques et des relations

lexicales qui soient efficaces. Les connaissances en matière lexicale, théoriques comme pratiques, d'E.M. donnent lieu, d'autre part, à un traitement étendu, qui ne s'épuise pas sur un ou deux exemples classiques, mais organise les données selon les difficultés et la complexité qu'elles présentent. Le résultat? Un travail de «lexico-sémantique» tonique et vivifiant.

L'intérêt et l'urgence du sujet se trouvent dans un constat: les bases textuelles (cf. FRANTEXT dont se sert l'auteur tout au long de l'ouvrage) ne peuvent satisfaire pleinement que les demandes sémasiologiques. Lorsque les interrogations portent sur un thème, elles ne sont pas à même de fournir toutes les informations et tous les renseignements souhaités, puisqu'un thème peut être présent dans plusieurs endroits d'un texte sans que l'expression qui sert à le nommer y soit forcément aussi. Dans *Les choses* de Georges Pérec, il n'y a que quatre occurrences d'*ennui* et *ennuyeux*, alors que les contextes qui illustrent le thème de l'ennui sont fort nombreux. Les bases textuelles maîtrisent donc mal la dimension onomasiologique. L'objectif de l'ouvrage d'E. Martin est de montrer comment on peut remédier à ce manque.

La solution passe par un enrichissement thématique des bases textuelles. L'auteur propose de «mettre en place une procédure de reconnaissance structurée, évolutive, qui proposerait pour chaque thème, par paliers, un ensemble d'éléments formels que recouvre ce thème et par là une collection de contextes qui le représentent» (p. 24). De plus, «pour permettre (...) à l'utilisateur de présélectionner ses contextes en fonction de l'appréhension qu'il a du thème et de l'utilisation qu'il veut faire des résultats, on devrait lui proposer aussi une stratégie de recherche sémantique organisée, mais sans indexation statique ou autoritaire, ni méthode imposée» (p. 24).

La chose n'est évidemment pas facile, puisque cette composante thématique doit pouvoir être traitée informatiquement (p. 25) et ne doit pas représenter le savoir des experts, mais résulter de l'usage: elle «ne devra être à aucun moment considérée comme une représentation théorique des connaissances et du monde, ni un inventaire exhaustif, normatif des *moyens d'expression*, mais seulement comme un répertoire *ouvert, raisonné*, autant que faire se peut, des associations *officielles* ou *confidentielles* pourvu qu'elles soient attestées dans un texte édité» (p. 25). C'est tout le mérite du travail d'E. Martin que de montrer le chemin que l'on doit suivre pour arriver à constituer une telle base thématique.

Ce parcours se fait en trois étapes, qui suivent la mise en relief du rôle d'une procédure de reconnaissance de contextes thématiques dans l'exploration d'un corpus textuel (pp. 17-26).

La première est consacrée à la présentation et discussion des constituants de la base thématique projetée, à savoir les *champs lexicaux* ou *champs thématiques* (pp. 27-143). Ces champs sont nommés par un «mot-pôle» et formés par une «collection structurée de corrélats». Ils comprennent ainsi «l'ensemble de l'information lexicologique, la constellation des vocables, qui, selon les études de thématique théorique ou appliquée, et dans les textes, semblent entretenir avec le mot-pôle



désignant le thème correspondant, son intitulé, divers types de relations, d'associations,...» (p. 28). L'auteur décrit ainsi d'abord la macro-structure des champs thématiques, puis leur micro-structure, avec les relations d'équivalence, d'antonymie, de métonymie et de synecdoque. C'est là, tout particulièrement, que sémanticiens et lexicologues trouveront de quoi alimenter leur réflexion.

La deuxième étape est une application détaillée à un champ particulier, le champ de l'ennui (pp. 145-202), qui permet de mesurer à la fois les difficultés de l'entreprise et sa validité et qui préfigure aussi quelles peuvent être les grandes lignes d'un modèle de compétence thématique, dont la dernière partie (pp. 203-327) expose les utilisations pédagogiques et documentaires possibles, auxquelles seront sensibles, bien mieux que nous, étant donné notre incompétence en ce domaine, les spécialistes en documentation et les utilisateurs de bases de données. Un lexique des termes métalinguistiques utilisés sans définition dans l'ouvrage (pp. 245-251) et une annexe des intitulés thématiques usuels (pp. 267-283) servent de clôture à un ouvrage, dont la portée, on le rappellera en conclusion, dépasse largement le cadre de la science documentaire.

Georges KLEIBER

Liselotte BIHL / Karl EPTING: *Bibliographie französischer Übersetzungen aus dem deutschen 1487 - 1944. Bibliographie de traductions françaises d'auteurs de langue allemande*. In Verbindung mit Kurt WAIS herausgegeben von der Universitätsbibliothek Tübingen. Max Niemeyer Verlag, Tübingen 1987, XVIII + VII + 1311 pages. Band 1, Periode I - V (1487-1870); Band 2, Periode VI - VII (1871-1944). Index.

Cet ouvrage, dont l'utilité est incontestable, a connu une genèse marquée par d'étranges vicissitudes. Il est primitivement issu d'une initiative toute personnelle du Docteur Karl Epting qui avait fait constituer par une équipe française supervisée par Karl Fuchs, futur directeur de la Bibliothèque Universitaire de Mayence, un fichier répertoriant les traductions françaises d'auteurs de langue allemande — sans oublier, contrairement à ce que laisserait croire le titre, les auteurs allemands d'expression latine — parues depuis les débuts de l'imprimerie. La *Nef des Fous* de Sebastian Brant, par exemple, y figure sous les numéros 19 à 24 où sont mentionnées les traductions de cette œuvre éditées à Paris et à Lyon, notamment en 1497-1498 et 1499, tout comme les ouvrages d'Agrippa de Nettesheim (559 à 566), pour ne citer que les plus anciens textes. Compte tenu de l'époque à laquelle il était conçu, le répertoire a pris 1944 pour date limite. Que sa mise à jour ait été entravée par les circonstances historiques, tombe sous le sens. Mais ce fruit d'une entreprise titanesque méritait de sortir de l'obscurité et de l'inexploitation auxquelles il demeura condamné pendant de nombreuses années, car, tel quel, il fournit un outil de travail hautement appréciable à tous les chercheurs qui ont à connaître, quelle que soit leur discipline ou spécialité, des relations culturelles de l'Allemagne et de la France depuis l'aube des Temps Modernes (histoire, philosophie, droit, linguistique,

sciences humaines, géographie, littérature, archéologie, médecine, sciences exactes, mathématiques). L'épave par K. Epting à la Bibliothèque Universitaire de Tübingen, par l'intermédiaire de Kurt Wais — auteur de travaux sur les rapports entre la poésie épique romaine et l'épopée allemande d'origine germanique — le fichier ne put être publié par les soins du légataire et sommeilla dans les archives qui l'avaient recueilli. Ce n'est qu'à partir de 1979 que Mme Liselotte Bihl a pu en entreprendre une révision systématique en utilisant les techniques du traitement des données par ordinateur. Procédant à des vérifications, Mme Bihl a été en mesure de compléter le travail entrepris par Epting en y apportant des adjonctions importantes afin d'en mener à bien l'édition. D'emblée, le résultat des efforts longanimes des deux co-auteurs successifs apparaît dans toute son envergure. Qu'il feuillette l'ouvrage en amateur ou en spécialiste, l'utilisateur est surpris par la masse, la diversité et la quasi-exhaustivité de la documentation saisie. Il ne peut que souscrire sans réserve à la remarque que fait, dans l'avant-propos, Richard Landwehrmeyer, Directeur de la Bibliothèque Universitaire de Tübingen : « Nous espérons que l'ouvrage saura inspirer une multitude de recherches, on s'étonne à le voir qu'il n'ait rien existé de pareil jusqu'à présent ».

La première de toutes les découvertes rendues possibles par la seule existence de cette bibliographie sera peut-être celle d'une sociologie de la traduction. Pourquoi a-t-on traduit en France tel auteur allemand plutôt que tel autre à telle ou telle époque ? Pourquoi tel domaine de la science ou de la réflexion philosophique a-t-il été privilégié par rapport à tel autre ? Est-ce là le signe d'une complémentarité culturelle des deux pays au sein du domaine de civilisation plus vaste que représente l'Europe ? L'histoire de l'influence allemande en France, si souvent sujette à contestation selon les époques ou les rumeurs idéologiques des historiens, pourra désormais sans doute être écrite avec plus de rigueur grâce aux données objectives incontestables que renferme, à l'état brut, ce catalogue. Car nous disposons ainsi d'un pendant hautement fiable à la *Bibliographie deutscher Übersetzungen aus dem Französischen 1700-1948*, parue dans les années cinquante, sous l'égide de Hans Fromm. Avec l'avantage, semble-t-il, d'un point de départ chronologique plus reculé et, par conséquent, d'une vue perspective plus vaste et d'un « terminus post quem » apparemment moins arbitraire.

Dans la pratique, l'ouvrage se distingue par une grande commodité. Karl Epting avait dès le départ opté pour un classement des entrées par époques et par matières. Ce principe a été conservé par le second co-auteur lors de la réalisation de l'édition. La date de 1870 a été retenue pour la délimitation des deux tomes. Mais l'ensemble des données présentées a été subdivisé en sept périodes : I. Des débuts de l'imprimerie à la veille de la Révolution de 1789. II. La Révolution et l'Empire. 1789 à 1815. III. La Restauration. 1815 à 1830. IV. La Monarchie de Juillet. 1831 à 1848. V. La Deuxième République. Le Second Empire. 1848 à 1870. VI. La Troisième République. La Première Guerre Mondiale. 1870 à 1918. VII. L'Entre-deux-Guerres. La Seconde Guerre Mondiale. 1918 - 1944. Mais à l'intérieur de chaque période intervient le classement thématique suivant : 1. Philologie (belles-lettres, langues) - Histoire de l'art et de la musique - Archéologie. 2. Géographie - Histoire, préhistoire, histoire de la civilisation - Numismatique. 3. Théologie - Philo-

sophie, psychologie, pédagogie. 4. Mathématiques - Sciences, Anthropologie - Médecine - Sports. 5. Droit - Sciences politiques - Finances - Politique - Sociologie - Science militaire. 6. Statistique - Sciences et activités économiques (transports, commerce; technique, industrie, artisanat; agriculture, forêts, mines). A l'intérieur de chacune de ces sous-sections, les ouvrages sont classés par ordre alphabétique selon les noms d'auteurs, les pseudonymes étant retenus comme tels lors du classement, l'indication du nom d'état civil ne figurant à chaque fois qu'en fin de rubrique, s'il y a lieu. Les noms ou pseudonymes des traducteurs sont naturellement indiqués, quand il sont connus et répertoriés dans l'index, mais en italique afin d'être d'emblée distingués de ceux des auteurs. Les ouvrages anonymes, insérés dans l'ordre alphabétique par titre, font l'objet d'un index particulier, ainsi d'ailleurs que les maisons d'édition qui sont de surcroît classées par villes. Enfin, chaque rubrique comporte l'indication de la cote de la Bibliothèque Nationale, achevant ainsi de faire de cette bibliographie un instrument de travail de haute précision. En rendant hommage à celui qui en eut l'initiative comme à celle qui en a mené à bien l'édition, on souhaite qu'un nouvel Hercule, rompu aux techniques informatiques, entreprenne de continuer ce travail dans le même esprit et selon la même méthode pour la — ou les — période(s) postérieure(s) à 1945.

Jean-Paul ALLARD

Suzanne HEIMANN, *Charme und Verwandtes*, Untersuchungen zur frz. Wortgeschichte, Romanistisches Verlag (Abhandlungen zur Sprache und Literatur, 56), Bonn, 1992, 340 pages.

Sujet attrayant que de retracer l'histoire d'un mot, surtout si ce mot est accompagné dans le commentaire de tous les professeurs de France et de Navarre, expliquant par exemple Corneille ou Racine, de l'indication qu'il a alors une valeur plus forte que dans la langue moderne, celle de « sortilège, puissance magique », (cf. s.v. les dictionnaires de la langue du XVII<sup>e</sup> siècle de Cayrou ou de Dubois/Lagane et aussi Gougenheim *Mots Français* 1, 13-14).

L'auteur est donc parti courageusement du latin CARMEN. Mais là se pose déjà un premier problème qui n'est d'ailleurs pas évoqué: le mot, qui est seulement français, vient-il du latin par évolution continue ou est-il emprunté? Les phonéticiens sont en désaccord; Bourciez *Précis* 196 part de CARM(I)NE et Pope 371 de CARMINA (ce dernier semble exclu car on attendrait un féminin). Fouché *Phonétique* 828R affirme que « *charme* est un mot savant, dont la voyelle finale représente l'ancienne pénultième atone ». S'il peut avoir raison en tenant *charme* pour savant, son explication de la voyelle ne satisfait pas. Pourquoi aurait-on pris comme base un \*CARMINE qui ne pourrait être que populaire? Même désarroi dans les dictionnaires. ML n'enregistre pas CARMEN et ne mentionne pas *charme*, qui sont donc pour lui des mots savants, à la différence de CARMINARE > *charmer*. EWFS hésite entre un étymon CARMINE et un déverbal de *charmer* (< CARMINARE). FEW (comme BW) considère que *charme* continue le lat. CARMEN comme *charmer* le lat. CARMINARE. Le TLF le suit pour *charme* mais voit dans *charmer* un dérivé du substantif. Le DG tenait *charme* pour un emprunt et *charmer* pour son dérivé.

Or l'examen du mot en anc. fr., où il est rare et surtout utilisé dans des traductions du latin, m'amène à croire qu'il s'agit bien d'un emprunt au latin CARMEN. Inversement, on peut admettre que *charmer* continue le latin CARMINARE. En effet *charmer*, mieux attesté que *charme*, possède des sens concrets, tels que «guérir», qui paraissent devoir être mis en rapport avec l'utilisation par Marcellus Empericus de CARMINARE, ici citée [23]. Les formes du type *charner* (étendues ensuite aussi au substantif) illustreraient une évolution comparable à l'alternance *femme/fenne*.

Le traitement accordé dans le présent ouvrage aux mots *charme / charmer* en anc. fr. est très peu satisfaisant. Il ne pouvait guère en être autrement. L'auteur n'a pas cherché de nouvelles attestations. Elle n'a même pas épuisé celles qui étaient dans les dictionnaires. Visiblement ni la langue ni la littérature du Moyen Âge ne lui sont familières. Elle considère *li charmes* Eneas 2601 comme un pluriel [39]. Elle mélange fabliau et conte et est incapable d'identifier les trad. de la *Disciplina Clericalis* [51-54] à citer dans les éditions Hilka/Söderhjelm. D'ailleurs, il n'est pas sans intérêt pour la vie de *charme* de noter que si les versions du début du 13<sup>e</sup> siècle de ce dernier texte emploient *charme*, la traduction en prose du début du 14<sup>e</sup> siècle utilise *carmin*. L'auteur place le *Fierabras* en vers au 14<sup>e</sup> siècle [61] et critique TL [42] pour avoir établi des sens qu'il a eu raison de dégager même si dans le détail une analyse précise des textes peut modifier telle ou telle interprétation. Ce qui manque aussi c'est un examen de tous les mots de ce champ sémantique, *charaie / sort / conjurement* et tous les autres mots cités ici [57]; on ne trouvera que quelques développements sur la famille d'*enchanter* [24-35]. Là, l'explication d'un *encantemens* inventé, qui est rattaché à l'anc. prov., est hautement fantaisiste [31-32]. D'une façon générale, le point de vue est trop impressionniste pour véritablement convaincre et le manque de documentation est comblé par des considérations générales qui me paraissent gratuites ou des images d'Épinal telles que celle qui explique la vogue de Guillaume de Machaut par un désir d'échapper aux misères du temps (pogromes, guerres de religion, famines, peste) [71].

Il est clair que *charme*, presque absent aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, a pris une nouvelle vigueur au 16<sup>e</sup> siècle. L'analyse se fait alors à partir de dossiers mieux documentés. Cependant elle reste scolaire et mécanique et se limite aux grands auteurs dont nous avons des concordances (Ronsard, Du Bellay, Montaigne). Pour le 17<sup>e</sup> siècle, ce qui est dit de Cotgrave et Nicot montre de grandes lacunes dans l'information métalexicographique. On retiendra avec plus d'intérêt le commentaire portant sur les emplois des mots de la famille de *charme* dans les Pastorales d'A. Hardy. En fait, ce livre contient surtout un commode répertoire d'exemples qui illustrent la déconfiture sémantique de cette famille de mots, amorcée au 17<sup>e</sup> siècle et amplifiée, en particulier par Rousseau et ses émules, jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle. Le mot s'est ainsi civilisé et démocratisé.

En conclusion, nous dirons que nous n'avons pas trouvé dans ce livre d'analyse linguistique mais une mosaïque de micro-analyses littéraires.

Gilles ROQUES

Jean-Paul COLIN, *Trésors des parlers comtois*, Cêtre, Besançon, 1992, 365 pages.

M. J.-P. Colin, professeur de linguistique à l'Université de Besançon, étudiant les parlers comtois à l'Université ouverte, a eu l'heureuse idée de collationner de nombreuses fiches rédigées par les participants sur des mots patois ou des régionalismes. Les unes représentent le savoir oral du rédacteur, les autres résultent du dépouillement de textes variés. Tout cela est expliqué dans l'introduction du livre.

L'ensemble est pourtant loin d'être une réussite. D'abord, cela fait un mélange un peu hétéroclite de citations de la *Crèche*, en patois bisontin ancien, d'*Ulysse et Climène*, de M. et G. Becker, 1949, en patois montbéliardais actuel, de phrases françaises tirées d'œuvres régionalistes, d'exemples non localisés donnés par des témoins le plus souvent bisontins, qui ont des connaissances plus ou moins vagues d'un patois ou d'un français régional.

Surtout, il y a des fautes.

Il est arrivé que J.-P. C. soit mal informé sur le patois ou le français régional.

Dans le proverbe de R. Bichet, ce n'est pas le fr. r. *acampourier* qui rimerait avec *grenier*. Le proverbe a dû être donné en patois, *acampouré* rimant avec *grené*. Il aurait fallu franciser le patois en *acampourer* (v. ALFC 2, 702; FEW 2, 159b, CAMPUS). — *Ballon* signifie bien « groseille à maquereau » au sud de la Franche-Comté, mais pour « morceau de pâte noire mal pétrie et durcie au four comme une tuile », il aurait fallu ne donner que *bôlon* (V. pour *ballon* FEW 1, 216b, \*BALLAE (germ.), GPSR 2, 216b, et pour *bôlon* ALFC 2, 330\*, « petite boule de pâte faite avec de la farine d'orge et séchée au four »; d'autre part FEW 1, 608b, BULLA: fr. comt. *bôlon* « petit pain en boule presque tout desséché au four »; GPSR 2, 634.2. *boulon*). — *Ba* (avec *a* bref) « crapaud » ne doit pas être écrit *baa*. — *Beigne* ou *beugne*, *bugne* au sens de « beignet » n'est pas, comme dit J.-P. Colin « un mot pluri-dialectal, très usuel dans toute la Franche-Comté ». Le suffixe diminutif est partout présent, sauf à l'extrême sud qui n'apparaît pas dans l'ALFC (V. 1, 102, gâteaux du Mardi-Gras).

Il est arrivé que le patois ou le fr. r. soient mal compris. Sous l'entrée *acheter*, J.-P. Colin groupe *achati* et *èchtè*. Pour *achati*, v. FEW 17, 17a, SAPS (got. burg.) « rassasié » et GPSR 2, 102a. 1° Tasser, serrer en pressant. *Èchtè* est le part. p. du verbe *asseoir* (V. ALFC 4, 1564).

Ce sont surtout les étymologies qui laissent à désirer.

Dans *acucher*, J.-P. Colin voit *cuche*, ce qui est exact, mais il se trompe quand il voit dans *cuche* une forme régionale de *couche*. *Cuche* vient de \*KÜKKA « sommet » (FEW 2, 1490); *couche* est le déverbal de *coucher*. — D'après J.-P. Colin, *aichatte* « abeille » viendrait de *mouchotte* par déglutination. En fait, *aichatte* = *ès* (< APIS) + ITTA. — A propos d'*aisement* ou *aigement* « ustensile de ménage », J.-P. Colin cite un lieu-dit de Pirey *La grosse Aige* où *Aige* = « haie » (< germ. HAGIA. V. ALFC 1, 167, *è*: j p 59 = « haie vive »). — *Aigre* (faire...) = « faire une pesée avec un levier » est à placer non sous ACER, mais sous \*AGRU « levier » (FEW 24, 271b). *Aisy* « sous-

produit de la fabrication du *vachelin*» dont J.-P. Colin déclare l'étymologie obscure, vient de ACËTUM «vinaigre» (FEW 24, 101b). — *Aleuchi* «déchirer, érailler» ne vient pas d'ELOCARE, mais de LUXARE «disloquer» (FEW 5, 480a) et est à rapprocher de afr. mfr. *esloissier* «luxer, déboîter» (ALFC 2, 374; 3, 1053). *Anselle* n'est pas une altération du latin AXICULLUS(?) «petit ais», mais vient de SCANDULA «bardeau» (FEW 11, 283b; GPSR 1, 453, *ansela* fr. pr.; ALFC 3, 892\*). — La syllabe finale de *aplamus* «chute face en avant» n'est pas «un suffixe latin fantaisiste, inspiré peut-être de la finale de OREMUS». *Plamus* «gifle» se trouve dans le FEW sous *musus* «gueule» (6, III, 276). V. aussi TLF 13, 485 *plamussade* et ALFC 3, 1133 «gifle». Tomber *aplamus* est l'équivalent de tomber à *bouchon*. — Un *argonnier* (= mauvais ouvrier) n'est pas un «marchand de chevaux venant d'Argonne (?)». *Argonnier* vient de HARGEN (mha.) «être rétif» (FEW 16, 157a, 753b; ALFC 3, CLXXI). — *Arguigner*, où J.-P. Colin voit une origine onomatopéique et qu'il rapproche de *arguer* (FEW 25, 209 sq.) semble aussi venir de HARGEN (FEW 16, 157a; ALFC 3, 730). — *Attiot* «orteil» est sans rapport avec le prov. *arpioun* et le fr. pop. *arpion*, mais vient de ARTICULUS (FEW 25, 375b; ALFC 3, 862. Pour le traitement de RT, v. Dondaine Comtois 127 sq. Pour l'étymologie d'*arpion*, v. TLF 3, 526). — *Avan* «osier» ne vient pas de VANNUM «panier d'osier», mais de *abanko*- ou de *abinko*- (FEW 24, 2b; 32a; GPSR 2, 133b; TGF 1, 3924).

Voilà pour quelques mots commençant par la seule lettre A, et encore le relevé n'est-il pas exhaustif. Voici des mots qui n'ont pas une étymologie obscure comme dit J.-P. Colin: *étrain* vient de STRAMEN; *s'étruler*, *s'entruler* de TRIBULARE; *eutche* de OLCA «terre labourable»; *foyotte* de FETA «animal qui a mis bas»; *voue* m., *vouedge* f. de HORRIDUS. *Souleret* «avant-toit» n'est pas un amalgame de *sous le rai* (= rayon de soleil), mais vient de SOLARIUM; *soutelotte* n'est pas pour \**soutenotte*, dér. de *soutenir*, mais est un dér. de Montbél. *sôte* «bâton à grosse tête, massue» (FEW 12, 11, SOCA gaul. «corde»); *vouaie* «cercueil» n'est pas en rapport avec *vouarne* «sapin», mais vient de VAS «récipient»; *wouitine* «neige» n'est pas en rapport avec *ouate*, mais vient, comme *voue*, de HORRIDUS et signifie en fait «saloperie», etc. On voit le tort de J.-P. C.: au lieu de se fier à des «comtophiles» et des érudits locaux, si bien intentionnés soient-ils, il aurait dû se plonger dans le FEW qui n'est même pas cité dans son ample bibliographie, alors qu'y figurent des ouvrages sans aucun rapport avec son propos. D'autre part, il aurait dû s'initier à la phonétique des parlers comtois, ce qui lui aurait évité par ex. de déclarer obscure l'étymologie de *chaillesse* (dér. de FLEBILIS, Dondaine Comtois 102).

J.-P. Colin se défend d'être dialectologue; il fait pourtant œuvre de dialectologue, puisqu'il relève du patois et donne des étymologies: il doit donc s'astreindre à s'initier à la dialectologie. Il a en tout cas beaucoup à faire pour une «édition ultérieure de son ouvrage»: apprendre les patois comtois auprès des paysans, entendre le français régional, parcourir mes ouvrages auxquels j'ai consacré plus de 25 ans et, en attendant de consulter aussi l'*Index étymologique* que je prépare, dépouiller soigneusement FEW et GPSR.

Colette DONDAINE



Anne-Marie VURPAS et Claude MICHEL, *Dictionnaire du français régional du Beaujolais*, Paris, Éditions Bonneton, 1992, 192 pages.

Michel TAMINE, *Dictionnaire du français régional des Ardennes*, Paris, Éditions Bonneton, 1992, 155 pages.

Ces deux derniers-nés d'une collection dont nous avons déjà beaucoup parlé l'an dernier ont plusieurs points communs. Ils portent sur un domaine linguistique réduit, la moitié du département du Rhône pour l'un, le département du même nom pour l'autre. Ils se tournent radicalement vers l'usage oral, puisqu'on ne trouvera ni dans l'un ni dans l'autre la moindre citation d'auteur. Ils dressent donc chacun un inventaire des particularités du français actuellement parlé dans les régions concernées.

Le *Dictionnaire du fr. rég. du Beaujolais* donne satisfaction à plus d'un titre: nomenclature attentivement sélectionnée; méthode d'enquête clairement exposée; pratique lexicographique impeccable (définitions précises; exemple-phrases illustrant chaque sens; commentaire lexicographique bien mené avec renvoi au Robert ou au TLF). L'indication sur la vitalité du mot dans les tranches d'âge (20, 40, 60 ans) est intéressante mais ne doit pas inciter au pessimisme. Il n'est jamais trop tard pour se réapproprier des mots, surtout à partir d'un répertoire aussi bien fait que celui-là.

L'objectif assigné à l'étymologie [9] est sobrement rempli et invite à dresser l'histoire de ces mots. Ma seule remarque d'ensemble concernera l'indication, très fréquente, de «mot emprunté au patois». Nos auteurs sont des spécialistes du patois et ils ont donc la tentation de voir très souvent du patois à la source du français régional. L'inverse ne serait-il possible dans certains cas? Quelques exemples typiques: *barricader* «entourer d'une clôture (un pré)» est donné comme un «régionalisme sémantique emprunté au patois» mais le mot pourrait bien être passé du français régional dans le patois; d'ailleurs *barricade* «clôture d'un pré» n'est pas indiqué comme emprunté au patois; — *gerle* «cuveau ovale contenant environ 600 litres placé sous le bec du pressoir pour recevoir le vin qui en coule» est dit «emprunté au patois». Cependant pour ce mot, dont on signale à juste titre qu'il est relevé avec la mention «régional» par Robert et TLF, son ancienneté dans une partie du domaine français et notamment en Bourgogne et Lyonnais (v. FEW 4, 123b [à propos de EvQuen ds FEW tenir compte qu'il s'agit de la version lyonnaise du texte, imprimée vers. 1482-83]; Gdf 4, 265c et 10, 36b; TL 4, 1547 et 1587; aj. ChiquartFaitCuisine et AliscansR) pourrait mettre en question l'emprunt au patois; — *goujat* «manœuvre, apprenti-maçon» serait aussi «emprunté au patois» mais la première attestation du mot en ce sens dans un texte forézien de 1418 (cf. *Actes 5<sup>e</sup> Colloque Int. sur le Moyen Français*, II, 192) amène à considérer autrement les faits. Les auteurs ont par ailleurs raison de dire que leur «ouvrage ne prétend pas contenir des rubriques étymologiques et historiques complètes: ...leur rédaction... ne sera possible que lorsqu'elle sera faite à l'échelle d'une plus vaste région et pourra s'appuyer sur une véritable géographie des régionalismes». Signalons pour finir une erreur dans l'étymologie d'*anisser* «taquiner, exciter», qui a déjà donné beaucoup de peine à Wartburg, mais pour lequel on n'avait jamais encore proposé le lat. *nescius* cf. MéLMatoré 172 n° 6 et TraLiPhi 30, 387.

Le *Dictionnaire du fr. rég. des Ardennes* est beaucoup moins satisfaisant. Il suffira de mettre côte à côte les articles *faraud* « bien habillé, coquet » des deux dictionnaires pour s'en rendre compte.

La nomenclature a été constituée de façon échevelée sans tenir compte des dictionnaires usuels du français moderne (Robert, TLF, Cellard/Rey) et l'on lit avec quelque étonnement beaucoup trop de mots avec les sens qu'ils ont en français (citons par ex. *arquer*, *bassiner*, *bêta*, *bique*, *bouille* etc. qui sont dans PRob 1967 et ajoutons *bondonner*, *bouillasse*, *brayette* etc. qu'on trouvera dans Robert 1985 ou TLF); de même la graphie *quiqui* « gorge » n'ardennise pas le *kiki* de PRob.

La présentation lexicographique laisse fréquemment à désirer et les sens ne sont que rarement illustrés par des exemples, qui sont d'ailleurs eux-mêmes trop souvent peu éclairants. Bref il fut un temps où des instituteurs attentifs eussent tiré de matériaux comparables à propos du patois de leur village une liste sans prétention scientifique de 15 à 20 pages. Ils ne l'auraient pas intitulée dictionnaire. Et ce n'est pas la présence d'étymologie, réponse « à une légitime curiosité du lecteur » [11] mais où « les spécialistes trouveront, et avec juste raison, quantité d'insuffisances et de lacunes » [12], qui peut justifier ce titre. En fait cette pauvre étymologie à la diable servirait plutôt de cache-misère à ce sur quoi il serait bon d'ouvrir l'intérêt du lecteur et qui pourrait être: depuis quand le mot en question existe-t-il dans la région? Quelle est son extension dans le domaine français? Comment s'est-il implanté ici? Dans quel environnement social a-t-il pris ce statut de mot régional face à ses correspondants français et patois? Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, construire un article du type de — *Escofier* v. tr. « tuer ». Mot d'origine italienne ou espagnole signifiant « enlever la coiffe » d'où par extension « décapiter » — est non seulement faux mais clôt aussi toute enquête scientifique sur le mot (v. FEW 3, 280b; Esn; TLF). L'utilisation des étiquettes d'anc. et de moy. français ne vaut pas mieux. Parfois le mot invoqué n'existe pas (cf. *gober* v. *soi gober* ds DEAF G920) mais le plus souvent cette pompeuse étiquette s'applique à des mots qui ont toujours eu une aire géographique plus étroite (on pense à *chadré* « édenté » ou à *manoqueux* « pauvre hère » parce que ces cas sont fameux). Ce second dictionnaire illustre jusqu'à la caricature ce qu'il ne faut pas faire en la matière.

Gilles ROQUES

## PHILOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

*Il Canzoniere provenzale H (Vat. Lat. 3207): Struttura, contenuto e fonti* / Maria CARERI. — Modena: Mucchi, 1990. — (Subsidia al Corpus des Troubadours, 13; Studi, Testi e Manuali, 15). — XX-532 pages + 25 pl.

Issue de cette fameuse école romaine qui, autour d'A. Roncaglia, constitue un foyer particulièrement actif dans le domaine de la codicologie, au sens large, des chansonniers médiévaux, avec un vaste projet coordonné par A. Ferrari d'édition de

tables, s'étendant aux domaines français et galégo-portugais, M. Careri n'est pas une figure nouvelle pour les occitanistes, puisqu'elle a eu l'heur de mettre à jour une copie partielle tardive du fameux Livre perdu de Miquel de la Tor<sup>(1)</sup>.

Le chansonnier *H*, que posséda Pietro Bembo et que Barbieri et Lacurne de Sainte-Palaye eurent l'occasion d'utiliser, et dont L. Gauchat et H. Kehrli donnèrent il y a près d'un siècle une éd. diplomatique (= G.-K.), est particulièrement important pour les études occitanes, avec ses 226 pièces (essentiellement des chansons, *sirventes* et échanges de *coblas*), parmi lesquelles le chant de croisade français d'Hugues de Berzé (S37a) et 58 *unica*, dont deux fragments (n<sup>os</sup> 151 et 170) que De Lollis avait signalés dès 1889 (p. 192-3) restèrent ignorés de Pillet-Carstens et de Frank qui contribuèrent ainsi à leur oubli, ne refaisant surface qu'en 1976 à la suite d'un réexamen indépendant de G.-K. par J.H. Marshall<sup>(2)</sup>. Ajoutons à cela ses 8 *vidas*, plus un certain nombre de *razos*, un commentaire de couplets choisis unique en son genre ainsi qu'une remarquable « petite collection d'œuvres de *trobairitz* »<sup>(3)</sup>, ou, plus exactement, de pièces mettant en jeu des « voix féminines », au demeurant amputée, collection thématique si importante qu'elle donne lieu, de même que les pièces relatives à Na Lombarda et à Maria de Ventadorn (n<sup>os</sup> 141-143 et 208-209) qui en sont séparées, aux seules miniatures du ms. (cf. § 1.2.10).

Le présent livre constitue un travail considérable issu d'un projet pourtant peu ambitieux : l'établissement des corrections à apporter à l'éd. diplomatique de G.-K., corrections qui se trouvent au demeurant intégrées dans les articles consacrés aux différentes pièces du chansonnier (§ 7). C'est une analyse codicologique, paléographique, graphématique et stemmatologique que l'A. consacre à *H*, initiant ainsi la publication de monographies consacrées aux chansonniers considérés comme un tout organique qui font encore cruellement défaut.

Une première partie est consacrée à la description externe du ms., palimpseste dont l'« hypotexte » n'est pas encore identifiable (apparemment manuel universitaire rédigé en latin ; cf. p. 59)<sup>(4)</sup>, les deux suivantes, à sa description interne, l'A. s'appuyant non seulement sur l'ordre des textes et des troubadours et les attributions, mais aussi sur des critères codicologiques et paléographiques, mettant à profit les résultats de plus d'un siècle de recherche et de travail éditorial. On sait que la compilation s'est faite en plusieurs étapes. Gröber distinguait trois collections auxquelles il donnait les sigles H<sup>1</sup> (f<sup>o</sup> 1-18r), H<sup>2</sup> (18v-42) et H<sup>3</sup> (43-61)<sup>(5)</sup>, conception trop

(1) Cf. Careri (1991).

(2) Seule, il est vrai, une remarque relative au peu commun *alegraria* retient encore l'attention ; ce travail est également ignoré de Rieger (1991 : 94-8) qui redonne à peu près le texte de Marshall pour la pièce... *acuoill* avec d'amples commentaires.

(3) Marshall, *ibid.*, 403.

(4) P. 4, l. 5 : lire c. 35, non c. 35 r (cf. Tav. 17 qui reproduit le verso du folio sur lequel la couture est bien visible).

(5) Et non 62 (p. 86) : cf. p. 5.

carrée comme l'avait déjà signalé De Lollis. L'A. redéfinit plus précisément les limites de ces sections en tenant compte uniquement de la première main (p. 86-7), ce qui fait de la col. 40ra le nouveau terme de la section H<sup>2</sup>, mais va beaucoup plus loin dans son analyse. La structure du chansonnier reposerait sur un noyau primitif obéissant à un classement par genres classique: A = chansons (f° 1-39 r)<sup>(6)</sup>, B = sirventes (40 ra), avec des insertions de la seconde main, C = *coblas* et échanges de *coblas* (45-56 va)<sup>(7)</sup>. On aurait ainsi affaire à un chansonnier unitaire. La présence dans la section A de pièces de genre différent (11 sirventés, 4 sirventés-chansons, 1 tenson, 1 chant de croisade et 2 *planhs*) fait l'objet d'une discussion intelligente résolvant les principales difficultés (pp. 87-90). Le désordre présent dans la succession des auteurs — responsable de la première division opérée par Gröber —, avec A1 = chansons (f° 1-18 va), A2 = *vidas* et chansons (18 vb-34 vb), A3 = à nouveau chansons (le reste), serait dû à l'intégration successive de plusieurs sources (§ 2.2.1).

La section B initiale (il va sans dire conservée) serait réduite au seul GIAug 205,7 (n° 127). Ce texte est le dernier de la section H<sup>2</sup> redéfinie, et commence le f° 40, mais C. émet l'hypothèse que, du fait de cette position ultime, ce sirventés doit être séparé de A et être interprété, selon ses propres termes, comme «noyau initial» d'une section B de sirventés (p. 89), hypothèse qui serait confirmée par le fait que le copiste ajoute, en une seconde phase (en fait, «almeno quattro fasi successive», f° 40 rb - 42 vb; cf. p. 114, 199), une série compacte de 10 sirventés. Curieusement, l'A. néglige dans sa discussion deux éléments liés dont l'un nous semble particulièrement important: le f° 40 avec lequel commence le sirventés de Guilhem Augier est précédé d'une lacune d'au moins une feuille (cf. pp. 14 et 73) qui le sépare de la section consacrée à Giraut de Bornelh. Qu'est-ce qui nous dit par conséquent que PC 205, 7 constituait effectivement le début de la section B? Le second élément ne fait qu'accuser cette rupture entre les sections A/B: le sirventés de Guilhem ne suit pas immédiatement A qui s'arrête sur une page blanche (f° 39 v) sur laquelle le copiste a ajouté, dans un second temps, deux nouvelles pièces, les chansons PC 213,1a, dépourvue de rubrique<sup>(8)</sup>, et PC 242,76. L'A. fait remarquer que l'anonymat de la première pièce dans H est un fait «estremamente insolito», qu'il relie à une tradition incertaine (180 n 81: «è molto probabilmente da collegare all'incertezza attributiva»); rappelons toutefois que cette pièce se trouve attribuée à Giraut par CMRSgVa (cf. p. 404), et C. la rattache précisément à la source y (p. 209) caractérisée par la «constellation» CR (p. 177); il s'agit par

(6) L'A. définit initialement A comme correspondant à H<sup>1</sup> + H<sup>2</sup> redéfinis (p. 87) incluant donc le *sirventes* PC 205, 7.

(7) Nous n'indiquons pas ici les passages faisant place à des insertions de la seconde main (cf. p. 95).

(8) Les pièces sont en général précédées de rubriques, mais ce n'est pas toujours le cas; font également exception, par exemple, les n°s 67 (GICapest 213,3; main 1<sup>a</sup>; commence le f° 22; le f° 21 contient la *vida* de Guilhem et sa chanson PC 213,5), 89 (ElFons 134, 1; main 1<sup>b</sup>, succédant à la *vida*, de main 1<sup>a</sup>): l'absence de rubrique n'a donc pas, de *facto*, le sens d'une déclaration d'anonymat!

conséquent d'un anonymat tout relatif, le copiste ayant raccordé aux chansons de Giraut de A deux nouvelles pièces qu'il tenait pour être du *maestre dels trobadors*.

Le travail fourni par C. n'en est pas moins fondamental. On peut s'en convaincre, par exemple, en lui confrontant l'analyse qu'A. Rieger (1985:389-91; 1991:58-9) donne de la section dédiée aux *trobairitz* dont la «collection» au sens strict concerne le groupe compact des n<sup>os</sup> 146-154. S'appuyant, sans même en indiquer l'origine, ce qui laissera perplexe le lecteur non initié, sur une reconstruction originale du ms., basée semble-t-il sur l'analyse de De Lollis, et dont C. (15-6) démontre du reste l'impossibilité, R. donne comme allant de soi, une foliotation «originale» («Folio»), avec en regard la foliotation actuelle («Folio heute»), bousculant à l'occasion l'ordre des pièces dans le ms. (149-150, 148, 151 au f<sup>o</sup> 45 r; 153, 152 aux f<sup>o</sup> 45 v - 46 r). R. aimerait faire remonter au f<sup>o</sup> 43 v la section féminine. Elle estime que le cahier présumé dont ne resterait que le f<sup>o</sup> 43, au verso duquel est transcrit l'échange de *coblas* BnArn/Lomb 54, 1/288, 1 avec ses *vida* et *razos* et agrémenté d'une miniature (n<sup>os</sup> 141-143), contenait d'autres pièces «du même genre» («solche Stücke»), sans prendre en compte le fait que, 1<sup>o</sup>) les n<sup>os</sup> 141-143 sont un ajout de la deuxième main, alors que la «collection» est de la première, 2<sup>o</sup>) que ce groupe est suivi, sur la même page et de la même main, de l'échange de *coblas* Gran/BtAlam 189, 5/76, 14 qui ne relève pas précisément de la catégorie «féminine» et rompt ainsi la série, 3<sup>o</sup>) que la reprise des pièces féminines au f<sup>o</sup> 44 ne se fait pas immédiatement, le partimen GIPCaz/BnBart 227, 7/58, 2 (n<sup>o</sup> 145) commençant la série, 4<sup>o</sup>) que cette reprise se divise en fait en deux groupes, avec au f<sup>o</sup> 44 une intervention secondaire de la première main selon C., son intervention initiale reprenant avec le f<sup>o</sup> 45 (avec anon. 461, 81 = n<sup>o</sup> 148). R. ajoute d'autre part que les trois feuilles «manquantes» séparant le premier fragment AzPorc 43, 1 (n<sup>o</sup> 154) de la chanson ComDia 46, 1 (n<sup>o</sup> 169), comme les sept autres manquantes à la suite de cette pièce (toujours selon ses spéculations: le nombre en est en fait incertain), étaient «ohne Zweifel» réservées au «Je lyrique féminin», avec l'association *vida* plus chanson; malheureusement, les trois premières feuilles ne sont pas exactement des feuilles, mais un ensemble matériellement inorganique, ce qui enlève tout poids à sa «démonstration» (f<sup>o</sup> 47-49 selon R., en fait, une séquence allant de la suite du f<sup>o</sup> 46 r, qui débute avec la chanson de croisade d'Uc de Berzé, S 37a, précédé de sa *razo*, jusqu'à la première colonne du f<sup>o</sup> 49 v<sup>(9)</sup>), séquence bel et bien présente dans le ms., avec S 37a, 7 *coblas* ou échanges de *coblas*, plus le petit commentaire de couplets choisis (n<sup>os</sup> 155-168), tous transcrits de la première main, comme les textes périphériques...<sup>(10)</sup> La petite collection est bien accompagnée de satellites, tout comme d'autres groupements génériques du ms.

(9) Si PC 46,1 commence bien en tête de la seconde colonne, ce que C. n'indique pas.

(10) Cette erreur semble en partie due à une utilisation aveugle de la description lacunaire que R. donne du ms., où des tirets remplacent tout ce qui ne relève pas de son corpus (cf. C. 16 n 14); cependant, la mention explicite des n<sup>os</sup> de la foliotation actuelle aurait dû alerter l'auteur, notamment parce que ces n<sup>os</sup> renvoient nécessairement à un contenu non vide.

Dans sa troisième partie, l'A. aborde les problèmes d'ordre stemmatologique en situant le chansonnier au sein de la tradition manuscrite des troubadours, en procédant à la reconstruction du travail qui fut à la base de son élaboration, établissant la chronologie relative des diverses interventions des trois copistes, identifiant les diverses sources utilisées pour chaque pièce à l'aide des éditions critiques disponibles. L'A. accorde une attention toute particulière à la section consacrée à Arnaut Daniel (135-58), sorte d'édition critique avant la lettre, selon le mot de l'A. (135), avec son embryon d'apparat critique et de notes philologiques, métriques ou historiques (seules 15 autres compositions, de 10 auteurs différents, font l'objet de gloses; cf. 287-8), et dont l'A. donne une éd. diplomatique (464-83), ainsi que, grâce ultime, une reproduction photographique des f° 9-12 en question (Tav. 3 à 9). Une table synoptique des sources permet de synthétiser les résultats, en distinguant au moyen d'un artifice typographique les interventions principales des trois copistes (deux pour le premier; 204-18). La source la plus importante se rattache à la famille  $\epsilon$  d'Avalle (*ABDEHN*), au sein de laquelle *ADE* et plus spécialement *D* présentent le plus d'affinité. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mains n'utilisent pratiquement jamais les sources  $\epsilon$  et  $\beta$ , les seules exceptions concernant la main 2 avec les n°s 268 et 269, soit tout à la fin du chansonnier<sup>(11)</sup>. Le tableau donne les sources en abscisses et les numéros de pièces en ordonnées, chaque intersection positive étant signalée par la mention du n° de la pièce dans la bibliographie de Pillet-Carstens (*BdT*), si bien que l'on peut avoir<sup>(12)</sup>:

| num. | $\epsilon$ | $\beta$ | y      | altra fonte | unica |
|------|------------|---------|--------|-------------|-------|
| 11   | 276,1?     | 276,1   | 276,1? |             |       |
| 66   | 213,5      |         |        |             |       |
|      | 213,5      |         | 213,5  |             | 213,5 |

On peut regretter une telle présentation: outre son côté anti-économique, aucune indication n'est fournie sur la portée des interventions. Il eût pourtant été aisé de pallier ces deux inconvénients en ménageant une colonne spéciale pour le numéro *BdT* et en intégrant les données attendues; on peut ainsi proposer:

| num. | <i>BdT</i>   | $\epsilon$ | $\beta$                  | y                      | altra fonte | unica        |
|------|--------------|------------|--------------------------|------------------------|-------------|--------------|
| 11   | <b>276,1</b> | texte?     | <i>rubr. gu. + corr.</i> | <i>rubr. + corr. ?</i> |             |              |
| 66   | <b>213,5</b> | I-II, III  |                          | IV-VI                  |             | VII (apocr.) |

(11) Le n° 266 semble figurer par erreur dans la première colonne p. 218 (avec un « ? »); cf. p. 203: « fonte ignota », et 459. On remarquera à propos du n° 267 (Blac 96, 11) que *H* donne, dans les couplets subsistants, le même ordre que *U* (cf. Marshall 1976: 405).

(12) Romain: première intervention de la main 1; italique: intervention secondaire de la main 1; souligné: deuxième main.



Avec des précisions sur la portée des points d'interrogation, le gain d'information eût été important, pour un coût minime.

L'A. a adopté le sage parti de reprendre la numérotation de G.-K. qui attribuait, *grosso modo*, un n° à chaque *vida* ou pièce « lyrique », ce qui ne va pas, bien entendu, sans entériner ses inconséquences et nécessiter quelques retouches. Deux n°s distincts identifient généralement les éléments constitutifs des échanges de *coblas* (sur la base d'un seul n° par intervenant), sauf pour les n°s 144, 145, 175 et 176 où il y a alternance (régulière ou non) des répliques, et 166 (dissocié par ailleurs de 165 qui réunit *razo* et première *cobla* de ce triple échange). L'éclatement de BerPal 47, 6 (rubrique + V et *tornadas*, rubrique + I-II) avait entraîné l'attribution de deux n°s (235, 236), ici conservés. La plupart des *razos* sont associés dans le même n° aux pièces auxquelles elles donnent un cadre, mais il y a une exception (n° 208; rattachées à une *vida* dans n°s 63, 68 et 184). L'A. a dû attribuer un n° bis à deux *coblas*, pourtant identifiées par G.-K. (140 bis = Perdig 370, 1) et un échange de *coblas* interpolé dans le commentaire de couplets choisis (167 bis = UcSt-C/CtRod 457, 33/185, 3)<sup>(13)</sup>.

Une quatrième partie est consacrée à la graphie. Il s'agit en fait d'une simple description des graphies adoptées par les trois mains différentes, basée sur un échantillonnage (1/10<sup>e</sup> réparti sur l'ensemble du chansonnier), limité de fait aux seules consonnes dont les graphèmes représentatifs entrent en alternance ou/et présentent une certaine polyvalence. Les résultats de l'enquête sont présentés de deux manières, au moyen d'un tableau ordonné des graphèmes avec en regard les bases étymologiques correspondantes, et d'un second tableau inversant les données. Un exemple est chaque fois fourni, avec un indice grossier de fréquence (norme, fréquent, rare, occurrence unique). L'A. ne prétend pas donner une interprétation des graphies ni décrire les interférences diasystémiques de la tradition manuscrite, ce dont elle nous donne cependant un avant-goût avec quelques exemples judicieux, basés sur les rimes (223-4; alternance <s>/<z>, <z>/<sz> et <(in)gn>/<inh>), s'abritant derrière l'état de la recherche (absence de répertoire graphématique systématique des différents chansonniers<sup>(14)</sup>) et les problèmes posés par l'origine italienne présumée des copistes de *H* (cf. 221-2 la remarque sur l'alternance d'ao. *fassa* et avén. *faza*)<sup>(15)</sup>.

(13) On relève au passage quelques erreurs: p. 92, l. 1: 30-39 r, non 30-38 (le n° 124 est le dernier de cette série de main 1<sup>a</sup>; cf. p. 179-80 (du § 2.2) et p. 403. — 190, n° 75: ce n'est pas dans la marge inférieure que les couplets V et VII ont été ajoutés, à la différence de la glose Da6 (cf. p. 375 et Tav. 12). — 199, deux bizarreries typographiques: n°s 134-135: « trad. ?ε ? »; n° 136, le point dans « trad. D<sup>a</sup>. = β ? »; à remarquer que, p. 200, ces pièces se voient rattachées respectivement à ε et β sans « ? ».

(14) Zufferey 1987 procédant d'un inventaire partiel et ne couvrant, qu'une partie — pourtant « représentative » — des chansonniers.

(15) P. 225: la graphie -ig- intervocalique ne se rencontre pas; même l., lire -ig au lieu de ig.

L'A. donne ensuite (§ 5) une édition diplomatique commentée des 115 gloses marginales de *H* (dont 97 concernent les pièces du seul Arnaut Daniel) que l'on connaissait déjà par Pakscher — qui les attribuait à Dante — et De Lollis, et dont ce dernier avait déjà montré qu'elles étaient le fait du copiste principal, ce qui permet à C. de préciser, à partir de l'examen linguistique de ces *marginalia*, l'origine (aire padovane) du « dialecte du copiste » (290). C. n'entendant explicitement que « localiser le texte » (291), ce qui ne présume en rien de l'origine du copiste, on rappellera l'hypothèse de De Lollis (1889:167): « sicchè potrebbe anche esser lecito sospettare che il commentatore fosse un provenzale, il quale vivendo in Italia e volendo forse rendere le sue note di facile intelligenza anche ad Italiani, intercalasse nel suo linguaggio native parole italiane » (les italianismes de *H* peuvent très bien s'expliquer par le seul bilinguisme du copiste). L'A. distribue ici les gloses en 6 catégories, selon leur fonction: traductions littérales, trad. commentées, notes « storico-letterarie » (plutôt: encyclopédiques), de critique textuelle, grammaticales, métriques. L'A. montre enfin qu'un exemplaire du *Donat proensal* a dû être utilisé par le glossateur.

La partie 6 est consacrée au « traité de poétique » (Bartsch) à travers lequel De Lollis (187, 191-2) voyait plutôt « una vera *summa dictaminis* » exceptionnellement rédigée en langue vulgaire, transcrit aux f° 47 v - 49 v, soit le n° 167 de G.-K., série de 25 commentaires (et non 26; cf. infra) de contenu de couplets ou groupes de couplets de chansons choisis, dont le plus souvent seul l'incipit est donné, extraites de 10 pièces de Raimon de Miraval, 6 d'Uc de Saint-Circ, 3 de Pons de Capdoill, 2 d'Arnaut de Marueilh et de Folquet de Marselha et 1 de 5 autres troubadours. De ces dix troubadours, seuls Peire Vidal, Raimon de Miraval et Uc de Saint-Circ sont représentés ailleurs dans *H*, et seules PC 364,24 (n° 70), 406,2 (n° 51), 406,12 (n° 50) et 457,40 (n° 270, main 3) y sont conservées; le couplet cité de PC 457,26 est le seul témoin conservé de cette pièce (il ne s'agit par conséquent pas, sans doute, d'une *cobla esparsa* comme la donnent Pillet-Carstens et Frank, mais d'un fragment de *canso*). La série est interrompue par l'intercalation du n° 167 bis. L'examen de la tradition manuscrite montre dans l'ordre des morceaux une parenté suffisamment étroite avec le ms. *J* pour conclure à une source commune (296-8). On observera, pour compléter l'A., que, non seulement les couplets introduits par une même *razo* proviennent d'une même chanson (296) — à l'exception toutefois du § 25 —, mais ceux-ci sont consécutifs dans la chanson en question. On peut se demander pourquoi les extraits n'ont pas été indexés au § 10.1. C. voit à travers cet ensemble original la *razo* unique d'un petit florilège, partant du double emploi du terme dans le dix-huitième paragraphe (301); il semble qu'il y ait là une confusion sémantique, car, jusqu'à preuve du contraire, ces deux emplois présentent l'acception courante du mot ('raison, motif'), et non son sens poétologique. C. a choisi de donner une nouvelle éd. diplomatique de ce texte, et sans doute le cadre n'était-il pas celui d'une véritable éd. critique avec les commentaires et traduction appropriées. Elle donne en note le texte intégral des couplets mentionnés. Cette éd. donne l'occasion d'étudier le procédé de montage des commentaires. Que l'on observe par exemple les deux premiers:

*Commentaire*

...amic q[...] es gelos de totz cels  
 q[ui] uai [corr. en uan] ni uien uas sua  
 dompna.  
 ...la folas dompnas...  
 qe si cre enriqir'.  
 qant ue ni aug qe sei faiz menut  
 entron en rumor.

*Extrait du couplet commenté*

...ieu sui gelos De tot home  
 que vai vas vos ni ve

...cella cui foldatz guida  
 Cuida esser enriquida  
 Qand ve que siei faich menut  
 Intron en crim e en brut.

Le commentaire se construit en partie par «collage», procédé responsable de fautes syntaxiques en série dont le copiste a pris conscience en un cas unique, là où C. note (305 n 26): «*uien* sta per *uenon*; una difficoltà nel plurale dei verbi si nota anche al par. 2 dove si trova *cre* per *creon*»; dans le second ex., le sing. s'étend à *la*, ce qui est sans doute le plus curieux puisqu'il rompt la structure du syntagme nominal, *cre*, *ue*, *aug*, *sei* – voir aussi la relative précédente, qui est sans correspondance dans la *cobla*: *qe cre qeill don prez so qeill lil tol*).

La distinction en 26 paragraphes est due à l'A., dans le but avoué de «faciliter la lecture». On pourrait par conséquent s'attendre à ce que ces n<sup>os</sup> correspondent à des groupes organiques, ce qui est généralement le cas avec les paires commentaire préalable + couplet(s) commenté(s) (dans deux cas, les §§ 3 et 7, au commentaire se substitue un titre, du reste identique: *Cobla de lausor/lauzor*). Pourtant, le cas des §§ 24-25 ne laisse d'intriguer: le n<sup>o</sup> 24 est affecté à un titre (*Cobla de rancure*, qui intervient, notons-le, après l'interruption provoquée par l'intercalation du n<sup>o</sup> 167 bis)<sup>(16)</sup> – suivi, à la ligne, de la rubrique guide «*nuc de s.c*» –, à propos duquel l'A. signale, à tort, l'absence du couplet ainsi présenté (299). Ce titre ne fait en effet qu'introduire le commentaire suivant assorti de l'incipit d'un couplet<sup>(17)</sup> qui est effectivement d'Uc de Saint-Circ (457, 35:V) et dont le thème visé est bien la *rancura* (l'*amic* en question n'apprécie guère les femmes légères). Cet incipit est suivi de 3 couplets donnés *in extenso* susceptibles d'enrichir la méditation du lecteur sur le thème ainsi abordé<sup>(18)</sup>. Quelques remarques sur cette partie: p. 311 n 47, l. 1: pour III, cf. p. 299; la citation de ce couplet (v. 17-24) n'a pas de raison d'être à cet endroit, l'incipit ayant été édité à la place – erronée (§ suivant) – qu'il occupe dans le ms.; elle devrait donc figurer p. 312 n 49. – 312 n 49: la réf. au

(16) Il apparaît en tout trois titres. Outre ceux déjà cités, on retrouve *Cobla de lauzor* en tête du § 7 où ne suit qu'un couplet (PVid 364,24: V), sans commentaire.

(17) Cette structure (une rubrique guide, constituée du nom du troubadour dont des couplets font l'objet du commentaire, débute le paragraphe) est fréquente, sinon la norme (§§ 6, mais attribution erronée, 8-11, 20-22, 25 et 26).

(18) On corrigera C. (300) qui parle de l'«*inserimento di coblas intere quando la spiegazione si limitava al solo titolo*», ce qui n'est le cas qu'au § 3. Du reste, au § 7, on a affaire à un titre sans commentaire avec une *cobla* réduite à l'incipit. Une question qui reste à résoudre: pourquoi des couplets entiers au milieu de débuts de couplets?

« par. 15 » (en fait 16) n'a pas lieu d'être, rien n'indiquant en cet endroit la nature du problème implicitement évoqué. — 315, l. 6: lire 167<sup>bis</sup>, non 170<sup>bis</sup>.

Dans une septième partie, l'A. établit des fiches des différentes compositions de *H*, suivant l'ordre du ms., regroupant opportunément les morceaux qui sont en relation étroite (échanges de *coblas*, sirventés et leur réplique...), mentionnant les différents témoins de la tradition manuscrite, corrigeant à l'occasion l'éd. G.-K. (erreurs de transcription de graphèmes uniquement) et fournissant diverses indications d'ordre paléographique. Selon une déplorable habitude, qui ne lui est pas imputable, seul le f° sur lequel apparaît le texte considéré est indiqué: on ignore par conséquent où celui-ci finit et s'il est ou non en début de page, information qui est loin d'être négligeable dans un travail qui se donne pour objet la description d'un chansonnier. Quelques corrections, compléments et remarques: p. 335, n° 13: Seule l'éd. de Salverda de Grave est mentionnée; ajouter Aurell 1986 (donné dans la bibliographie) qui date la pièce de 1215 (Salverda de Grave proposait 1233) et considère la pièce comme anonyme. — 365, n° 61: il s'agit d'une *vida*, non d'une *razo*. — 366, 2 dern. l.: La réf. à Bertoni 1913 ne s'impose pas vraiment, l'érudit italien ne faisant qu'égarer la recherche, comme l'a très bien montré l'A. lors du XVIII<sup>e</sup> Congrès des Romanistes (1988:104). — 368, n° 65: il s'agit d'une *vida*, non d'une *razo*. — 382, n° 87 et 89: l'A. aurait pu utiliser ou du moins mentionner l'éd. de M. Fumagalli Mezzetti, «Le Canzoni di Elias Fonsalada», *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università degli Studi di Milano*, XXX, 1 (1977): 41-48, parue indépendamment de Raupach 1974. — 429, l. 1: lire 437, 3 non 437, 13. — 445, n° 228: l'éd. de Klein date de 1886; on aurait par conséquent pu ajouter Salverda de Grave 1902 (157 sq.). — 447, n° 231: non mentionné, Boutière-Schutz XXII, D donne uniquement le texte de *P*. On peut actuellement ajouter pour la bibliographie l'*opus magnum* de Rieger (1991), pour «prendre connaissance» du texte<sup>(19)</sup> des n°s 141-143, 146 à 154, 169, 208-209 et 253, et de leurs commentaires fondés sur une longue fréquentation du corpus.

(19) On peut en effet faire quelques réserves, parfois sérieuses, sur la fiabilité de son édition; par exemple, en ce qui concerne les *unica* de *H*, R n'a semble-t-il par recouru au ms.: elle note ainsi, p. 168, la leçon *langrat* H (PC 253, 1:6) là où C., n° 152, lit *lan - gen*, corrigeant G.-K. qui donnerait *lan - gat*, ce qui est d'autant plus amusant qu'elle adopte l'«émendation» de Schultz (*languen*); R. donne *complaing* au même vers, comme G.-K., là où C. lit *conplaing*; p. 167, R. donne *s'ieu* (PC 20, 2:1), comme d'autres au demeurant, là où C., n° 153, lit *si eu* (on doit donc évoquer un cas de synalèphe comme dans le cas de *si ous* pour *si-us* de PC 253, 1:1, ou, si l'on tient à la liaison, «restituer» *s'eu* pour se conformer au système graphique du copiste) dans les deux pièces, R. transcrit *qu(e)* tous les *q(e)* du ms. Mais c'est dans l'éd. de *Qvan vei les praz verdesir* (ms.), *unicum* de *W*, que le travail éditorial de R. se révèle franchement désastreux, éditant en fait non pas le ms., mais, non sans erreurs et inconséquences du reste, ... le texte même que Bartsch a donné en 1868 dans la seconde éd. de sa *Chrestomathie* (dont la 6<sup>e</sup> et dernière éd. qu'elle ignore inexplicablement est du reste très sensiblement améliorée par Koschwitz); le lecteur dispose ainsi à nouveau d'un texte en ce «pro-

L'A. consacre la partie 8 à l'éd. diplomatique des pages «dont la lecture est particulièrement complexe», selon ses termes (p. XX), soit les col. 9 rb - 12 rb<sup>(20)</sup>, et les pages 42 v, 59 v et 61 v, ce qui est inexact, puisque ne sont pas donnés la fin du n° 19 (DPrad 124, 17; début de la col. 9 rb), le début du n° 40 (DPrad 124, 9 attribué à Guilhem de Berguedan), etc.: seul la p. 42 v (et, d'une certaine manière, 61 v) est donnée en entier. En fait, ce sont des pièces qui ont été éditées, principalement pour des raisons qui relèvent en fait de leur intérêt littéraire, non des pages, et il eût été mieux venu de le mentionner dans les titres et sous-titres. Il s'agit dans le premier cas de la section compacte consacrée à Arnaut Daniel, dans le second de GISGreg 233, 2 (la soi-disant «sextine») et RmMir 406, 30 qui occupent seuls la p. 42 v (nos 136, 137), dans le troisième de GrCal 243, 8 (n° 265) et dans le dernier d'UcSt-C 457, 40 (n° 270) qui occupe seule la p. 61 v qui est la dernière de *H*, seule pièce à avoir été transcrite de la troisième main, avec à la suite un texte «dont se lit bien peu» (cf. p. 47<sup>(21)</sup>). Il est agréable et utile de disposer, au moins dans la plupart des cas, d'une reproduction photographique des pages concernées (Tav. 3-9 = p. 9 r - 12 r, 23 = p. 59 v et 24 = moitié supérieure de p. 61 v)<sup>(22)</sup>.

Suivent une bibliographie (§ 9; textes, dictionnaires, études-anthologies-répertoires)<sup>(23)</sup> et un index des «luoghi trobadorici discussi» (pièces et *vidas*; § 10.1), le livre se terminant avec 24 planches (de format réduit, précisons-le) de reproduction photographique de pages du chansonnier, et une reproduisant une partie du f° 27 r de *D* (début PVis 364, 3) utilisée à la p. 194. Le f° 25 r avait déjà été reproduit par Avalle (1961: fig. 4). Quelques corrections pour finir: p. 517, 46, 1: lire 184, non 183. — 518, 83, 2: lire 186, non 185. — 519, 119, 4: lire 157, non 156; 119, 5: lire 163, non 164. — 524, 243, 8: lire 198, 200, non 198-200; 265, 3: lire 184, non 183. — 526, 364, 24: ajouter 318. — 528, 437, 6: suppr. 183. — 529, 437, (9): lire 214, non 213. — 530: ajouter «457, 32 = 206; pp. 94, 184, 215»; 457, 40: ajouter 318; Marshall 1976, II: lire 184, non 183.

Le linguiste qui s'occupe d'ancien occitan ne peut plus aujourd'hui ignorer les problèmes, extrêmement complexes au demeurant, de la tradition manuscrite des textes médiévaux, et des troubadours en particulier: c'est là que se noue le problème de la *koiné* des troubadours dont on a fait, il faut bien le dire, un véritable mythe (pour les sceptiques, cf. Zufferey 1987: 312-3). Le travail de C. constitue le

---

vençal littéraire standardisé» qu'affectionnait l'éminent romaniste et qu'U. Mölk (1991: 378) entend justement éviter dans sa propre éd. (qui n'aborde pas au demeurant le problème de la langue d'origine du texte; cf. Marshall 1982: 86).

(20) «9 rb» et non «9» qui figure au titre du § 8 (463); «12 rb» et non «12 ra» indiqué dans le titre des §§ 8 et 8.1.

(21) Corr. «c. 61 r»: il s'agit du verso, le recto étant vide au demeurant (cf. p. 461).

(22) On corrigera p. 489: «lc. 61 vbl», non «lc. 61 vdl».

(23) P. 512, sous Sankovitch, lire «Reluctant».

complément indispensable de l'édition diplomatique du chansonnier *H* par G.-K., avec laquelle nous disposons maintenant d'un instrument remarquablement complet d'investigation et de recherche. Observons pour clore que le lancement d'une série d'éditions diplomatiques de chansonniers serait loin d'être inutile compte tenu de la difficulté d'obtenir celles déjà existantes, depuis longtemps hors commerce (c'est le cas de G.-K. publiée dans une revue faiblement diffusée, en France en particulier): elles pourraient même bénéficier de critères plus stricts et d'un surcroît de précision dans leur élaboration.

Dominique BILLY

### Bibliographie

- Avalle, D'A.S. 1961. *La Letteratura medievale in lingua d'oc nella sua tradizione manoscritta*, Torino: Einaudi.
- Careri, M. 1988. Sul canzoniere provenzale *H* (Vat. Lat. 3297). *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès international de Linguistique et de Philologie romanes*. Tübingen: Niemeyer, t. VI, pp. 100-7.
- 1991. Alla ricerca del libro perduto: un doppio e il suo modello ritrovato. *Lyrique romane médiévale: la tradition des chansonniers*, Actes du Coll. de Liège, 1989, éd. par M. Tyssens, Liège, pp. 329-75.
- De Lollis, C. 1889. Appunti dai manoscritti provenzali Vaticani. *RLR* 33: 157-93.
- Gauchat, L. & H. Kehrli. 1891. Il canzoniere provenzale H. *Studi di Filologia Romanza* 15: 341-568.
- Marshall, J. H. 1976. Trois fragments non identifiés du chansonnier provençal. *H Rom* 97: 400-5.
- 1982. C. r. de M. Raupach & M. Raupach, *Französische Trobadorlyrik* (= *Beihefte zur ZRPh* 171, 1979), *RPh* 36: 1: 83-93.
- Mölk, U. 1991. «Quan vei les praz verdesir». *Mél. de langue et de littérature occitanes, médiévales et modernes en hommage à P. Bec*, Poitiers: C.E.S.C.M., 376-84.
- Rieger, A. 1985. «*Ins e'l cor port, dona, vostra faisso*». Image et imaginaire de la femme à travers l'enluminure dans les chansonniers de troubadours. *CCM* 28: 385-415.
- 1991. *Trobairitz. Der Beitrag der Frau in der altokzitanischen höfischen Lyrik Edition des Gesamtkorpus* (Beihefte zur ZRPh, 233). Tübingen: Niemeyer.



*Jourdain de Blaye (Jourdain de Blavies), chanson de geste: nouvelle édition revue et corrigée.* Publiée par Peter F. Dembowski. Paris: Champion (Classiques français du moyen âge, 112, 1991). XXVI + 161 pages.

En 1969 M. Peter Dembowski a publié aux Presses Universitaires de Chicago la première édition de *Jourdain de Blaye* qui ait paru depuis les éditions de Konrad Hofmann (Erlangen, 1852, 2<sup>e</sup> éd. 1882). L'édition de M. Dembowski est excellente de presque tous les points de vue (on regrette seulement l'absence d'une bibliographie et d'une introduction littéraire un peu plus étendue) et l'on se réjouit donc de la voir disponible dans les *Classiques français du moyen âge*. *Jourdain de Blaye* constitue la seconde pièce du cycle de Blaye, la première étant *Ami et Amile* dont nous devons au présent éditeur une édition, parue elle aussi dans les *Classiques français du moyen âge* (1969). Grâce aux comptes rendus (voir la liste aux pp. IX-X) et à 'une vingtaine d'années de méditations sur certains des problèmes du texte et de sa provenance' (p. IX) M. Dembowski s'est cru à même de nous fournir un 'remaniement' de son édition. En l'occurrence, les changements se réduisent à fort peu (pour ceux qui se sont servis de l'édition de Chicago une liste des changements ou additions, ou une typographie quelque peu modifiée, aurait été utile). L'introduction reste pour la plupart presque identique à sa première version. On note cependant quelques nouvelles remarques relatives au nom Alys qui confirmerait la date du poème ('entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle' (p. X), ainsi que des observations plus étendues sur la dette de *Jourdain* au roman byzantin d'*Apollonius de Tyr*. M. Dembowski conclut que, initié au processus d'adaptation par l'auteur inconnu d'une version française perdue, l'auteur de *Jourdain* a réussi à bien plier l'*Apollonius* aux exigences d'une chanson de geste (p. XXII).

Quelques vers du texte ont subi de légères modifications (voir les v. 283, 901, 1161, 1183, 1300, 1396, 1962, 2656, 2787, 3140, 3226, 3583, 4025, 4123, 4146, 4233). Il se trouve aussi de nouvelles notes qui visent le plus souvent à offrir une interprétation de vers considérés obscurs ou difficiles par les auteurs de comptes rendus (v. 128-30, 181, 398-99, 472, 527, 661, 731-35, 811, 904-05, 1157, 1219-20, 1657, 1814, 2186, 2499, 2509, 3536). Le glossaire, légèrement amélioré, aurait pu peut-être contenir les termes suivants (les trois premiers se trouvent en tête de leur entrée dans le Tobler-Lommatzsch): *desevree* (v. 2536, 4213), *esporonnee* (v. 3714), *retornee* (v. 3736), *ensarree* (v. 3732), *espi* (v. 2564), *peléz* (v. 1220), *rocelle* (v. 1349), *regreste* (v. 2535), *a la volée* (v. 3734). Mais il s'agit, à tout prendre, d'une édition très utile et l'auteur mérite nos remerciements.

Glyn S. BURGESS

CHRÉTIEN DE TROYES, *Érec et Énide*, édité et traduit par J.-M. Fritz, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 4526), Paris, 1992, 537 pages.

Soigneuse édition, avec traduction, du BN fr. 1376, accompagnée d'un bon choix de variantes dans un appareil critique à trois étages. Introduction littéraire brève et claire [5-15]. Le ms. que l'on s'accorde à trouver teinté de traits bourgui-

gnons est situé hardiment dans la région de Dijon d'après des indices, il faut l'avouer, plus que ténus. Le texte est corrigé assez largement mais on peut retrouver chaque fois la leçon originelle. Quelques remarques: il n'est peut-être pas utile de corriger dans le cas de *aten[t]* (921) ou *tien[g]* (1264) d'autant que *mar* (1595) n'est pas devenu *marc*. Notons aussi que la petite correction *bauçain[t]* (2152) a le malheur de créer une forme qu'on n'a pas encore rencontrée, semble-t-il; — 1445-46 je n'arrive pas à savoir si les formes *feïssiant* < *alessiant* > sont effectivement attestées dans un ms.; — 1492, bonne justification de la leçon *gueule* « gorge d'une femme » cf. DEAF 963, 27; — 1496 (*regarder*) *de bon huil* plutôt « avec tendresse »; — 1498-99 il faut plutôt donner la valeur d'une expression imagée à *ne preïssent pas raançon... de* « ils n'étaient pas en reste pour ce qui est de ». Et la ponctuation de Foerster qui met un point d'exclamation après *regarder* (1499) paraît préférable; la réflexion porte davantage sur ce qui précède que sur ce qui suit.

Gilles ROQUES

*The Old French Crusade cycle*, vol. VI, *La Chanson de Jérusalem*, éd. par Nigel R. Thorp, the University of Alabama Press, Tuscaloosa, XII + 739 pages, 1992.

Il s'agit d'un volume très attendu (cf. RLiR 55, 288) qui contient une des plus importantes chansons du Cycle de la Croisade, qu'on pouvait lire dans l'édition Hippeau 1868, dépouillée par TL (sigle: Jerus.) et Gdf (qui a aussi lu le ms. BN 12558, cité sous le titre de *Les Chétifs*) et encore utilisée par le DEAF (sigle: JerusH). On sait que les études sur les Chansons de la Première Croisade ont été renouvelées par S. Duparc-Quioc et que les résultats de ses premières recherches ont été réunies dans ses *Recherches sur le cycle de la Croisade* 1955. En annexe elle avait publié, d'après le ms. BN fr. 12558 (avec les variantes des autres mss), le texte correspondant aux vv. 2743-4517 de l'éd. Hippeau, c'est-à-dire aux vv. 2984-4908 de la présente édition. Ce choix du BN 12558 a été ensuite confirmé, tant par S. Duparc-Quioc elle-même dans son édition de *La Chanson d'Antioche*, que par les éditeurs de la présente série de l'OFCC. Nous avons désormais la seule édition de référence utilisable pour *La Chanson de Jerusalem* et l'édition Hippeau n'a plus désormais qu'un intérêt très marginal.

L'introduction est très réduite: critique de l'édition Hippeau [1-4]; analyse [4-9]; description rapide des mss et fragments [10-13]. L'éditeur examine ensuite les rapports entre eux des mss [14-21] puis décrit très précisément son attitude d'éditeur [21-27]. Table des rimes [28-29] puis bibliographie [30-31] terminent cette introduction. Vient ensuite le texte des 9891 alexandrins [35-258]. L'édition est bonne. Quelques notes de lecture: 719 lire *l'asolution*; — 852 lire *par palagre*; — 1005 préférer *reciurent*; — 1136 lire *bone*; — 1373 *le pliçon delie* < *abaie* etc. > n'est pas satisfaisant v. les variantes; — 1422 lire sans doute *son deu*; — 1708 lire sans doute *Que les*; — 1824-25 lire *picois* et *picon* (de même 3265 et passim); —

1846 lire *caucin*; – 1871 lire sans doute *font*; – 2764 garder *desree*, de même que *esfree* 6568 et 6618 (cf. RLiR 54, 337); – 3635 lire *ne m'ocire*; – 4163 préférer *d'esmaier*; – 4226 lire (avec Duparc-Quioc) *essanné* « vidé de son sang » (de même dans les variantes lire *assanné*, *ensanné*) et corriger au gloss. *essauner*; – 4598 lire *prist*; – 4701 *estailles* (de même dans Duparc-Quioc) ne donne pas un sens satisfaisant: comme la première main du ms. porte *esfailles* on préférera corriger en *les failles*; – 5585 lire *a salver*; – 5916 lire *ponçon* (cf. *ponçon* au gloss.); – 5951 lire *commencent*; – 6271 on préférerait *que desor lui n'aigrie*; – 6603 lire *melodie*; – 6803 on attendrait *senestrier*; – 7130 on attendrait *coupe*; – 7158 on attendrait *Qui* (= *cui*); – 7696, le vers est incompréhensible, lire *Quant vos dout* (forme pour *dut* de *devoir*) *recoillir*; – 7868 lire *l'a covoitie*; – 7888 lire *Sepucure*; – 8049 lire *espius*; – 8243 on attendrait *conduit*; – 8507 lire *d'escoillie* (cf. *escoillie* au gloss.); – 8725 on attendrait *desrompre*; – 8877 apr., le vers ajouté par D paraît indispensable; – 9111 lire vraisemblablement *cenielle* et en 9119 *cinelle*, formes de *cenelle*; – 9535 lire *li ber*; – 9617 lire *garderont*; – 9795 on attendrait *ke*.

Les appendices [259-301] contiennent les interpolations ou les ajouts. L'appareil de variantes, colossal [303-681], est bien présenté et donne toute satisfaction. L'index des noms propres [683-731], qui inclut aussi tous les noms et toutes les formes des variantes, fait apparaître comme excessivement maigrelet le glossaire [733-739]. Or ce texte présente un indéniable intérêt lexical et le dépouillement des variantes se révèle profitable. On est en particulier consterné par l'utilisation du dictionnaire de Greimas, qui peut rendre service à un débutant mais qui n'a aucune valeur au plan lexicologique. Et encore le principe affirmé de ne pas reprendre les mots « readily identified » dans ce dictionnaire n'est pas respecté (cf. *aghace*, *aire*, *ajorner*, *barbacanes*, *cors* etc.). En outre, comme ce dictionnaire ne relève pas en général les mots qui subsistent encore en français moderne, le gloss. enregistre des mots qui ne présentent pas grand intérêt (*dromadaire*, *entamer*, *roignon*, etc.). Enfin Greimas a extrait de Gdf des mots rares puisés dans la Conquête de Jérusalem; par conséquent, en fonction des principes affirmés, ils ne figurent pas dans le glossaire, même s'ils sont intéressants et/ou difficiles. On pourra aussi souligner quelques-unes des bizarreries du dictionnaire de Greimas. *Aroer* (1431), relevé dans le texte par Gdf (hapax ds Conq. de Jérus.), y est attribué à RClary. Ailleurs la date invraisemblable de 1247 est attribuée à notre texte (*batoison*, *entroilleure*). Répétons une fois de plus que le lexicographe qui utilise le dictionnaire de Greimas s'expose à de multiples catastrophes et ne peut pas apporter une contribution lexicographiquement sérieuse.

Je terminerai en signalant quelques bévues: *alcasie* (et *aucasie*) et *auçaire* (lire *aucaire*) sont à rapprocher et le sens de *en l'auçaire* « on high, upright » est sûrement faux; – *cuielle* est à supprimer cf. supra; – *demonir* aussi, c'est *demonie* f. « destruction, malheur »; – *enc(h)ocie* (d'*encochier*) n'a aucun rapport avec *entoschier*; – *essauner* et *estailles* cf. supra; – *fesissant* n'est pas un part. de *faire* mais un subj. impft 6 cf. aussi *s'entreferiscant* 4246; – *quarentaine* en 2221 n'est pas une « mesure de temps »; – *quiteé* n'a jamais signifié « exchange, return »; – *sir(r)e* n'est pas « cire » mais une forme de *çoire*; – *soucier*, faussement extrait de *souci*, ne peut pas en outre signifier « mettre bas »: on pourrait rapprocher ce part. adj. *souci* des

résultats romans de *subsider* (cf. FEW 12, 352b) en lui donnant le sens de « af-falé ».

Un travail aussi solide et riche d'exploitations à venir, pour lesquelles il fournit une base fiable, ne peut pas être discrédité par un glossaire que nous considérons comme inexistant. Mais l'édition existe, elle, et l'on devra l'utiliser.

Gilles ROQUES

Jean-Pierre PERROT, *Le passionnaire français au Moyen Age*, Droz (Publications Romanes et Françaises, CC), Genève, 1992, 331 pages.

Reprenant le flambeau de P. Meyer, l'auteur s'efforce de faire la lumière sur le passionnaire français. Il lui trouve une origine picarde au milieu du 13<sup>e</sup> siècle et tâche d'en préciser la diffusion ultérieure [155-162]. Ce serait une œuvre d'inspiration cistercienne. Un progrès décisif consisterait dans l'édition comparée des textes. Le florilège [207-315] qui clôt le volume est une invitation au travail. En attendant, le présent ouvrage peut aider à s'orienter dans le dédale de ces textes.

Gilles ROQUES

*Le Roman de Jules César*, éd. critique avec introduction et notes par O. Collet, Droz (Textes Littéraires Français, 426) Genève, 1993, XXXV-573 pages.

Le succès des *Faits des Romains* a éclipsé une œuvre postérieure d'environ un demi-siècle, l'*Hystore de Julius Cesar*, éditée par F. Settegast en 1881 et attribuée par les mss à Jean de Thuin, d'où le sigle JTuim ds TL (sigle du DEAF: CesTuimPrS). Le modèle de cette *Hystore* est un *Ronman* en laisses d'alexandrins que l'on n'attribue plus à Jacot de Forest mais à Jean de Thuin lui-même (sigle du DEAF: CesTuimAl). Il s'agit d'une adaptation assez fidèle de la *Pharsale* de Lucain, qui intègre des éléments venus de l'*Enéas* ou du *Roman d'Alexandre* et brode joliment sur la rencontre entre César et Cléopâtre. L'auteur complète le récit de Lucain en menant son poème jusqu'à l'élévation à l'empire de César.

L'ouvrage que nous avons là, est la première partie d'une thèse consacrée à ce *Roman*. L'introduction est des plus sommaires; l'étude philologique et littéraire est annoncée comme devant prendre place dans un volume indépendant. En fait nous trouvons surtout un résumé à grands traits du texte [XII-XIX] et les principes d'éditions [XIX-XXXV]. Le ms. de base, choisi sans doute à bon droit, est le BN fr. 1457 (env. 1285-1295), accompagné de l'essentiel des var. des deux autres mss. L'édition donne toute satisfaction. Quelques menues remarques: on hésite devant les graphies *anuioz* (32), *enuious* (59) ou *enuioz* (41) quand le contexte parle non pas d'*anui* mais d'*envie* (36 et 53); — 175 la correction n'est peut-être pas indispensable, on devrait trouver d'autres cas de coordinations de participes passés derrière

un seul et même auxiliaire quand le fr. mod. emploie deux auxiliaires distincts (v. MénardSyntaxe 149b); — 286 on peut garder *tost* « vite » dans *tost courans*; — 463 la correction de *esfree* en *esfree* paraît inutile (cf. RLiR 57, 300): dans ce texte on a le plus souvent *esfree* / *effree* (4234, 5542 et 6387) et *desree* (4232) mais aussi *esfrehee* (2142), qu'il faut sans doute voir aussi derrière le fautif *esfreehee* (679). Une autre possibilité d'éviter la succession de trois *e* réside dans la graphie *afraee* (4232 var.) ou *esfraee* (463 var.). On aimerait donc que soient confirmées les deux cas de graphie *effreee* / *esfreee* (489 et 4234 var.); — 518, le texte pourrait se défendre si l'on voit dans *la* une forme pour *la ou* cf. TL 5, 16, 6sq; — 553 lire *a ssejor* de même en 1380 *a sseürté*; — 903 var. lire *nuns*; — 981 on pourrait supprimer la virgule et voir dans *asamblé* un participe passé coordonné à *entrez* dont il partagerait l'auxiliaire *ert* au lieu d'*avoit* attendu cf. supra 175; — 2800 lire plutôt *a point*.

Les notes [425-481], outre quelques éclaircissements ponctuels (géographiques, historiques, parémiologiques), contiennent aussi des remarques lexicales souvent pertinentes. On pourra reprocher à ces dernières de manquer par trop de concision mais elles manifestent que quelques problèmes lexicographiques ont été bien vus. Quelques remarques à leur propos: 1853 pour *nuit* m., régional au sens de « soir » (dont les vv. 4732-33 donnent un très bel exemple: *Et si sont dusqu'au nuit as loges demoré Et cele nuit i ont dormi et reposé*) v. A. Henry ds MëlStraka II, 131; — 3617 à propos de *ullez* qui n'a rien de picard v. RLiR 54, 298 où j'illustrais ce sens de « passer au feu pour le durcir (un tinel) » par un ex. d'AliscGdf = AliscW 3379f ou AliscR 3757; — 4274 renvoyer surtout à VanDenAbeeFauconnerie 196 et 203 où est cité un éclairant ex. d'HenriValenciennes; — 5369 pour la « référence claire » de l'édition des *Trois Pelerinaiges* citée par Gdf v. DEAF G 892, 15-20 et 1010, 11-16; — 5875 à propos d'*onfisibene* v. aussi RLiR 50, 285; — 6018 renvoyer surtout à AdenCleomH 3085 note; — 6070 pour *conmesler* (*soi*) ds Gdf 2, 241b v. Complément Bibliographique 1993 du DEAF s.v. IntrAstr; pour l'anc. liégeois cité ds FEW se reporter à alütt. n° 3 ds le Beiheft du FEW; et si TL n'a pas tenu compte de l'article *commeslure* ds Gdf 2, 241b c'est qu'il en a été dissuadé par Gdf 2, 789c (errata); enfin je signale un nouvel exemple de *commeslure* ds R 107,100 (f° 37 v°); — 6085 sur *faucon ramé* v. aussi VanDenAbeeFauconnerie 30 n. 1.

Je peux supposer que l'étude philologique du texte traitera largement des mots régionaux à l'instar du cas de *commellee* « emmêlée », analysé précisément dans la note afférente. Le texte est très riche sous cet aspect et ce qu'on trouve appuie fortement une localisation autour de Thuin, aux confins picardo-wallons. On peut déjà signaler le cas des mots: *charre* « chaleur » (= pic. *chaure* sur lequel v. Matsumura ds TraLiPhi 30, 363 n. 20); — *entreilaianz* v. Stimm ds MëlLommatzsch 371; — *es-cardez* « ébréché » v. Henry EtLex 72; — *nuit* « soir » cf. supra; — *senat* / *senez* « sénateurs » v. R. 100, 114; — *sorgon* « source » v. RLiR 50, 121. Mais on peut encore en citer une bonne dizaine: *apaisenter*, *baket*, *cors* « coins », *covise* « convoitise », *emprimer*, *enmieudrer* / *esmieudrer*, *enruini*, *esfosser*, *hez* « crochets », *orphe*, *plovage*, *saier* (= *essaier*), *sours* « source ». En face de cet ensemble homogène *fievement* fait tâche puisque le mot paraît plutôt caractéristique de l'Ouest (norm. et angl.-norm.).

Le glossaire est fait avec soin. On l'eût souhaité plus complet en particulier pour des mots assez peu attestés, dont nous donnerons quelques exemples, contenus



aussi bien dans le ms. de base que dans les variantes. Je regrette d'ailleurs que le vocabulaire des autres mss n'ait pas été pris en compte. Quelques remarques et ajouts: *acroit* non «faire crédit» mais «prendre à crédit» et le jeu fréquent avec ce verbe n'est pas celui indiqué ici entre parenthèses; — ajouter *blanche* f. 6397 «blonde» (*les brunes et les blondes*) qui est le plus ancien ex. que je connaisse de l'emploi sur lequel v. Villon RH T 671 n. (ajouter aussi GreyAmoursF 87, 11; CleriadusZ 3, 129 corr. inutile); — *conseillier* «consul» n'est pas sans appui (cf. RLIR 50, 298 et 53, 199); — *cors*, il y aurait intérêt à réunir les deux mots: l'un signifie «coins», l'autre «pointes»; — *covoitis* adj. 128 «avide» manque dans le gloss. et les dictionnaires; — *desbati* 473 «décousu» n'est connu que par 1 ex. de JTuim ds Gdf et TL; — *destorbier* la formulation forme substantivée de *destorber* est fautive (alors qu'elle est juste pour *deviser*); — *emploit* lire *ind. impar.*; — *esmaier*, lire plutôt *esmaier* car au v. 6458 il faut préférer *esmarir* avec les deux autres mss; — ajouter *fondis* adj. 131 «fondu», hapax en ce sens ds TL 3, 2025, 5 qui cite ce passage précisément avec dans le contexte une leçon *fisent* au lieu de *firent*; — ajouter *franchie* f. 662 «liberté», absent des dictionnaires, mais on aimerait être sûr que ce n'est pas une faute d'impression pour *franchise* (cf. 658); — *froit* peut parfaitement être adjectif au sens de «désagréable» et pourrait même trouver place sous le *froit*<sup>2</sup> (fém. *froite*) adj. de TL, mais je n'y vois pas très clair; — ajouter (*viande*) *fromentouse* 901 var. «(nourriture) en froment»; — ajouter *hurtée* f. 2089 «coup» (2 ex. ds TL); — ajouter *quatis* p.p. 2356 var. «caché» (avec probable couleur régionale); — ajouter *souduiement* m. 2725 var. «tromperie; égarement»; — ajouter *splendoient*, impft. 6, 233 «brillaient».

Au total une bonne édition dont nous attendons les prolongements.

Gilles ROQUES

Claude LACHET, *Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIII<sup>e</sup> siècle*, Champion (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age, 29), 1992, 814 pages.

Le gros roman *Sone de Nansay* n'a pas trouvé beaucoup de lecteurs, mais leur qualité supplée à la quantité; A. Scheler, W. Foerster, G. Gröber, A. Tobler, G. Paris, Ch.-V. Langlois et Kr. Nyrop ont laissé leur marque sur le texte. Mais on doit surtout de grands remerciements à M. Goldschmidt qui avait eu la bonne idée de copier le texte du ms. unique de Turin dans sa jeunesse studieuse et qui vingt-cinq années plus tard a tenu à le faire imprimer. En effet l'incendie de 1904 a gravement mutilé le ms. au point que son édition, reposant sur une copie très soignée, constituera désormais pour beaucoup de passages le seul témoin du Roman. Celui-ci fut ensuite peu étudié: deux dissertations allemandes en 1913 (*Sprache und Verstechnik*) et en 1929 (*Kulturhistorischen Elemente*) puis un long silence jusqu'à une dissertation américaine de 1975. Peu après M. Parisse étudia les tournois et les tables rondes du Roman pour lequel il proposait en outre de voir dans Nansay une forme de Nancy. Et nous revenons par là à l'histoire même de l'édition. Scheler avait hésité entre *Nausay* et *Nansay*. Goldschmidt à partir des rimes avec *Aussai*



avait choisi *Nausay*. G. Paris, à l'époque où l'Alsace était devenue allemande, n'avait pas manqué de relever l'étroite association de la ville en question avec l'Alsace et ses vins. Il avait trouvé en Alsace un village nommé Nambsheim. Comme de surcroît le ms. pouvait autoriser, aux dires mêmes de l'éditeur, une lecture *Nansay*, unissant les deux faits, il avait fait admettre généralement le titre *Sone de Nansay* (où Nansay est Nambsheim). Seul Gröber dans son *Grundriss* II, 785 avait proposé Nancy en s'appuyant sur le rôle important de Vaudémont et du Saintois dans l'histoire du héros. En fait, les arguments de M. Parisse me semblent satisfaisants et C. Lachet leur accorde une prudente préférence. Pour l'inventaire des formes anciennes du toponyme *Nancy* on se reportera maintenant à M. Buchmüller-Pfaff, *Siedlungsnamen* (BeihZ n° 225, 1990), 372.

Disposer d'un texte sûr est la première condition d'une bonne étude littéraire. Ce n'est pas encore le cas. L'auteur est un bon écrivain mais il est parfois obscur. Goldschmidt revenait sur un travail ancien; son édition est souvent étrangement ponctuée et visiblement il n'avait pas tout compris. De là dans les notes de son édition des rectifications de son maître, Foerster, et un errata où collaborèrent maître et élève. Tobler, qui avait aussi été consulté au moment de l'édition, tint à publier un très consciencieux compte rendu, paru en 1901. G. Paris, à son tour, vint proposer des corrections tout en dialoguant avec son « savant ami » Tobler. Et maintenant Cl. Lachet, qui est le seul depuis Goldschmidt à avoir consulté le ms., donne à son tour sa liste de corrections [27-42]. On comprend que dans ses conditions la lecture approfondie du texte ne soit pas très aisée. En attendant l'édition souhaitable, qu'annonce Cl. Lachet, le lecteur pourra s'aider en outre de la très bonne analyse qu'il donne du Roman [79-133]. Je voudrais apporter aussi ma modeste contribution en fournissant quelques remarques sur le texte.

D'abord il me semble que Lachet aurait pu revenir sur les propositions des deux monstres sacrés de la romanistique. A l'époque de leurs CR ils avaient largement dépassé la soixantaine et ce fut même l'un des tous derniers CR de Paris qui allait mourir l'année suivante. Ils n'ont pas hésité à corriger assez fortement la leçon des mss; certains cas me paraissent encore indécis mais pour d'autres leurs corrections sont erronées. Tobler par exemple n'a pas su reconnaître dans le *ses* (corrigé à tort par l'éditeur en *les*) de 3724, une forme de *sec* « comptant » et le TL 1, 899, 27 lui aurait indiqué que la correction qu'il proposait au v. 12430 est inutile. De même ses propositions pour les vv. 5209, 5414 (cf. d'ailleurs Lachet [689-690]), 16918, 18710 ne sont pas convaincantes. Paris, sans parler des références fausses et de quelques menues confusions (15465, 18136), n'a pas su reconnaître *tant* au sens de « seulement » au v. 2274 cf. TL 10, 88, 26. De même ses propositions aux vv. 9304-6 (cf. TL 2, 12, 45), 17770 ne sont pas irréprochables. Tous deux veulent aussi corriger *awec* en *a ués* (6560, 7487) mais v. Henry *EtudesLexicologie* 98 et RLiR 55, 270. En outre en 7996 Paris propose *aree[e]* de même que Goldschmidt *effree[e]* en 7605 et *abee[e]* en 12206. Dans tous ces participes passés c'est la suite de trois *e* qui serait étonnante cf. ici 54, 337; 55, 270; 56, 309; 57, 300 et 302; j'ai déjà réuni plus d'une centaine de cas de ce genre qui s'étendent jusqu'au début du 16<sup>e</sup> siècle.

Les rectifications de Lachet [27-42] sont très souvent utiles. L'une d'elles (4290-93) est déjà ds TL 4, 827, 15, une autre (10528) dans l'article de Paris

(R 31, 124), une troisième (19988) est implicite dans une remarque de Tobler (Archiv 107, 119). Au v. 1639 la leçon du ms. *parlant* aurait besoin d'être justifiée. Au v. 16730 la leçon du ms. serait *defreer* et Lachet y voit le verbe *defreer* «troubler». Gdf est le seul dépositaire de ce verbe qu'il tire d'un glossaire latin-français (éd. Chassant) qui donnerait *consternari, defreer*. Or on sait que ce glossaire est l'*Abavus* d'Evreux et l'éd. de M. Roques donne, comme on s'y attendait, *desreer* (n° 44). Au v. 16861, j'avoue n'être pas entièrement convaincu par *tors* «tourbillon».

Quelques remarques supplémentaires: 7415 virgule après *dist*; — 8752 virgule au lieu de point; — 14292 *Le* pourrait se défendre; — 15476-78 point après *mesnie* et virgule après *estragne*; — 16769-70 virgule après *voliés*, point après *feriés*; — 17383 garder *cor* (cf. TL 2, 838, 43); — 18983-84 point après *venir* et pas de point au vers suivant qu'on lira *Et pour son convent a tenir*.

Il est clair que Tobler a profité de sa très attentive lecture du texte pour alimenter son futur dictionnaire. L'essentiel des traits saillants du vocabulaire de Sone se retrouve dans TL. Mais on peut trouver encore quelques jolis compléments. Je vais en signaler un qui a échappé à Lachet. Sone a gagné un très bon cheval à une table ronde:

Tant li plaist li chevaus qu'il a,  
 Qu'il nel donroit pour mille mars  
 1540 Ne qu'il feroit pour uns viés dras,  
 Car que plus l'a le jour foulé,  
 Plus i trueve grant amisté.

Lachet dans son commentaire [689], plaçant un point après *dras*, dit à propos du seul v. 1540: «La seconde proposition d'échange est comique puisqu'au lieu d'être supérieure à la précédente, elle s'avère tout à fait dérisoire». En fait il y a un jeu de mots à partir de *foulé* qui signifie «fatigué» et «foulé (en parlant du drap)» et du sens technique du fr. *n'avoir point d'amitié* «n'être pas souple (du drap)» (SavBr 1723-Lar 1928) cf. FEW 24, 441a. Le cheval plaît donc à notre héros à un point tel qu'il ne le céderait pas contre mille marcs pas plus qu'il ne le ferait pour un vêtement usagé, car plus il l'a foulé/fatigué en ce jour, plus il lui trouve de souplesse.

De fait l'auteur sait utiliser des expressions imagées. Je citerai le cas des vv. 8750-53: Sabine, la suivante d'Yde, vient de faire vertement la leçon à sa maîtresse, qu'elle a laissé dans un grand trouble:

8750 Chà fors Sabine prist a rire  
 Qui mout avoit chier les tondus,  
 Aussi chier ot les rés u plus,  
 Car assés de trigal savoit.

Cette plaisanterie n'est pas sans évoquer un épisode de la *Continuation de Perceval* de Gerbert de Montreuil. Gauvain, reconnu par ses ennemis, a obtenu un sur-sis d'une nuit auprès d'une aimable demoiselle, avec qui il passe galamment la soirée sous les yeux de ses servantes admiratives. Oubliant l'avenir incertain qui l'at-

tend au petit matin, *il dist tres bien qu'il li est Autant des rez con des tondus* (13450-51). L'expression signifie quelque chose comme «rester indifférent à ce qui peut arriver».

Autre expression à commenter: *ne savoir camp ne voie que* 8891 «ignorer totalement», formée à partir de *ne savoir (ne) vent ne voie* (cf. TraLiLi XXV, 1, 183). A ma connaissance, un tour voisin ne se retrouve que dans MeliacinS 13025 *n'en savoir ne champ ne voie* «ne pas en avoir de nouvelles».

L'utilisation des proverbes dans le texte a été assez négligée. L'ouvrage d'E. Schulze Busacker, qui constitue le n° 8 de la collection où est publiée la présente thèse, n'a pas été consulté ni cité. On y trouvera des références à Sone pour les proverbes Morawski n°s 1563, 1974, 463, 1098 ici relevés (688 n. 230 et 231; 687 n. 227 et 2298). Le proverbe n° 1917, ici relevé (532 n. 183), manque dans Schulze-Busacker. Inversement l'utilisation des proverbes n°s 814, 2272 et 1240, indiquée dans Schulze-Busacker, n'est pas mentionnée. Pour le n° 1240 *Muez vaut amis an place que argent an borse*, la référence au proverbe permet de justifier la leçon du ms. *Mieus vaut bons amis u qu'il soit* (15465), que Paris (R 31, 125) veut corriger en *Mout vaut*. On peut ajouter encore deux proverbes non cités ni par Lachet ni par Schulze-Busacker: les vv. 10051-54 rappellent Morawski n° 1058 et les vv. 15927-28, Morawski n° 383.

Au plan linguistique il faudra revoir les problèmes des rimes unissant finale féminine et finale masculine ou voyelle nue et voyelle suivie d's ou de t, objets d'un débat qui ne me paraît pas tranché entre Tobler et Paris. Le vocabulaire méritera une grande attention et en particulier l'examen des mots que je crois régionaux. Je citerai: *brandir* probablement «calfeutrer, boucher les fentes» (sens voisin attesté à Mons d'après FEW 15, 1, 243a et non «den degen schwingen, in bewegung setzen (la nef)» au gloss. ni même «zunageln, pflöcken» ds TL (hapax) > «affermir, clouer» Sone ds FEW 15, 1, 245a); — *caurre* «chaleur; échauffement, fièvre» (cf. Matsumura TraLiPhi 30, 357); — *cor* «bout» (cf. TraLiPhi 30, 364 n. 31); — *coron* «coin» (cf. TraLiPhi 30, 359); — *crombés* «recroquevillés»; — *doquier* «heurter, cogner» (cf. R 31, 129; FEW 15, 2, 64); — *effondre* «éclair»; — *esclistrer* «faire des éclairs» (cf. FEW 17, 151a; TraLiPhi 21, 1, 13); — *ente* (*estre en* —) (cf. TraLiPhi 30, 359); — *entoueillie* 2345; — *fourbatre*; — *fourmener* (ajouter 10985); — *laier* (cf. Stimm ds MéLommatzsch 371 et ZrP 92, 616); — *mant*; — *marie* (*avoir voie* —) 16812 (cf. TL 5, 1195, 51 sqq); — *pan* (*tenir son* —) 20167 (cf. TL 7, 119, 11-20 et FEW 7, 555b); — *resne* «discours» 14104; — *rigot* 16808 et *regot* 17348 «tourbillon d'eau» qui amènerait à reconsidérer leur classement s.v. *regort* ds TL; — *soustoitier*; — *touyson* 13473, leçon opportunément reprise par Lachet à Gdf. Tous ces éléments devront être pris en considération pour affiner, si faire ce peut, les conclusions qui situent l'auteur dans le Brabant et l'œuvre dans la fourchette 1267-1280.

On me permettra d'être plus bref pour le reste de la thèse qui situe avec beaucoup de soin l'œuvre à l'intérieur de la production littéraire des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles. Un très commode index des motifs, thèmes et techniques permet un accès facile à

des renseignements précis. Par exemple: le vocabulaire de la rhétorique courtoise, s.v. *amour* [291-299], le vocabulaire des *armes* [715-716], des *navires* [718-725], de la *convoitise* [448-452], de l'*orgueil* [445-448], de la *joie* [683-685]<sup>(1)</sup>.

Tout ce travail nous fait espérer une édition définitive de *Sone de Nansay* qui s'impose effectivement.

Gilles ROQUES

*The Viandier of Taillevent*, éd. et traduit en anglais par T. Scully, Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, 361 pages.

*Du manuscrit à la table*, Essais sur la cuisine au Moyen Age et répertoire des manuscrits médiévaux contenant des recettes culinaires, sous la direction de C. Lambert, Presses de l'Université de Montréal et Champion-Slatkine, 1992, 391 pages.

Les travaux sur la cuisine médiévale se poursuivent; nous en avons là deux témoignages. Scully, éditeur du *fait de cuisine* de Maistre Chiquart (cf. RLiR 50, 644), nous donne l'édition synoptique des versions du *Viandier de Taillevent*. Cette édition remplace donc l'édition Pichon/Vicaire et celle de P. Aebischer. Elle donne le corpus total des quatre versions manuscrites, qui vont de la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle au 15<sup>e</sup> siècle. Le tout est accompagné de notes très bien informées et terminé par un glossaire qui, sans être absolument complet, est fait avec beaucoup de soin. C'est à coup sûr un ouvrage de référence, point de départ obligé pour tout commentaire sur la cuisine médiévale.

Le recueil collectif, issu d'un colloque de Montréal (1990), contient 24 communications très variées et très inégales. Il s'achève par un essai de *Répertoire des manuscrits médiévaux contenant des recettes culinaires* [315-388] couvrant une large partie du domaine européen occidental du portugais au danois et de l'islandais à l'italien. Ce ne sont pas les articles consacrés à des mots, tels *entremets*, *letuaire* (*électuaire*), *confiture*, qui nous ont paru les plus intéressants. On retiendra plutôt deux articles liés à l'économie domestique, en apparence contradictoire mais en fait plutôt complémentaires: T. Scully dresse le calendrier alimentaire du *Menagier de Paris* en fonction de la disponibilité saisonnière des denrées et C. Lambert examine comment les cuisiniers rusaient avec les incertitudes dans l'approvisionnement et les interdits religieux. J.L. Flandrin réussit à montrer quelques principes organisateurs dans les menus français et anglais aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles. B. Laurieux examine com-

---

(1) Remarque personnelle: dans l'index des noms cités [791] un de mes articles cités [718] est rangé sous l'entrée M. Roques. A ce propos, on pouvait citer aussi un second article sur *Les noms de bateaux dans la Prise d'Alexandrie de Guillaume de Machaut*, ds Textes et Langages XIII (Actes du II<sup>e</sup> Colloque de Langues et de Littérature d'oïl de l'Ouest de la France), Nantes, 1986, pp. 269-278.

ment la hiérarchie sociale se reflète dans les repas. Les livres de cuisine des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, étudiés par Ph. et M. Hyman, mêlent en des proportions diverses, et souvent pour des raisons commerciales, recettes anciennes ou contemporaines. On trouvera en outre des éclairages sur la cuisine florentine (A.J. Grieco) et les repas italiens (O. Redon), sur la cuisine hispano-arabe au 13<sup>e</sup> siècle (R. Grewe) et le livre de cuisine catalan de maître Robert (J. Allard), sur le local où l'on fait la cuisine à Aix au 15<sup>e</sup> siècle (N. Coulet). L'iconographie est mise aussi à contribution (D. Alexandre-Bidon).

Gilles ROQUES

Jean-Claude Faucon, *La Chanson de Bertrand du Guesclin* de Cuvelier, préface de Philippe Ménard, 3 vol., Toulouse, Éditions Universitaires du Sud, 1990-1991, II-486 + 501 + 495 pages.

Jean-Claude Faucon a eu l'heureuse idée de donner une édition critique de l'œuvre de Cuvelier, qu'on lisait jusqu'ici dans l'édition de Charrière en 1839. Tous les médiévistes devraient féliciter l'éditeur d'avoir entrepris la publication nouvelle de la Chanson et de ne pas l'avoir abandonnée malgré les difficultés multiples qu'il aurait rencontrées. En effet, tandis que de nombreuses épopées tardives ne sont transmises que par un ou deux témoins, la Chanson de Cuvelier qui a plus de vingt mille vers est conservée dans huit manuscrits. La masse énorme d'informations que l'éditeur a recueillie dans ces témoins se lit dans les trois volumes de la présente publication. Le tome 1 comprend le texte basé sur le manuscrit B (Montpellier, Bibliothèque de la Faculté de médecine H 250 et Paris, B.N., n.a.fr. 993, ces deux volumes n'ont constitué qu'un seul manuscrit au départ) et les leçons rejetées, le tome 2 est consacré aux notes et aux relevés de variantes, et enfin dans le tome 3 on trouve une introduction littéraire et historique, une bibliographie, un glossaire et une table des noms propres. Il faut avouer tout de suite que le résultat n'est pas satisfaisant, parce qu'il y a tellement d'erreurs que le lecteur est obligé de se demander tout le temps s'il a entre ses mains des leçons vraies ou bien des fautes d'impression ou de lecture, ou bien encore des déformations inconscientes de l'éditeur. Il sera, pour le moins, difficile de dire que cette nouvelle édition est pourvue de «l'assise scientifique qui manquait au livre, par ailleurs méritoire, du premier éditeur» (Ph. Ménard, préface, t. 1, p. 1). Afin de ne pas allonger démesurément le présent CR, je me limiterai de présenter les remarques qui portent sur les vers 1-5654, pour revenir plus tard sur le reste du texte.

On fera remarquer par exemple pour le texte: 55 *massant* est une leçon que pour remplacer *mauseant* (v. leçons rejetées) de B l'éditeur a tirée de F (v. var.) mais la note 55 (t. 2, p. 11) dit qu'on lit *maussant* dans D et F, alors on ne sait pas trop d'où vient le type *massant*; — 235 *ardoit* l. *ardoir*; — 252 *si en fay* corr. *s'en face* (v. var. AC'); — 319 supprimer le point-virgule après *fin*; — 321 point-virgule à la fin et non virgule; — 323 virgule à la fin au lieu du point-virgule; — 326 le texte n'a pas été compris; — 328 *Devenir* l. *De venir*; — 605 *parler* corr. *plaidier* d'après C'; — 608 *aumosner* corr. *emploier* d'après les autres témoins; — 654 *Et* corr. *Oit* d'après tous les autres témoins (v. note); — 675 le texte donne *huee* mais on lit aussi *huee* dans les var., doit-on lire *hué* (cf. note 666)? — 721 *de lances* corr. *d'une lance* d'après tous les autres témoins; — 738 *quellement*



que le gloss. traduit par «non plus» (mais ce sens n'est attesté nulle part ailleurs, v. FEW 2, 1412a, afr. mfr. *quellement* «de quelle manière, comment» (PrécSang — 16. jh.), TL 8, 45, 20) me paraît assez suspect face à *nullement* FEDC'A; — 763 vers faux, l. *Qu'en sus*; — après 771 on aimerait mettre une ligne que tous les autres mss transmettent *Tant que Bertran eüst parfaite par atie*; — après 877 il sera nécessaire d'ajouter un vers d'après FED *En Bretagne amena comme prince de pris*; — 900 vers faux, corr. *LXX*. en *LX*. d'après tous les autres mss, v. d'ailleurs le vers 952; — 917 après *conte* virgule au lieu du point-virgule; — 943 vers faux, corr. *s'a*; — 973 *l'aigue bien ardent* l. *laigne bien ardent* cf. FEW 25, 143b apr. *lenh' arden* «bois à brûler» MongeMont, et supprimer la note 974 (à lire 973); — 983 *cheveux* corr. *chevaux* d'après tous les autres témoins; — 1162 il ne sera pas inutile de noter l'opposition entre *ramenteuz* B et *ramenteüs* FEC'A pour y remarquer une modernisation du ms. B; — 1254 guillemets à la fin; — 1265 *haste chiere* est assez suspect, on pourra adopter la leçon de A *qui lui fist grant hasquiere*; — 1274 la correction d'après A n'est pas très heureuse, corr. plutôt *que s'i fiere* et supprimer la virgule à la fin; — 1281 *Droit l'a la l. Droit la l'a*; — 1350 l. *contremine* (v. ci-dessous sur le gloss.); — 1555 *fierement* corr. *fermement* d'après tous les autres témoins; — 1585 *faussier* l. *fausser*(?); — 1586 point d'interrogation à la fin et non point d'exclamation; — 1588 *repaier* corr. *retourner* d'après tous les autres mss; — 1612 *dans* l. *d'ans* et rayer *dans* au gloss.; — 1620 pas de virgule à la fin; — 1638 *juré* ne faut-il pas lire *jué* (cf. éd. Charrière) bien qu'aucune variante ne soit signalée? — 1722 *m'entente* l. *men tente* suivant la note; — 1785 virgule après *Herault* et non guillemets; — 1805 *trameillie* l. *crameillie* (supprimer note 1806 [à lire 1805] et gloss. *trameillie* «crémaillère», Gdf 2, 355a cite ce passage; — 1818 *contrestier* l. *contrester* ou corr. *l'arrester* d'après AFE; — 1898 *Terre et l. Terrë et* ou corr. *Terres et* suivant FEDC'; — 1947 *bailler* l. *baillier* (et aussi 1952); — 1950 *desresner* l. *desresnier*; — 1966 pas de virgule à la fin; — 2256 *eslongnez* l. *eslongniez*; — 2492 vers faux (et pas de var. signalée), v. Gdf 5, 707c et TL 7, 106, 38 qui citent le passage d'après l'éd. Charrière 2131 où l'on lit *paletant* au lieu de *parlamentant*; — 2616 pas de virgule après *vin*; — 2620 guillemets au début; — 2660 *villenie pourchacier* corr. *en riens adeviner* d'après FDC'A; — 2662 *exercier* l. *exercer*; — 2679 *D'un* corr. *Du* d'après tous les autres témoins (v. note, d'ailleurs); — 2719 guillemets à la fin; — 2773 *aoultrer* l. *a oultrier* (de même 2786, et supprimer gloss.); — 2945 *een* l. *en* (?); — 2953 malgré la note les leçons de FEDC'A (qui ajoutent deux vers) sont meilleures; — 3084 *monster un eschelon* corr. *monster sans eschelon* d'après tous les autres témoins (v. DiStefanoLoc 281c *monter sans eschelle*); — 3228 *freres* corr. *sires* d'après tous les autres mss; — 3234 virgule à la fin; — 3369 *compter* corr. *noncier* d'après tous les autres mss; — 3444 guillemets à la fin; — 3456 *maïstrie* est un barbarisme; — 3801 point d'interrogation à la fin au lieu du point; — 3979 *o son devis* l. *a son devis*; — 4094 *templer* l. *tempier* et supprimer le gloss.; — 4101 *geter* corr. *voidier* d'après FEDC'A; — 4468 *cunrians* l. *cuvrians* (et supprimer *cunrier* gloss.); — 4691 guillemets à la fin; — 4903 l. *l'endemain*; — 4976 *mentirai ge* corr. *mentira ge* forme picarde; — 5100 *enmanierié* l. *enmanierée* (v. gloss.); — 5190 (p. 107) l. 5195; — 5255 *botu* l. sans doute *votu* «courbé» et supprimer le gloss., v. FEW 14, 621a qui cite afr. *votu* «voûté» (ca. 1185); — 5582 *s'ensema* l. peut-être *s'enseina*, forme de *enseignier soi* «se marquer, se rehausser au moyen d'argent (?)». Ainsi le nombre assez élevé des passages où le ms. B est isolé semble suggérer qu'il reste encore à déterminer si le choix du ms. de base était bon ou non.



Dans les leçons rejetées (t. 1, p. 479 et suiv.), il y a plusieurs cas qu'il faudra corriger: 55 v. ci-dessus sur le texte; — 250 le texte donne la même chose; — 970 l. 969 et non 970; — Du vers 1008 au vers 1076 ce ne sont pas 67 vers mais 69 vers qui manquent; — 1456 mettre en italique *vers*; — 1846 *vars* l. *vers*; — aj. 1879 *la* omis (v. var.); — il manque une indication sur 2766 (v. var.); — la leçon rejetée du vers 2997 manque (v. var.); — 3514 l. 3515; — 3603 s'agit-il du vers 3605 au lieu de 3603? — après 3698 il manque une indication sur la leçon rejetée du vers 3699 (v. var.); — 3945 l. 3942; — après 3992, l. 3999 et non 3099; — la leçon rejetée de 4240 manque (v. var.); — la leçon rejetée de 5137 manque (v. var.).

Voici quelques remarques sur les notes (t. 2, p. 7 et suiv.): 687 *devee* est-il une graphie dialectale pour *deveée*? v. Sandqvist Notes Tristan Bérout 15-16 (cf. G. Roques, RLiR 54, 337) et Ph. Ménard ds The Editor and the Text in honour of Professor Anthony J. Holden 1990, p. 5 qui cite justement ChronGuescl 12012-16; — 769 cette note porte non pas sur le vers 769 mais sur le vers 23763 (!); — 8960 (p. 16) l. 890 et non 8960; — 1044 l'explication de *barroquier* (leçon de A, voir aussi les var.: F *waroquier*, E *baroquier*, D *bassagnier*, C' *warapier*) devra tenir compte du DEAFG 342, 16 s.v. *waroquier*, qui propose «marchand de bois» ou «gaillard»; — 1163 l. 1164 et non 1163; — 1662 sur *quarin*, *carin*, *chariin* certes comme le dit la note, le sens de «hangar» est signalé par le FEW (il faut préciser 2, 434a), mais le FEW 2, 429a relève bien le sens de «charroi, train» pour l'ancien picard *carin* (13. jh., Gdf; PriseD), v. aussi TL 2, 287 et aj. RenNouvelR gloss.; — 1978 l. 1977; — 2249 (p. 25) l. 2149; — 3362 l. 3366 au lieu de 3367 et ajouter 3383 pour une autre attestation de la graphie *enfles*.

Pour les variantes (t. 2, p. 157 et suiv.), il faut dire que la présentation laisse beaucoup à désirer: 8 v du l. v. *du*; — 40 il manque un sigle après *peu lisible*; — 43 on ne comprend pas *d.c.que e.* FE; — 58 *que l. Que*; — 60 ajouter *corr. d'après FAD* (v. leçons rejetées); — 90 *q. ainsnez* l. *N. ainsnez*; — 129 *o.l fait a.* l. *o.l. fait a.*; — 176 *roulhes a* l. *roulhés a*; — 183 mettre en italique *le second*; — FED après 247 var. 2 (p. 164) mettre en italique *corr. d'après*; — 346 l. 347; — 347 l. 348; — 356 leçons incompréhensibles et il manque un sigle; — 390 *sembloit (sic)* l. *s'embloit*; — 431 le texte et les variantes relevées n'ont pas de différence; — 450 *corrigé d'après F* l. sans doute *corrigé d'après A* (ici F n'a pas de texte correspondant); — 465-466 l. 466-467; — 506 *e. vous* l. *E. vous*; — 514 *le gentil e.* n'est pas à mettre en italique; — 515 *cinq.* l. *cinquisme* (?); — 550 *S. l. s.*; — A après 562 *ducs* l. *durs* (?); — 626 il manque un sigle après *d'après*; — 627 la leçon de B *despendray* est remplacée par celle de C' *despenderay*, mais on lit *despendray* (B)AC'E, alors d'où vient la bonne leçon? — 629 *desmez* l. *desviez* (?); — 644 *a* est omis dans quel ms? — 666 D donne-t-il *huee* ou *levee*? — 674 *teste* n'est pas à mettre en italique; — 693 mettre en italique *vers*; — 723 mettre en italique *F*; — 760 mettre en italique *C*; — 813 mettre en italique *F*; — 830 mettre en italique *omis*; — 867 *E.* renvoie-t-il à *Anglois*? — 879 *destenis* l. *desfenis* (?); — 890 la leçon *L'une* de FEDC'A est identique au texte; — p. 173, 47 *chebalier* l. *chevalier*; — p. 176, 161 vers faux, *corr. gent [ens] es*; — p. 177, 60 la leçon de D n'est pas différente de celle de FE; — p. 177, 139 *av.* est-il à lire *avoir*? — après 917 (p. 178, 8<sup>e</sup> ligne) *8i* l. *918 li* (?); — 941 *Que* l. *que*; — 944 *ne s. effréé A* l. *corr. d'après A*, et il manque un ou des sigles (FE?) après *auné*; — 964 *et* n'est pas à mettre en italique; — 979 il manque un sigle après *E contre n.* *s* et *s* est incompréhensible; — 984 *le* n'est pas

à mettre en italique; — 999 après *c. de B. AE*, il semble que les variantes relevées concernent non pas le vers 999 mais le vers 1002; — 1018 *e.b. ens l. F l. c.b. ens l. F*; — 1022 il manque un sigle après *destroillier*; — 1026 *corr. d'après A* est absurde puisqu'ici (v. 1008-1076) le texte suit le ms. A; — 1028 après *bessier* mettre en italique *F*; — 1049 (le deuxième 1049) l. 1050 et non 1049; — p. 180, 20<sup>e</sup> ligne, avant *B. en ferit* mettre 1060; — 1072 après *penneterie* il manque un sigle; — 1081 supprimer 1081, *pour la grant crierie* est une var. du vers 1079; — 1156 et 1157 mettre en italique *FE, C'* (deux fois); — 1169 il manque un sigle après *c'on b.*; — 1214 mettre en italique *AD* après *Canolle*; — 1253 il manque un sigle après *tuez*; — 1337 mettre en italique *C'* et *D*; — 1375 et 1392 mettre en italique *AC'*; — 1407 après *reprise FED*, insérer — 1408, les deux leçons suivantes concernant le vers 1408; — 1412 mettre en italique *FED*; — 1416 il manque un sigle; — 1421 *corr. d'après F* est difficile à admettre puisque *F* donne une leçon différente du vers 1420 au vers 1430; — 1485 mettre en italique *FEC'*; — 1493 mettre en italique *AD*; — 1498 l'indication *le tornerent corrigé: trouverent C'* n'est pas clair, si c'est la leçon de *B* qui est corrigée on devra le signaler dans les leçons rejetées, mais s'il s'agit du ms. *C'* on supprimera le deux-points après *corrigé*; — 1505 mettre en italique *AE*; — 1508 et 1511 mettre en italique *C'* (de même 1594 et 1641); — 1518 mettre en italique *D* (de même 1583, 1584, 1626); — 1582 mettre en italique *A*; — 1592 mettre en italique *FEDAC'*; — 1668 après *commin FE* (cette leçon porte-t-elle d'ailleurs sur quelle partie de quel vers?? pour le mot v. ci-dessous) mettre sans doute 1670, les deux leçons suivantes semblent concerner le vers 1670; — 1707 mettre en italique *DC'*; — 1723 *L. l. J.*; — 1728 la leçon *en l.* est identique au texte de *B*; — 1797 *or ne me c.c.m.* *FED* comprendre sans doute *or ne me celez mie*; — après 1895 les variantes doivent provenir non pas de *FEDAC'* mais de *FEDC'* puisqu'ici le texte suit le ms *A*; — 1906 l. 1908; — 1949 l'indication sur la correction du texte (v. leçons rejetées) manque; — 1958 que veut dire la mention *vous absent A?* — 2116 *vers absent FE* et *ainçois l'ay enpensé FD* sont incompatibles; — la var. de 2128 est à mettre après les var. de 2127; — 2231 mettre en italique *omis*; — 2280 que veut dire *a. mss.?* — 2309 la var. *C'* est identique au texte de *B*; — 2343 mettre en italique *F*; — 2375 l. 2376; — 2452 *un qui pert omis AC'* est incompréhensible; — 2520 l. 2521 et non 2520, et *E. s'en* au lieu de *E. slen*; — 2532 mettre en italique *E*; — 2627 l. 2628; — 2644 l. 2643; — 2646 mettre en italique *AF*; — 2648 mettre en italique *E* (de même 2660); — 2658 mettre en italique *FE*; — 2691 après *ch.f. C'*; insérer 2692 les deux leçons suivantes concernant le vers 2692; — 2753 l'indication *corr. d'après F* est absurde puisque les mss *FEDC'* n'ont pas les vers 2746-2804; — 2954 la *corr. d'après A* et la leçon *ses genoilz a oustrez A* ne sont pas compatibles puisque le texte critique donne *en estant c'est levez*; — 3003 l. 3007 et mettre après les var. de 3004 (v. leçons rejetées); — 3103 (1<sup>re</sup> ligne de la p. 208) l. 3104; — 3127 mettre en italique *F* (de même 3376); — 3138 mettre en italique *FED*; — 3152 l. 3151; — 3291 mettre en italique *omis*; — 3437 l. 3438; — p. 211, 10 vers faux, rétablir *privé* du ms. *F*; — p. 213, 94 vers faux, au lieu de *congiez* l. *conqïez* ou *corr. conchïez* d'après *C°D* (v. FEW 2, 998a, afr. *conkiier* «se moquer de, duper»); — p. 223, *C'* 10<sup>e</sup> vers après 138 vers faux, l. *l'aventure* au lieu de *l'aventuree*; — p. 225 en bas, après 3463, tous les chiffres sont faux!!, il faut lire 3471 au lieu de 3472, 3474 au lieu de 3475, etc., jusqu'à la dernière ligne de la page où on doit lire 3515 et non 3516; — 3672 mettre en italique *C'*; — p. 230, ligne 19 supprimer 3749-3781 *Leçon courte FEDC'* cette indication se retrouve après 3746; — 3964 mettre en italique *F*; — 4029 après

*une omis* il manque un sigle; — 40361. 4037; — 4042 la leçon de FEDC° *baille* est la même que celle du texte; — 4181 mettre en italique C°; — 4244 le deuxième *4244 vers omis A* est à supprimer (ou l'indication vaudra-t-elle pour un autre vers?); — 4394 mettre en italique C° (deux fois); — après 4411 l. sans doute *Après 4413* et non *Après 413*; — 4491 mettre en italique C°; — après 4688 l. 4692 et non 4652; — 4738-4750 la numérotation pour la leçon FEDC° est bizarre; — *Après 4807* est sans doute à lire *Après 4806*; — 4957 mettre en italique le premier C°; — 5039 mettre en italique C°; — 5304, 5305, 5306 tous les trois chiffres sont fautifs (v. leçons rejetées 5305), à lire respectivement 5305, 5306, 5307; — 5553 l. 5554; — 5573 l. 5574; — 5574 l. 5575; — 5632 après *gr. l. C°* en italique.

Pour la table des noms propres, on ajoutera: *Brut* aj. FEDC' après 3452 (p. 218, v. 284); — *Longueville* aj. 33-36FED (p. 161); — *Merlin* aj. FEDC' après 3452 (p. 218, v. 285, 292; p. 221, v. 425).

Le glossaire ne satisfait guère. Puisque la lexicographie a bien exploité l'œuvre de Cuvelier d'après l'édition Charrière, on pourrait s'attendre à ce que la nouvelle édition permette de vérifier les attestations que le Gdf, le TL et le FEW ont citées. Or ce souci semble être inconnu à l'éditeur. Ainsi les leçons précieuses que présentent le texte de base et les variantes sont-elles complètement négligées; étant donné que la numérotation est différente, la vérification est souvent difficile. Voici des corrections et des compléments: aj. *abuvrement* 1913A (v. leç. rejetées) «adv. abondamment (?)» v. FEW 24, 24a qui ne cite que afr. *abevré* adj. «ivre» BenSMh; — aj. *accordement*, *acordement* 3333FEDC', 3338, 3346 «conciliation» FEW 24, 84a; — aj. *acertiffier*, *acertefier* 329, 348, 780, 1906, 2869, 5596 «assurer qn» FEW 2, 609a; — aj. *acliner soi* 2608 «saluer en s'inclinant» TL 1, 88, 7; — aj. *acoisier soi* 601AD «se calmer» FEW 2, 1470a; — aj. *aconforter* 3597 «réconforter» v. FEW 2, 1044b et Gdf 1, 70b qui cite notre passage (mais on pourrait lire aussi *a conforter*); — aj. *acquérir* 590, 785, *acquerre* 590FEDA (B modernise-t-il la forme?); — aj. *acquittier* «payer ce qu'on doit» 1964 v. RLiR 56, 1992, 635 et mon article (à paraître ds *Mélanges Sato*) sur *Percef(3)R*; — aj. *acreanter* 1515FEDAC', 2093, 2797, 4785, 4797 «assurer» FEW 2, 1304a; — *adeviner* «imaginer» renvoyer à la note 17 et aj. 2660FDC'A, v. TL 1, 144, 38; — aj. *advoe* 413D «protectrice (?)» FEW 24, 203a, afr. *avoee* f. «protectrice» (hap. 13. jh. [= TL 1, 748, 35]); — *afaiz* est une leçon assez suspecte (on n'en connaît qu'une attestation douteuse, TL 1, 168, 16), v. 3112 var.; — aj. *afenir* 2913 «tuer» v. RLiR 56, 1992, 476; — *aflicion* aj. 158; — *ahennier* aj. 387F v. FEW 24, 242b; — aj. *aidance* 1301 «aide, secours» FEW 24, 162a; — aj. *ail* 4842A, *ail pelé* 949 v. MöhrenVal; — aj. *aillie* FEDC' après 3452 (p. 217, 261) v. MöhrenVal; — aj. *alongement* 3338FEC', 5522 «augmentation dans le sens de la longueur» FEW 5, 413a, mfr. nfr. (seit Est 1549); — *amasser* relever aussi *amasser soi* 1258 (supprimer la note), FED après 2971, FEDC° pour 4259-4374 (p. 240, 27) «habiter»; — *annee* l. 5319; — aj. *apetiçier* 1439 «devenir plus petit» FEW 8, 344b; — aj. *apointement* 3333 «accord» FEW 9, 591a; — aj. *apovrier* 611D «devenir pauvre» FEW 8, 58b; — *appartenans* «parent» aj. 3172, v. FEW 25, 34b; — *apreesez* l. *apressez*; — aj. *aprochement* FE après 908B (p. 174, 72) «attaque» FEW 25, 54a; — aj. *arcole* 688D «délai (?)»; — aj. *arestee*, *arrestee* 688, 988, 1734, 4044D, 4056, 4861, 5610FEC° «délai» FEW 25, 308b; — aj. *aresteement* 2444 «fermement, fixement» FEW 25, 308b; — *argu* pour le sens de «colère» aj. 5250 (*mettre en argu*) et relever *mettre les argus sur* 643 «reprocher (?)» v. FEW 25, 211b, *argus*

«reproches» (Greban—Cretin; JMichelPass; R 59, 584); — aj. *arrestison* FEDC° après 4927, 4929 «délai»; — *asbay* «sortie, attaque» ce sens que donne le gloss. ne semble être relevé nulle part, aj. au FEW 1, 299b qui cite afr. mfr. *abai* «action d'aboyer»; — aj. *assal* 623 «attaque» cette forme semble inconnue aux dictionnaires, aj. au FEW 25, 505a (ou 504a); — aj. *assent* (*estre d'—de*) 4141 «être d'accord pour (faire qch)» v. Gdf 1, 436a qui cite notre vers (d'où FEW 25, 520a, début 15<sup>e</sup> s.), aj. à DiStefanoLoc; — aj. *asserrer* 808FE «enfermer» FEW 11, 500b; — aj. *assoullacier soi* 507A «se réjouir, se divertir» FEW 12, 33b, mfr. (ca. 1382 [= notre texte]); — *atempance* en 5327 on lit *atrempance*, et aj. 5328A *attrempance*; — aj. *ne... ne si ne autrement* 446, *ne... ainsi ne autrement* FEDC'A après 3343, 5505 «ni de cette façon ni d'une autre» v. FEW 11, 575a, hap. 14. jh. = TL 1, 245, 39 qui cite BastBouillon, aj. JourdainBlayeAl (mon édition en préparation) 5356, 6214, 12991, 13008; — aj. *aval* (*cy—*) 631 «ici-bas» TL 1, 698, 5; — aj. *avesprement* 1558 «soir» FEW 14, 346b; — *avironnement* aj. 1315, 3909, 3942, 3957, 5548 «à l'entour»; — *aviser* «voir, apercevoir» aj. 1527FEDAC', 1781FEDC'; — aj. *avisez* 1527 «habile, circonspect» FEW 14, 535b; — *avision* aj. FEDC'A après 3359 «action d'apercevoir», 5469FEDC° «courage» v. FEW 14, 526a qui corrige Gdf 1, 532c citant ce passage pour le sens de «manière»; — aj. *avoler* 5077 «arriver en volant» FEW 14, 604b; — aj. *bacelletes* 5118 «jeune fille» FEW 1, 197a; — *baille* aj. 698FED, 1672FEA, 1778, 2364FEDC'A, 2915FEDC', 3219, FEDC' après 3452 (p. 212, 66; p. 214, 134, 135), 3884, 3890, 4042, FEDC° pour 4259-4374 (p. 239, 11, 15), 4332, 4337, 4338; — *balance*, relever aussi *mettre en tel balance* 1298 «mettre en un tel danger» DiStefanoLoc 55b, *estre en grant balance de* 4339 «risquer fort de» aj. à DiStefanoLoc; — *baniere* ne paraît pas être s.m., et en 1263 le mot peut signifier «compagnie de vassaux que le seigneur rassemble pour servir le roi à la guerre», sens que le FEW 15, 1, 47a relève chez Froiss, du moins DiStefanoLoc ne relève pas l'expression *demourer en banniere*; — aj. *barriere* 698 (face à *bailles* FED, une modernisation?), 2364 (*bailles* FEDC'A); — *bauc*, *baus*, *baux* «poutre» aj. C° après 3452 (p. 222, 121), p. 222 C' 5<sup>e</sup> vers après 138, 4391, c'est un régionalisme; — *baut*, *baux* «gai» aj. 1518FE, 2250; — aj. *bee* (*regarder la —*) AC'FED après 1720 «être déçu dans son attente» v. DiStefanoLoc 53a qui cite notre passage comme l'unique exemple; — *belle* mettre en italique *en donner une belle*, v. DiStefanoLoc 71a qui cite *en donner de belles* «en faire acroire», et relever aussi *belle l'avez trovee* 419 (cf. note 419); — *benné* la référence manque, le mot se lit en 5650; — aj. *berchier* 598 «berger» FEW 14, 334b; — aj. *berruier* 1040 (le texte donne *Berruier* que relève la table des noms propres) «chevalier très vaillant» FEW 1, 336a; — aj. *besterie* 4037FEDC° «bêtes, bétail» Gdf 1, 637c cite notre vers; — aj. *blasengier* 3024FED «injurier» FEW 1, 403b, et Gdf 1, 660b cite notre passage; — *bobus* v. Gdf 1, 668b qui cite notre vers 644 et BaudSeb, et TL 1, 1010, 9 ajoute GMuis; — aj. *boches* 2314FEC' «hypocras, ou tonneau (?)» le mot pourra être rapproché de *boschet* (v. Gdf 1, 691a) relevé au gloss. au sens de «hypocras» ou bien il sera une forme de *bosse* «tonneau» FEW 1, 658b; — *bouquillons*, *bousqueillon* l. 971, 990, 995 et non 972, 991, 996, et aj. 1020FEDC' (*bosquillons*), 1250 (*boquillon*), 4977; — *bourde* en 196 malgré la note le mot ne signifie pas «sot» mais «mensonge» FEW 1, 440b, relever aussi *bourdes* 1521; — aj. *bourssouflez* 3839A «bouffi, gonflé» FEW 12, 411b; — aj. *bouton* 1356, 2181, 2853, 3037 v. MöhrenVal; — aj. *brigans* 1809 «homme qui se livre au brigandage» v. TLF 4, 958b; — aj. *brouetee* 1731 «contenu d'une brouette» voir TLF 4, 1005a; — *bruïne* l. 4014 (et dans le texte l. *bruïne*



et non *bruine*) v. FEW 9, 490b; — aj. *carin* v. ci-dessous *quarin*; — aj. *cavain* 1310FEC', *chavain* 1310D «chemin creux» FEW 2, 559a; — *cavay* n'est-ce pas une simple faute pour *cavain*? du moins le FEW 2, 559a ne cite pas ce type malgré la note 1310 qui dit qu'il s'agit d'une «forme dialectale»; — aj. *celison* 2572, 4925 «action de cacher» FEW 2, 572a; — aj. *chaloux* (ou à lire *chalaux* d'après la rime?) FEC° après 3452 (p. 214, 120) «pierre à bâtir ou à paver» FEW 2, 95b; — aj. *charbonnee* 1405 «viande grillée sur les charbons» FEW 2, 357b; — aj. *charses* 617D s'agit-il d'une forme de *sarge* «étoffe légère et croisée, ordinairement faite de laine» FEW 11, 511b; — aj. *chartee* 1730F, *chareté* 1730D, *charrete* 1730E «charge d'une charrette» FEW 2, 427b; — *chevaucheur* aj. 1537 (*chevaucheurs*); — aj. *chierité* (*tenir en* —) 283 «aimer, estimer» FEW 2, 442b; — aj. *coiement* 1540FE «calmement» FEW 2, 1471a; — *coite* aj. 2595FD (*quoise*); — aj. *combien que* 3815 «bien que»; — *comment que* aj. 4984; — aj. *commin* 1668FE «lapin» FEW 2, 1539b apik. *commin* HemArtois 1278 = HemHenry 126; — aj. *compisser* 212 «souiller en pissant dessus» FEW 8, 590b; — *commission* l. 2290 et renvoyer à la note 2289-91; — aj. *contremine* 1350 (v. ci-dessus) «souterrain destiné à détruire une mine creusée par l'ennemi» FEW 6, 1, 644a, mfr. *contermine* (ca. 1380 [= Gdf 9, 184a qui cite J. Le Fevre Chron.]), mfr. nfr. *contremine* (seit 1530, RF 32, 37); — *convenant* aj. *par itel/ytel convenent/couvenant* F après 247, 708, 3147, FEDC° après 3452 (p. 217, 238) «à condition que» FEW 2, 1126b, *par un tel convenent* E après 247 «à condition que», *par itel convenant que* 3645, 3656, FEDC' après 3828 (p. 231, 7) «de telle manière que»; — *coron* aj. FEDC' après 3828 (p. 233, 67), et l. 4402 *ainsi qu'a .I. couron* au lieu de 4403 *ainsi qu'a un coron* c'est un régionalisme; — aj. *couranment* 5536 «vite» FEW 2, 1566a; — *cresteaux*, *crestealx*, *cresteaus* l. 1341 et non 1342, aj. 1426, 1781, 2122, 2260, 2267, 2301, 2352, 3789, 3811, 3845, 4368, 4405 c'est un régionalisme; — *crestés* aj. *crettés* 5352; — aj. *crierie* 1079 FED (v. aussi ci-dessus), 1633 «bruit de cris importuns» FEW 2, 1485b; — *cuidier* pour *sans cuidier* aj. FED après 3452 (p. 219, 335), 5156, aj. aussi *cuidiers* «présomption» 2108; — *cuvrier* 1800FE, 4468 (à l. *cuvrians*), 10668 (à l. *cuvriant*) «tourmenter» FEW 2, 1166b; — *dé* aj. pour l'expression de l'objet de petite valeur 2975, FEDC° après 3452 (p. 215, 164), 4598 v. MöhrenVal; — *decevançe* le texte donne *desevançe*; — aj. *decevrance* 1302FE «séparation» FEW 11, 474a; — aj. *deffence* (*monter a* —) 2149 et renvoyer à la note; — aj. *demainement* 3335FEDC' «ordre (?) ou procédure (?)», 5519 «différend, démêlé» FEW 6, 2, 104a; — aj. *denier* 503, FEDC' après 3452 (p. 212, 48), 4191 v. MöhrenVal; — *dent* aj. *monstrer la dent* 1320 «menacer qn» DiStefanoLoc 241b, *avoir la dent a* 3664 «éprouver de la haine pour qn» DiStefanoLoc 239b; — *deporter soi* aj. 719FE; — *desbaraté* aj. A après 4725, 4870; — aj. *deschaminee* 674D «?» est-ce une simple faute? — *descoucier* aj. *descouchier soi* aj. FEDC° après 3452 (p. 212, 68) «se lever» FEW 2, 908b; — aj. *desfroier* 3130F «rompre» TL 2, 1299, 19; — aj. *desglicier* FED après 908 (p. 175, 91) «assener (un coup)» DEAF G 850; — aj. *desseevree* 4805 «séparation» FEW 11, 474a; — aj. *a bonne destinee* 417FED, *par bonne destinee* 2689 «sous d'heureux présages», *a male destinee* 5552D, *par male destinee* 5552FEC° «sous de malheureux présages», *par telle destinee que* 5564 «de telle manière que»; — aj. *destournement* 1309 «endroit écarté» FEW 13, 2, 68b, mfr. (pik. 1382) = Gdf 2, 665a qui cite notre passage; — aj. *destroillier* 1022var. (il manque un sigle) «dévider (?)» v. FEW 13, 2, 155a qui cite plusieurs attestations modernes; — *destrois* en 1308 signifie «passage étroit entre deux montagnes» FEW 3, 100b; — aj. *destroit* 362 «adv. étroitement, rigoureusement» v. Gdf

2, 673c qui cite seul ce passage; — *devis* relever aussi *a mon devis* 2450FED «à mon sens», *a son devis* 3979 «à son sens», *a devis* 3989 «comme il convient» DiStefanoLoc 253a-b; — aj. *devisée* 4079, 4805FEDC°, 5096, 5566, 5599 «récit» TL 2, 1878; — aj. *discencion* 2851, 3546AC°, FEDC' après 3828 (p. 232, 56) «trouble» FEW 3, 99a; — *division* pour *a sa division* aj. 3359, relever aussi *a vo division* 2206 «selon votre désir», *par tel division que*, *par tel division que* 115A, 5469 «de telle manière que», *par tel division* 5473 «de cette manière» TL 2, 1883, 51; — *devocion* «désir» renvoyer à la note 107 et aj. 434; — aj. *dos* (tourner le —) 5539 «abandonner qn pour fuir» DiStefanoLoc 269b; — aj. *droit cy* 174 «ici même», *droit la* 915D, 1281 (v. ci-dessus), 4685, 5023 «là même, à cet endroit»; — *efforcement* relever aussi 2436, 2440 «armée ou force (?)»; — *embler soi* aj. 390C'; — *empetrer* 2100A «obtenir» FEW 4, 588b; — *empoestier* (ou à lire *empoescier*?) 3195FE «embarrasser» FEW 4, 579a; — aj. *empris* (*estre de grant* —) 864FE «entreprendre quelque chose de grand (?)» v. FEW 4, 602a, afr. *empris de* «qui a entrepris qch»; — aj. *enbrons* 4985 «morose, sombre» FEW 1, 564b; — aj. *endocrinez*, *endottrinee* 1873FEDA, 2695D «instruit» FEW 3, 112b; — aj. *enerree* 670D p.pa. de *enarrer* «raconter avec détail» FEW 7, 17b; — aj. *enfermeté* 2685A «forteresse» TL 3, 331, 21; — *enfles* v. ci-dessus note 3362; — aj. *enpendant* 1387 «suspendu» FEW 8, 179a, afr. (hap. 13. jh.) = Gdf 3, 57a qui cite Chev. au cygne Reiff.; — *ensement que* aj. 2998 «ainsi que», 3415 «au moment où»; — *entortillie* l. «coup cinglant» et non «coup sanglant», v. FEW 4, 769 afr. *entortelie* «coup violent» BaudSeb, *entortillie* «cinglée» Maillart = les exemples cités par Gdf 3, 270b au sens de «coup cinglant»; — aj. *entraprochier soi* FEDC'A après 2904 «s'approcher l'un de l'autre» TL 3, 632, 19; — aj. *entreacoler soi* 2930 «s'embrasser l'un l'autre» TL 3, 630, 44; — aj. *entracontrer soi* FED après 2930 «se heurter l'un l'autre» TL 3, 637, 22; — aj. *entremeller soi* 4446 «se mélanger» FEW 6, 2, 162b; — aj. *entretuer soi* 1096 «se tuer l'un l'autre» TL 3, 641, 40; — *erité* v. *heritez*; — *errant* aj. 1498; — aj. *eschanteillons* 4390FE cf. «mesure employée par les maçons» FEW 11, 279a; — aj. *espaulee* 994 «charge (de bois) qu'on porte sur l'épaule» FEW 12, 148a, mfr. (ca. 1382) = Gdf 3, 515c qui cite comme l'attestation unique notre passage; — aj. *espis*, *espy* FEDC' après 3516 (p. 227, 46), 4380D v. MöhrenVal; — aj. *espoventement* 755 «épouvante» FEW 3, 304b; — *espringale* aj. 4319 et v. FEW 17, 189a; — aj. *espuanter soi* 1362 «s'effrayer» FEW 3, 304a; — *esquillon* en 3082 malgré la note on a l'expression *estriver contre l'esquillon* v. DiStefanoLoc 10b s.v. *aiguillon*; — aj. *esragerie* 1130 «rage» FEW 10, 9b; — aj. *establizon*, *establison* 89, 4988 «état», 5019 «manière d'agir» FEW 12, 220a; — *estal* en 4842 le mot est employé comme objet de petite valeur, v. MöhrenVal 116; — aj. *estançon* 4390 «pièce de bois qu'on met pour soutenir provisoirement un mur» FEW 12, 238a; — *esteser* 705A «étendre» FEW 3, 327a; — *estiquer* l. *estiquier* puisqu'en 705 on lit *estiqua*, v. FEW 17, 226b, hain. flandr. pik.; — *estonneement* aj. 749FED, FED après 908 (p. 174, 62), 5502 v. RLIR 56, 1992, 478; — *estorement* 743 la note traduit «camp, parti» tandis que le gloss. interprète «lignage», on peut comprendre soit «lignage» (v. FEW 4, 722b afr. «lignée» (hap. 13. jh.) = Gdf 3, 624c qui cite Chev. au cygne Reiff. 4647) soit «armée» (v. TL 3, 1419, 17 «Heeresmacht»), aj. FED après 908 (p. 174, 52) au sens de «équipement»; — aj. *estorneaux*, *estournel* FEDC' après 3452 (p. 218, 296-321) «étourneau, sturnus vulgaris» (FEW 12, 322a) c'est un passage intéressant qui fait un parallèle entre l'étourneau et Bertrand du Guesclin, à ajouter à Ziltener col. 296; — *eure* (*en l'* —) 557FED, 1822, 1846, 2945, 2950 «tout de suite» DiStefanoLoc 433b; — aj. *festu*



642, 5251, 5266 v. MöhrenVal; — aj. *fie* 340, 1055, 1646, 3446, 3458, FEDC° après 3452 (p. 215, 180), 4041, 4755, 4769, 5392 «fois», *a la fie* 331, 3490, 5064 «parfois», c'est un régionalisme; — aj. *foiz* (*de — a aultre*) 299 «de temps en temps» DiStefanoLoc 363b; — aj. *forconter* FEDC° après 3828 (p. 231, 11) «se tromper dans son compte» FEW 2, 994a; — *forsel* l. 4688; — aj. *frete* 2820FED «levée de terre servant de limite à un champ» FEW 3, 754a (pik. Mons, 13.—15. jh.) = Gdf 4, 123a; — *friefz* est dans l'expression *en friefz* «en friche» FEW 17, 424b; — *fruit, le fruit de vie* aj. C° pour 4423-4455 (p. 242 en bas); — aj. *gant* 5106A, FEDC° après 5283 «gant, objet de petite valeur» v. MöhrenVal; — aj. *a garant* 1497, 1701, 2716, 4085, 4250, 4910 «en sécurité» DiStefanoLoc 394b; — *gippon* aj. 1855, v. FEW 19, 57b, mfr. *gippon* «tunique à manches» (pik. champ. lothr. 1372—1380); — *glay* v. DEAF G 819; — *gorgiere* aj. 1282 «parties antérieures et latérales du cou» v. DEAF G 1006, 6 qui cite notre passage comme une dernière attestation pour ce sens; — aj. *grenuz* 635FEDC° «muni de longs crins» FEW 2, 1344a; — aj. *guesmenter soi* E après 908 (p. 177, 12) «se lamenter» DEAF G 50; — aj. *guier* 901FED «conduire» FEW 17, 600b; — aj. *hamelet* 4743 «petit hameau» FEW 16, 119b; — aj. *hanier* 387E, 388E, *henniers* 388A «laboureur» FEW 24, 242b, mfr. *hannier* (1441, DC); — *hastier* l. *broche à rôtir*; — aj. *haraz* 575A «lieu destiné à loger des étalons et des juments» FEW 16, 173b; — *hasciere* la référence (et aussi le renvoi à la note) est fautive, aj. *hasquiere* 1265A; — *hault* aj. *en hault* 1420, 1427, 1848A, 2713, 4111, FED après 5278 «à voix haute» DiStefanoLoc 428c; — aj. *heritez, herités, erité* 1885, 2050, 2058, 2069, 2389, 2544, 4602 «héritage» FEW 4, 412a; — aj. *heritier* 3024FED «domaine d'un prince» FEW 4, 411a; — *huissier* v. *uissier*; — *hutin* 16 «querelle, combat» FEW 16, 275b; — *hutiner* 1839 «disputer, quereller» FEW 16, 275b; — aj. *incontinent, incontinant* 557FED, 1378, 1656D, 1817C', 1936C', 1969, A après 1969, 2622, 2642, 2728, C'après 2941 «tout de suite»; — *jaque* l. 1805, aj. 2009, 3985; — aj. *largetement* D après 908 (p. 177, 23) «d'une manière assez large» FEW 5, 186b; — aj. *leu* (*sousprendre ainsi que — pastour*) 4676 «loup, comme point de comparaison» v. Ziltener; — aj. *levee* 666FED «cri (?)» ce sens ne semble pas être relevé dans le FEW 5, 267b et suiv.; — *lezon* c'est un régionalisme; — *livrison* aj. *livraison, livroison* 2197, 2199FE «ration, ou punition» FEW 5, 302a; — aj. *maços* 5132FED «masse d'armes» FEW 6, 1, 510a, mfr. *maçot* (ca. 1384 [= notre passage cité par Gdf 5, 61a]); — aj. *maisement* 1545, 1760AC'F (B *maiesement*) «adv. mal» FEW 6, 1, 101a; — aj. *meürer* 272 «mûrir» FEW 6, 1, 528a; — *minièr* l. «sape», aj. 1289; — aj. *moillier* FEDC° après 3452 (p. 219, 342), 4419 «épouse»; — *moillon* c'est un régionalisme; — *moison* (*lance de —*) pour cette expression qui signifie «de bonne mesure» v. FEW 6, 1, 712b, n. 1; — *notree* n'est pas «poss.fém., notre, qui nous protège» mais une forme de *nostree* adj.f. «agréable, de première qualité» FEW 7, 195a; — aj. *nouregon* 2843FED «famille, personnes qui ont été élevées ensemble» FEW 7, 252b; — *orrubleté* l. 5643 (où on lit *orrubletté*); — aj. *outrecuiderie* 5054 «arrogance» FEW 2, 840b; — aj. *a paix* 422, *en paix* 422AC' «tranquillement» DiStefanoLoc 631b-c; — aj. *paleté* 5582FED «orné de paillettes» FEW 7, 496a, seit 1382 [= notre passage cité par Gdf 5, 691c et TL 7, 37, 29]; — *paleter* aj. 2492 (v. ci-dessus sur le texte), relever aussi *palestrer* 3253FEDC', *parleter* 3253A, v. FEW 7, 528a; — *parçon* aj. *a parçon* 1344 «en groupes séparés (?)» l'expression manque aux dictionnaires, aj. au FEW 7, 691b, à moins de comprendre *parçon* «quartier d'une ville» FEW *ibid.*, *aflandr.* (1482, Ba); — aj. *parquet* 2943D «champ clos pour joutes» FEW 7, 666a, mfr. *parquet* (1429, Lac; Coq;

JLemaire; 1618); — *partie* aj. *d'une partie et d'autre* 5275 «de part et d'autre» v. FEW 7, 680b (Huls 1596-Voult 1613), il s'agit d'une première attestation, l'expression manque à DiStefanoLoc; — aj. *partuer* 2989 «achever de tuer» FEW 13, 2, 448a; — *pavais* aj. *pavaiz* FEDC° après 3452 (p. 213, 104), *pavaix* FEDC° après 3516 (p. 227, 61), *paveis* 4230A v. FEW 8, 78a; — *pestiller* l. *pestillier* (le texte donne *pestillant*, corriger aussi la note 2923) v. FEW 8, 600b; — *pié* «personne» aj. 1253; — aj. *plaisi* 3288 passé simple 3 de *plaisir*, v. FouchéVerbe p. 334; — *poïçon* «pot» aj. *possons* FEDC° après 3452 (p. 214, 122) v. FEW 9, 266a; — aj. *poignant* 2082 «excitant, stimulant» v. FEW 9, 597b, mfr. nfr. *poindre* «exciter, stimuler» (MirND — Wid 1675), v. aussi TL 7, 2090, 37 qui cite un exemple du vin qui *point* chez EDesch; — aj. *poitrine* 2011 «cuirasse» (v. la note 2011) FEW 8, 110b; — aj. *porel* 4691 «poireau, objet de petite valeur» v. MöhrenVal; — aj. *poree*, nous a donné du lart a mettre en no poree 5090, Bertran nous a donné lait [l. lart (?)] avecques no porree 5089-90FEDA «il nous a trompé, ou il nous a tendu un piège (?)» TL 7, 1501, 45 cite notre exemple pour *poree* «figürl. unsauberes Geschäft», l'expression manque au FEW comme à DiStefanoLoc (716c) qui ne cite que *repaisier de porree sans lard* «tromper» BaudSeb; — aj. *portiere* 1281 adj. «qui est en âge de porter des petits (brebis)» FEW 9, 208a, fr. (seit 1326); — *posteis* aj. 1452, 2325, 2453, 3413; — *poursuir* noter l'opposition entre *poursui* 795FEDC'A et *poursuyvi* 795; — aj. *povrier* 611 «devenir pauvre» inconnu aux dictionnaires, aj. au FEW 8, 58b qui cite *apovrier*; — *praigniere* aj. *eure de prangiere* 1276FE «moment où l'on mange à midi» FEW 9, 328a; — *present* (en —) aj. 228, D après 246, 1446, 1562FE, 1970, 4235, relever aussi *a present* 228FE, FE après 246, 1445A, 5531; — aj. *prestement* 747C «prêt» FEW 9, 315a; — aj. *prison* (tenir —) 3350 «demeurer en prison» FEW 13, 1, 215b; — aj. *privé* (a —) 277 «en privé» DiStefanoLoc 730a; — aj. *priveement* 1310, 5481 «en cachette»; — aj. *quaque* 3852 «barrique où l'on empile les harengs salés» v. FEW 16, 296b, TLF 5, 164b; — *quarin* aj. *carin* 1670A (v. ci-dessus sur les var.) v. aussi ci-dessus sur la note; — *quevesce* l. 5499 et non 5500; — aj. *racoisier soi* 601FE «se calmer» FEW 2, 1470a; — *raisons* aj. *raison* (par chemin de —) 1352 «par le raisonnement (?)» l'expression est inconnue aux dictionnaires; — aj. *ramee* 990 «branches d'arbres coupées, avec leurs feuilles» FEW 10, 44a, seit 1382 [= notre texte]; — aj. *ramier* 1007 «branche, branchage» FEW 10, 44b; — *randonnee* aj. *de randonnee* 392, 5306FEDC° (l. 5307) «avec force» DiStefanoLoc 751a; — *ravenant* (a —) cette expression que le gloss. traduit par «en abondance» est inconnue, faut-il la rapprocher du verbe *avenir*? ou bien est-ce une faute de lecture pour *a l'avenant* «à proportion, pareillement» FEW 24, 190a? — *reffus* relever aussi *jouer de reffus* 2144 «refuser» v. G. Roques ZrP 106, 1990, 397 et aussi RLiR 56, 1992, 644; — *regnacion* en 154 on se demande si le mot ne signifie pas «vie»; — unifier *regner* et *resner*, et pour «vivre» aj. 2072, 2600; — aj. *regreir* 1451FED «sauver, délivrer» v. Gdf 6, 747c qui ne cite que notre passage, est-ce une forme de *recreer* «récréer, réconforter» FEW 10, 161b? — *rehaitier* aj. *rehaitier soi* 1016FE «se réconforter»; — *renvuydier* plutôt «chasser» que «abattre, chasser», le verbe serait un hapax, on ne connaissait que afr. *revuidier* une terre «quitter (un pays)» Villeh, FEW 14, 592b; — aj. *repozement* 5525 «action de se reposer» FEW 10, 264b; — *retournee* (faire la —) aj. 5602 et aussi aj. *retournee* 5086 «retour»; — aj. *roit* 5076 «filet pour prendre les oiseaux» FEW 10, 329a; — *rondeler* 3779 «v.n., rouler» FEW 10, 524b; — aj. *sapient* FED après 908 (p. 174, 73) «Dieu» FEW 11, 205b; — aj. *sauvement* 1306, 1927FEDC° «en sécurité» FEW 11, 134a; — aj. *avoir sejournement*

3150FEC'A «séjourner» FEW 12, 330b, mfr. (ca. 1382) = Gdf 7, 444c et TL 9, 367, 20 qui citent notre passage; — *seurdent* renvoyer à la note 1977; — aj. *siques* 1461, 4221 (v. note), 5398 «si bien que», 2218 «environ», 5005 «ainsi que»; — aj. *sourdois* 3747 «coup terrible» FEW 12, 108a, notre passage est cité par TL 9, 887, 7 et Gdf 7, 480c; — *surcuidant* 3529C° «arrogant» FEW 2, 840b; — *taloche* FED après 908 (p. 173, 38) «bouclier, targe» FEW 13, 1, 35b; — *tant* s.v., pour *en tant que* «lorsque» aj. 5652 et aussi *plus que tant* 2640 «beaucoup plus» DiStefanoLoc 828b; — *targe* aj. *targes* 617FE «ornement ayant la forme d'une targe» FEW 17, 315a, mfr. (1536—1547, Hav); — *targier* «couvrir, protéger» aj. 4361; — s.v. *tarse* il y a un renvoi à la note 617, mais la note correspondante ne se trouve pas! v. FEW 13, 1, 124b «sorte d'étoffe, probablement fabriquée à Tarse» ahain. (Tournai 1345—1401 [l. 1404]), apik. (1382 [= notre texte]) = Gdf 7, 650b; — *tartre* 617AC' «sorte d'étoffe (?)» ou bien est-ce une simple faute? — aj. *temporalité* 2078 «tout ce qui se rapporte au pouvoir, aux intérêts terrestres» FEW 13, 1, 181b; — aj. *temprement* 3349FEDC', 4138FEDC', 4235FEC° «bientôt» FEW 13, 1, 189b; — aj. *tenance* 1288FED «comportement, ou contenu(?)», ce sens n'est pas relevé par les dictionnaires, est-il à ajouter au FEW 13, 1, 218a qui cite afr. *sei tenir* + adj. «se comporter» Wace? — *tenant* (en un —) aj. 4247 et v. DiStefanoLoc 828a; — aj. *tourbe* 2943 «multitude, foule» FEW 13, 2, 420a; — aj. *tournois* 4496 v. MöhrenVal; — aj. *tresoriere* 1267FEDA «épithète de la Vierge» TL 10, 614, 35; — *tribouler* aj. 2391A; — aj. *trop plus* 1416 «beaucoup plus», *trop mieulx* 2896, 3365, 3732 «bien plus»; — *tronisie* renvoyer à la note 2867; — aj. *troubiere* 1278 «gisement de tourbe» FEW 17, 387b; — aj. *vaillandie* 785FED «vaillance» FEW 14, 132a; — aj. *variacion* 1208 «hésitation, ou diversité d'opinion» FEW 14, 180a; — aj. *venue* 47 «extraction, naissance» FEW 14, 243a; — aj. *voirour* 4667 «vérité» FEW 14, 330b; — aj. *waroquier* 1044F v. ci-dessus sur les notes.

Quant aux expressions proverbiales, les notes en signalent de temps en temps, mais on peut encore relever, ne serait-ce que pour permettre de vérifier les passages qu'a cités Hassell: *Car le fruit ne vault riens qui ne puet meürer* 272, Hassell F183; — *Car qui hante les bons a honnor vient tous dis, Et qui les chetis suit, tout adez est chetis* FED après 908 (p. 176, 153-154), Hassell B136; — *Car pere ne doit pas faillir a son enfant* 1120, Hassell P125; — *Car mieulx vault un bon homme en bataille efforcie Que ne feroient mil emplis de couardie* 1135-1136; — *Mais drois a bien mestier qu'il soit aidiez tousdis* 1454, Hassell D125; — *Ce qu'il doit avenir avient, que qu'il detrie* 1618, Hassell A32; — *Dieu veille pour celui qui a droiture entent* 1990; — *Ainsi que cil souvent retint en sa visee Deux cordes en son arc, ainsi qu'a lui agree* 2307-08, Hassell C305; — *Car mauvaise fin vient de fol [mal FE] commencement* 2442, Hassell F90; — *Car de mauvaitié fere vient fel definement* 2442A; — *Car on doit plus doubter la mort que villonie* 2877 (v. note); — *Mais li jardins est beaux et de noble façon, Ou ortie ne peut venir en sa saison* 3049-50; — *On voit que tel se passe de pain avec des pois Qui aprins a avoir trop mieulx aucune fois* 3731-32; — *Car mieulx vault reculer une grant enjambee Pour sa vie sauver, quant l'eure est ordenee, Que quérir [l. querir] le débat [l. debat] pour morir a l'espee, Car quant li homs est mors on n'i compte riens nee* 4086-7FED, Hassell R15; — *Cilz qui n'a point d'argent n'a que faire au marchiet* 5051; — *de ce que fol pense demeure grandement* 5516, Hassell F139; — *cilz n'est mie mors qui tient prison fermee* 5621, Hassell P278.

Bref, on ne peut que regretter que la nouvelle édition de Cuvelier n'ait pas été faite avec soin; tous les lecteurs doivent savoir qu'il s'agit d'une publication à manier avec une grande précaution.

Takeshi MATSUMURA

Françoise Fery-Hue, *Au grey d'Amours... (Pièces inédites du manuscrit Paris, Bibl. nat., fr. 1719), étude et édition*, Montréal, CERES, 1991, Le Moyen Français 27-28, 434 pages.

Françoise Fery-Hue qui est connue pour son travail sur les lapidaires donne ici une belle édition de 193 poèmes du XV<sup>e</sup> siècle, tous tirés du ms. BN fr. 1719. L'édition proprement dite (p. 147-289) est précédée de l'Introduction (p. 7-19) consacrée surtout à l'étude codicologique du ms. et du Catalogue des pièces (p. 21-139) où pour chaque poème on a une bonne notation bibliographique.

Il y a une petite remarque: parmi les pièces que l'éditrice n'a pas retenues mais dont elle donne seulement les incipit et les refrains dans son Catalogue des pièces, il y en a qui contiennent des mots intéressants. Et ces attestations sont d'autant plus précieuses que même les poèmes déjà édités n'ont pas toujours été exploités par la lexicographie. Ainsi le FEW ne semble-t-il pas avoir dépouillé systématiquement ParnSat bien qu'il le cite dans sa bibliographie. On pourra relever par exemple: *alayer* n° 103 «combiner les métaux» FEW 5, 327b, mfr.; — *arser* n° 233 «entrer en érection» FEW 25, 302a-b<sup>(1)</sup>; — *bruyne* n° 463 «vapeur» FEW 9, 490b, anam. (15. jh., RLR 38, 157); — *bucquier* n° 505 «frapper» FEW 15, 2, 27b; — *clappier* n° 503 «lieu de débauche» FEW 2, 736a (1395-1424, Gdf; DC; RPh 21, 194 [= notre exemple]); — *faguenas* n° 245 «mauvaise odeur du corps échauffé» FEW 3, 370a, seit 16. jh.; — *gauppe* n° 503 «femme de mauvaise vie» DEAF G 408; — *goudendac* p. 137, sous n° 502 (citation tirée du ms. Bruxelles, Bibl. royale, IV. 541) «sorte de hallebarde, très grande» DEAF G 931; — *locquer* n° 505 «boiter» FEW 16, 488a (hap. 15. jh., RPh 21, 195 [= notre exemple]); — *loffee* n° 503<sup>(2)</sup> «qui fait la moue» FEW 5, 397b cite afr. *faire la louffe* «faire la moue» (Renart, TilanderLex); — *manche* n° 28 «membre viril» FEW 6, 1, 219b, nfr. (Cotgr 1611; etc.)<sup>(3)</sup>; — *meure* (*plus noir que* —) n° 119, n° 157, n° 505 v. Ziltener; — *moricaude*, *mauricaude* n° 27, n° 336 «qui a le teint basané» FEW 6, 1, 552a, mfr. *moricault* (1583, Du Préau); — *propos* (*hors de* —) n° 70 «mal à propos, sans raison» FEW 8, 71b, seit Montaigne, TLF 13, 1335b, 1549 Est., l'expression manque ds DiStefanoLoc; — *puce* (*avoir la* — *en l'oreille*) n° 285 «être inquiet, être en amour» DiStefanoLoc 735b; — *rencherie* n° 257 «surenchère» FEW 2,

<sup>(1)</sup> Voir aussi FEW 25, 304a n. 16; cf. aussi *ercier* GautLeuL 4, 247 et *erser* PhVigneulles CNN 16, 29.

<sup>(2)</sup> Schwob ParnSat a édité *Marque loffue* et non *Margue loffee*.

<sup>(3)</sup> Même sens ds CohenF 26, 65 et 36, 74. Voir également K. Baldinger, ZrP 96, 1980, 187, qui signale aussi *faguenas*.

441b, mfr.; — *totorelle* n° 51 «tourterelle» forme à ajouter au FEW 13, 2, 437b. Cette liste sommaire n'invitera-t-elle pas à faire une étude lexicographique approfondie de l'ensemble du manuscrit?

Après l'édition du texte, on a des Notes (p. 291-335), un Répertoire métrique (p. 337-345), un Glossaire (p. 347-366), une Table des noms propres (p. 367-372), une Table des incipit (p. 373-407), une Table des refrains des ballades (p. 409-411) et le livre se termine avec une Bibliographie (p. 413-434). L'ensemble est fait avec soin; il est digne de la collection Le Moyen Français et de l'IRHT.

Sur le texte, il y a peu de remarques: 29, 7 on lit *mon oneur* dans le texte mais *mon noneur* dans l'apparat, laquelle des deux leçons est-elle exacte? — 76, 11 var. *pluscher* l. *plus cher*; — 276, 1, 7, 13 virgule au lieu de deux-points. Il faut avouer que parfois on a des textes difficiles pour lesquels on aimerait avoir des explications plus approfondies et même une traduction mot à mot (n° 29 par exemple).

Le glossaire est excellent; de nombreuses expressions qui y sont notées sont passées dans DiStefanoLoc, mais il faut savoir que le relevé n'est pas complet et que plusieurs attestations que le glossaire passe sous silence ont échappé au Dictionnaire de Di Stefano. Par ailleurs, il est dommage que les variantes ne soient pas prises en considération, ainsi qu'il arrive trop souvent malgré les vœux exprimés par les meilleurs philologues. Voici quelques compléments: *abuz* 94, 13 (v. note) «erreur» FEW 24, 61a; — aj. *de ton accord* 141, 4, 16 «de ton parti» DiStefanoLoc 4c; — *acointance* aj. 311, 7 (*acointance*); 379, 6 (*acointance*) (et aussi n° 85, n° 114, n° 455, dans le Catalogue des pièces); — aj. *actratif* 355, 15 «attrayant, charmant» FEW 1, 169a; — aj. *adestre* 69, 12 «adroit» FEW 3, 62a; — aj. *avertin* 464, 18 var. «maladie de l'esprit qui rend furieux» FEW 14, 326b; — *aisé* aj. *aizé* a + inf. 69, 16 «facile à» FEW 24, 148b; — aj. *alëance* 300, 2, 18; 311, 6 «lien d'amitié» FEW 5, 327b; — aj. *alembics*, *alambics* 82, 5 var.; 83, 5 var. «sorte de vaisseau qui sert à distiller» FEW 19, 7b; — *aller* en 341, 10 *voise* est dans l'expression *en voise comment il pourra*, elle est à rapprocher de *si aille comme aler pourra*, DiStefanoLoc 16b, aj. *comment qu'il aille* 186, 9 «quoi qu'il arrive» DiStefanoLoc 16c; — *amasser* en 213, 12 malgré la note *amasser* ne signifie-t-il pas «composer (un discours)» (FEW 6, 1, 444b, mfr. D'Aubigné) ou «attraper (une maladie)» (FEW 6, 1, 446a, hmanc., Vendôme, centr. Chablis)? — aj. *amrassees* 458, 12 var. «?» est-ce une forme de afr. *enraser* «remplir jusqu'au bord» (Valenciennes ca. 1190), FEW 10, 102a? — aj. *a l'appetit* de 297, 15 «au gré de» DiStefanoLoc 28a; — *ardre* en 107, 9 *erdera* ne sera-t-il pas le fut.3 de *erdre* «v.n. s'attacher» FEW 24, 139b? ou bien devra-t-on corriger en *perdera* (le syntagme *perdre de veue* (v. ci-dessous *veue*) fait contraste avec le vers 11 *mais aussi tost qu'il vous aura vëue*)? — aj. *asserre* 30, 13 var. subj.pr.3 du verbe *asserer* «enfermer, retenir» Gdf 1, 439c *asserrer*<sup>1</sup>, v. aussi FEW 11, 500b; — aj. *bagages* 209, 3 (v. note) «parties naturelles» DiStefanoLoc 52b; — aj. *beaucoup de* 346, 2 «un grand nombre de» v. BaldingerFaszination 355; — aj. *avoir bel* (+ inf.) 13, 6 «se donner de la peine inutilement» DiStefanoLoc 70a; — *besoing* aj. *il est besoing* 63, 3, 15, *est besoing* 69, 2, 18; 282, 9; 328, 1, 7, 13 «il est nécessaire» DiStefanoLoc 78a; — aj. *estre bien de* 189, 1, 17 «être en bons termes avec» DiStefanoLoc 80c; — aj. *il est bon* 218, 10 «il est convenable» DiStefanoLoc 90c; — aj. *bonbardes* et renvoyer à la note 464; — *bout* aj.



*jusques au bout* 355, 1, 9, 17 «jusqu'au bout» DiStefanoLoc 104b; — *de bref* aj. 372, 15; — *bruyt* aj. 68, 5; 69, 13; 89, 5, 19; 311, 9; — aj. *cautelleusement* 496, 21 «avec ruse» Gdf 2, 4c, GdfC 9, 11a, FEW 2, 546a; — aj. *cerner* 508, 4 «faire un cercle autour» FEW 2, 699b; — aj. *chanon* 458, 29 var. «région des membres, chez le cheval, comprise entre le genou et le boulet» FEW 2, 203b, nfr. (seit Rich 1680); — aj. *chief d'oeuvre, chef d'oeuvre* 68, 8; 198, 1, 17; 307, 8; 317, 11 (et aussi p. 35, n° 65) «ouvrage capital et supérieur dans quelque genre» FEW 2, 342b, seit anfang 16. jh., TLF 5, 634b, 1508 D'Amerval; — aj. *dessoubz les cieulx* 289, 10; 458, 34 var., *soubz les cieulx* 295, 2, 10, 18 «en ce monde» DiStefanoLoc 169c; — aj. *soi rompre le col* 267, 4, 18 «se tuer» DiStefanoLoc 201a; — aj. *tenir compte de* 365, 2, 8, 14; 488, 19 «se soucier de» DiStefanoLoc 188c; — aj. *confite en* 321, 10 «qui est dans les pratiques de» FEW 2, 1032a, mfr. nfr. (seit Est 1538); — aj. *confortement* 445, 19 «consolation» FEW 2, 1044b; — aj. *contenu* 89, 2, 16 «ce qui est contenu dans qch» FEW 2, 1106a, seit Calvin; — *contredire* aj. *contredire* inf. 73, 10; 212, 6; — *contrefaire* aj. *contrefais* 464, 26 «rendu difforme» FEW 3, 350b; — *coup* aj. *porter le coup* 202, 4, 16 (v. note), *sans coup ferir* [var. *frapper*] 508, 2 «sans combattre» DiStefanoLoc 206b; — aj. *courir seure a* 492, 18 (aussi n° 96 et n° 236 dans le Catalogue des pièces) «attaquer» FEW 2, 1569b, afr.; — aj. *crainctive* 298, 10 «timide» FEW 13, 2, 239b; — aj. *craintise* 260, 12 var. Ch.-D. «crainte» aj. au FEW 13, 2, 239b, afr. (hap. 15. jh., TilGlan)<sup>(4)</sup>; — *cuire* en 367, 5 on a l'expression *j'ay bien cuyt et mollu* que DiStefanoLoc 221a ne traduit pas mais que M. J. Freeman dans son édition de Guillaume Coquillart (p. 291, n. 334) traduit par «c'en est de moi»; — *cure* en 497, 4 on a l'expression *avoir la cure* «s'occuper» DiStefanoLoc 224a, aj. *n'avoir cure de* 320, 3, 15 «ne pas se soucier» DiStefanoLoc 224a; — *curieulx* aj. *curieux* 458, 26 var.; — aj. *dampnement* 491, 20 var. «condamnation» (mais comment comprendre *son dampnement pert pas les et guerredon?*) FEW 3, 10a; — aj. *dellectable* 461, 14 «qui delecte» FEW 3, 32a; — *deporter soi* aj. *me deport* 72, 4 var.; — aj. *derriere (autant—que devant)* 198, 9 «de tous côtés» DiStefanoLoc 244a; — aj. *desconfort* 141, 5; 173, 3, 15; 185, 6; 251, 13; 297, 16; 339, 9; 385, 2 «désespoir, découragement» FEW 2, 1044b; — aj. *desconforté* 173, 1, 13; 197, 1, 9, 15; 222, 12 «(celui qui est) découragé»; — aj. *desconforter soi* 173, 1 var.; 201, 5; 339, 10; 372, 14 «se décourager»; — *desdire* «renier» aj. 39, 18; — aj. *dessembler* 295, 4 var. «séparer»; — aj. *devant (se mettre au—)* 37, 15 «se présenter» aj. à DiStefanoLoc qui ne cite que *mettre au devant*; — aj. *dillacion* 49, 14 «retard» FEW 3, 79b; — aj. *doit (montrer au—)* 197, 13 «dénoncer» DiStefanoLoc 265b; — aj. *doubtable* 69, 7 «qui est à craindre» FEW 3, 170a, mfr. Cotgr 1611, à compléter par Gdf 3, 761c; — aj. *sans doubtaunce* 300, 16 «sans crainte» DiStefanoLoc 271a—aj. *en effect* 101, 10 «effectivement» DiStefanoLoc 287b; — aj. *a l'emblee* 295, 15 var. «en cachette» DiStefanoLoc 289b, *a l'emblee* 458, 15 var. «l'amble» aj. à FEW 24, 425a AMBULARE; — aj. *emmolee* 458, 12 var. «modelé» FEW 6, 3, 17a, notre vers est cité par Gdf 3, 47b *emmoler*<sup>1</sup>; — *esbat* aj. *esbas* 289, 11, *esbat* 320, 3, 15; — aj. *esclercir son cuer* 253, 15 «soulager son cœur (ici le verbe aurait aussi son sens propre)» DiStefanoLoc 179c; — aj. *eslinguez* 464, 4 var. «fronde» FEW 17, 147b; — aj. *esper* 3, 14 «le fait d'espérer» FEW 12, 165b; — aj. *soi mectre en essay* 272, 2, 10, 18 «essayer de»; *faire l'essay* 272, 5, 21 «faire l'expérience» DiStefanoLoc 308b-

<sup>(4)</sup> Ajouter ChrPiz ds Gdf 2, 354b et ChassAmW 1739.



c; — *faire* aj. *il est fait de* 189, 14 «il est perdu, fini» DiStefanoLoc 325a; — *fait* aj. *biens faitz* 49, 12<sup>(5)</sup> «bienfait, dons», *de fait* 93, 7 «réellement» DiStefanoLoc 326b; — aj. *fettre* 464, 17 var. «ulcère» FEW 3, 582b; — aj. *a foison* 491, 20 «en abondance» DiStefanoLoc 364b; — *force* aj. *force est que* 99, 16; 164, 10; 272, 4, 20, *il est force que* 186, 1, 7, 13; *il est force de* 188, 2, 10, 18 «il est nécessaire que/de» DiStefanoLoc 369a; — *forclore* aj. *forcloze* 61, 10 «éloigner, écarter» FEW 2, 749a; — [forfaire] v.tr. aj. *forfaire* 307, 5 var., cette attestation permet de supprimer les crochets; — *fort* aj. *se faire fort* 297, 22 «être sûr» DiStefanoLoc 372a, *au fort* 339, 12 «somme toute» DiStefanoLoc 371b; — *foudre* (*courir comme* —) 217, 1, 9, 17 «foudre, comme point de comparaison» Ziltener n° 241 et suiv.; — aj. *frenaticque* 277, 2, 8, 14 «atteint de délire furieux» la forme est à ajouter au FEW 8, 401b; — aj. *ne faire ne froit ne chault* 68, 16 «être indifférent» DiStefanoLoc 383c; — aj. *gages* (*estre a ses* —) 209, 2, 13 «être son amant» v. DiStefanoLoc 390a qui cite *mettre, retenir aux gages* «accepter comme amant»; — aj. *gaudisseur* 109 (titre dans Ch.-D.) «farceur, railleur» FEW 4, 78b; — aj. *gerfault* (*voller comme ung* —) 35, 11 «gerfaut, faucon de haute taille» DEAF G 563 et pour la comparaison v. Ziltener col. 303; — aj. *glavelos* 464, 4 var. «petite pique» FEW 4, 145a, mfr. (14. jh.); — *gloriffier* aj. 221, 4, 16 «faire honneur (au sens propre)»; — aj. *gouteux* 461, 13 «qui est atteint de la gote» DEAF G 1053; — aj. *gref, griefz, gresve* 98, 4; 188, 5, 21; 208, 8 (*tresgref*); 238, 7; 340, 6 «adj. pénible à supporter»; — aj. *grevable* 461, 4 «nuisible» FEW 4, 260b; — *guise* aj. *a sa guise* 329, 8 «à sa façon» DiStefanoLoc 420c; — aj. *pour cest heure, pour ceste heure* 320, 8; 367, 6 «pour le moment» DiStefanoLoc 433c, *d'eure en heure* 332, 3, 11, 19 «continuellement» DiStefanoLoc 432c; — aj. *d'icy en avant* 198, 7 «désormais» DiStefanoLoc 442c; — aj. *ierarchie* 465, 9 «ordre de subordination des chœurs célestes» FEW 4, 426a; — aj. *incensé* 48, 3 «fou, qui a l'esprit aliéné» FEW 11, 464b (ca. 1470-Ac 1878, etc.), TLF 10, 285a, 1406 Nicolas de Baye; — aj. *incontinent* 31, 10 «tout de suite»; — aj. *inseparables* 372, 2, 10, 18 «que l'on ne peut séparer (en parlant de choses)» TLF 10, 289b 1545 Bonivard; — aj. *a jamais* 464, 14 «pour toujours» DiStefanoLoc 446a; — aj. *jouïssance* 94, 3 (v. note) «possession»; 252, 9 «joie»; — aj. *kyrie* 203, 11 v. note; — *legier* aj. *de legier* 276, 4, 16 «facilement» DiStefanoLoc 479c; — aj. *en lieu de* 105, 1, 4, 9, 17, 20; 253, 1, 2, 9, 10, 17, 18; 275, 12; 385, 2 «au lieu de» DiStefanoLoc 483c; — *loisir* aj. *a loisir* 204, 14 «en prenant son temps» DiStefanoLoc 492c; — aj. *a la longue* 25, 4 «avec le temps» DiStefanoLoc 494a; — aj. *lunaisons* 464, 20 «lubie par suite d'une prétendue influence de la lune» FEW 5, 447a; — aj. *magnificencieulx* 458, 19 «magnifique» aj. au FEW 6, 1, 48b MAGNIFICUS; — aj. *au mains* 5, 12; 173, 1, 13; 304, 3, 11, 19; 385, 8, *a moins* 11, 1, 7, 13, *au moins* 63, 9 «au minimum»; *du mains* 92, 5, 21 «pour le moins» DiStefanoLoc 549b; — s.v. *mal*, pour *hault mal* l. 464, 10 et non 9 et aj. *mal saint Mor* 464, 11 var. «goutte» FEW 6, 1, 557b, *mal saint Jehan* 464, 12 var. «épilepsie» FEW 5, 48a, *mal saint Leu* 464, 13 var. «tout mal grave de l'épiderme» FEW 5, 460b et TL 5, 957, 15; — aj. *malcontenter soi* 90, 6 «être mécontent» FEW 2, 1104b, mfr. (16. jh., Héroet); — aj. *mallons* 464, 10 var. «plaie, ulcère» FEW 6, 1, 80b, alütt. *malon* HaustMéd, mfr. *malon* (15. jh.); — aj. *mallos* 464, 7 var. «maillet» FEW 6, 1, 117a, hag.; — aj.

<sup>(5)</sup> Je suis la lecture de G. Roques qui lit *de leur quicter biens faitz et pensïon* et non *biens, faitz et pensïon* comme le propose l'éditrice.

*matelineux* 277, 3 var. «fou» FEW 6, 1, 531b; — *mercy* (avoir —) aj. 253, 4, 20; — *mettre* aj. *mectre a sus* 330, 9 «accuser» DiStefanoLoc 543b; — aj. *mureau* 109, 21 var. «partie de la tête de certains animaux qui comprend la gueule et le nez», forme de *musel*, aj. au FEW 6, 3, 277a; — aj. *il n'est pas né qui* 107, 5; *il est a naistre qui/a qui* 107, 12; 113, 8 «on ne trouve pas encore celui qui/à qui» DiStefanoLoc 572b; — *navrer* aj. *navré de loups et de lions* et renvoyer à la note 464; — aj. *mectre en non chaloir* 34, 11; 267, 8 «négliger» DiStefanoLoc 588c; — aj. *de nouveau* 109, 5 «récemment» DiStefanoLoc 591a; — [nouvelle] aj. *il est nouvelle de* 325, 1 «il est question de» FEW 7, 204a, mfr. (Froiss; Comm), aj. à DiStefanoLoc (et cette attestation permet de supprimer les crochets); — aj. *soubz* [var. *desoubz*] *la nue* 107, 3, 15 «en ce monde» DiStefanoLoc 592c; — *nyeus* le mot que le gloss. traduit par «qui a rapport au nid, d'où: nid» sera-t-il à rapprocher de FEW 7, 112b, lütt. *niyå* «nid plein d'œufs»? — aj. *non obstant que* 111, 8 «bien que», *ce non obstant* 216, 6 «malgré cela» FEW 7, 289a; — aj. *soi veoir a l'oeil* 307, 13 «être évident» DiStefanoLoc 602c; — aj. *opresse* 24, 10 var. «action d'opprimer, persécution» FEW 7, 377b, mfr. nfr.; — aj. *oultrecuidance* 320, 5 «arrogance»; — *paine* aj. *estre paine perdue* 338, 3, 15 «c'est inutile» DiStefanoLoc 662a; — *paistre* aj. *peu* 13, 8 p.pa.; — aj. *paous* 464, 21 var. «pou» FEW 8, 148a; — aj. *paralitique* 464, 23 «atteint de paralysie» FEW 7, 621a; — aj. *parscriptz* 113, 13 «détruit, annulé» FEW 11, 335b; — aj. *a part* 307, 5, 21 «à l'écart» DiStefanoLoc 642a; — *partie* aj. 52, 2; 86, 2, 8, 14 «compagne, femme», 86, 6 «endroit ou côté», 86, 10 «part», *en partie* 86, 11 «non entièrement» FEW 7, 680a-b; — aj. *passe passe* (*jeu de* —) 272, 15, *passe passe* (*tour de* —) 272, 15 var. T «tromperie» FEW 7, 723b, DiStefanoLoc 846c; — aj. *s'en passer* 165, 12; 204, 11 «s'abstenir» DiStefanoLoc 651c, *passer par la* 213, 4, 16; 272, 4, 20 «subir une épreuve» DiStefanoLoc 652a; — aj. *peine* (*sus — de*) 6, 8 «en encourant la peine de» FEW 9, 114b et DiStefanoLoc 661c; — *plaint, plains* aj. 23, 12 et 24, 5; — *plaisir* aj. *prendre plaisir a* 329, 3 «faire avec agrément» DiStefanoLoc 694c; — aj. *qui plus est* 77, 6; 270, 5 «en outre» DiStefanoLoc 702c, *de plus en plus* 215, 7 «de plus en plus» DiStefanoLoc 703a; — *point* les attestations relevées pour le sens de «état de santé» concernent l'expression *en bon point* v. DiStefanoLoc 709b, aj. *en ce point* 345, 4 «dans cet état», *en point de* 345, 9 «en état de» DiStefanoLoc 709b; — aj. *a bien pou que* 332, 13, *a peu que* 334, 12 «peu s'en faut que» DiStefanoLoc 670a; — aj. *plus n'en pouvoir, plus ne pouvoir* 189, 8 (et var.) «être dans un état d'extrême souffrance» DiStefanoLoc 725a, *n'en pouvoir mes* 282, 6 var. «être à bout de forces» FEW 9, 232a, fr. (Marie-13. jh., Gdf; K 15); — aj. *a mon pouvoir* 198, 11 «selon mes possibilités», *a mon petit pouvoir* 87, 13 «selon mes possibilités limitées» DiStefanoLoc 724c; — aj. *pour le present* 374, 1 «pour le moment» DiStefanoLoc 727b; — aj. *a tous propos* 306, 6; 497, 20 «à tout moment» DiStefanoLoc 733a; — *puissance* aj. *de sa puissance* 338, 6 «autant qu'il peut» aj. à DiStefanoLoc; — aj. *quant est a* 224, 2 «quant à» aj. à DiStefanoLoc 738b qui cite *quant est de et quant a*; — aj. *sans raison* 109, 29 var. «sans mesure», *selon raison* 485, 23 «raisonnablement» DiStefanoLoc 748c, *estre de raisons* 460, 17 «être raisonnable, normal» DiStefanoLoc 749b; — aj. *ravisseeuse* 461, 3 «qui court impétueusement» FEW 10, 62 ne cite ce sens que pour *ravissant*; — aj. *au rebours* 48, 11 «au sens contraire» DiStefanoLoc 754b, *venir a rebours* 219, 12 «déplaire» DiStefanoLoc 755a; — aj. *recours* 45, 9; 335, 13 «action de demander de l'aide»; 48, 6 «procédé par lequel un plaideur demande à une juridiction d'examiner à nouveau un litige déjà tranché» TLF 14, 543b; — *regard* aj. *avoir regard*

a 485, 13 «tenir compte de» DiStefanoLoc 757c; — *renoncer* aj. 359, 5; — aj. *renvoy* 94, 1, 9, 17 «action d'adresser au juge compétent» FEW 4, 798a, mfr. nfr. (seit 1468, Ba); — aj. *reputer a* 102, 7 «tenir pour», *reputer* (une chose telle) 346, 10; 497, 9 «estimer qu'une chose est telle» FEW 10, 281a; — aj. *reveil* 63, 1, 7, 13 «opposition, difficulté» FEW 10, 135a; — aj. *ronce* (*picquer plus que* —) 164, 8 «ronce, comme point de comparaison» aj. à Ziltener n° 1861 et suiv.; — *rouge* renvoyer à la note 267; — aj. *rougeulle* 464, 19 var. «maladie fébrile contagieuse, rougeole» FEW 10, 530b; — aj. *seable* 461, 15 var. «convenable, juste» FEW 11, 395b, afr. (Roman d'Alexandre I, v. 1319, Meyer Db), v. aussi G. Roques ds RLIR 56, 1992, 327; — aj. *seconde* (*sans* —) 77, 14 «sans égale, sans pareille» DiStefanoLoc 791a Collection (= éd. Inglis), à ajouter au FEW 11, 383a, D'Aubigné-Ac 1694; — *secret* aj. *en secret* 221, 6; 295, 15 var. «dans l'intimité»; — aj. *par semblant* 63, 1, 7, 13 «par l'impression qu'on donne» DiStefanoLoc 795a; — aj. *sentence* 94, 14 (v. note) «jugement rendu par des juges» FEW 11, 465b; — aj. *serons* 464, 21 var. «ciron, petit insecte aptère» FEW 17, 67b; — aj. *tenir en serre* 378, 10 «tenir assujéti» DiStefanoLoc 798c; — aj. *en somme* 496, 9 «en résumé» DiStefanoLoc 803c; — aj. *mon soul* 316, 1, 7, 13 «à satiété» DiStefanoLoc 807b; — aj. *souldars, souldart* 98, 5, 21; 327, 15 «soldat engagé pour une certaine solde» FEW 12, 53a; — aj. *soudre* 11, 6 «voler, se lever (d'un oiseau)» ou «se présenter, apparaître» FEW 12, 458b, pour le deuxième sens on peut relever aussi 84, 1, 7, 13 et 217, 5, 21; en 204, 8 le verbe signifie «s'élever (d'un vent)»; — aj. *faire les sours* 275, 13 «refuser d'écouter» DiStefanoLoc 809a; — aj. *souvenance* 31, 2; 124, 15; 146, 13; 340, 14 «souvenir»; — aj. *souvenir* 255, 6; 341, 13 «souvenir»; — aj. *a suffisance* 458, 18 «assez» DiStefanoLoc 811a; — aj. *tempestatif* 277, 5 «turbulent» FEW 13, 1, 178b (1480, DC; BPériers-Trév 1752; etc.); — aj. *tempeste* (*frapper* [var. *ruer*] *comme la* —) 109, 6 «tempête, comme point de comparaison» aj. à Ziltener n° 650 et suiv.; — aj. *au temps qui court* 6, 1, 9, 15 (et en 491, 7, 15, 23, 27 on a selon le temps qui court et la saison, l'expression a-t-elle le même sens?) «au jour d'aujourd'hui» FEW 13, 1, 185b et DiStefanoLoc 823b (PierreMichault Doctrinal), *le plus du temps* 73, 5 «très souvent, presque toujours» FEW 13, 1, 188a, mfr. (Ca. 1525, AncPoés 11, 111; Est 1546-1552), DiStefanoLoc 822c, Jehan de Wavrin; — aj. *savoir a quoy s'en tenir* 329, 10 «être fixé, informé» DiStefanoLoc 829a; — *tente* aj. *mettre en la playe* (de qn) *sa tente* 309, 11 var. «accomplir un acte sexuel» aj. à DiStefanoLoc 829b qui cite y *mettre une tente* au sens érotique; — [teste] aj. *teste* 109, 3, 15 «tête» (cette attestation permettra de supprimer les crochets); — *de tire* aj. n° 342 (dans le Catalogue des pièces); — aj. *avoir le tort* 108, 4, 20, *avoir tort* 149, 12 «avoir tort» DiStefanoLoc 843c, *a tort* 297, 1, 23; 304, 2, 10, 18 «injustement» DiStefanoLoc 843a; — aj. *tortu* 464, 25 «contrefait» FEW 13, 2, 87b, mfr. nfr. *tortu* (seit 1507, Sotties), v. aussi ibid. nfr. *un tortu bossu* «un homme contrefait» OudC 1640; — aj. *tou* et renvoyer à la note 13; — aj. *a tousjours* 252, 6; 291, 9 «à jamais», *a tousjours mais* 282, 2, 14, *a tous jours mais* 464, 14 var. «id.» DiStefanoLoc 845a et 515a; — *tour* aj. *tours* 282, 9 var. «manière d'agir»; — aj. *trop mieulx que* 298, 11 «bien mieux que», *trop plus que* 316, 1, 7, 13 «beaucoup plus que», et pour *trop pirs que* renvoyer à *pirs*; — *user*, pour *user ses jours* aj. 345, 4, et aussi aj. *user ma jeunesse* 223, 9 «passer ma jeunesse»; — aj. *tous venans* 328, 5 «tous ceux qui se présentent» DiStefanoLoc 869c; — aj. *venir avant* 149, 3, 15 «s'avancer» DiStefanoLoc 869c; — aj. *tout n'est que vent* 498, 9, 19, 29, 34 «c'est une chose vaine» DiStefanoLoc 875a; — *ver* aj. *nud comme ung ver* 492, 33 «entièrement nu» DiStefanoLoc 882c; — aj.

*veu que* 297, 9; 311, 14; 321, 1, 17 «puisqu», *veu* (+ subst.) 282, 6 «eu égard à» FEW 14, 421b; — aj. *perdre de veue* 116, 11 «ne plus voir» DiStefanoLoc 910a, *a veue d'oeil* 311, 8, *a la veue d'oeil* 379, 3, 15 «manifestement» DiStefanoLoc 909c; — aj. *au vif actaindre* 98, 3, 11, 19 «atteindre la partie la plus sensible» DiStefanoLoc 892b; — aj. *virgement* 465, 4 «virginalement» FEW 14, 503b; — aj. *vocalle* 498, 27 «qui s'exprime au moyen de la voix» FEW 14, 586a; — aj. *a ma voulenté* 276, 2, 8, 14 «à gré» DiStefanoLoc 908a.

Toutes ces propositions que l'on a faites pour le glossaire ne sont destinées qu'à montrer combien la lecture de ces poèmes est instructive et fructueuse. Au total, on a un travail solide qu'il est agréable de lire.

Takeshi MATSUMURA

*Le Roman de messire Charles de Hongrie*, édition de Marie-Luce Chênerie, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1992, L + 225 pages.

Avatar du roman arthurien à l'extrême fin du 15<sup>e</sup> siècle, *Charles de Hongrie* méritait bien d'être édité. L'œuvre est contenue dans un ms. unique (où elle est suivie de *Troilus*), copié au début du 16<sup>e</sup> siècle. L'introduction le décrit et essaye d'en retracer la préhistoire [IX–XIII]. L'analyse littéraire [XIV–XXII], conduite par une spécialiste des chevaliers errants des romans arthuriens, en dégage clairement les lignes de faite. Assigner une date à cette œuvre est une entreprise difficile. L'éditrice faisant feu de tout bois, réussit à regrouper un faisceau d'arguments autour de la période 1495-1498, ce qui est une hypothèse très vraisemblable, au moins pour ce qui est de la version qui nous est parvenue. L'étude de la langue, consciencieusement menée, rassemble des faits d'importance diverse. La graphie paraît à première vue bien caractéristique des textes copiés dans le quart S.O. d'oïl et notamment en Anjou et Touraine. On note de nombreux points communs avec la langue du *Mystère de la Passion* de Jean Michel éd. O. Jodogne ou celle de la *Pacience Job* éd. A. Meiller, éditions contenant d'excellentes analyses linguistiques qui eussent fourni d'utiles points de comparaison. On corrigera quelques approximations: *dressouer* [XXXII] est à rapprocher par exemple de *mirouer* ou *pressouer* ds JMichelPass LXX, et de *myrouer* ds PacJob p. 20; — la réduction de la diphtongue *-ie* à *-ee* [XXXII] ne peut être illustrée par *compagnee* (cf. *compaignee* ds PacJob, qui y est distinguée à juste titre de *compaignye*) ni par *peuplé* (à côté du plus rare *peupliee*), où il s'agit de formes qui présentent des suffixes différents; — *gris* n'est pas dû à un amuisement de consonnes finales à partir de *griffes* [XXXIV]; — le tour *ce(st)...illec* est illustré par deux références au f° 20 mais le second est ponctué différemment, et probablement fautivement, dans le texte. L'introduction se termine par une analyse du Roman [XL–XLVI].

L'édition inspire confiance. Aussi il n'était pas besoin de souligner certaines formes surprenantes par un *sic* dans l'apparat. Il règne une grande anarchie dans la graphie des formes du verbe *pouvoir* cf. *pouoit* / *pouvoir* 70 mais *povoit* 38 v, 79. Quelques remarques au fil du texte: 2 n. 2 *environ de heure de douze heures* n'est



pas invraisemblable; — 19 n. 1 garder *il m'en remort* «il m'en souvient»; — 23 v n. 3 l'ajout de *chemin* n'est pas indispensable si l'on comprend *faire bon devers* «s'activer dans cette direction»; — 24 v n. 5 le singulier va très bien; — 24 v lire *seulement a seul* «seul à seul»; — 25 v virgule après *l'apelloit il*; — 27 v je signale un mauvais usage des crochets qu'on remplacera par des tirets (de même 71; 75; 97; 127; 161); — 29 v n. 12 une première personne du conditionnel présent sans *e* est assez banale cf. JMichelPass LXXXIV et PacJob p. 33; — 32 n. 3 inutile d'ajouter le pronom réfléchi devant *armerent*; — 39 n. 2 on se demandera si *esgraffinoit* ne serait pas plus proche d'*esgrassinoit* du ms. que *esgrattinoit* (attesté cependant au moins deux fois dans le texte); — 48 v lire *rescousse*; — 51 v lire *cheit au cueur* «vint à l'esprit»; — 55 v lire: *la terre bondissoit, les chevaux haussoient, trompectes, menestriers cornoient, les heraulx crioient les enseignes...* cf. des passages similaires en 139, 154 et 186 v: *hausser* pourrait signifier «se cabrer»; — 57 n. 10 l'ajout de *dit* est inutile; — 57 n. 11 la correction proposée serait inutile (cf. 89; 154 v); — 70 lire *ne avoit coulpe* cf. d'ailleurs *coulpe* au gloss. où on lira 70 et non 70 v; — 72 v la note p. 195 est erronée: *pour quoy* signifie «c'est pourquoi» et les *deux raisons* sont l'amour pour la reine et le fait que Charles lui a sauvé la vie; — 79 note p. 195 lire *rusez d'eulx engarder*. *Rusez y a* le sens de «hors d'état de»; — 84 note p. 195 *ostel plat* signifie «demeure non fortifiée»; — 94 n. 8 l'ajout de *devers* est superflu; — 108 v lire *m'amy* (cf. 109 v et passim); — 112 la note p. 196 est erronée: *il* renvoie à *il vous souviegne*; — 117 la note p. 196 a tort de laisser croire qu'un mot *derniers* serait omis; — 125 lire: *Mon amy, veez moy ci. Av'ous a besongner a moy?*; — 126 *dist* au sens de «lire à voix haute» est parfait; — 128 on préférerait *revient* à l'incompréhensible *remment*; — 130 v l'ajout de *prendre* ne va pas: on verra là le raccourci d'une expression dont la forme complète se lit en 152 et 158; — 133 v n. 2 est-ce *demouroient* qui est le mot illisible (d'ordinaire le mot illisible est figuré par des points de suspension cf. 130 n. 7 et 9)? — 136 v lire *bienveigné* et supprimer au gloss. *beigné* «béni», de même p. XXXVI; — 137 v supprimer le point-virgule après *guerres*; — 142 on préférerait lire *a en(n)vys* au lieu d'*a ennuy*; — 147 n. 4 le *de* barré n'est en fait pas nécessaire; — 168 v la maxime est un délayage de la formule *le plus bref est le meilleur* Hassell B191; — 172 v il pourrait être préférable de lire *envoyé* «renvoyé, chassé» étant donné qu'*ennuyer* s'écrit avec *u* (cf. 180 v, 191 etc.); — 173 v *alle* pourrait être une faute d'impression; — 178 v lire *fiancé*.

Le vocabulaire est assez riche et le sens des mots bien maîtrisé par l'auteur. Le texte contient peu d'expressions figurées et les régionalismes lexicaux sont très peu nets. Pourraient se rattacher à cette dernière catégorie: *compagnee*, *loignet de* «assez loin de» 94, *teurtre*, *descendue* «descente (de litière)» 203, *festiver*. On trouve quelques archaïsmes très rares: *renvoyserie* et *renvoiseure* ou encore *depuis ce dy*, inconnu par ailleurs, en face de l'archaïque *puissedi*. *Soi mariager* «se marier» 41, peu usuel, méritait le glossaire. Notons aussi des premières attestations *garder la chambre* 47 ou *mettre les braz en escharpe* 161 v. Le glossaire est honorable mais il ne suffit pas totalement pour se faire une idée exacte du vocabulaire de l'œuvre. En outre il faut éviter de trop synthétiser la présentation des graphies (cf. *a(e)m(n)bax(ss)ade*), d'autant que la parenthèse est parfois ambiguë: *fa(i)rie* indi-



que la possibilité de *farie* et de *fairie* mais pas celle de *\*firie* tandis que *mer(l)encolie* indique la possibilité de *merencolie* et de *melencolie* mais pas celle de *\*merlencolie*. De même on évitera de regrouper sous un même lemme des mots différents tels *sausaye* et *saulaye* (la vedette *sau(l)(s)aye*, qui n'est pas cohérente avec *mer(l)encolie* p. ex., est illustrée par une seule référence qui contient *sausaye* alors qu'on lit *saulaye* en 35 v) ou *renvoiseure* et *renvoyserie*. Ou encore éviter de donner *d'avanture*, *a l'—*, *par coup d'—* avec une seule référence pour les trois formes. Quelques remarques ponctuelles: *aissé*, le texte donne *aisés* et je me demande s'il ne faut pas préférer *aises*; — *assené* la double vedette ne concerne qu'un seul et même exemple qui n'a pas le sens de «redevenu sensé»; — *atout* l'indication «*variable*» est très maladroitement présentée; — *atrempree* la vedette féminine ne se justifie pas et le second *r* est fautif au vu des exemples; en outre on a ensuite une vedette *at(t)rempé* illustré par un seul ex., déjà cité sous *atrempree*, et qui a dans le texte la graphie *actrempé*. Petites choses certes mais irritantes pour l'usager! — *bien* «amabilité» me paraît assez gratuit: le mot reprend plutôt *cueur*, *corps* et *chevance estoit tout sien* 57; — *conjoier* lire *conjoier*; — en face de *basse court* noter *grant court* 197, 203; — *emlee (par—)* plutôt «par surprise»; — *encreancer* on préférerait *encreanter*; — *finer* plutôt «acheter»; — *laisser*, rayer vigoureusement la forme *laier*; — *marché (avoir meilleur—)* «préférer»; — *pucelle* (en 100 v, je suppose) il faut beaucoup de bonne volonté pour accepter la glose «inconnue»; — *rescoure*, la seconde vedette *rescouer* me paraît assez douteuse; en tout cas on ne donne aucun renvoi qui la justifierait; — *roit*, la référence est fausse; — *tanse*, la référence est fausse et le fait que l'on lise *tanson* dans le folio indiqué porte à douter du mot; — ajouter *transsy de joye* 184 qui n'est pas sans intérêt cf. MélPlanche 426 (nombreux ex. ds Cleriadus); — *trainer* a son sens normal dans *le drap... traynoit jusque a terre*.

Ce texte peut avoir des prolongements dans des études linguistiques plus ambiguës qui chercheraient à examiner les caractéristiques de son lexique en le comparant à des œuvres assez proches (*Cleriadus*, *Jehan de Saintré* ou *Troilus*).

Gilles ROQUES

ANTITUS, *Poésies*, éd. M. Python, Droz (Textes Littéraires Français, 422), Genève, 1992, XLIII-107 pages.

Cet Antitus, protégé de l'évêque de Lausanne et poète Aymon de Montfaucon en 1499, chapelain du duc de Savoie en 1501, paraît être le même personnage qu'Antitus Favre, traducteur d'*Eurial et Lucesse*; sur le personnage et son milieu on se reportera à la refonte du *Dictionnaire des Lettres Françaises*. La présente édition regroupe ses poésies. *La Satyre Megere* (1500) est pour l'essentiel une reprise de 29 dizains de *La Doleance Megere* de Regnaud Le Queux (1469). *Les Quatre Eages passées* (1500) est une adaptation du début du 1<sup>er</sup> livre des *Métamorphoses* d'Ovide. *Le Portail du Temple de Bocace* (1501) est une imitation et une suite du *Temple de Bocace* de George Chastelain.

L'édition est soigneuse. Notons quelques incertitudes dans le compte des « 8 derniers dizains » [XX], alors que je n'en compte que sept auxquels il faut ajouter ce qui est appelé « le dernier huitain » [XXII] mais dont la présentation dans le texte [22] devrait être revue: point après *sallue* (370) et isolation du quatrain suivant avec virgule au lieu de point après *present* [372]. Quelques remarques: I, 101-102 se liraient ainsi: « Que diray je? Triton au grant monarque A mutué son bloquier precieux Et puis Mercure... ». Il faut voir là une allusion à l'Égide, le bouclier que Zeus (auquel le titre de *grant monarque* convient mieux qu'à Arès [8 n. 2]) prête à ses enfants chéris, Apollon et Athéna. *Triton* est bien sûr Athéna (cf. lat. *Tritonis* ou *Tritonia*) et *mutuer* « emprunter » est le latin *mutuo*; — 111 *angoisseuse* surprend en face de *angoisseuse* du Jardin de Plaisance; — 125-129 Antitus a déformé des expressions pourtant claires dans Regnaud Le Queux qui dit: « ...Providence les casse De ses gaiges... Fidelité de son net parchemin Les efface... ». On reconnaît donc *casser des gages* « licencier de son service » (cf. DiStefanoLocutions) et *effacer de son parchemin* à mettre en parallèle avec *effacer de son papier* « ne plus considérer comme faisant partie des siens » (cf. RLiR 56, 575); — I, 226 lire *fillé* (de même qu'au gloss.); — le dernier dizain 351-360 est mal ponctué, on lira

Finablement, se paix n'est confermee  
Et trefve fault, encor seray je heureuse.  
Ma cruaulté sera lors deffermee;  
Oncques saison ne fut plus dangereuse.  
Depuis le temps de l'armee furieuse  
Des Escorcheurs, qui(lz) Gaulle renverserent,  
Ou des Anglois, qui tant leur adverserent,  
Ne fut perceue guerre si tres austere  
Que j'esmovray...

Une bonne table des noms propres [77-87] précède un glossaire sérieux qui aurait pu être plus large (cf. rien que dans les 16 lignes du prologue de la Satyre-Megere: *paternité* f. 7 « (titre d'honneur pour les religieux) » dep. Fur 1690 ds FEW 8, 13b; *preparative* f. 8 « préparation »; *invictissime* adj. 9 « invincible »; *approcher* v.a. 11 « concerner (qn) »). Quelques remarques: *amutué* « rendu muet » est à supprimer cf. supra; — ajouter *baulme* dans *c'estoit* — III, 3 « c'était merveille »; — *biffe*, plutôt que de développer un commentaire assez incertain, dire *n'est qu'une* — « n'est que de la poudre aux yeux »: pour les rapports entre les divers *biffe* v. de Poerck ds MélRoques 4, 190-198 (mais v. aussi RaoulHondenc SongeEnfer TM) et 201; — *bont*, isoler *avoir le bont* I, 68 « être en mauvaise posture »; — *rabattre* est peu justifié, je crois que dans les quatre cas nous avons non le verbe mais le substantif *rabat*, terme technique du jeu de paume; — *repais* « repas » pourrait être un régionalisme de Suisse Romande (cf. FEW 7, 697a).

Gilles ROQUES

Gilles CORROZET, *Second livre des fables d'Esope*, éd. P. Cifarelli, Slatkine (Centres d'Études Franco-Italien, Textes et étude – Domaine français, 23), Genève, 1992, 155 pages.

Libraire parisien, auteur d'une œuvre abondante, Gilles Corrozet est surtout connu maintenant par ses recueils de fables. Le premier recueil, qui groupait cent fables d'Esope, adaptées en vers, parut en 1542; on le lit dans l'édition de Queux de Saint-Hilaire (1882). Son succès est assuré par le grand nombre des rééditions de ce texte. Il incita son auteur à publier en 1548 un second groupe d'adaptations de 73 fables, en alternant fable en vers et fable en prose. Nous en avons ici l'édition, dans un travail qui a été dirigé par le spécialiste du domaine, G. Mombello. L'introduction littéraire est dense mais claire [11-25]: on aurait pu souhaiter un développement sur la méthode de traduction-adaptation. L'étude linguistique [27-35] est consciencieuse; dans l'inventaire des faits manquent les formes de première pers. du singulier en *-ois* au lieu de *-oie* à l'impft de l'indicatif et au présent du conditionnel cf. *devois* 127, 17; *aprocherois* 119, 22; *ferois* 149, 22 et 24. L'édition est faite selon des principes cohérents qui consistent à respecter autant que faire se peut la ponctuation originale; la lecture n'en est pas véritablement gênée. Par contre, les graphies *naūra*, *cheüre*, *deüroit* pour *navra*, *chevre*, *devroit* ne sont peut-être pas indispensables, à partir du moment où l'on a opéré la distinction du *u* et du *v*. Le glossaire a été établi avec soin. On y attendait aussi: *bichot* 104, 1 «petit de la biche» (hapax ds Gdf et Hu), *faire l'aoust* 165, 11 «faire la moisson» ou *bailler la trousse* 123, 6 «duper» (cf. DiStefanoLocutions). Quelques remarques: *arresté* plutôt «ferme, qui ne varie pas»; – *chose* éviter de traduire par «rien» puisque c'est la négation qui donne ce sens; – *croquer* «craosser», noter que l'hapax du FEW, cité en note vient de Huguet (et GdfC); – *estranger* (*s'– de*) lire 159 v. 25; – *fainte* est le part. pass. de *feindre* et signifie «faite pour tromper, menteuse»; – *reste* est employé comme préposition (quelques exemples ds Hu 6, 555b).

Gilles ROQUES

Guillaume DE LA TAYSSONNIÈRE, *L'Attiffet des damoizelles* et *L'Epithalame*, texte établi et présenté par N. Clerici Balmas, Droz (Textes Littéraires Français, 419), Genève, 1992, 101 pages.

Gentilhomme Dombois, ayant de nombreuses relations dans le Mâconnais, G. de La Tayssonnière a laissé entre autres œuvres une petite plaquette imprimée en 1575 et contenant essentiellement l'*Attiffet*, traité pédagogique (de 436 alexandrins) pour l'éducation d'une jeune fille, et l'*Epithalame*, poème de circonstance à l'occasion des secondes noces du père de cette jeune fille (324 vers de dizains d'octosyllabes alternés avec des dizains d'heptasyllabes, de composition très élaborée).

L'introduction donne toutes les informations nécessaires sur l'auteur et ses deux œuvres [7-37]. L'édition des textes est accompagnée de notes qui établissent des rapprochements avec les sources ou les textes parallèles. Il n'y a aucune étude linguistique et aucun glossaire, ce qui ne facilitera pas la lecture du texte. Quelques remarques: A4 note, le subst. *impet* est une pure invention; – A160 lire *par foy*; – A178 la graphie *peux'escire* est surprenante; – A366 on aimerait un commen-

taire sur *endrage la terre*; — A406 note, il n'y a pas à s'étonner qu'*imagination* manque dans le dictionnaire de Huguet, qui n'examine pas les mots qui subsistent en français moderne.

Je terminerai en signalant l'intérêt ici de *marquer un jour de blanche croye* E221 (1574). La note indique que *blanche croye* («craie blanche») est due à une allusion aux armoiries de la maison de Savoie, avec un jeu de mots sur *croix/craie*, qui expliquerait la substitution de *croye* à *piere*. C'est plausible mais pas absolument sûr, étant donné que *piere* ne paraît pas avoir été généralement employé dans cette expression. J'ai relevé, en 1539, *marquer un jour de blanc caillou* SalelK 65, 473. DiStefano Locutions s.v. *piere* a noté, dans le 1<sup>er</sup> tiers du 17<sup>e</sup> s., la forme moderne *marquer un jour d'une pierre blanche* Comédie des Proverbes ds ATF 9, 94. L'expression est passée, sous cette forme, dans la lexicographie à partir de Oudin 1660 cf. FEW 8, 315b. Le TLF s.v. *caillou* a un ex. d'A. France de *marquer un jour d'un caillou blanc*. La documentation du TLF fournit les exemples suivants: *marquer un jour d'une pierre blanche* (Lesage; Bachelard), *marquer un jour d'un caillou blanc* (France; DuBos), *marquer* (une période de temps, ici dix années) *d'une pierre blanche* (1967), avec une variation notable *avoir* (de la couverture d'un livre) *le blanc de la pierre qui marque un jour favorable* (Thibaudet). Et sans substantif devant *blanc* on a: *jour marqué de blanc* «jour faste» (Urfé), *avoir marqué de blanc* (un moment) «avoir établi comme faste» (GuezBalzac), *la coutume de marquer de blanc les jours heureux* (Voltaire), *marquer de blanc cette journée heureuse* (Ponsard).

Je ne connais pas de texte dont l'intérêt lexical soit absolument nul. Et celui-ci méritait bien quelques commentaires et un glossaire.

Gilles ROQUES

*The French Language in the Seventeenth century, contemporary opinion in France*, anthologie choisie et commentée par P. Rickard, D.S. Brewer, Cambridge, 1992, XII + 551 pages.

Ce beau volume vient combler une lacune. Grâce aux travaux de Wooldridge et de quelques autres on utilise largement les dictionnaires des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. Mais il est vrai qu'on ne tient pas suffisamment compte du terreau qui les a produits, à savoir toute la littérature grammaticale contemporaine, dont la connaissance permet une plus exacte appréciation des faits répertoriés. Rickard a choisi avec goût 60 extraits de textes ou de dictionnaires du 17<sup>e</sup> siècle, classés par thèmes (origines; orthographe et prononciation; grammaire; lexicographie; usage; stylistique; éloges de la langue française). Les textes ont été édités dans leur graphie avec notes [407-505], glossaire [521-533] et table des noms propres [537-541]. Certes les grands noms de la grammaire (Bonhours, Vaugelas, Maupas) et de la lexicographie (Richelet, Furetière, Oudin, Ménage) sont présents mais ils sont accompagnés d'autres auteurs peu connus, auxquels on redonne largement la parole. Chaque texte est brièvement situé et une introduction générale [3-53] justifie l'économie de l'ouvrage qui est une excellente idée, parfaitement bien réalisée. Et comme toute anthologie bien réussie elle donne l'envie d'aller lire les ouvrages dont elle publie des extraits.

Gilles ROQUES